Edition finale

LE SOLEIL

54e ANNEE—No 138 EDITION QUOTIDIENNE QUEBEC, LUNDI 10 JUIN 1935 TIRAGE CERTIFIE PAR L'A. B. C. — PRIX : DEUX CENTINS

Lisez l'annonce de LA COMPAGNIE PAQUET En page 5

David, Godbout, Arcand et Bouchard célèbrent le libéralisme généreux de leur chef M. Taschereau

Léon-Mercier Gouin dénonce la félonie et fustige les traîtres

A la Rivière-du-Loup, plus de 5,000 personnes accueillent avec enthousiasme les orateurs libéraux. — L'hon. Ad. Godbout, ministre de l'Agriculture, l'hon. T.-D. Bouchard, ministre des Affaires municipales, du Commerce et de l'Industrie, M. Léon-Mercier Gouin, M. L. Casgrain, M.P.P., M. P. Gagnon, M.P.P., le Dr H. Provencher, M. L.-P. Lizotte et M. Ed. Rinfret adressent la parole et sont tour à tour acclamés — M. Godbout passe en revue les oeuvres accomplies par le gouvernement Taschereau, et tout particulièrement ce qui a été fait pour la classe agricole — MM. Bouchard et Gouin apportent au parti libéral l'appui de leurs convictions sincères et de leurs talents.

Rivière-du-Loup, 10, (De l'envoyé spécial du "Soleil") — "La cause libérale est indivisible", a dit hier après-midi l'honorable Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture, aux applaudissements nourris d'une foule de 5,000 personnes, réunis sur la grand'place de la Rivière-du-Loup. "Je ne sais pas, ajouta-t-il, si nous aurons une élection provinciale en août, en septembre ou en octobre, mais je sais, par exemple, que la phalange libérale sera unie. Tous les bons libéraux suivront l'hon. M. Taschereau, s'il s'agit d'une élection provinciale, ou l'hon. M. Lapointe, s'il s'agit de l'élection fédérale. Il n'y aura pas, parmi nous, de ces libéraux qui se disent libéraux mais se vendent aux "bleus". Il y aura bien, ici et là, quelques grognards, mais, comme le disait avant moi M. Léon Casgrain, votre sympathique député, les grognards, comme ceux de la vieille garde de l'Empereur, seront les premiers au feu et les plus vaillants à se battre !"

Le grand rassemblement des libéraux de la Rivière-du-Loup et du district, qui a remporté un succès du meilleur augure pour l'issue de la prochaine bataille électorale, avait été convoqué par la Jeunesse libérale des trois comtés : Rivière-du-Loup, Kamouraska et Témiscouata avec le concours actif et intelligent de M. Léon Casgrain.

L'immense foule reçut avec une cordiale sympathie le nouveau ministre des Affaires Municipales, de l'Industrie et du Commerce, l'hon. T.-Damien Bouchard, qui parlait pour la première fois depuis sa nomination en dehors de sa ville natale, et M. Léon Mercier-Gouin, avocat, fils de Sir Lomer Gouin, ancien premier ministre de la province de Québec.

MM. Bouchard et Casgrain, avec quelques variantes d'intérêt portant sur des sujets purement locaux, exprimèrent pratiquement les mêmes idées qu'ils avaient énoncées la veille lors du grand ralliement de Saint-Hyacinthe. M. Bouchard se dit particulièrement heureux de parler pour la première fois en dehors de chez-lui à la Rivière-du-Loup par ce que c'est à la Rivière-du-Loup qu'il fit ses premières armes contre le régime des rentes seigneuriales qui seront bientôt définitivement abolies grâce à la législation présentée au cours de la dernière session par le député de Saint-Hyacinthe avec l'appui entier de l'hon. M. Taschereau et de ses collègues. M. Gouin fit encore profession de foi libérale dans un parti qui a compté tant de grands hommes.

L'assemblée était présidée par M. le Dr H. Provencher, élu le matin même comme président de la Jeunesse Libérale du comté. Avaient pris place sur l'estrade, MM. les honorables Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture; T.-Damien Bouchard, ministre des Affaires Municipales, de l'Industrie et du Commerce; Léon Casgrain, Pierre Gagnon, député de Kamouraska; J.-A. Frigon, député de Saint-Maurice; MM. Léon Mercier-Gouin, Edouard Rinfret, président de la Jeunesse Libérale du district de Montréal; Renault Mivillle-Dechêne, président de la Jeunesse Libérale de Québec; M. Eugène Godbout, père de l'honorable ministre de l'Agriculture; M. L.-P. Lizotte, maire

(Suite à la page 9, 1ère col.)

AU RALLIEMENT LIBERAL DE LA RIVIERE-DU-LOUP

Voici un groupe des orateurs, et quelques-uns des personnages en vue du parti libéral, photographiés hier après-midi, quelques minutes avant l'assemblée enthousiaste qui réunissait environ 5,000 personnes sur la grand'place de la Rivière-du-Loup. On remarque, première rangée, de gauche à droite: M. RENAULT MIVILLE-DECHENE, président de la Jeunesse Libérale pour le district de Québec; l'honorable ADELARD GODBOUT, ministre de l'Agriculture; l'honorable T.-DAMIEN BOUCHARD, le nouveau ministre des Affaires Municipales, de l'Industrie et du Commerce; M. L.-P. LIZOTTE, avocat, maire de la Rivière-du-Loup; M. LEON CASGRAIN, C.R., député de la Rivière-du-Loup, un des principaux organisateurs de la magnifique démonstration d'hier; Deuxième rangée, de gauche à droite: M. JULES ROUSSEAU, de la Jeunesse Libérale; M. JAMES VALENTINE, de l'organisation libérale du district de Québec, M. LEON MERCIER-GOUIN, C.R., M. C.-A. BERIAU, aussi de l'organisation libérale; M. MARK STEIN, avocat. On remarque encore dans le groupe, troisième rangée, de droite à gauche, M. PIERRE GAGNON, député de Kamouraska, et M. J.-A. FRIGON, député de Saint-Maurice. A droite une partie de la foule qui a applaudi les orateurs.

DISCOURS DE M. L.-M. GOUIN

Au début d'une série d'assemblée politiques, M. Léon Mercier Gouin, parlant à St-Hyacinthe et à Rivière-du-Loup, proclame avec fierté son allégeance au parti libéral dirigé par King et Taschereau— On lira plus bas avec intérêt le texte de son discours prononcé à St-Hyacinthe et répété quant aux idées à Rivière-du-Loup.

"Votre accueil si sympathique me prouve bien clairement une fois de plus que je ne suis pas un étranger pour vous et que je suis toujours l'un des vôtres", dit M. Gouin au début de son discours.

"Du côté maternel, St-Hyacinthe est le berceau de ma famille — ma mère est née ici et ici reposent mes ancêtres... Aussi, j'ai passé bien des jours de mon enfance dans votre cité hospitalière qui est certainement l'une des plus jolies et des plus florissantes de toutes nos municipalités. C'est toujours avec émotion, c'est toujours avec un plaisir ému, que je reviens ici et je regrette vraiment de ne pas pouvoir y venir plus souvent... Ici, je retrouve encore vivant la mémoire de mes parents disparus. Mais à part les liens personnels et très chers qui m'unissent à vous, ici parmi vous, comme du reste dans tout le pays et d'une extrémité à l'autre de la province, parmi vous et parmi tous les vrais libéraux comme vous, un vrai libéral est toujours chez lui et il est partout chez les siens.

Vos applaudissements spontanés me prouvent qu'il en est bien ainsi et pour vous et pour moi. Oui, messieurs, Dieu merci ! j'appartiens encore comme vous à la grande famille libérale et rien ne m'en séparera jamais ni promesess, ni menaces.

Nos adversaires qui aiment tant à fulminer des décrets, nos adversaires semblent avoir décrété que c'est un crime d'être libéral et comme moi d'appartenir au parti qui depuis des siècles porte le nom de libéral tout court en arborant bien haut la bannière ardente de ses principes et de ses convictions.

Si c'est un crime que d'être un libéral je le confesse, messieurs, je suis coupable du crime d'avoir pour chef à Ottawa le digne successeur de Sir Wilfrid Laurier, l'hon. W.-Lyon Mackenzie-King et si c'est un crime d'avoir pour chef à Québec, le digne successeur de mon père : l'honorable Alexandre Taschereau, oui, si ce sont là autant de crimes, j'en suis doublement ou triplement coupable. — Et vous aussi, électeurs de St-Hyacinthe, vous aussi vous êtes coupables comme moi de tous ces prétendus cri-

(Suite à la page 5, 3e col.)

DRAME RUE CHAMPLAIN

Au moment ou nous allons sous presse, nous apprenons qu'un homme a été tué, rue Champlain, au cours d'une chicane avec un autre individu. La victime a reçu un coup de poing et s'affaissa sur le trottoir. Lorsqu'on la releva elle était morte.

Le nom de la victime est Adélard Bisson, demeurant à 48 Petit Champlain, Québec.

SOMMAIRE • • •

- 1ère page, nouvelles générales. 2e, feuilleton, nouvelles de Lévis. 3e, nouvelles générales. 4e, éditoriale, théâtres. 5e, nouvelles diverses. 6e, échos mondains. 7e, nouvelles diverses. 8e, finance. 9e, nouvelles diverses. 10e et 11e, nouvelles sportives. 12e, annonces classées. 13e, naissances, décès, radio. 14e, nouvelles générales.

AU SEMINAIRE DEMAIN

Le Séminaire de Québec sera en liesse demain parce qu'il accueillera dans ses murs ses chers Anciens. On sait que depuis plusieurs années ceux-ci sont fidèles à faire cette visite annuelle à leurs anciens maitres et à venir goûter le charme d'une rencontre avec les condisciples des jours de collège. La manifestation principale à laquelle tous voudront participer aura lieu comme on l'a déjà dit, au Château de Maizerets. Le Comité de réception accueillera les Anciens à trois heures. La réunion se poursuivra jusque dans la soirée et sera marquée par un goûter champêtre à l'issue duquel Mgr le Supérieur et plusieurs orateurs porteront la parole. Si la température n'est pas favorable, la réunion aura lieu au Séminaire même.

Un discours de Stanley Baldwin à Himley Park

Le nouveau premier-ministre de la Grande-Bretagne parle devant plusieurs miliers d'électeurs — Cinquante-deux députés l'entourent — Il fait l'éloge de son prédécesseur et a des paroles peu flatteuses à l'égard de sir John Simon — Second discours au radio samedi soir pour expliquer les changements survenus dans le cabinet anglais.

Londres, 10. (Dépêche spéciale). — Devenu premier ministre vendredi soir, Stanley Baldwin a harangué samedi un grand meeting en plein air de conservateurs dans Himley Park, domaine de son ami, lord Dudley, dans le Worcestershire. Plusieurs milliers de conservateurs, accourus des comtés du Midland, et 53 députés assistaient au meeting.

Parlant à la fois comme chef du gouvernement et leader conservateur M. Baldwin exprima l'espoir que son parti reviendrait au pouvoir, après les prochaines élections, avec une majorité suffisante pour gouverner.

Après avoir fait l'éloge de son prédécesseur, M. MacDonald, il eut des allusions peu flatteuses pour sir John Simon qui, dit-il, avait été remplacé au Foreign Office par Sir Samuel Hoare pour que ce département eût un personnel plus fort et pût collaborer plus facilement avec Genève. Parlant à la radio samedi soir, M.

(Suite à la page 7, 4e col.)

Cinq blessés dans un accident à Beaumont

M. et Mme C. Boucher et 3 enfants sont victimes d'un accident d'auto — Le fils du constable Verville de Québec est frappé par une auto — Un camion frappe un convoi du Canadien Pacifique — L'auto du Dr V. Martin, volée, frappe un taxi.

Avec la reprise des promenados de fin de semaine, à la faveur des beaux jours, les accidents d'automobile se font plus nombreux et les journées de samedi et dimanche ont été tragiques à ce point de vue dans le district de Québec. Le plus grave accident s'est déroulé sur la route de Beaumont, théâtre de tant de drames de l'auto, et comme conséquence, cinq personnes ont été transportées à l'Hôtel-Dieu de Lévis où un bébé de six mois mourra probablement d'une fracture du crâne.

M. et madame C. Boucher, de Québec, avec leurs enfants âgés de 3 ans, 2 ans et 6 mois, avaient quitté Québec samedi après-midi pour aller faire une promenade dans le bas du fleuve. Tout alla bien jusqu'au pont Ahern. A ce moment, M. Boucher voulut rencontrer une autre voiture mais il calcula mal la distance et son auto frappa l'un des gardes du pont Labrecque. La voiture roula dans un ravin d'une quinzaine de pieds de profondeur et alla s'écraser sur les rochers. Des passants s'empressèrent de porter secours à M. et madame Boucher et à leurs enfants et l'ambulance Gilbert, de Lévis, fut mandée en toute hâte pendant que l'on courait chercher un médecin et un prêtre. M. Boucher souffrait de profondes entailles à la tête et son

(Suite à la page 13, 4e col.)

M. HOUDE CANDIDAT

Montréal, 10, (Spéciale). — Le maire Camillien Houde et douze de ses échevins sont mentionnés comme candidats futurs aux élections fédérales, d'après une rumeur qui avait cours en ville à la fin de la semaine dernière. Dans la nouvelle division fédérale de Rosemont-Maisonneuve, un groupe d'électeurs n'attend que la permission de Son Honneur pour commencer le travail d'organisation. Les échevins dont on mentionne les noms comme candidats sont : MM. Alfred Fillion, de St-Edouard, dans St-Denis, Frank Hogan, dans Ste-Anne, où il ferait la lutte à la convention au député actuel, l'honorable M. Dillon, l'échevin Henri Auger, dans St-Jacques, contre l'honorable Fernand Rinfret, l'échevin Léon Trépanier, qui se présenterait dans l'Abitibi, l'échevin Georges Caron, puis les échevins Raynault, A.-A. Desroches, Arthur Pharand, Joseph Moraud, Dave Rochon, J. Leduc et Allan Bray.

DISCOURS DE M. BOUCHARD

Les lecteurs du "Soleil" trouveront ci-dessous un substantiel résumé du discours prononcé, samedi, à St-Hyacinthe, par l'hon. T.-D. Bouchar, résumé qui contient aussi les idées exprimées par le nouveau ministre des Affaires Municipales, du Commerce et de l'Industrie dans un discours à la Rivière-du-Loup, hier après-midi.

M. Bouchard remercie tout d'abord la population de son comté de la magnifique réception qu'elle lui a faite, puis déclare que cette manifestation a pour but principal de célébrer le triomphe de deux réformes politiques dont il s'est fait le champion: le nouveau régime auquel est désormais soumise l'industrie de l'électricité, et la disparition des derniers vestiges du système féodal par l'abolition des rentes seigneuriales. Il rend ensuite hommage à la force de l'opinion publique, puis continue:

A-t-on raison de célébrer la réalisation des deux réformes importantes que la législature faisait siennes à la dernière session ? M. Bouchard dit qu'en répondant à cette question il fera connaître les motifs qui l'ont engagé à accepter un portefeuille nouveau dans le cabinet, de même qu'il exposera les détails de la nouvelle politique du gouvernement sur l'électricité et l'abolition définitive des rentes seigneuriales. L'heure semble arrivée de répondre aux critiques de certains partisans dont il ne met pas en doute les bonnes intentions, mais qui se sont peut-être laissés entraîner un peu trop long dans la critique des actes de nos principaux chefs de gouvernement et de la simple personnalité de ceux-ci. C'est une pente dangereuse dont il faut se défier. Loin de lui l'idée de bannir toute critique loyale et honnête des chefs et de leurs actes. Cette critique loyale et honnête est le principe essentiel qui empêchera notre politique de s'enliser dans les ornières de la routine et lui donnera cette vitalité qui lui permettra de s'adapter aux conditions nouvelles qu'impose le progrès moderne. Du reste, n'est-ce pas l'essence de la grande doctrine libérale que cette liberté individuelle dont l'action ne doit être circonscrite que par l'intérêt supérieur de la masse des citoyens ?

M. Bouchard dit que les luttes qu'il a faites assez souvent en marge de son parti lui ont attiré l'approbation de deux catégories de citoyens: ceux qui, comme lui, croyaient sincèrement que les réformes qu'il proposait étaient des mesures qui s'imposaient dans l'intérêt public

(Suite à la page 9, 4e col.)

TEMPERATURE

Toronto, 10 (P. C.) — La pression est basse dans la baie d'Hudson, dans la région du lac Supérieur et au sud-ouest des Etats-Unis cependant qu'une perturbation atmosphérique modérée centralisée au milieu des côtes de l'Atlantique se dirige vers le nord-est. La pression est élevée à Terre-Neuve, dans le golfe St-Laurent et dans l'ouest. Des averses sont tombées dans le nord-ouest de l'Ontario et la température est maintenant variable dans la vallée du St-Laurent.

Bas St-Laurent: vents frais du nord-est avec pluie à différents intervalles aujourd'hui et demain.

A St-Hyacinthe, l'hon. T.-D. Bouchard, député du comté et maire de la ville, est acclamé par une population enthousiaste — L'hon. L.-A. David, Secrétaire de la province, l'hon. C.-J. Arcand, Ministre du Travail, M. Léon-Mercier Gouin, MM. T.-A. Fontaine, M. P., Cyr. Dumaine, M. P., et J.-C.-A. Turcotte, M. P. P., prennent part à cette grande manifestation libérale — Le ralliement a lieu à l'endroit où Sir Wilfrid Laurier tenait une assemblée mémorable en 1913 — L'hon. L.-A. David démontre que le parti libéral n'a qu'un but : servir le peuple — Les relations entre le capital et le travail — M. Bouchard félicite le gouvernement Taschereau qui vient d'adopter une politique économique de progrès — Déclarations non équivoques de M. L.-M. Gouin.

St-Hyacinthe, Qué., 9. (D. N. C.) — La ville de St-Hyacinthe qui a vu tant de grandes manifestations politiques a de nouveau vécu des heures mémorables samedi, lorsque l'hon. Télesphore-Damien Bouchard, le nouveau ministre des Affaires Municipales, de l'Industrie et du Commerce dans le gouvernement de la province, est revenu au milieu des siens.

Toute la population pour ainsi dire s'était portée au-devant de lui. A la descente du train, on lui a fait une ovation en même temps que l'on applaudissait chaleureusement les distingués personnages qui l'accompagnaient. Puis, au milieu de l'enthousiasme général, ce fut le défilé d'une centaine d'autos décorées à travers les principales rues de la ville également pavoisées pour la circonstance.

Après une grande réception, à la gare du Canadian National, alors que les officiers du régiment de St-Hyacinthe, présentèrent les armes à l'hon. M. Bouchard, la procession des autos s'engagea à travers les rues suivantes : Richer, Bourdages, Héloise, De l'Ecole, Girouard, Bourdages, Cascades, St-François, St-Antoine, St-Michel, Cascades, Concorde et William jusqu'à la superbe estrade érigée à l'entrée du parc Dessaulles, précisément à l'endroit où le regretté Sir Wilfrid Laurier venait tenir une assemblée mémorable en 1913. Une foule énorme parmi laquelle on remarquait nombre de visiteurs de toutes les villes et villages de la région, ainsi qu'un fort contingent de Montréal, était réunie autour de cette estrade pavoisée de drapeaux canadiens. Cette grande assemblée régionale avait été convoquée dans le but de célébrer la nouvelle politique du gouvernement provincial en matière d'électricité et la loi de l'abolition des rentes seigneuriales. Il se trouva que l'entrée de l'hon. M. Bouchard dans le cabinet Taschereau permettait de fêter également le triomphe personnel de celui qui, plus que tout autre, avait lié sa fortune politique à l'adoption des nouvelles lois sur l'électricité et à l'abolition des rentes seigneuriales. Ce grand ralliement de milliers de personnes fut un véritable triomphe pour l'hon. M. Bouchard et pour le gouvernement libéral de la province. L'enthousiasme de la foule rappelait les grandes assemblées libérales d'autrefois quand les Laurier, les Mercier, etc., recevaient l'accueil chaleureux des vieux rouges de St-Hyacinthe. L'assemblée était présidée conjointement par MM. J. Jodoin, de St-Damase, préfet du comté de St-Hyacinthe, T.-A. St-Germain, gérant général de la compagnie d'Assurance Mutuelle de Commerce, et Louis Augustin, industriel, ces deux derniers de St-Hyacinthe.

Les orateurs de la réunion furent, l'hon. Athanase David, secrétaire provincial, l'hon. T.-D. Bouchard, ministre des Affaires Municipales, de l'Industrie et du Commerce, M. Léon-Mercier Gouin, avocat et professeur de Montréal, Mtre T.-A. Fontaine, C. R., député de St-Hyacinthe à la Chambre des Communes, M. le notaire Cyrille Dumaine, député de Bagot, à la Chambre des Communes; M. J.-C.-A. Turcotte, député de Richelieu, à la législature. M. l'avocat

(Suite à la page 5, 1ère col.)

Licences en droit à trente-six étudiants

PREMIER EN DROIT

M. LUCIEN SASSEVILLE, fils de feu Me Elzéar Sasseville et de Mme Sasseville, autrefois de Rimouski, s'est classé premier pour les trois années du cours de Droit à l'Université Laval. M. Sasseville, entre autres prix, a gagné le prix Tessier de droit civil, et la médaille du gouverneur-général.

Les récents examens universitaires donnent d'excellents résultats, et MM. Renault St-Laurent et Lucien Sasseville remportent les honneurs du cours — Un prêtre au nombre des licenciés — Trois "grande distinction".

Trente-six étudiants à la Faculté de Droit de l'Université Laval ont obtenu leur licence à la suite des récents examens universitaires et un autre est proclamé bachelier. Les résultats, attendus avec impatience par les candidats et leurs amis, n'ont été connus qu'hier après-midi. Dès samedi soir, cependant, une grande animation régnait dans les corridors de l'Université et les carabins manifestaient une hâte fiévreuse d'être fixés sur leur sort. Les correcteurs avaient une tâche considérable devant eux, vu le grand nombre des candidats et la classification des rapports est aussi une besogne assez longue. Sur la fin de l'après-midi, hier, M. l'abbé Arthur Maheux, secrétaire général de l'Université, était en mesure de combler les voeux d'un grand nombre en les informant du succès de leurs examens.

Les résultats sont excellents et justifient les carabins comme l'Université Laval et ses professeurs d'en concevoir une légitime fierté. Certains des candidats cependant se sont distingués d'une façon particulière et il convient de faire une mention spéciale de leur succès.

M. Renault Saint-Laurent, par exemple, a obtenu un brillant résultat en se classant bon premier au cours des récents examens. L'heureux candidat, fils de Me Louis Saint-Laurent, est président des finissants en Droit. Il remporte le prix Taschereau, généreusement offert par Me Robert Taschereau, professeur à l'Université, à l'étudiant qui se classe premier à l'examen de droit criminel. M. Saint-Laurent obtient aussi la palme en droit civil.

M. Lucien Sasseville, fils de M. Elzéar Sasseville, qui fut pendant 26 ans avocat à Rimouski, et de Mme Sasseville, fille du Dr A. Paradis, de Chicago, a conservé le plus fort total de points sur l'ensemble des examens de tout le cours universitaire. On sait que pour l'attribution de la licence, l'on tient compte du résultat de l'examen final uni à tous ceux du cours. Ce brillant élève a mérité la médaille d'or offerte par Son Excellence le Gouverneur Général à l'élève qui fait le meilleur travail dans un concours

(Suite à la page 7, 1ère col.)

Nombre d'ordinations par S. E. le cardinal

Toutes les ordinations se feront cette année à la Basilique ; S. Em. le cardinal Villeneuve élèvera à la prêtrise 37 séminaristes et confèrera les ordres majeurs et mineurs à plusieurs lévites.

La retraite préparatoire à la réception des ordres est commencée hier matin, au Grand Séminaire de Québec. On sait en effet que les ordinations à la prêtrise et aux différents ordres auront lieu cette semaine. Dès demain matin, Son Eminence le Cardinal J.-M.-R. Villeneuve, C. M. I., archevêque de Québec, conférera les deux derniers ordres mineurs à plusieurs lévites, vendredi soir prochain, il donnera la première tonsure aux étudiants de première année et enfin, samedi, il élèvera à la prêtrise trente-sept séminaristes, tandis qu'il conférera les ordres majeurs à plusieurs autres. Selon le désir du Chef de l'Eglise de Québec, comme on l'a déjà dit, aucune ordination sacerdotale ne se fera dans les paroisses cette année. Toutes ces cérémonies auront lieu, samedi prochain, veille de la fête de la Trinité, jour par excellence choisi par l'Eglise pour l'ordination de ses prêtres. C'est aussi la coutume à Rome de faire les ordinations sacerdotales en ce jour. Ces imposantes cérémonies revêtiront un caractère de solennité plus grande cette année et notre éminentissime archevêque a tenu à les présider lui-même. Un nombreux clergé, les parents des ordinands et un groupe de fidèles assisteront à l'impressionnante cérémonie de samedi prochain, en la Basilique.

Demain les ordinations aux deux derniers ordres mineurs auront lieu en la chapelle Saint-Louis de la Basilique. Voici les noms des ordinands à ces deux ordres d'acolyte et d'exorciste : MM. Richard Beaudoin, Eugène Bernier, Gérard Breton, Charles-Eugène Cliche, Joseph Corriveau, Gérard DeRuyck, Marcel Déry, Fernand Doyon, Léo Duval, Noël Frenette, Alfred Gallant, Henri Gamas, Georges Hébert, Josaphat Jobidon, Jean-Paul Lachance, Georges-Albert Lacroix, Henri Masson, Gérard Mercier, Roland Ouellet, Jean-Joseph Plamondon, Gérard-Henri Poulin, Jean Quirion, Ernest Rancourt, Jean-Marie Ruel, Lomer Trottier.

M. l'abbé Raymond Dupuis recevra les deux premiers ordres mineurs (ceux de portier et de lecteur), au cours de la même cérémonie.

Voici maintenant les noms des séminaristes qui recevront la première

(Suite à la page 4, 7e col.)

LICENCIE EN DROIT

M. RENAULT ST-LAURENT, fils de Me Louis St-Laurent, C. R., et président des finissants en droit à l'Université Laval, s'est classé premier aux examens de licence en droit. Le nouveau licencié a aussi mérité plusieurs prix spéciaux. Nos félicitations.

LES DROITS DE COUPE VARIENT DANS LE QUEBEC

L'honorable Honoré Mercier, ministre des Terres et Forêts, vient de fixer les droits de coupe des bois de sciage et des bois à papier pour l'année courante et aussi la date à laquelle commencera l'année fiscale pour les opérations forestières. On constatera qu'il y a une augmentation de 35 cents dans les droits de coupe pour le bois à papier tandis que les droits pour la coupe des bois de sciage reste la même que l'année dernière.

Il est donc établi que les droits de coupe pour les bois francs de sciage seront de $2.00 le mille pieds, mesure de planche et de $1.50 le m. p. pour les bois mous.

Les bois à papier sont taxés de $2.70 le m. pm. ou encore, $1.35 la corde de 128 p. cubes pour les bois noir écorcés et de $1.62 la corde de 128 pieds pour les bois écorcés.

Le facteur de conversion pour la mesure des bois est établi comme suit 500 p.m.p. équivalent à une corde

(Suite à la page 7, 4e col.)

UN TUBE de COLGATE

doit rendre vos dents plus brillantes !

OU VOTRE ARGENT REMIS EN DOUBLE

Brossez vos dents deux fois par jour avec du Colgate jusqu'à ce que vous ayez employé tout un tube. Après cela, si vos dents ne sont pas plus nettes, plus blanches qu'auparavant, retournez le tube à Colgate Palmolive-Peet Co. Limited, Toronto, Ont. Nous vous retournerons *deux fois* son prix.

C'est trop bon pour être vrai, dirent les gens lorsque nous fîmes cette offre pour la première fois. Mais depuis ce temps, des milliers de personnes ont appris qu'un tube de Colgate *rendra* les dents plus nettes et plus blanches que des pâtes à dents ordinaires. La raison est simplement ceci — L'ACTION DOUBLE DE NETTOYAGE DU COLGATE.

PREMIEREMENT: Le Colgate pénètre dans chaque petite crevasse. Nettoie vos dents parfaitement.

DEUXIEMENT: Il polit vos dents — avec les mêmes ingrédients sûrs que la plupart des dentistes emploient. Et la saveur de menthe du Colgate garde votre haleine douce et fraîche.

Acceptez cette offre sincère. Laissez un tube de Colgate vous prouver combien votre sourire sera plus brillant et plus attrayant lorsque vos dents seront blanches.

COLGATE'S RIBBON DENTAL 20¢ — COLGATE'S DENTAL POWDER 20

La même garantie s'applique à la Poudre à Dents Colgate qui possède la même double action de nettoyage.

Epargnez 10% à 50%

LE COLGATE COUTE MOINS CHER QUE TOUT AUTRE DENTIFRICE BIEN CONÇU

20c Format Régulier

NOUVELLES DE LEVIS

Notes personnelles

M. l'abbé P.-H. Audet, de l'Ecole Apostolique de Lévis, ainsi que M. l'abbé Joseph Roy, professeur au collège de Lévis, étaient dernièrement au presbytère de St-Jean-Chrysostome.

— Mlle Annie Bonneau, de Saint-David, a été transportée par l'ambulance de M. J.-P. Thibault à l'hôpital de Lévis, pour y suivre un traitement médical.

Confirmation jeudi prochain à l'Hospice par S. E. le cardinal Villeneuve

Son Eminence le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec, viendra jeudi prochain, à l'Hospice St-Joseph de la Délivrance, à Lévis, conférer le sacrement de Confirmation à une centaine d'orphelins de cette communauté. Son Eminence sera à cette occasion l'objet d'une belle réception de la part des prêtres, des religieuses, des vieillards et des enfants de l'Hospice.

Un appel des pompiers de Lévis

Les pompiers de Lévis ont été appelés vers 2 heures 30, hier après-midi, pour éteindre le feu pris dans une automobile, sur la rue Wolfe, près du garage de M. Arthur Turgeon. Les flammes étaient prises dans la toiture de la machine et furent promptement éteintes dès l'arrivée des pompiers.

Un enfant succombera probablement aux blessures reçues samedi dernier

M. et Mme C. Boucher et leurs trois enfants, de Québec, ont été victimes samedi après-midi dernier, en bas de la côte Hearn, sur le pont faisant la séparation des paroisses St-Joseph de Lévis et Beaumont, d'un sérieux accident d'automobile. Alors que l'auto descendait cette côte à une bonne allure, le chauffeur, M. Boucher, voulut appliquer les freins pour ne pas arriver sur une machine qui le précédait, et le char capota, puis brisant le garde du pont, tomba dans la petite rivière, faisant un saut d'une quinzaine de pieds. Les blessés furent transportés à l'hôpital de Lévis par l'ambulance Gilbert et M. le Dr Roméo Roy leur donna les soins requis. L'un des enfants, âgé de 2 ans, souffre d'une fracture du crâne et ne survivra probablement pas à ses blessures. On trouvera dans une autre page du journal les détails de cet accident.

Il sera ordonné prêtre le 16 juin

Hier matin, au prône de la grand'messe, M. l'abbé Eugène Carrier, curé de Lévis, a annoncé à ses paroissiens que dimanche prochain, le 16 juin, à 9 h. 30, en la Basilique de Québec, avec plusieurs autres confrères, sera ordonné prêtre par S. E. le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec, M. l'abbé Raymond Lagueux, ecclésiastique au Grand Séminaire de Québec. M. Lagueux a fait ses études au collège de Lévis et est le neveu de Mme Victor Huot, de Lévis.

La vente de charité de Bienville se terminera jeudi soir

La grande vente de charité en faveur de l'église de Bienville commencée lundi soir dernier en la salle paroissiale se terminera jeudi soir prochain par une vente de tous les objets non encore disposés. Ce bazar, qui a remporté un grand succès, se continuera donc encore ce soir sous la présidence de M. J.-A. Dorval, maire de Lauzon, demain soir sous la présidence de M. S. Bouffard, mercredi soir sous la présidence de M. l'abbé P. Gagnon, directeur de la chorale de Bienville et de tous les membres et se terminera jeudi soir sous la présidence de M. le Dr Joseph Leblond. Les organisatrices comptent sur une assistance nombreuse tous les jours jusqu'à jeudi.

Le parcours de la procession de la Fête-Dieu à Lévis et à Villemay

Hier matin, au prône de la grand'messe, M. le curé Eugène Carrier, curé de Lévis, a donné le parcours de la procession de la Fête-Dieu, le 23 juin. On partira de l'église pour défiler par les rues Blanchet, Carrier, Lefrançois, Ste-Marie, Déziel, Lemieux, Després, côte Labadie, Commerciale, avenue Laurier avec reposoir à la salle d'attente de la Traverse de Lévis. Pour revenir on passera par l'avenue Laurier, les rues Commerciale, côte Davidson, Lacerte, Déziel, du Couvent, Wolfe, Carrier, St-Joseph jusqu'à l'église.

Hier matin, au prône de la grand'messe, M. l'abbé Charles Rodrigue, curé de la paroisse du Christ-Roi, a donné le parcours de la procession de la Fête-Dieu le 23 juin. On partira de l'église pour défiler par les rues St-Georges, St-Edouard, de l'Hospice, St-Louis, St-Onésime, St-Georges jusqu'à l'église.

La quête hebdomadaire pour l'église de Villemay

La quête hebdomadaire faite la semaine dernière à domicile dans la paroisse du Christ-Roi en faveur de l'église a rapporté la somme de $16.30.

Pèlerinage des paroissiens de Lévis à Ste-Anne de Beaupré

On organise présentement le pèlerinage annuel des paroissiens de Lévis au sanctuaire de Ste-Anne de Beaupré qui aura lieu vers la fin du mois. Les cartes seront en vente par les Dames de Ste-Anne de la paroisse. M. le curé Carrier a demandé à ses paroissiens de tous se rendre au sanctuaire de la grande Thaumaturge.

Exercices de tactique et de pratique militaires hier à Lauzon

Les officiers et soldats du Régiment de Lévis ont assisté, hier matin, à 6 heures 30, en la grande salle du Manège Militaire de Lévis, à une messe dite pour eux. Ils se sont ensuite rendus au camp de Lauzon où ils ont passé la journée et y ont pris le dîner et le souper. Dans l'après-midi, il y a eu des exercices de tactique et de pratique par ces militaires et à 4 heures 30, il y a eu une grande revue militaire à laquelle prirent part tous les régiments d'infanterie de la 5ème division militaires du district de Québec. Un grand nombre de personnes de la rive sud et aussi de Québec assistèrent à ces exercices militaires.

On se prépare à la célébration de la St-Jean-Baptiste sur la rive sud

Une assemblée de la Société St-Jean-Baptiste de Bienville a été tenue hier, sous la présidence de M. Alexandre Côté.

M. le président fit rapport que vendredi soir dernier, les représentants des Sociétés de Lauzon et Bienville se sont rendus rencontre les membres de celle de Lévis en assemblée, afin de discuter le programme de la célébration de la fête nationale du 24 juin.

M. Côté dit qu'il est d'opinion que puisque Lévis ne veut pas faire de procession avec chars allégoriques, les Sociétés de Lauzon et Bienville peuvent s'organiser pour faire cette année une procession semblable et que les deux présidents ont la certitude de pouvoir avoir une quinzaine de beaux chars dans cette procession. M. le président suggère que l'on aille rencontrer de nouveau le président de Lauzon, afin de s'entendre à ce sujet.

Après la discussion des questions de régie interne l'assemblée a été levée et une autre assemblée sera tenue après que le président de la Société de Lauzon aura été vu afin de définir le programme de cette célébration.

Heures d'adoration hier soir à Lévis, Lauzon et Villemay

Hier soir, à 7 heures, a eu lieu dans les églises de Lévis, de Lauzon et du Christ-Roi, l'heure d'adoration mensuelle des hommes et jeunes gens.

A Lévis, le prédicateur fut le Révd Père Martineau. Il y a eu adoration nocturne cette nuit et il en sera ainsi ce soir à l'occasion des Quarante-Heures.

A Lauzon, l'heure d'adoration fut prêchée par M. le vicaire Léo Roberge.

Au Christ-Roi, le prédicateur fut M. l'abbé Arthur Ferland, aumônier à l'Hospice de Lévis.

Le programme de la St-Jean-Baptiste à Lévis

Hier matin, au prône de la grand'messe, M. l'abbé Eugène Carrier, curé de Lévis, a annoncé que le programme de la St-Jean-Baptiste, à Lévis, le 24 juin, sera le suivant:

Le matin, messe solennelle à 10 heures, en l'église Notre-Dame, avec chant spécial et sermon de circonstance. Dans l'après-midi, concours de jeux pour les enfants et aussi promenade des orphelins. Le soir assemblée patriotique précédée d'un défilé dans les rues de la ville. M. le curé Carrier a annoncé que des cartes de membres de la Société St-Jean-Baptiste sont en vente et tout en devenant membre de cette Société en achetant une carte on aura droit au programme-souvenir de la fête qui sera imprimé à cette occasion.

Bingo-Champêtre au Patronage de Lévis, le 25 juin.

Les anciens du Patronage de Lévis organisent pour le 25 juin un bingo-champêtre en faveur de cette communauté pour lui aider à défrayer les dépenses des travaux d'excavation et d'agrandissement qui se font présentement. Les personnes qui auront des prix à donner pour ce bingo en plein air, voudront bien les faire parvenir aux organisateurs. Le public sera invité à prendre part à cette fête champêtre qui promet de remporter un beau succès.

L'ouverture de la saison de tennis, hier, à Villemay.

Le club de tennis de Villemay a fait hier après-midi, sur son "court" l'ouverture officielle de sa saison en présence d'une nombreuse assistance. MM. Armand Carrier et Louis Beaulieu jouèrent les premières parties et M. Beaulieu l'emporta par un score de 7-5, 2-6, 6-4. Un double fut joué entre MM. Marc Lemieux — Claude Journaut et C.-H. Desrochers-Lucien Guay qui l'emportèrent par le score de 7-5. Un simple fut joué entre MM. J.-C. Guay et Paul Demers. Ce dernier gagna par 6-2. Tous les amateurs désirant prendre part aux activités du club voudront bien communiquer avec le président, M. J.-C. Guay, tél. 628 ou avec le secrétaire-trésorier, M. Paul-Henri Lecours.

Quarante-Heures à Lévis, à St-Henri et à Bienville.

Hier matin, à l'office de la grand'messe, en l'église de Lévis, se sont ouverts les pieux exercices des Quarante-Heures. La messe fut chantée par M. l'abbé P.-E. Paquet, avec MM. les vicaires Emond et Jacques comme diacre et sous-diacre. Le sermon fut fait par le Révd Père Martineau, des Pères de Montfort, de Lauzon, qui prêche pendant les Quarante-Heures. La clôture aura lieu demain matin, à la messe de 9 heures 30. Ce soir, à 7 heures 30, il y a heure d'adoration pour les dames et demoiselles.

Ce matin, à l'église de St-Henri de Lévis, se sont ouverts les pieux exercices des Quarante-Heures. Ces exercices qui se termineront mercredi matin donneront lieu à de belles cérémonies religieuses.

Dimanche prochain, à l'office de la grand'messe, en l'église de Bienville, s'ouvriront les pieux exercices des Quarante-Heures pour se terminer mardi matin, le 17 juin. Ces exercices donneront lieu en cette paroisse à de belles cérémonies religieuses.

Assemblée conjointe des Sociétés St-Jean-Baptiste de Lauzon et Bienville ce soir.

Une importante assemblée conjointe des Sociétés St-Jean-Baptiste de Lauzon et Bienville sera tenue ce soir, à 9 heures, en la salle de l'hôtel de ville de Lauzon. On demande aux officiers et membres de ces deux Sociétés d'être présents, afin de prendre connaissance des questions qui seront soumises.

Mort de Mme Cléophas Blouin, de Lévis.

Nous avons appris avec regret la mort de dame Marie-Louise Thomas, épouse de feu M. Cléophas Blouin, shérif de Québec, arrivée samedi après-midi dernier, à l'hôpital de Lévis. La défunte, âgée de 72 ans, était la mère de M. Eugène Blouin, chirurgien-dentiste, de Québec, de Mme Arthur Dorval (Yvonne), de Lévis, de Mme Georges Côté (Géraldine), de Québec, de Mme Ferdinand Bélanger (Jeanne), de Lévis et de Mme Charles Couchy (Germaine), de Lévis.

M. Maurice Gilbert a transporté les restes mortels à la résidence de Mme Ferdinand Bélanger, rue St-Jean, à Lévis, où ils sont exposés. Les funérailles auront lieu mercredi matin, à 9 heures, en l'église Notre-Dame de Lévis et l'inhumation sera faite au cimetière Mont-Marie. Nous présentons à la famille de la regrettée défunte nos plus sincères condoléances.

L'Unité Sanitaire du comté de Lévis

Principales activités de l'Unité Sanitaire du comté de Lévis, pour la semaine du 10 juin 1935.

Les infirmières feront des visites à domicile dans les endroits suivants: Charny, Pintendre, St-Romuald, T.-S. Rédempteur, Bienville, Lauzon et Lévis.

L'inspecteur : prélèvement d'échantillons d'eau et de lait, surveillance des laitiers, inspection sanitaire de la laiteries, vacheries et puits, surveillance du marché public, etc.

MARDI, le 11 — St-Romuald: à l'hôtel de ville, de 2 à 4 heures p. m., clinique de puériculture pour les bébés et les préscolaires.

MERCREDI, le 12—T. S. Rédempteur, à la salle paroissiale, de 1 h. 30 à 2 h. 30 p. m., (heure solaire), clinique de puériculture pour les bébés et les préscolaires.

JEUDI, le 13.—Bienville : au couvent, de 9 h. 30 à 11 heures a. m., clinique de puériculture pour les bébés et les préscolaires.

Lauzon: clinique de puériculture pour les bébés et les préscolaires : de 2 à 3 heures p. m. ; à l'hôtel de ville ; de 3 h. 30 à 4 heures p. m., à l'école de la rue St-Joseph.

VENDREDI, le 14.—Pintendre : à l'école du village, de 2 h. 30 p. m. à 3 h. 30 p. m., (heure solaire), clinique de puériculture pour les bébés et les préscolaires.

A. Bélanger, M. D., D.P.H., Officier médical.

La chorale Déziel a terminé ses activités

La chorale "Déziel", de Lévis, a terminé ses activités jusqu'à l'automne prochain. Les membres voudront bien rapporter sans faute ce soir leurs morceaux de musique et les costumes afin de permettre de les placer en lieu sûr d'ici à ce que l'on recommence les prochaines répétitions.

Joutes de balle molle ce soir à Lévis et à Lauzon

Il y aura deux intéressantes joutes de balle molle ce soir, à 7 heures.

Le club "Dorval & Duquet" rencontrera le club "Cordonnerie Moderne", sur le terrain de la rue Fraser, à Lévis.

Le club "Restaurant Rendez-Vous" rencontrera le club "Association Sportive de Lauzon", sur le terrain du collège de Lauzon.

Les amateurs de la rive sud sont invités à ces joutes et l'admission est gratuite.

M. E. Morency, de Lévis, plongé dans le deuil

M. Elzébert Morency, commis de malle, de Lévis, vient d'être plongé dans le deuil par la mort de sa belle-soeur, dame Laura Dussault, épouse de M. J.-Lorenzo Morency, arrivée vendredi dernier, à St-Isidore de Dorchester, à l'âge de 40 ans. Les funérailles auront lieu demain matin, à 9 heures, heure solaire, en l'église

(Suite à la page 5, 1ère col.)

On ne dirait pas que je suis la même

J'AI APPRIS LA SIGNIFICATION DE CE "Teint d'écolière"

1

J'ai découvert pourquoi mon spécialiste en beauté et 20,000 autres recommandent le Palmolive. Il a rendu ma peau si claire... si douce et si jeune. J'ai payé beaucoup plus cher pour plusieurs savons qui ne m'ont jamais fait la moitié autant de bien.

2

L'HUILE D'OLIVE *Soulage et Embellit*

Je suis sûre que c'est le secret mélange d'huiles d'olive et de palme qui fait du Palmolive un traitement de beauté si merveilleux. Quelle satisfaction n'y a-t-il pas aussi à savoir que votre savon est pur et inoffensif ?

3

Deux fois par jour je masse la riche mousse du Palmolive dans la peau de mon visage, de mon cou et de mes épaules, puis je me rince, à l'eau chaude et à l'eau froide. J'emploie également le Palmolive pour mon bain. Il conserve toute ma peau douce et belle.

4

LE THEATRE DE BEAUTE PALMOLIVE

Ecoutez John Barclay, artiste et baryton distingué qui chante chaque semaine avec Gladys Swarthout, la vedette de l'Opéra Metropolitan, durant l'heure de radio Palmolive. Toute une heure dramatique et musicale.

Réseau N.B.C. — d'un Océan à l'autre — tous les mardis — de 10 à 11 p.m. H.A.E.

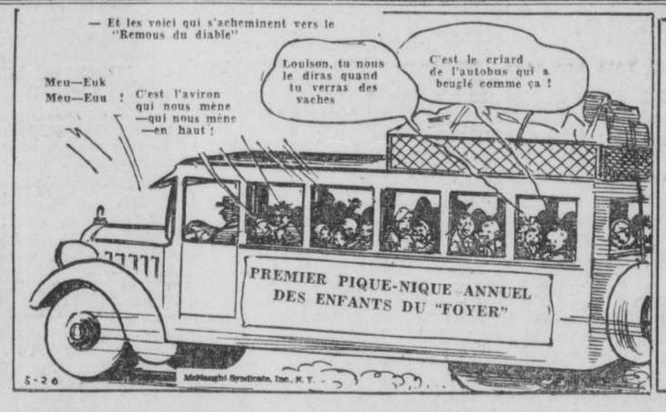

TOUT ANNONCE QUE LES ENFANTS S'AMUSERONT FERME — MAIS ON NE SAIT JAMAIS CE QUI PEUT ARRIVER A UN PIQUE-NIQUE

Brick Bradford

Par William RITT et Clarence GRAY

No 340

FEUILLETON DU "SOLEIL"

DANS L'INDE EN FEU

par

Xavier Chantebrune

No 25

Elle allait être brisée, enfoncée, quand deux religieuses se décidèrent à l'ouvrir ; une plus longue résistance n'aurait servi qu'à provoquer la colère des cipayes, qui ne pouvaient douter que les personnes réfugiées dans ce bâtiment ne fussent anglaises, puisqu'elles avaient pris tant de soin pour se cacher.

Les deux religieuses ouvrirent donc la porte et rentrèrent aussitôt dans la grande salle ; immédiatement aussi une vingtaine de soldats, le sabre et le revolver au poing, se précipitèrent sur leurs traces, ardents et furieux comme s'ils montaient à l'assaut.

A la vue de ces femmes à robes noires et à coiffes blanches agenouillées et courbées vers la terre ; à la vue de ce prêtre qui exerçait sans trembler son ministère, ils se sentirent saisis d'un respect involontaire et s'arrêtèrent... Et le prêtre psalmodia à haute voix, à haute voix maintenant, les derniers mots de la bénédiction ; mais en ce moment l'ostensoir d'or resplendit aux rayons du soleil couchant qui pénétraient dans la salle par les hautes fenêtres.

Il n'en fallut pas davantage pour réveiller les féroces et cupides instincts des cipayes ; des coups de revolvers dirigés vers le même but, se succédèrent pendant plus d'une minute ; un épais nuage enveloppa les religieuses et les cris de détresse succédèrent aux murmures des prières.

Cependant la fumée s'échappa au dehors, et Mrs Anderson put jeter les yeux autour d'elle.

— Miracle ! miracle !

Oui elle cria au miracle, comme ses compagnes. En effet, le Père André était encore là, debout devant elle ; il avait échappé aux balles tirées sur lui presque à bout portant, et il achevait stoïquement de renfermer l'ostensoir dans son sac de cuir.

Ces sentiments d'admiration n'eurent guère le temps de se manifester ; un bandit s'élança sur le Père André, le prit par le collet de sa soutane, le secoua rudement, lui plaça le pistolet sur le front, et lui dit en langage bengali :

— Tu vas mourir, vilain !

— Au nom du ciel, grâce ! grâce ! s'écrièrent les religieuses pendant que l'une d'elles saisissait à deux mains le bras du soldat et s'efforçait de l'abaisser.

— Fais-moi voir ton Dieu, dit le soldat cédant à peine aux efforts de la sœur.

— Adore-le, et il te pardonnera, répliqua le prêtre en tirant un crucifix de son sein et en le montrant au cipaye.

Le cipaye regarda le crucifix et recula comme frappé de stupeur ; puis, sans mot dire, sans proférer aucune menace, il rejoignit ses compagnons, qui n'avaient pas encore quitté le seuil de la porte.

Un halvidar (un sergent) venait de pénétrer au milieu du groupe des agresseurs, et leur adressait un discours qu'ils semblaient écouter avec beaucoup d'impatience.

Pendant ce temps-là, les angoisses des Européens, leurs terreurs, augmentaient.

Les soldats parurent enfin consentir à ce que leur demandait l'halvidar, et ce dernier, se tournant du côté des anglais leur dit dans leur langue :

— Nous avons ordre de vous tuer, mais nous préférons votre argent à votre sang ; ainsi donc, payez rançon, donnez-nous tout ce que vous possédez, et l'on ne vous fera pas de mal.

— Nous n'avons pas d'argent, s'écrièrent à la fois plusieurs religieuses.

— C'est ce que nous allons voir bientôt, répliqua l'halvidar ; allons, sortez d'ici et défilez une à une, les "demoiselles du bon Dieu".

Cette dernière qualification provoqua les rires des bandits et les mit en belle humeur.

Peut-être ce sergent n'avait-il montré tant de brusquerie et de brutalité envers les religieuses, que pour amuser la rage des soldats.

Ceux-ci se formèrent en haie à l'entrée de la salle, et les religieuses passèrent une à une au milieu d'eux, mettant d'une main leur poche à l'envers et de l'autre portant à la bouche leur grosse croix d'argent.

Les soldats les palpaient légèrement et regardaient attentivement si elles n'avaient pas de bagues aux doigts.

Cette minutieuse inspection fut inutile.

Les sacripants ne récoltèrent pas une obole ; il est vrai de dire, à leur décharge, qu'ils ne manifestèrent pas une seule fois l'intention de s'emparer des croix d'argent.

Hélas ! la rançon des religieuses allait être bientôt payée par d'autres créatures infortunées !

Quand vint le tour de Mrs Anderson de passer au milieu des cipayes, les forces lui manquèrent, ses jambes fléchirent, et elle faillit s'évanouir... elle aurait sacrifié un de ses membres pour être alors auprès de ses enfants.

— C'est une Anglaise, celle-là, dit l'halvidar, reconnaissant la nationalité, malgré son costume hindou et son teint bistré par le hâle et le soleil.

"On ne passe pas, ajouta-t-il en la repoussant vers l'intérieur de la salle.

— C'est notre sœur, dit le Père André qui venait immédiatement après elle, en posant une de ses mains sur l'épaule de la malheureuse.

Celle-ci plus morte que vive : sentait son sang se figer dans ses veines, elle voyait Georgina et Jack se balancer comme des ombres devant ses yeux et disparaître.

— Laissez passer la cathécumène, dit une sœur.

Elle passa et sentit renaître en elle une nouvelle vie.

Les religieuses se groupèrent assises sur l'esplanade, et la veuve se plaça au milieu d'elles.

De nombreux cavaliers les entourèrent aussitôt, poussant des cris, les injuriant et s'excitant mutuellement à les maltraiter ; un officier leur imposa silence.

Il leur promit sans doute, pour se faire obéir, qu'ils recevraient, comme leurs camarades occupés alors à visiter le caravansérail, leur part de butin et de vengeance.

Ces Hindous, d'ailleurs, se caimerent d'autant plus facilement, qu'ils n'ignoraient pas que les religieuses rendaient de grands services aux pauvres du Bengale.

Mrs Anderson se trouva donc en sûreté dans la compagnie des religieuses ; mais Georgina, mais Jack n'étaient pas là, et elle tremblait que ces enfants, inquiets de son absence, ne quittassent maintenant leur cellule et n'entreprissent de rejoindre leur mère. Ils tomberaient alors sous les coups des cipayes, ainsi qu'allaient y tomber ces pauvres victimes entassées dans le bâtiment comme des bestiaux dans un abattoir.

— Oh ! mon Dieu ! que faire ? pensait Maud ; Qu'entreprendre pour les sauver ? Que ne suis-je insecte volant ou rampant ! je me glisserais jusqu'auprès d'eux ; et dussé-je aussitôt périr sous les griffes du vautour, je n'hésiterais pas, si Dieu le permettait, à cesser d'être femme pour devenir la femelle du passereau. Je franchirais l'espace, j'irais m'abattre sur l'épaule de Georgina et lui dirais de ne pas sortir de la cellule, de ne pas crier, de ne pas parler et d'attendre.

"Oh ! mes chers enfants ! attendez, ne parlez pas, ne criez pas, ne sortez pas de votre retraite... Les tigres assouviront, hélas ! leur rage sur d'autres que sur vous, et quand ils seront repus et partis, j'irai vous délivrer...

Nous n'essaierons pas de décrire les scènes de carnage qui se passèrent dans le bengalow. Le massacre dura une demi-heure à peu près ; toutes les femmes, tous les blessés, tous les enfants de la caravane tombèrent égorgés, hachés à coups de sabre ; il n'y eut de résistance que pendant quelques minutes, alors que les soldats anglais, une vingtaine à peu près, résolurent de ne pas mourir sans combattre.

Ces infortunés, acculés dans la salle occupée par les chevaux et les boeufs, se défendirent en désespérés et non sans succès, car les cris de rage des cipayes augmentaient d'intensité chaque fois que retentissait un coup de mousqueton anglais, coup toujours tiré à bout portant et toujours mortel.

Et peut-être, si les munitions n'avaient manqué, ces braves seraient-ils restés maîtres du terrain ; mais elles manquèrent et, pour activer le dénouement de la bataille, l'escadron presque entier accourut au secours des assaillants.

Elle cessa enfin cette lutte de vingt braves contre cent cinquante bêtes féroces, mais elle ne cessa que lorsque le dernier de ces braves eût brûlé sa dernière cartouche.

La nuit était venue ; ne craignant plus d'être trahie par sa douleur, l'infortunée Mrs Anderson pleurait, se tordait de désespoir, et voulait aller à la recherche des cadavres de ses pauvres enfants ; mais à présent que le carnage avait cessé, les assassins, armés de tisons flamboyants, dépouillaient leurs victimes.

— Georgina !... Jack !... s'écria la mère affolée, en étouffant sa voix entre ses mains, je veux mourir près de vous !

Et elle bondissait, s'élançant vers l'entrée du bengalow.

— Espérez, murmuraient quelques soeurs qui ne la retenaient qu'avec peine.

— Dieu vous les rendra ! ajoutait une autre.

— Eh ! répliqua-t-elle, quand même mes enfants n'auraient pas quitté notre cellule, quand même ils vivraient encore, ne voyez-vous pas qu'ils sont perdus, puisque les bandits se préparent à incendier le bâtiment?

— Ce bâtiment est sacré pour eux, dit le Père André ; il doit avoir été fondé, ainsi que tous les autres caravansérails, dans un but de charité publique, et ils se garderont bien d'y mettre le feu comme à une maison européenne.

Ces dernières paroles, pleines de bon sens, provoquèrent chez la malheureuse une réaction salutaire ; ses larmes, ses sanglots s'arrêtèrent ; elle retrouva presque du sang-froid et sentit un peu d'espérance renaître au fond de son coeur.

En effet, ces cavaliers, la plupart mahométans, n'oseraient jamais détruire par le feu une des pieuses fondations de quelque saint personnage de l'islamisme.

XVII

AU SOLEIL DES MORTS

Cependant le bengalow était redevenu sombre et silencieux comme un immense sépulcre, tandis que l'esplanade s'emplissait de bruits et de lumières.

Les chariots de la caravane avaient été pillés et démolis, et leurs débris alimentaient un grand feu de joie, autour duquel les Hindous se tenaient accroupis sur leurs talons, les uns supputant la valeur du butin, les autres prêtant l'oreille au récit des épisodes du massacre ; d'autres encore divisant sur le supplice de quelques fonctionnaires anglais, sur les victoires passées et sur les gloires futures de l'insurrection.

Maintenant que le rideau de la nuit s'était abaissé sur le dénouement de cette affreuse tragédie, on aurait cru que cette halte ressemblait à toutes les haltes militaires, et que ces cavaliers jouissaient d'un repos bien mérité après une longue journée de fatigues.

Le sang débordait par-dessus le seuil du bengalow, mais on ne le voyait pas ; les armes, les vêtements, les mains et la figure de tous ces assassins étaient souillés de sang, mais l'obscurité voilait les souillures.

(à suivre)

ACHETEZ LES MARCHANDISES ANNONCEES
C'est le seul moyen sage.

Le TIRAGE du "Soleil" *quotidien dépasse, dans la ville comme dans la campagne, celui de TOUS les autres journaux français et anglais du soir et du matin réunis.*

LE SOLEIL

Le sentiment n'y fait rien
Si vous annoncez dans le journal qui est lu, vos marchandises se vendront.
A Québec, tout le monde lit "Le SOLEIL", il va de soi que vous devez y annoncer ce que vous avez à vendre.

54e ANNEE—No 138 QUEBEC, LUNDI 10 JUIN 1935 EDITION QUOTIDIENNE — PRIX: DEUX CENTINS

DE L'OBSERVATOIRE D'OTTAWA

(par Lucien Parizeau)

PRENDRE PARTI

Ce qui condamne la démocratie, c'est qu'elle tire ses gouvernements de la masse, arrimage irresponsable, et les charge ensuite de responsabilités. Comment un pouvoir émané du nombre pourrait-il être un pouvoir d'élite? Et comment le législateur élu par une force quantitative pourrait-il détenir un attribut contraire à son origine? Dans la nature, la source ne se remonte pas, ne s'oppose pas à l'élan qu'elle reçoit en naissant: elle s'obéit. Pourquoi penser que la politique, science de la nature, soit exempte de cette loi? Si la source du suffrage est brouillée, elle brouille en même temps l'assemblée qu'elle élit et qui n'est que son prolongement. En revanche, le gouvernement sorti d'un suffrage éclairé a plus de sagesse, serait-ce par intérêt, que le pouvoir établi dans un moment de crise par une majorité affolée. M. Bennett a pris la tête du pays à la faveur du désordre général, en abusant un suffrage désemparé. On dit qu'il a agi. L'action, en l'occurrence, c'eût été de réagir, d'opposer une force d'ordre à la force anarchique qui l'avait formé. Au lieu que le gouvernement tory a suivi le courant presque universel qui entraine les Etats dans l'aventure. Il eût agi en comprimant les dépenses: il a emprunté; en soulageant le contribuable: il l'a imposé; en plaçant à bon escient les deniers publics: il les a risqués dans une spéculation formidable sur les cours du blé; en conservant la santé de notre monnaie, gage de la santé de notre crédit: il l'a détérioré et s'est arrogé le pouvoir de pratiquer à son gré le faux-monnayage d'Etat. Dans tous les domaines de la législation et de la police, le gouvernement de M. Bennett s'est laissé entrainer sur la pente. Depuis cinq ans, c'est l'opposition libérale qui exprime aux Communes la voix bourgeoise du bon sens. M. Bennett a plus d'audace, M. King a plus de clairvoyance et de raison. Entre les deux, la véritable indépendance ne reste pas neutre, elle prend parti pour l'ordre libéral. Choisir le torysme, c'est admettre que l'Etat doit se transformer en tripot et la politique en jeu de hasard.

COMMENT ON FAIT LES LOIS

Dans un discours à la T. S. F., reproduit à la lettre par la presse de grande information, M. Bennett avait promis de réformer le régime juridique des sociétés par actions et, notamment, de supprimer le droit d'émission des titres sans valeur nominale. L'action sans nominal, c'est-à-dire sans indication de valeur, a permis en effet à plusieurs sociétés de majorer leur actif et de calculer leurs dividendes sur une capitalisation excessive. Au lendemain de cette promesse, quelques journaux firent observer que la revision de la loi sur les sociétés à fonds social s'imposait depuis longtemps comme une réforme essentielle, et que le gouvernement se décidait sur le tard à la sagesse. En fait, la plupart des fraudes du commerce et de la finance proviennent d'une loi qui investit les administrateurs de pouvoirs exceptionnels sans le contrepoids d'une responsabilité équivalente. Que l'administrateur, par exemple., soit responsable envers ses obligataires dans la seule proportion des dividendes qu'il reçoit, n'est-ce pas une prime à la mauvaise gestion du fonds social? Nous ne parlons pas de la responsabilité de l'administrateur au regard des lois pénales, car sous le régime actuel l'enfance de l'art consiste à sortir du droit sans sortir de la légalité. A l'opposé de cette irresponsabilité presque absolue, les lettres patentes confèrent des pouvoirs très étendus. Un journaliste canadien-français, Olivar Asselin, proposait en 1933 la liquidation obligatoire de toute société dont la majorité des actions est détenue par une autre. Cette réforme eût réprimé d'un coup tous les abus qui naissent des **holdings**: déplacement de bénéfices, camouflage de déficits, évasion de l'impôt. Il eût été sage de défendre en outre la capitalisation des bénéfices, passé la constitution d'une certaine réserve, afin de prévenir le mouillage du capital. Enfin, chaque administrateur devrait être responsable, sur ses biens personnels, des engagements qu'il contracte dans l'exercice de ses fonctions.

S'il déborde le cadre que nous venons de tracer, le problème des sociétés à fonds social repose néanmoins sur ces deux données essentielles: l'équilibre entre les pouvoirs et la responsabilité des administrateurs. M. Cahan vient de déposer au nom du gouvernement un projet d'amendement au statut des sociétés par actions. Nous y avons cherché en vain la moindre réforme essentielle. Non seulement le titre sans valeur au pair subsiste, en dépit de la promesse de M. Bennett, mais rien dans le projet ne modifie la loi existante sur un seul point important. La plupart

(Suite à la page 6, 6e col.)

Nouvelles sections de la Jeunesse libérale

A LONDRES

SIR SAMUEL HOARE, successeur de Sir John Simon au Secrétariat des Affaires étrangères, dans le nouveau cabinet anglais, que vient de former Stanley Baldwin.

Sous la présidence de M. Renault Miville-Dechêne, l'Association de la Jeunesse Libérale forme trois sections à Rivière-du-Loup, Témiscouata et Kamouraska.

Rivière-du-Loup, 10. (De notre envoyé spécial) — Plus de cent délégués de la Jeunesse Libérale des comtés de Rivière-du-Loup, Témiscouata et Kamouraska se sont réunis en congrès, hier matin, au Manoir, sous la présidence de M. Renault Miville-Dechêne, président de la Jeunesse Libérale pour le district de Québec, et ont formé des succursales de l'Association provinciale pour chacun des trois comtés que nous venons de nommer.

Les trois associations réunies ont choisi pour patrons politiques l'hon. W.-L. Mackenzie-King, ancien premier ministre du Canada; l'hon. Ernest Lapointe, ancien ministre de la Justice; l'hon. L.-A. Taschereau, premier ministre de la province; l'hon. Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture; l'hon. T.-Damien Bouchard, ministre des Affaires Municipales, de l'Industrie et du Commerce et le major C.-J. Power, député de Québec-Sud.

Elles ont choisi comme aviseurs légaux, MM. L.-P. Lizotte, avocat, maire de la Rivière-du-Loup, L.-S. Jacques, Mark Stein et Alexandre Michaud.

Chaque association a ensuite choisi ses officiers comme suit : Association de la Jeunesse Libérale de la Rivière-du-Loup; Dr H. Provencher, président; M. Gérard Lévesque, et M. H. Lizotte, vice-président; M. L. Dubé, secrétaire; M. John F. Irvin trésorier; MM. Mark Stein, Louis Rousseau et Eug. Paradis, délégués propagandistes.

L'Association de la Jeunesse Libérale de Témiscouata a choisi les officiers suivants : M. Rosaire Guénette, président; Alex. Michaud et B. Héroux, vice-présidents; G. Beaulieu, secrétaire; Roch Leclerc, trésorier; Joseph Boulanger, N. Bergeron, J.-B. Côté, J.-B. Plourde, Blaise Fournier, délégués propagandistes.

L'Association de la Jeunesse Libérale du Comté de Kamouraska a choisi MM. A. Lévesque, président; Wilfrid Lemieux et Charles Francoeur, vice-présidents; Vincent Dumont, secrétaire; O. Boucher, trésorier; A. Pelletier, Marius Martin, A. Dechêne et P. Bossé, délégués propagandistes.

Au déjeuner servi au Manoir, qui suivit le congrès, des félicitations et de sages conseils furent donnés aux jeunes libéraux par M. Renault Miville-Dechêne, qui présidait, l'hon. Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture et l'hon. T.-Damien Bouchard, ministre des Affaires Municipales, de l'Industrie et du Commerce.

ON SEVIRA AU JARDIN ZOOLOGIQUE

La direction du Jardin Zoologique, à l'exemple des autorités du Parc des Champs de Bataille, ne tolèrera pas qu'on arrache les fleurs, ni qu'on mutile des plantes ou qu'on soit cruel envers les animaux.

La direction du Jardin zoologique, tout comme les autorités du parc des Champs de Bataille, est justement indignée par les actes de vandalisme qui se commettent trop souvent, et nous fait parvenir à ce sujet le communiqué suivant:

Il est malheureux d'avoir à revenir sur le même sujet chaque année, quant au bon ordre qui doit régner dans le parc. Si aucun accident malheureux ne s'est encore produit, ce n'est pas de la faute de certains énergumènes, qui mettent tout en oeuvre pour tromper la vigilence des officiers et exercer leur cruauté envers les animaux. Depuis l'ouverture du Jardin, il ne s'est pas passé une journée sans que nous ayons la surprise désagréable de trouver des roches, pesant jusqu'à six livres, dans le bassin du loup-marin; de constater que certains visiteurs indésirables s'amusaient à arracher des fleurs dans les parterres et même de jouer du couteau sur les bâtisses, kiosques ou volières et les arbres. Ces actes de vandalisme forcent plus que jamais la direction à sévir contre ces malfaiteurs qui ne respectent pas la propriété d'autrui. La police en civil sera encore plus nombreuse cette année et aura pour instructions de circuler parmi les visiteurs. Elle aura également les ordres d'expulser du parc ceux qui seront pris à enfreindre les règlements et même de les poursuivre devant les tribunaux si la direction juge le cas assez grave.

Enfin, la direction fait de nouveau appel au public visiteur pour l'aider dans cette campagne qu'elle entreprend et le prie de bien vouloir dénoncer toute infraction à la direction, qui, elle, se chargera de sévir contre ces malfaiteurs.

La Direction.

MANIFESTATION ANTICATHOLIQUE DANS EDINBOURG

Edinbourg, 10. (C.P.; câble) — Aujourd'hui, tandis que le droit de cité dans la ville d'Edinbourg était conféré à lord Tweedsmuir, gouverneur désigné du Canada, et au premier ministre d'Australie, M. Lyons, les membres de la "Protestant Action Society" ont fait du chahut parce que le premier ministre australien est un catholique.

Les cris de "No Popery!" "Away with papists!" accueillirent les personnalités qui entraient dans Ussher Hall, où une véritable explosion de cris se produisit lorsque le lord provost eût invité M. Lyons à signer le registre d'honneur.

La police fit sortir de force des tribunes une vingtaine d'individus et lord provost offrit des excuses aux visiteurs pour la conduite inqualifiable de quelques citoyens ne représentant nullement l'opinion bien établie des vrais habitants d'Edinbourg.

Lord Tweedsmuir parla de la part prise par les Ecossais dans la mise en valeur du territoire canadien.

SYNDICAT FEMININ

Ce soir, à 8 heures, au Secrétariat des Syndicats Catholiques, 17, rue Caron, aura lieu une assemblée du Syndicat Féminin Catholique de Québec. Toutes les jeunes filles qui travaillent sont cordialement invitées à y assister.

RHETORICIENS 1923-24

Soyez avisés que les funérailles de Mme L. Morency, soeur de notre confrère M. l'abbé Eugène Dussault, auront lieu mardi matin à 9 h. 30, heure solaire, à St-Isidore.

VISITE A QUEBEC DU Dr S.-E. GRONDIN

Le Dr S.-E. Grondin, directeur de la maison des Etudiants canadiens à Paris, est arrivé à Québec, ce matin, sur l'"Ausonia" de la Cunard-White Star Line. Il passera une partie des vacances à Québec et dans la province, puis il retournera à ses fonctions à la fin de l'été.

SIR WILLIAM MULOCK

Toronto, 10. — (P. C.) — On rapporte que le juge en chef de l'Ontario Sir William Mulock, se remet bien d'une récente indisposition. Il a pu quitter sa chambre et marcher dans le parc de sa résidence.

L'UNION NOTRE-DAME FETE SES NOCES D'OR

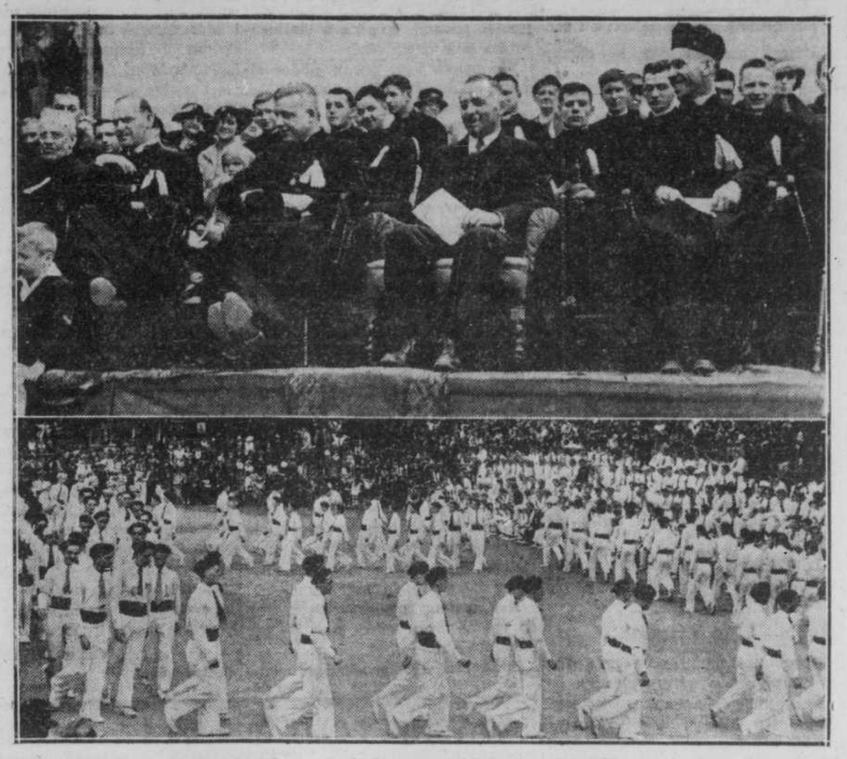

L'Union Notre-Dame, section de l'Oeuvre de la Jeunesse, du Patronage Saint-Vincent de Paul célèbre le cinquantième anniversaire de sa fondation. De grandioses démonstrations ont été organisées pour marquer cet événement. Hier après-midi, à 2 heures, les gymnastes et les corps de parade du Patronage Saint-Vincent de Paul, du Patronage Laval et du Patronage de Lévis se sont ralliés dans la cour, côte d'Abraham, et en présence de milliers de personnes, ont donné de magnifiques exhibitions de leur savoir. — Enhaut, les invités d'honneur assistent au défilé des gymnastes et reçoivent leur salut; on remarque Son Honneur le maire de Québec, le Rév. Père P. Laperrière, délégué au Canada, le R. Père S. Bolduc, supérieur du Patronage Saint-vincent de Paul, le Rév. Père Latour, de Montréal, le Rév. Père Pontbriand, de St-Hyacinthe. — En bas, les corps de gymnastes exécutant des marches fantaisistes, des formations variées et des figures à la gloire de l'Union Notre-Dame et du cinquantenaire de sa fondation, sous les applaudissements de la foule.
(Cliché du "Soleil")

Les ravisseurs de Weyerhaeuser seraient sous peu appréhendés

Les agents fédéraux serrent de près un suspect et détiennent deux personnes qui, de leur propre aveu, firent partie de la bande des ravisseurs — Des repris de justice seraient incriminés.

Salt Lake City, 10. (Trad. de l'Ass'd Press; copyright) — Les agents fédéraux serrent de près aujourd'hui un suspect dans l'affaire Weyerhaeuser. Ils détiennent en outre deux personnes qui, de leur propre aveu, firent partie de la bande des ravisseurs.

C'est hier soir qu'on a connu pour la première fois ce résultat. La chasse à l'homme qui se poursuit à l'heure actuelle est la plus grande qu'on ait jamais vue dans l'Ouest. Hier soir donc le directeur du département de la justice, J.-Edgar Hoover, annonçait à Washington l'arrestation, ici même, d'un repris de justice de 24 ans, Harmon W. Waley, et de sa jeune femme de 19 ans, qui avouaient tous deux avoir pris part à l'enlèvement du petit Georges Weyerhaeuser.

Les recherches pour William Mahan, repris de justice lui aussi, avaient pour centre Butte, Montana, où il avait fui hier après avoir quitté une auto où la police trouva $15,155 de l'argent de la rançon. Reconnu par J.-E. Mooney, détective municipal, le suspect allait être arrêté lorsque l'agent fut arrêté malencontreusement dans sa poursuite par un bouledogue.

La famille de la jeune Mme Waley a révélé hier que le repris de justice, son mari, était le fils d'un contremaitre dans l'une des scieries Weyerhaeuser sur la côte Pacifique, dans le nord-ouest des Etats-Unis. La jeune femme, qui fut arrêtée en voulant "faire passer" un billet de $5 provenant de la rançon, appartient à la famille George Thulin, l'une des plus anciennes de Salt Lake City. Les personnes de sa parenté assurent qu'elle n'eut jamais d'ennuis avec la

(Suite à la page 7, 3e col.)

LONDRES ET LA FLOTTE ALLEMANDE

Londres, 10 (T. de C.-P.-Havas)— Le "Morning Post", conservateur, annonce aujourd'hui que Londres accepte "en principe" la proposition allemande d'une flotte égale à 35 p.c. de la flotte anglaise. Les entretiens navals à ce sujet doivent reprendre vendredi:

"Il semble qu'on soit tombé d'accord vendredi dernier, dit-il. La demande d'une flotte légèrement supérieure au tiers de la flotte anglaise n'apparait pas comme déraisonnable. Cependant il reste à résoudre plusieurs questions épineuses qui n'ont pas encore été abordées.

"D'abord, la proposition allemande comporte une révision des clauses navales du traité de Versailles, ce qui ne saurait aller sans l'assentiment des autres signataires, entre autres le France et l'Italie.

"Ensuite la rentrée de l'Allemagne parmi les puissances navales rend les traités de Washington et de Londres plus caducs encore qu'ils ne l'étaient. Le gouvernement français a déjà indiqué l'intention de remettre en question ces traités, si on accorde aux Allemands ce qu'ils deman-

(Suite à la page 13, 6e col.)

FERLAND SUBIT UNE ENQUETE AU PAL. DE JUSTICE

Devant le juge Laetare Roy s'est commencée ce matin, l'enquête préliminaire de M. Afred Ferland, accusé d'homicide involontaire à la suite de la mort du jeune Jean-Marie Bois, survenue après un accident d'auto le 9 mai, à l'angle des rues Taschereau et St-Vallier. Un chauffeur de taxi a comparu pour déclarer que l'auto de Ferland, au moment de l'accident, allait à une allure d'environ 30 milles à l'heure, vers six heures moins quart, le neuf mai. Un autre témoin a semblé vouloir dire que le bicycle du jeune Bois avait été projeté en-dessous de la voiture de l'accusé, qui était à gauche du chemin d'après un troisième témoin.

L'enquête se poursuit cet après-midi.

CHEZ LES JESUITES

Montréal, 10.—(D. N. C.)— Les révérends Pères Jésuites viennent d'acheter la propriété de feu le juge Dominique Monet, à Saint-Jean sur Richelieu à la demande de S. E. Mgr Forget, évêque de Saint-Jean. Les Jésuites ont l'intention d'en faire une maison de retraite.

Fêtes du Jubilé de l'Union Notre-Dame

Commencées samedi, les fêtes du jubilé d'or de l'Union Notre-Dame du Patronage St-Vincent de Paul, obtiennent un éclatant succès — De nombreux invités d'honneur encouragent cette oeuvre.

Commencées samedi sous d'éclatants auspices, pour se continuer hier et aujourd'hui, avec un aussi grand succès, les manifestations du jubilé d'or de l'Union Notre-Dame du Patronage St-Vincent de Paul réunissent, depuis le début, en des agapes fraternelles, des centaines de membres, qui s'en donnent à coeur joie, dans d'inoubliables souvenirs et de chaleureuses effusions. Depuis un demi-siècle que cette admirable institution exerce ses utiles et indispensables activités au sein de notre jeune population, elle a contribué effectivement au bien-être de notre société québecoise et semé le bonheur dans d'innombrables foyers; les nombreuses oeuvres de l'Union N.-Dame s'étendent en une multiplicité de ramifications et commandent la reconnaissance de notre population. Les brillantes cérémonies qui se déroulent depuis trois jours en font foi.

C'est évidemment la journée d'hier qui fut la pièce de résistance de cette fête de souvenirs.

Elle fut bien remplie: le matin, il y eut messe solennelle, suivie d'un grand banquet, réunissant des centaines de convives, éducateurs, membres et invités d'honneur; l'enthousiasme et la gaité y régnèrent en maitres. Il faisait bon voir ces jeunes mêlés aux anciens dans une touchante intimité, devisant et s'en donnant à coeur ouvert sous le regard réjoui des plus vieux, pour la plupart des fondateurs, directeurs, éducateurs dévoués à cette oeuvre vieille de cinquante années de dur travail et d'inlassable dévouement; l'expérience éducationnelle mise à contribution par les religieux de Saint-Vincent de Paul ne pouvait avoir plus vif témoignage de reconnaissance.

Assistaient à la table d'honneur, près du Rév. Père Bolduc, supérieur du Patronage St-Vincent de Paul de Québec, le Rév. Père Laperrière, délégué au Canada, le R. F. Joachim Thibodeau, économe général à Paris et représentant le supérieur général, le R. Père Tremblay, supérieur du Patronage Laval, le Rév. Père Côté, supérieur du Patronage de Lévis, le Rév. P. Pontbriand, du Patronage de St-Hyacinthe, le Rév. Père Latour, du Patronage de Montréal, le Rév. P. J. Fortin, directeur de Jésus-Adolescent, le Rév. P. Boutet, supérieur

(Suite à la page 6, 4e col.)

RETOUR DE Mlle POWER

Mademoiselle Prower, fille du brigadier-général J.-M. Prower, commandant du district militaire No 5, à Québec, était au nombre des passagers qui sont descendus de l'"Ausonia", ce matin. Elle a fait un séjour en Angleterre. L'"Ausonia" est reparti pour le port de Montréal, à 11 heures 30, ce matin.

LA PROROGATION

Ottawa, 10. (P. C.)— Il est fort probable que le Parlement canadien sera prorogé d'ici deux semaines. Les députés ont devant eux toute la législation importante de la session et la discussion principale se fera autour du bill créant la commission fédérale du Commerce et de l'Industrie. Le premier ministre doit présenter aujourd'hui les résolutions relatives au bill créant un office fédéral du grain

BATONNIER

Me ARTHUR VALLEE, C.R., de Montréal, a été élu bâtonnier général du barreau de la province de Québec, samedi, au cours de l'assemblée annuelle. Les délégués de Québec étaient Mes J.-P.-A. Gravel, C.R., C.-A. Chauveau, C.R., et Jules Savard. L'honorable Jacob Nicol et Me Emile Rioux représentaient le barreau de Sherbrooke.

TOUCHANTES CEREMONIES A ST-PATRICE

Son Eminence le cardinal Villeneuve a confirmé hier neuf adultes et 110 enfants en l'église de St-Patrice, Grande-Allée — Le cardinal parle aux fidèles.

Une touchante cérémonie s'est déroulée hier en l'église de St-Patrice, Grande-Allée, quand Son Eminence le cardinal Villeneuve, O.M.I., archevêque de Québec, a conféré le sacrement de la Confirmation à neuf adultes et à 110 enfants de la paroisse. Les adultes sont des convertis et leur abjuration du protestantisme a été fort émouvante car quelques-uns d'entre eux avaient plus de 50 ans et ils doivent leur conversion au zèle des RR. PP. Rédemptoristes.

L'église avait été décorée avec goût pour la cérémonie et une foule de fidèles assistaient à l'arrivée solennelle du primat de l'Eglise canadienne. Son Eminence entra dans le temple escortée des cadets de St-Patrice et se rendit au trône que l'on avait préparé dans le choeur. Les RR. PP. Keltz, recteur, et O'Sullivan, assistaient le Cardinal au trône. Avant la cérémonie de confirmation, Son Eminence adressa la parole à la foule et déclara son bonheur de venir en la paroisse de St-Patrice présider une cérémonie aussi touchante. Le Cardinal adressa des conseils aux enfants. Pour la cérémonie de confirmation, l'archevêque de Québec était assisté des R R.PP. Keltz, O'Sullivan, Lambert, MacKay, Murphey et Gallery.

M. et Mme Timothy Kerwin avaient été choisis pour représenter les parrains et les marraines des nouveaux confirmés et un salut solennel du Très Saint Sacrement clôtura la cérémonie. Un grand nombre de citoyens allèrent ensuite présenter leurs hommages à Son Eminence le cardinal Villeneuve.

UNE MAISON DE JEU EST VIDEE RUE DORCHESTER

Un restaurant de la rue Dorchester a été vidé samedi soir à minuit, par le sergent-détective J.-D. Beaudoin et ses hommes. Depuis quelques jours, les citoyens des environs se plaignaient à la police.

Samedi soir, le détective Beaudoin posta ses hommes les détectives Rochette, Smith et Fiset, et les constables Savard et Othat aux alentours et quand la boite fut pleine, la descente fut faite avec succès. Le Chinois, propriétaire fut mis en état d'arrestation et les clients reçurent ordre de se rapporter en Cour ce matin.

Six jeunes hommes ont comparu ce matin devant le juge Laetare Roy sous l'accusation d'avoir été trouvés dans une maison de jeu. Cinq ont plaidé coupable et l'autre a imploré la clémence de la Cour. Tous ont été condamnés à $5 d'amende et aux frais, et au temps passé en prison. Le Chinois qui tenait cette maison a été condamné à $10 d'amende et aux frais ou à un mois de prison.

MADAME DEMERS GAGNE

Ottawa, 10.—(Trad. de la C. P.)— La Cour Suprême a débouté aujourd'hui de son appel la province de Québec, condamnée par le juge Sévigny, de Québec, à payer à dame Demers $5,000 de dommages-intérêts pour la mort de son mari, Lucien Robillard. Celui-ci fut tué le 18 juillet 1929 dans une collision de son auto avec un "road scraper" du ministère de la voirie sur la route Sherbrooke-Magog. On fit valoir au procès que cet engin excédait de 2 pieds et demi en largeur de chaque côté le tracteur qui le remorquait et qu'il n'était pas éclairé comme il faut. La Cour d'Appel ayant maintenu le jugement Sévigny, la Couronne en appela ensuite à la Cour Suprême.

Mussolini conciliant envers l'Angleterre

Le Duce ordonne à la presse italienne de mettre une sourdine à la violence de ses attaques contre l'Angleterre, ce qui ne l'empêche pas de faire des allusions blessantes au passé impérialiste de ce pays.

Rome, 10.—(Trad. de l'Ass'd Press) Mussolini a ordonné aujourd'hui à la presse italienne de mettre une sourdine à la violence de sa campagne contre l'Angleterre. Par son gendre, le comte Galeazzo Ciano, sous-secrétaire d'Etat pour la presse et la propagande, il a donné instructions aux journaux de modérer leur diapason. On assure que le ton extrême de certains articles ces jours derniers avait particulièrement choqué le Duce. Au sous-secrétariat de la presse on nie que la Grande-Bretagne ait fait des représentations diplomatiques au sujet de cette campagne anti-anglaise.

Parlant hier à Cagliari, en Sardaigne, où 20,000 soldats et chemises noires étaient massés dans la ville pavoisée, Mussolini, passant en revue la division Sabauda sur le point de partir pour l'Afrique, a parlé du vieux compte que les Italiens ont à régler avec l'Ethiopie (allusion à la bataille d'Adoua, en 1896, où une armée italienne de 20,000 hommes fut écrasée par 100,000 Abyssins).

"Nous avons deux comptes à régler, dit-il : le vieux et le nouveau. Nous allons les régler tous les deux. Et pour cela", ajouta-t-il, faisant allusion aux efforts tentés par l'Angleterre pour prévenir un conflit, "nous suivrons à la lettre l'exemple de ceux qui prétendent nous donner des leçons. L'opinion mondiale ne les gêna jamais beaucoup lorsqu'ils se taillèrent dans le monde un si vaste empire."

UNE PIERRE A FAILLI CAUSER UNE TRAGEDIE

Un accident, qui faillit avoir de tragiques conséquences, puisqu'il menaça sérieusement la vie d'un employé du Quebec Power Co., est survenu samedi midi, sur la rue Saint-Vallier, près des bureaux du "Soleil". Un bloc de roche d'une pesanteur approximative de 800 livres s'est détaché de la falaise et est allé s'effondrer sur l'une des deux maisonnettes occupées par les employés préposés à la surveillance de la voie des tramways, à cette section du réseau de la compagnie. Le morceau de pierre descendit avec une si violente rapidité qu'il démolit entièrement la cabane, entrainant tout sur son passage en une formidable détonation. Fort heureusement, le gardien actuellement en service M. Amédée Gamache était dans l'autre bâtisse, à quelques pieds de l'endroit de l'accident. Il était assis et lisait paisiblement le "Soleil" quand il entendit ce brut de tonnerne. Il courut au dehors pour constater aussitôt ce qui venait d'arriver et nefut pas long à réaliser le danger qu'il venait de courir et auquel il

(Suite à la page 7, 4e col.)

L'HON. L.-A. TASCHEREAU DANS LA METROPOLE

Le premier ministre de la province, l'hon. L.-A. Taschereau, partira pour Montréal ce soir et il passera la journée de demain aux bureaux du gouvernement dans la métropole. M. Taschereau sera de retour mercredi matin et il y aura une réunion du Conseil des Ministres à 11 heures.

Une tragique fin de semaine à Montréal

Quatre personnes sont mortes et neuf autres ont été blessées dans des accidents divers samedi et dimanche — Un accident d'auto à St-Emile — A Shawinigan.

Montréal, 10 (P.C.) — Les accidents de fin de semaine ont causé quatre morts et des blessures à neuf personnes. Une femme a été tuée par une automobile, un enfant est mort après avoir été écrasé par un camion chargé de gravelle, un homme est décédé des blessures reçues le 1er juin dans une collision avec un tramway et un autre s'est fracturé le crâne en tombant en bas d'un escalier. Il est décédé à l'hôpital quelques heures plus tard.

Mlle Mina Nejtek, 35 ans, traversait la rue quand arriva une automobile qui la précipita sur la chaussée, malgré les efforts du conducteur pour éviter l'accident. Quand Mlle Nejtek arriva à l'hôpital elle était morte. Une fillette, Leila Bedford, 12 ans, a trouvé une mort tragique sous les roues d'un lourd camion chargé de gravelle. L'enfant voyageait à bicyclette quand elle fit une chute sur le pavé. En tombant elle se fractura la clavicule et roula sous la roue arrière du camion qui passa sur elle, l'écrasant à mort. Lucien Marcil, 35 ans, est décédé d'une fracture du crâne reçue le 1er juin quand un tramway le frappa avec force au moment où il traversait la rue, et Albert Gagné, 37 ans, est mort à l'hôpital d'une fracture du crâne reçue dans une chute. Gagné fut découvert en état d'inconscience au pied de l'escalier de sa demeure et il ne reprit pas connaissance après son arrivée à l'hôpital.

Quatre personnes deux garçons et deux filles, ont été blessés hier après

(Suite à la page 13, 4e col.)

COMEDIE FRANCAISE

Une nouvelle société, portant le nom de "Comédie Franco-canadienne" a été constituée récemment à Montréal par des artistes canadiens-français dont les foyers d'activité seront le théâtre Stella, dans la métropole, et le Palais Montcalm, à Québec. Ce serait l'acceptation par les artistes de Montréal des conditions posées par l'impresario québécois, M. J.-A. Gauvin, pour assurer la survivance du théâtre français de grande classe dans la province de Québec, sous le contrôle absolu de M. Gauvin. Des comités d'honneur seront formés dans les deux villes et un directeur artistique, un metteur en scène et des artistes viendront de France cet automne pour grouper autour d'eux les meilleurs artistes canadiens. Les représentations commenceraient en septembre.

FETE CHAMPETRE

C'est demain après-midi, si la température le permet, qu'aura lieu la grande fête de charité organisée par le Chapitre Courcelette de l'I. O. D. E. pour ses oeuvres, l'arbre de Noël des pauvres de l'hôpital Laval et l'aide au Camp Taschereau. Cette fête se déroulera sur les pelouses de la propriété Price, Parc des Champs de Bataille. On servira le thé et la fanfare du 22ème donnera un concert.

L'entrée est de cinquante sous et on pourra se procurer des billets en arrivant sur les terrains.

S'il pleuvait demain, la fête serait remise à mercredi.

APPAREILS A INCENDIE ET INCINERATEUR

La semaine qui commence sera importante dans les annales municipales puisque les échevins la consacreront à la question de l'achat des appareils à incendie et à recevoir les soumissions des divers projets que des contribuables ont élaborés pour débarrassr la ville des dépotoirs. Les soumissions des appareils ont été étudiées par les experts chargés par le comité de ce soin et le rapport est actuellement sur la table du comité administratif depuis deux semaines. On croyait, dans les cercles bien informés, que les échevins prendraient une décision à ce sujet la semaine dernière mais leur temps a été absorbé par d'autres soucis et il y a lieu de croire que dès dmeain il se mettront à la besogne pour donner au chef Beaulieu les appareils dont il a besoin pour protéger les citoyens de Québec.

La question de l'incinérateur sera aussi à l'ordre du jour dès mercredi car les promoteurs enverront ce jour-là leurs soumissions à l'hôtel de ville. Le comité devra procéder rapidement dans cette étude car la loi passée durant la dernière session accorde jusqu'au 18 juin à la ville pour

(Suite à la page 7, 4e col.)

MARIE LE FRANC ATTENDUE A QUEBEC

Marie Le Franc, femme de lettres réputée, bien connue spécialement dans la région de Québec qu'elle a illustrée dans plusieurs de ses oeuvres, arrivera à Québec, à la fin de cette semaine, sur l'"Alaunia", de la Cunard-White Star Line. Résidente de Paris, elle vient faire un bref séjour dans notre province, pour y puiser probablement de nouvelles sources d'inspiration qui lui serviront dans ses prochains romans.

Fais ce que dois

LE SOLEIL

Organe du parti libéral

Henri Gagnon, *président* J.-E. Barnard, *rédacteur-en-chef*

QUEBEC, 10 JUIN 1935

L'héritier politique de Mercier et de Gouin

M. Léon-Mercier Gouin, fils aîné de l'ancien premier ministre et petit-fils d'un illustre chef libéral, a déclaré éloquemment que l'honorable L.-A. Taschereau est l'héritier politique légitime de son père et de son grand-père. Dans des termes non équivoques, il a dénoncé comme des traîtres les libéraux qui refusent de servir sous ce chef digne en tout point de ses devanciers et du libéralisme canadien.

Le fils aîné de Sir Lomer Gouin a dit avec que son père a lui-même désigné M. Taschereau comme son successeur. Et témoin impartial du premier ministre, M. Léon-Mercier Gouin proclame son admiration, son respect, son dévouement pour l'homme habile, sage et courageux, qui, depuis quinze ans, dirige victorieusement les destinées économiques de la province de Québec. Grâce à lui, le Canada français sortira de la crise en ayant moins souffert que toute autre partie du monde.

Faisant allusion à l'inexcusable défection de son frère cadet, M. Léon-Mercier Gouin s'est écrié, à St-Hyacinthe et à Rivière-du-Loup: *"Jamais je ne prêterai mon nom doublement "libéral à ceux qui combattent mes chefs, et jamais je ne serai "dupe de leurs machinations . . . Aussi, les adversaires du parti "libéral et moi, quels bons ennemis nous sommes ! . . . Je suis "sur leur chemin. A leurs yeux, j'ai l'immense tort d'être sin-"cère, convaincu, et partisan dévoué . . ."*

Ce n'est pas sans chaleur que parlait ainsi celui qui porte aussi honorablement que fièrement les deux noms glorieux de Mercier et de Gouin. Et les foules qui ont applaudi ses paroles partageaient avec l'orateur vibrant son indignation contenue. Aux jeunes libéraux que les envieux, les mécontents, les intrigants sollicitent dans leur exemple d'indiscipline, M. Léon-Mercier Gouin propose une conduite plus honorable, en repoussant et en dénonçant la trahison.

Injustement assailli par un libéral félon, une réparation éclatante était due à l'honorable L.-A. Taschereau. C'est le fils aîné de Sir Lomer Gouin et le petit-fils d'Honoré Mercier qui la lui offre généreusement.

A la recherche d'une paternité

Directement attaqués par les pamphlétaires de la secte politique anonyme qui fait de la propagande en faveur d'un gouvernement national, les puissances conservatrices ont commencé une enquête pour découvrir l'auteur de ce mouvement hypocrite. Le style, c'est l'homme. A la faveur de cet indice, ils se croient justifiables d'en attribuer la paternité à M. Harry Stevens, le rival tory de M. Bennett.

Ancien salutiste et évangéliste, en effet, M. Stevens entortille ses revendications dans des allusions bibliques. Dans ses tracts comme dans ses discours, il condamne sans les entendre les associations contre lesquelles il peut aisément soulever l'indignation populaire. Il ne manque pas de vouer aux gémonies les influences occultes de la ploutocratie, surtout de celle qui loge à certaine enseigne de *"St. James Street"*. Cette provocation ne laisse pas indifférents les magnats ainsi attaqués.

Aussi, dans la presse foncièrement tory, on peut constater une levée de bouclier contre le personnage brouillon qui, à la veille des élections, décuple les embarras d'un parti déjà très divisé. Pouvant difficilement attaquer de front dans leurs articles, un politicien dont ils ont malencontreusement favorisé les agissements passés, ils se servent de dépêches spécialement commandées pour couler leur perfide ennemi. Cette exécution sommaire n'ira pas sans incidents drôlatiques pour un public désabusé.

C'est d'un hebdomadaire très répandu à Toronto que nous extrayons le trait le plus pittoresquement lancé jusqu'ici à M. Stevens : *"On ne construit par un cabinet national avec du "bois de rebut"*. En attendant de souligner les incidents auxquels donnera lieu cette petite guerre, rappelons que tout ce que le parti tory dit contre M. Stevens retombe sur ses anciens alliés conservateurs. De même tout ce que M. Stevens pourra dire contre M. Bennett et le cabinet tory peut lui être reproché, puisqu'il a fait partie de cette compagnie depuis cinq ans.

Une autre spéculation ruineuse

Des observateurs indépendants constatent le progrès de la renaissance agricole en Russie soviétique. Dans une correspondance adressée au *"New-York Times"*, il est dit que l'ancien grenier de l'Europe produira la plus grosse récolte de froment moissonnée depuis 1914. Ils estiment à plus de 225 millions d'acres les emblavures du printemps, et des conditions climatériques favorables permettent de supputer la récolte prochaine à près de 90 millions de tonnes.

Si tel est le cas, nous comprenons parfaitement la dépression nerveuse dont souffre le courtier chargé par le gouvernement tory de spéculer pour le compte de l'Etat sur le blé canadien. En ces deux dernières semaines, les prix de cette denrée ont tombé d'un dixième. Avec des perspectives d'excellentes récoltes en Europe et en Amérique, le sort de cette aventure est scellé d'avance. Le Canada y perdra une forte somme.

M. Bennett comptait sur cette carte d'atout, un profit sur ses spéculations étatiques, pour impressionner favorablement l'électorat des provinces de l'Ouest. Un sort contraire le poursuivant jusque dans ses opérations de Bourse, on peut s'attendre à ce qu'il profite de l'avis de ses médecins pour sortir sans bruit d'une arène où il est naguère entré en *"stampeder"* arrogant. Cet homme qui prétendait à l'omniscience économique et à l'omnipotence politique aura été le plus néfaste de nos gouvernants canadiens.

Ces Témoins de Jehovah

La semaine dernière, dans une petite ville de Virginie, une centaine de membres de la secte des Témoins de Jehovah vinrent troubler la paix d'une population déjà endormie. Pendant qu'ils allaient frapper à chaque porte pour propager leur doctrine par la parole et le pamphlet, leur chef, M. Televiak, de Chicago, installait un haut-parleur sur la place publique et sérénadait les dormeurs avec un discours-rangaine du trop célèbre Joseph Rutherford, le faux prophète qui fanatise ses disciples sectaires.

Cette triple provocation devait avoir des suites en cour. Une vingtaine des perturbateurs de l'ordre furent arrêtés avant la fin de ce raid religieux. Ils furent condamnés à une amende et, comme la loi de l'Etat le permettait au magistrat, il ordonna que les prisonniers fussent vaccinés avant d'être remis en liberté. La sagesse de ce jugement ne manque pas de piquant. Les Témoins de Jehovah ont été traités comme des agents propagateurs de la petite vérole. La récidive pourrait bien leur valoir une purgation à l'huile de ricin.

Si nous citons ces faits, c'est qu'ils établissent que les Témoins de Jehovah sont partout des agents provocateurs de désordres, qu'il importe d'enrayer leurs activités illicites, et que la justice américaine ne s'en laisse pas imposer par ces fanatiques. Lorsque ces perturbateurs ont naguère envahi la vieille Cité de Champlain, marquant ainsi la tendance de leurs préjugés, ils ont également été traités comme des perturbateurs dangereux. Leur mauvaise réputation est également établie aux Etats-Unis comme en Canada.

SOLARIUM GRATUIT

Rayons tamisés

Ganelon aura compris.

Les libéraux aiment le son du cor.

L'ivraie n'envahit pas le champ libéral.

La terre sait boire sans cesser de travailler.

Ceux qui ne sont pas libéraux sont à plaindre.

Les bluets continuent de végéter sur un sol ingrat.

Apprenez aux enfants à goûter la vie avec modération.

Dans l'échelle sociale, le barreau n'est pas à dédaigner.

La science finira par extraire des fleurs un elixir parfumé.

Le traître qui reste dans l'ombre connaît l'odieux de son métier.

L'éternel mécontent ne songe jamais à sa propre responsabilité.

Le parti tory ne saurait fixer les commandements de la bonne compagnie.

Québec n'a pourtant rien à gagner à régler ses moeurs sur celles de Toronto.

Le conducteur de certain train ferait mieux de laisser les grévistes sur la voie d'évitement.

Une brigue

Les autorités municipales d'une ville de l'Ouest ont offert une récompense de deux mille dollars aux grévistes en route pour Ottawa, mais à la condition expresse qu'ils passent tout droit sans manifestation ni discours devant leur communauté. Les grévistes ont refusé. Ces gens-là ont donc des principes ! Plus on leur offrira de brigues, plus ils réaliseront que leur chantage réussit.

Empoisonnement

De retour dans leurs foyers, après les travaux et les fêtes d'un grand congrès, plus de cent médecins français constatent qu'ils souffrent plus ou moins grièvement, d'empoisonnement. Tant que les cuisiniers ne seront que des artistes, on ne saurait leur imputer le blâme dans des accidents de cette nature. Et si jamais on les oblige à passer par l'école de chimie, le monde des gourmets perdra confiance en leur délicieuses recettes.

Equivoque

On presse encore le gouvernement américain de convertir une île du Lac Champlain en un vaste camp d'aviation. Parmi les promoteurs de ce projet, il y a des anglophobes avoués. Mais, pour les besoins de la circonstance, on les relègue au second plan. Et pour tranquilliser l'opinion canadienne, on fait dire aux journaux que, pour les fins de la défense continentale, l'aéroport projeté est aussi nécessaire au Canada qu'aux Etats-Unis. Ainsi donc, c'est à Washington de nous indiquer ce qui est bon pour notre santé politique ?

"Shake hand"

Madame Franklyn Roosevelt a rehaussé de sa présence un grand congrès d'oeuvres sociales qui se tient à Montréal. L'épouse du Président des Etats-Unis a dit dans une interview qu'elle emporte un très agréable souvenir de son passage dans la métropole canadienne, avec une douleur spéciale au bras et à la main droite.

Hélas ! l'enthousiasme de ses admirateurs et la générosité de la distinguée visiteuse l'ont obligée à échanger plus de deux mille "shake hands". Il serait grand temps, du moins en Canada, qu'on comprenne mieux les lois de l'étiquette et de l'hospitalité.

Feuilles volantes

L'heure leurre.

Après la huée, la curée.

Trop rares sont les êtres qui meurent en beauté.

Les illettrés ne risquent pas d'être appelés livresques.

On espère toujours que les détracteurs auront le trac.

Le bourrage de crâne utilise plus de paille que de grain.

Les accrocs à l'amitié sont les plus délicats à réparer.

La plus grosse bête de somme ne saurait toujours dormir.

La vertu n'a cure des grands discours : ses actes la protègent.

On prend plus de cornichons avec du vinaigre qu'avec du miel.

Le complexe de supériorité n'est souvent qu'une forfanterie outrée.

C'est toujours le chat ou le chien du voisin qui commence le vacarme.

Celui-là fait un faux pas qui entre dans le menuet sur une invitation à la valse.

A force de prendre des vessies pour des lanternes, on finit par crever avec elles.

Celui qui marche dans le droit chemin ne s'inquiète pas de la profondeur des fossés.

L'Histoire nous apprend que l'homme d'esprit échoua bien souvent où le cabot tint . . .

Les romanciers qui peuvent se payer des nègres littéraires évitent la crampe de l'écrivain.

En attendant d'être la coqueluche de quelques-uns, les jumelles Dionne sont la quinte de tout le monde.

TRISTAN

(La Tribune)

LES IDEES DE HITLER

Le discours que vient de prononcer le Führer devant le Reichstag allemand contient quelques idées nouvelles que nous aurions tort de méconnaître.

Pour en juger avec impartialité, il faut se pénétrer de la mentalité allemande qui est essentiellement objective, partant, soumise à l'influence des faits quotidiens.

Ma parole vaut mieux qu'une signature, dit le chancelier Hitler. Nous avons préféré cette brutale franchise au reniement trop connu des engagements et des traités.

Si seulement les chefs et les gouvernements veulent la paix, les peuples, eux, n'ont jamais désiré la guerre. La constatation de cet état d'esprit n'est pas pour déplaire, car nous avons toujours soutenu ici que les belligérants d'hier eussent mieux fait d'étudier ensemble, autour d'une table commune, les moyens de soulager les peuples des charges inimaginables qu'à fait peser sur eux la guerre, que de chicaner autour de l'application des traités, dont une collaboration constante eût permis, avec le temps, un aménagement adapté à des circonstances nouvelles.

Ajoutons à cela que le Führer renouvelle solennellement la déclaration que l'Allemagne n'oppose plus à la France aucune revendication territoriale et qu'il affirme le besoin allemand d'une paix de longue durée.

Il y a, dans tous ces propos, trop de choses importantes, pour ne pas en tenir compte.

Par contre, le chancelier est moins heureux quand il accuse d'autres nations, notamment la France, d'avoir violé unilatéralement les traités par un réarmement intensif et d'avoir entretenu l'agitation dans les esprits par une perpétuelle méfiance.

Il tend à faire oublier le caractère clandestin des armements allemands, la soudaineté de leur révélation, le potentiel formidable de l'industrie allemande en fonction de la guerre, la doctrine sauvagement agressive de **Mein Kampf**.

Son discours forme donc un mélange saccadé de choses raisonnables et d'affirmations pour le moins audacieuses.

Pour nous, il ne ressort pas de ce discours que la France doive modifier sa politique de sécurité collective, laquelle serait plus que fragile si elle se limitait à la signature de pactes de non-immixtion dans les conflits extérieurs. Des pactes d'assistance mutuelle, sous réserve qu'on fasse honneur à leur signature, nous paraissent plus loyaux et surtout plus opérants.

Mais nous ne voyons qu'avantage à inviter plus formellement encore l'Allemagne à coopérer directement à la construction de la paix. Qu'elle revienne à Genève, qu'elle fasse jouer le pacte à quatre, qu'elle conclue le pacte aérien qui lui a été proposé et auquel elle paraît vouloir souscrire, tout cela sera de nature à apaiser les esprits et à permettre de consolider son oeuvre intérieure.

Etienne FOUGERE.

(L'Européen)

L'AVENIR POLITIQUE DE LA POLOGNE

Le Cabinet polonais a remis sa démission au Président de la République. Ce fut une démarche de pure forme. M. Moscicki, auquel la nouvelle Constitution accorde des pouvoirs presque dictatoriaux, a prié le colonel Slawek et ses collègues de rester au pouvoir. Pour l'instant, les choses demeurent donc en l'état.

Cela ne veut pas dire qu'il n'y aura pas de changements dans un avenir plus ou moins prochain. Maintenant que le maréchal Pilsudski n'est plus là pour imposer sa volonté, de graves problèmes ne tarderont pas à se poser. La Constitution, qui donne une puissance redoutable au chef de l'Etat, n'est pas d'un maniement commode tant que ne surgira pas une personnalité ayant un prestige indiscuté et de taille à arbitrer souverainement les différends existant entre des hommes dont l'union n'est peut-être pas aussi complète qu'on le dit. M. Moscicki ne paraît pas être l'homme destiné à jouer un tel rôle. Sera-ce le général Rydz-Smigly, que le maréchal Pilsudski a désigné pour prendre sa place d'inspecteur principal de l'armée, c'est-à-dire de chef militaire ? Mais il y a d'autres généraux qui peuvent aspirer à exercer une influence. La Constitution, qui a été faite à la mesure d'un homme qui n'est plus, peut être de nature à susciter des ambitions rivales. En attendant, le gouvernement s'attache à prouver qu'il est le maître. En empêchant, par des moyens détournés, la publication du principal journal de l'opposition de droite, la **Gazeta Warszawska**, l'organe des nationaux-démocrates, il cherche évidemment à intimider ces derniers.

Il n'a pas à redouter seulement des résistances de la part de l'opposition. La loi électorale, qui accentuerait encore le caractère dictatorial du régime n'est pas encore votée et elle n'est pas favorablement accueillie par tous les éléments du bloc gouvernemental. Ainsi le **Czas**, organe des conservateurs ministériels, critique le projet et affirme que le maréchal Pilsudski, tout en désirant remédier à certains abus du régime parlementaire, n'a jamais voulu instaurer un Etat totalitaire. Il est fort possible que le gouvernement, qui dispose de moyens assez puissants, brise toutes les résistances, mais leur existence est un symptôme qui n'est pas sans importance. D'autre part, il s'agit de savoir si, dans le personnel gouvernemental qui n'est plus dominé par le grand homme du Belvédère, l'union se maintiendra complètement d'une façon durable, et si, entre les colonels et les généraux, c'est-à-dire entre l'équipe ministérielle et l'armée, il n'y aura pas un jour des conflits.

La question extérieure ne peut pas manquer de se poser par la suite. Elle n'a certainement pas reçu une solution définitive, ce qui est heureux pour l'avenir de la Pologne. Depuis deux ans celle-ci a été orientée très nettement du côté de l'Allemagne. Cependant, l'alliance avec la France, dont l'existence prenait une apparence un peu paradoxale, subsiste toujours, et il semble que Pilsudski voulait son maintien. Pour le moment, les rapports paraissent encore assez étroits entre Varsovie et Berlin. Mais, comme la politique hitlérienne isolera de plus en plus l'Allemagne en Europe, il est permis de penser qu'à la longue la Pologne ne tiendra pas à participer à un isolement qui n'aura rien de splendide. Dans son récent livre sur la "Guerre moderne", le général Sikorski a rappelé à ses compatriotes ce que leur avait coûté l'appui qu'ils avaient cherché auprès de la Prusse avant les derniers partages. La vérité finira par triompher pour le plus grand profit de la Pologne et de la paix générale. Pour notre compte, nous voulons faire confiance au sens politique et à l'esprit patriotique de la Pologne, dont nous avons été en tout temps de fidèles amis. Sa place naturelle est parmi les peuples dont tout l'effort tend à défendre l'indépendance des nations libres et à préserver l'Europe des fléaux dont on la menace. Cette place, elle la reprendra, car on ne conçoit pas une Pologne faisant le jeu de ceux qui ont l'ambition de dominer l'Europe par l'asservissement et le dépècement de leurs voisins.

PIERRE BERNUS.

(Journal des Débats)

POUR UN LENDEMAIN DE FETE

Dans une des grandes maisons de Mayfair, nous a conté le **Times**, un bal, le soir du Jubilé, fut donné. La nuit était chaude ; on avait ouvert les fenêtres ; la foule, dans la rue, profita de l'orchestre et se mit à danser. Très vite, des communications s'établirent entre les fenêtres et la rue. Les danseurs de la chaussée indiquèrent leurs airs préférés ; leurs désirs, transmis à l'orchestre, furent exaucés. Puis le bal descendit dans la rue. Tout se termina par une longue farandole où les jeunes filles en satin blanc encadraient des tommies et des marins. Radiguet en eût fait une scène ravissante.

Ephémère mélange de classes ? Sans doute, mais signe aussi de sentiments plus durables. Lisez le récit de la séance au cours de laquelle fut discutée l'adresse du Parlement au Roi. Vous remarquerez que cette adresse, dans les deux Chambres, a été votée à l'unanimité, **nemine contradicente**. Oui, à l'unanimité, c'est-à-dire par les représentants des mineurs gallois et des dockers écossais, comme par ceux des circonscriptions conservatrices. Etudiez le discours de M. Lansbury, chef du parti travailliste, beau vieillard aux yeux clairs accueilli par les acclamations de toute la Chambre : "Je suppose, dit-il, que si une motion de ce genre avait été proposée au temps où j'étais plus jeune, mes sentiments eussent été différents. Mais une chose est certaine, et l'expérience des années me l'a enseignée, c'est que, quoi que l'on puisse dire, et si contradictoire qu'elle paraisse, la Constitution britannique fonctionne bien et que, grâce à elle, les masses populaires obtiennent de plus en plus la reconnaissance de leurs besoins et le droit de prendre part au gouvernement de ce pays. Dans ma jeunesse, nous pensions que la monarchie favoriserait toujours une domination de classe. Je crois aujourd'hui que nous nous éloignons d'une telle domination, et que le Roi et ses enfants ont beaucoup fait pour amener ce changement."

C'est un événement historique important que ce témoignage de satisfaction donné, après une longue expérience, par les représentants de tous les partis, à de libres institutions. La classe ouvrière anglaise ne demande pas une dictature du prolétariat. Elle reconnaît qu'un régime de liberté lui a permis d'obtenir, sans luttes sanglantes, ce qui, en d'autres pays, n'aurait pu être acquis qu'après une révolution. "Au cours de ce règne, dit encore M. Lansbury, nous avons conquis le pouvoir politique. Pitt a dit un jour que l'Angleterre, par ses efforts, s'était sauvée elle-même et, par son exemple, avait sauvé le monde. J'espère que nous — et vous surtout, jeunes hommes et jeunes femmes de ce pays — allons une fois de plus montrer le chemin au monde en soutenant la bannière de la liberté individuelle et celle de la liberté internationale."

Chez les peuples comme chez les individus, l'exemple de la réussite est contagieux. La popularité des doctrines de Locke, répandues par Voltaire et ses amis, s'explique pour une large part, par les victoires militaires de Marlborough. Jusqu'à la guerre de Succession d'Espagne, tous les philosophes politiques avaient cru la monarchie absolue supérieure à la monarchie constitutionnelle. Les faits semblèrent, au dix-huitième siècle, donner raison aux réformateurs ; ceux-ci triomphèrent. Le Jubilé, l'unanimité en cette circonstance de la nation anglaise, l'attitude du Parlement et de la foule, **sont des faits** qui ont vivement frappé les peuples attentifs et qui renforceront, dans le monde entier, la cause des libertés.

Mais si la Constitution britannique "fonctionne", c'est parce que les Anglais ont compris que toute liberté suppose une discipline volontaire. Dans le même débat des Communes, méditation collective d'un peuple sur ses institutions, M. Lloyd George a dit ceci : "Pendant ce règne, le pouvoir du peuple a été considérablement augmenté, mais il n'y a pas de pays où la justice et l'autorité soient plus respectées, pas de territoire où le bon ordre soit maintenu de façon plus sacrée." Respect de cet ordre, union de tous, au delà des luttes de partis, dès que l'intérêt national se trouve en jeu, c'est par ces vertus que l'Angleterre a sauvé ses libertés.

Si le Parlement vote à l'unanimité l'adresse au Roi, cela ne signifie pas qu'il renonce à des luttes politiques qui sont l'essence même du régime, mais c'est le symbole de l'unité nationale sans laquelle l'individu perdrait non seulement ses libertés, mais son existence. Et si les classes, un soir de fête, peuvent être unies en une fraternelle farandole, c'est parce que de grands efforts ont été faits, aussi bien par les travaillistes que par les conservateurs, pour que ces classes, souvent separées par leurs intérêts, ne le soient pas trop profondément par leurs passions.

C'est à quoi travaillent, chez nous ainsi, quelques jeunes équipes ; j'essaierai, ici même, de décrire leur oeuvre.

André MAUROIS

(Le Figaro)

CHRONIQUE OUVRIERE

Les travaux publics

Dans un grand nombre de pays, sur une échelle plus ou moins vaste, les gouvernements ont eu recours à l'organisation de travaux publics pour combattre les effets de la crise économique, et particulièrement le chômage. Dans le rapport qu'il a soumis à la Conférence internationale du Travail à Genève, le directeur du B. I. T. expose certaines leçons qui d'après lui, se dégagent de ces expériences.

Le premier enseignement qu'il retient, c'est que les travaux publics ne peuvent avoir d'effet important, soit comme stimulant de l'activité économique générale, soit comme moyen de réduire le volume du chômage, que s'ils ont une grande envergure. Il lui semble de plus que les travaux publics ne sont profitables que lorsqu'ils sont financés par la voie de l'emprunt et non par le recours à l'impôt, l'augmentation de la fiscalité, en période de marasme économique, étant susceptible d'étouffer toute initiative nouvelle, en sorte qu'elle tend simplement, en définitive, à déplacer des travailleurs de l'industrie privée pour les employer aux travaux publics.

M. Harold Butler est aussi sous l'impression que les travaux publics ne sont économiquement efficaces pour obvier à la dépression que s'ils s'accompagnent d'une politique d'expansion monétaire. "Tenter d'accroître le volume total des achats en developpant les travaux publics et s'efforcer en même temps de restreindre plutôt que d'accroître les moyens de paiement, c'est poursuivre des fins contradictoires. D'autre part, les dépenses effectuées pour l'exécution de travaux publics — qui ne sont au demeurant qu'une forme de dépense des deniers publics — ne sauraient offrir à elles seules un remède absolu contre le chômage, et elles constituent un moyen de fortune dont l'application n'est ni prompte, ni facile.

Il ajoute que l'on semble admettre d'ue façon générale qu'il convient de n'entreprendre que des travaux ayant une valeur économique réelle et que l'ampleur que peuvent atteindre les travaux utiles varie nécessairement selon le degré d'outillage et d'avancement d'un pays. Il observe qu'après la leçon d'événements récents, il n'est plus possible d'écarter cette technique comme une conception extravagante ou chimérique. "Les présomptions qui existent en faveur de l'utilisation des travaux publics pour les buts sociaux, écrit-il", justifient amplement d'ores et déjà l'attention que l'Organisation internationale du Travail n'a cessé de porter à cette question. Il se peut que ses conséquences économiques ne soient encore qu'imparfaitement comprises, mais la qualité des résultats déjà obtenus dans certains pays commande plus que jamais d'en pousser l'étude à fond et sans relâche."

Assemblées

Au Secrétariat

CE SOIR : — L'Association Nationale Catholique des employés du Commerce et de l'Industrie. Le Syndicat Catholique des ingénieurs stationnaires et mécaniciens. Le Conseil des Métiers de la construction des Syndicats Catholiques de Québec, Inc. L'Association des maréchaux ferrants de Québec. La Caisse Populaire. Le Cercle d'études Jésus-Ouvrier. L'Union Nationale des imprimeurs et relieurs de Québec. L'Union Protectrice des travailleurs en chaussures, section des machinistes.

DEMAIN : L'Union Nationale Catholique des charpentiers de Québec, Inc. L'Union Nationale des charroyeurs de charbon. La Fraternité Nationale des employés de tramways de Québec, Inc. Le cercle d'études.

Salle Club des Marchands

CE SOIR : Electriciens licenciés.

DEMAIN : Le Conseil Fédéré des Métiers et du Travail de Québec et Lévis. Les Dames Auxiliaires des charpentiers menuisiers, local 248.

Nombre d'ordinations par S. E. le Cardinal

(Suite de la 1ère page)

tonsure vendredi prochain : MM. Charles Allard, Luc Arsenault, Néré Arsenault, Byron Bélanger, Alfred Bujold, Jean-François Buote, Robert Campagna, Paul-Emile Caron, Achille Couture, Gérard Fortin, Irénée Frenette, Félix Gagné, Arthur Gagnon, Benoit Garneau, Patrice Germain, Antoine Gilbert, Lucien Godbout, Jean-Paul Goupil, Gérard Guité, Noël Lacroix, Louis Laffoley, Jean-Marie Leblond, Fernand Marquis, Jules-Alfred Ménard, Bernard Morisset, Laurent Nicole, Roland Ouellet, Sylvio Picard, Raymond Potvin, Onésime Pouliot, Omer Richard, Henri Samson, Albert Simard, Siméon Tardif et Louis-Albert Vachon.

TELEPHONE 2-8023
JEAN TURGEON
AVOCAT
No 81 rue St-PIERRE,
QUEBEC

DANS NOS THEATRES

FERNANDEL AU VICTORIA

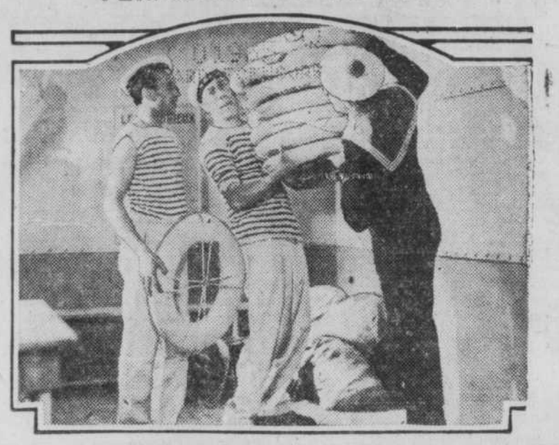

Le roi des comiques français FERNANDEL dans une scène du film "Les Bleus de la Marine", aujourd'hui même au Victoria.

AU CAPITOL

Ce qui a frappé le plus les cinéphiles qui sont allés voir "Cardinal Richelieu" au Capitol hier, c'est la perfection avec laquelle Georges Arliss incarne les traits et le caractère du grand ministre qui a réellement dominé la France et son roi indolent, Louis XIII dans la première moitié du XVIIe siècle. Le film est d'ailleurs très bien fait et donne une excellente idée de ce que fut pour la France le grand cardinal duc de Richelieu.

Après "D'Israeli", "Cardinal Richelieu" fait encore la preuve qu'Arliss ne peut donner réellement toute la mesure de son talent que dans la personnification de grandes figures, déjouant par leur astuce les machinations de leurs ennemis. Aussi dans le film qui passe actuellement au Capitol, c'est avec un véritable plaisir que les spectateurs voient le Cardinal Richelieu confondre ses ennemis de la façon la plus impitoyable avec ce petit clignotement d'oeil malin qui le rend encore plus redoutable à ses ennemis.

Sans cesse menacé par les pièces les plus diaboliques, le grand ministre ne perd jamais contenance, et, après avoir déjoué tous les plans de l'ambitieuse reine-mère, Marie de Médicis, il réussit à convaincre le roi Louis XIII de sa loyauté et à l'affermir sur son trône un instant menacé. C'est dans ces moments graves qu'Arliss s'est surtout montré à la hauteur de la tâche énorme qui lui incombait de présenter un Richelieu plausible, répondant à l'idée que l'on se faisait de l'homme qui a peut-être plus fait pour la grandeur de la France que la plupart de ses rois.

Ce soir, comme d'habitude, il y aura une soirée de "nouveau talent à la radio", dont fera partie une exhibition de lutte.

(Communiqué).

FRANCAIS MAT. : 10c. SOIR : 15c.
Programme sans précédent
LES 2 VUES DE TARZAN
B. Crabbe et J. Weissmuller
au même programme
Aussi "LA CUCARACHA"
En couleurs, Chant, Musique, Danse

★ CARTIER ★
AUJOURD'HUI et DEMAIN
Un régal de musique
ROBERTA
ATTRACTION SUPPLEMENTAIRE
Robert Armstrong, Ann Sothern
dans "THE HELL CAT" et autres

CINEMA de PARIS
AUJOURD'HUI
LA DAME AUX CAMELIAS
avec Yvonne Printemps
PIERRE FRESNAY
Aussi: VAUDEVILLE sur L'ECRAN
ADMISSION
MATINEE: 1 h. p. m. 20c
SOIREE: 7 h. p. m. 20c, 30c.

·CANADIEN·
MARTHA EGGERT
JAN KIEPURA
"MY HEART IS CALLING"
FILM MUSICAL
Aussi Comédie — Cartoon
Mat.: 1.15 — 2.45 ; Soir : 7.15 — 8.45

CINEMA RIALTO
AUJOURD'HUI
Charles Boyer et Annabella dans
"CARAVANE"
aussi Jean Murat dans
"La Châtelaine du Liban"
Matinée 10c. — Soir 15c.

EMPIRE AUJOURD'HUI
STRANGERS RETURN avec
Lionel Barrymore — Marian Hopkins
aussi VERY HONORABLE GUY
avec Jos.-E. Brown
Aujourd'hui CADEAUX D'IVOIRE
Matinée 15c. ; Soirée 25c. Taxe comprise
Toutes les passes sont bonnes

CLASSIC "Those Beautiful Dames" (en couleurs)
R. BARTHELMESS, ANN DVORAK
dans "MIDNIGHT ALIBI"
DICK POWELL, GINGER ROGERS
Pat O'Brien, 4 Mills Bros.
Ted Fio Rito et son orch. dans
"20 MILLIONS SWEETHEARTS"

VICTORIA
FERNANDEL dans
"Les BLEUS de la MARINE"
en programme double
Pierre Blanchar — Kate de Nagy
dans
"TURANDOT, PRINCESSE DE CHINE"

CAPITOL Mat: 25c Soir: 30c 40c
Aujourd'hui à 1.15 - 2.45; 6.55 - 8.15
ACCLAME PAR TOUS!
CARDINAL RICHELIEU
STARRING GEORGE ARLISS
avec MAUREEN O'SULLIVAN
CE SOIR A 9 HEURES
"Nouveau talent à la radio"
(EXHIBITION DE LUTTE)

·ARLEQUIN·
aujourd'hui
La troupe populaire présente
la REVUE et COMEDIE
D(I)ONNE-S-Y
par Henri Dauvilliers
avec Mlle Lucy Mitchell - Mlle Rey Duzil - Albert Cloutier - Mme J.-B. Tremblay - J.-B. Tremblay - Paule Nantel - Mme Petrie - Arthur Petrie, (JONAS).
sur l'écran
THE TEXAS TERROR
avec JOHN WAYNE
MONEY MEANS NOTHING
avec Wallace Ford-Gloria Shea
Toutes les PASSES seront ACCEPTEES

BREAKEYVILLE

Naissances

—M. et Mme Alyre Boutin, née Alice Bilodeau, annoncent la naissance d'un fils, baptisé sous les prénoms de Joseph-Ange-Albert-Patrice. Parrain et marraine, M. Philippe Boutin et Mme Patricia Dussault. Porteuse, Mme Joseph Bilodeau, grand-mère de l'enfant.

—M. et Mme Albert Bussière, née L. Boutin, annoncent la naissance d'une fille, baptisée sous les prénoms de Marie-Claire-Collette. Parrain et marraine, Charles et Jeannette Bussière, frère et sœur de l'enfant. Porteuse, Mme Robert Lapierre.

—M. et Mme Ovila Gagnon, née Victorine Sévigny, annoncent la naissance d'un fils, baptisé sous les prénoms de Joseph-Richard. Parrain et marraine, Marius et Madeleine, frère et sœur de l'enfant. Porteuse, Mme Arthur Sévigny.

PRIX DE L'ABONNEMENT AU SOLEIL

A la campagne	$4.00
En ville, une année d'avance	$5.00
En ville, par mois	$0.50
Aux Etats-Unis	$4.00
En Europe	$10.00

David, Godbout, Arcand et Bouchard célèbrent le libéralisme...

A ST-HYACINTHE

(Suite de la 1ère page)

Victor Chabot, échevin de St-Hyacinthe. L'hon. C.-J. Arcand, ministre du Travail, présent à l'assemblée ajouta quelques mots. On trouvera ailleurs un substantiel résumé des principaux discours prononcés à cette grande assemblée.

Les réjouissances populaires se poursuivirent jusqu'à une heure avancée de la soirée. Après l'assemblée, il y eut réception publique à l'Hôtel de Ville alors qu'un grand nombre de citoyens vinrent saluer l'hon. M. Bouchard. Dans la soirée, la fanfare de la Société Philharmonique donna un superbe concert sur la terrasse qui longe la rivière Yamaska, en face du Château-D'eau.

Une grande estrade avait été érigée pour la circonstance et l'illumination était féérique. A la fin du concert, un superbe feu d'artifice fut lancé de l'autre côté de la Rivière Yamaska de sorte que l'énorme foule massée du côté de St-Hyacinthe en eut le spectacle.

L'HON. L.-A. DAVID

Voici maintenant un résumé du discours prononcé par l'hon. L.-A. David :

L'hon. Athanase David, secrétaire provincial, parla après M. Léon Mercier-Gouin. Plusieurs raisons, dit-il, l'amènent à St-Hyacinthe. Il rappelle les liens de famille qui l'unissent à cette ville. Il rappelle le souvenir d'une visite précédente pour une assemblée qui fut mémorable. La population de St-Hyacinthe, c'est un fait, a toujours été soucieuse de se rendre compte de la situation politique, non seulement de la province, mais du pays et de l'extérieur; c'est un témoignage qu'il désire lui rendre publiquement. S'il vient à St-Hyacinthe aujourd'hui, ce n'est pas dans le but de venir flatter celui qui est maintenant son collègue, non pas de lui apporter des flatteries ou des flagorneries, mais de constater après l'avoir vu, après avoir vu la marche de ses idées, sa constance à les exprimer, sa persévérance dans l'effort et sa ténacité dans la poursuite du but qu'il s'est tracé, de constater combien le travail et le mérite sont toujours récompensés. Il faut le dire en ce jour à la louange d'un homme qui met toujours sa ténacité et son orgueil à déclarer qu'il est le fils d'un très humble ouvrier. Il faut que le peuple réalise tous les bienfaits que peut donner l'éducation. L'hon. M. Bouchard est la preuve vivante de ce que l'éducation peut faire, lui qui est devenu à force d'étude et de travail un des ministres, auquel on a confié un des portefeuilles les plus difficiles. Ceux qui connaissent l'hon. M. Bouchard n'ont nullement été surpris de l'entendre dire tout à l'heure dans son discours qu'il a la tête dure. M. David ajoute qu'il a saisi par là que lorsqu'un homme a réfléchi longuement, c'est alors que nait chez lui la conviction dans l'idée, qui fait qu'on va jusqu'au bout dans cette conception d'idée jusqu'à sa parfaite réalisation. Il avouerait peut-être que ceux qui ont dû lutter, faire des sacrifices pour atteindre le but qu'ils s'étaient tracé, sont précisément ceux-là qui développent des idées saines. M. Bouchard, lui a eu le talent, par sa force d'action, sa constance dans la lutte, sa persévérance dans la poursuite du but tracé et sa tenacité à suivre une idée dans ses discours, de faire réfléchir toute une proovince et, pourquoi ne pas l'admettre, tout un gouvernement. Ce n'est pas qu'on trouvait ses idées trop avancées, mais on croyait que dans Québec il faut être prudent en toute matière, même dans l'avancement des idées. On croyait les lois inutiles qui ne sont pas précédées de campagnes d'éducation. M. Bouchard parlait justement de ces lois qui sont lettres mortes dans les statuts. Certes il est des lois qui ont été adoptées en temps de crise, parce que nécessaires à ce moment et que, un coup la crise passée, la prospérité revenue, on n'avait plus raison d'appliquer. M. Bouchard, continue M. David, a du comme ses collègues du parti libéral, que le devoir impérieux de celui qui veut diriger le peuple n'est pas de s'extasier alors à des appels démagogiques, à la flatterie de la foule, mais de dire la vérité et de s'adresser à la raison. Il a cru que s'il est bon qu'on s'adresse au coeur du peuple, le coeur ne doit être que le moyen d'atteindre le cerveau, pour que le cerveau guide le jugement. Le parti libéral n'a jamais l'intention de flatter le peuple, mais il veut le servir. Son but n'est pas de le conduire vers la violence, vers l'injure de ceux qui font leur devoir, mais de le conduire vers la grandeur des idées et la beauté des buts. Un homme pourrait parfois se sentir découragé à force d'entendre les injures et les insultes qu'on déverse parfois sur lui, mais cet homme sait tellement la réaction de justice que le peuple s'imposera à lui-même qu'il laisse passer l'injure et l'insulte sentant que, lorsque le moment sera venu, justice lui sera rendue. Le parti libéral, ajoute M. David, ne vient pas au peuple avec de pures promesses mais avec des promesses accomplies, au cours d'une période de 37 années. Les jeunes se rendent-ils bien compte de ce que sont les difficultés du gouvernement. L'ouvrier se rend compte des difficultés qu'il éprouve pour gagner son pain quotidien, pour nourrir sa famille. Ces difficultés sont aussi grandes sinon plus, quand il s'agit d'un gouvernement, qui doit baser ses dépenses sur son revenu. On ne peut pas en cette période de crise, blâmer ceux qui sont parfois enclins à perdre confiance. Les temps sont si durs et il y a tant de misère dans le peuple. La situation spéciale de l'après-guerre. Bien plus que tel ou tel gouvernement a été responsable de la crise économique. Tous nous avons cru à la prospérité éternelle. Tous nous avons dépensé l'argent à mesure qu'on le faisait parce que l'argent n'avait plus de valeur. Nous avions tellement foi dans cette vague qui déferlait et qui laissait tomber les écus d'or. Cette période sans pareille eut une fin et le monde eut faim. Nombre d'emplois furent jugés inutiles par les grandes industries. Des ouvriers robustes qui désiraient du travail durent tendre la main. Ils tendaient la main pour avoir du travail et on y laissait tomber du pain. Ce que veulent les ouvriers de Québec, ce n'est pas la charité, mais du travail et M. David s'écrie qu'il aimerait mieux voir les gouvernements, pour procurer ce travail au peuple, emprunter des millions même s'il fallait grever l'avenir pour 50 ou 60 ans. La crise dans laquelle nous nous débattons a incité les individus et les peuples à réfléchir, non comme individus, mais comme peuples, comme communauté d'individus. L'orateur donne un court aperçu du capitalisme et de ses méthodes, aussi de ses abus. Le capitalisme, dit-il, a parfois un peu trop négligé les privilèges qui étaient ceux du peuple. Il faut qu'il se rende compte que sa force motrice réside dans le muscle puissant de l'ouvrier. L'industrie qui est actuellement en état de payer des dividendes devrait aussi en ce temps de crise être en état de payer un dividende additionnel de deux pour cent sur lequel au moins un pour cent devrait pouvoir être affecté aux ouvriers pour les cas de maladie, de chômage.

Il ne faut pas croire que la suite du siècle actuel sera comme le commencement. Le capital devra se faire meilleur enfant, et les ouvriers de la province de Québec n'auront qu'à continuer pour être reconnus comme aujourd'hui les meilleurs ouvriers qui soient. Avant de finir, M. David dit quelques mots de l'oeuvre du gouvernement de la province depuis bientôt près de quarante ans. Sachant où il est, devant qui il parle, sachant qu'à St-Hyacinthe, l'électorat n'a pas besoin qu'on lui dise ce qu'à fait le gouvernement, ce n'est pas à lui de demander si on a constaté des changements extraordinaires depuis 38 ans. Il suffit de regarder autour de soi, de voir ces routes, ces écoles, ces institutions. Un homme peut tout perdre dans sa vie mais, si dans sa jeunesse, il a reçu une solide instruction, il pourra s'acheminer vers la vieillesse sans trop de soucis. Ceux qui se rappellent l'état de la province en 1897, et qui comparent avec l'époque actuelle doivent avouer que le progrès a été immense. Oh! il reste encore beaucoup à faire et dans tous les domaines, car il est curieux de constater que c'est là où on a fait le plus qu'il reste le plus à faire, tant il est vrai qu'un pas vers la perfection en entraine un autre. Mais si l'on veut garder à la province le rôle qu'elle joue si brillamment, demain, lorsque viendra le temps de juger les actes des hommes publics, on saura repasser en mémoire tous les accomplissements de ce passé de 38 années. Le Parti libéral, s'écrie M. David, au milieu des applaudissements de la foule, se dirige vers les 50 années de pouvoir et on ne peut pas douter que St-Hyacinthe l'y aidera, St-Hyacinthe qui entend toujours résonner à ses oreilles les paroles de son illustre enfant, Honoré Mercier.

L'HON. M. BOUCHARD

Le nouveau ministre déclara d'abord que la fête de ce jour constituait le triomphe de deux réformes politiques, admises d'emblée par le parti libéral qui est une fois de plus fidèle à ses principes. La première est celle qui a trait à l'électricité, soumise à un nouveau régime, et la deuxième, consiste en la disparition du régime féodal par l'abolition de la tenure seigneuriale. M. Bouchard rend ensuite hommage à la force de l'opinion publique sans laquelle on ne peut accomplir de réformes, et il s'attache à répondre à quelques attaques portées de temps à autre contre le parti libéral, et plus particulièrement contre le gouvernement Taschereau, qui vient de démontrer de façon éclatante son indépendance des trusts. Pendant son discours, le nouveau ministre a démontré clairement qu'il n'avait pas changé d'idée et qu'il a toujours été fidèle à ses principes.

M. L.-M. GOUIN

Les premières paroles de M. Gouin furent pour exprimer ses sentiments d'amitié aux citoyens de St-Hyacinthe. Il rappela que sa mère est née dans cette ville, et que son grand-père, Honoré Mercier, en fut le député. C'est donc avec émotion qu'il retourne toujours dans cette ville, où d'ailleurs tout vrai libéral se sent chez lui. M. Gouin affirme sa confiance en M. King et en M. Taschereau, qu'il appelle le très digne successeur de son père. Si c'est un crime que de suivre ces deux hommes, dit-il, j'en suis coupable et je le confesse. M. Gouin salue avec orgueil M. Taschereau comme son chef et rend hommage à son dévouement et à son intégrité. Puis il fait l'éloge de M. Bouchard, sorti des rangs du peuple. Et en terminant, il déclare qu'il ne voulait pas passer pour un lâche ni trahir son parti par ses actes, ou par ses paroles ou par son silence.

MM. Cyrille Dumaine, député de Bagot aux Communes, et J.-C.-A. Turcotte, député de Richelieu à Québec, dirent également quelques mots, puis comme l'heure était avancée, l'assemblée se dispersa, les invités se rendant à l'hôtel de ville où un punch d'honneur fut servi. On remarquait sur l'estrade, outre les orateurs de l'après-midi, M. et Mme Léon Mercier-Gouin, Mlle Cécile-Ena Bouchard, Mlle Montreuil, de Québec, M. et Mme Adestan Levesque, de Montréal, MM. Joseph Jean, député de Maisonneuve, Gaston Lacroix, président de la Jeunesse libérale de Montréal, Edouard Tellier, organisateur du parti libéral à Montréal, Walter Moisan, maire de Drummondville, Georges Reid, Montréal, J. Dussault, Montréal, Rosario Messier, Montréal, J.-A.-Léo Papineau, Montréal, notaire Beaudoin, maire de St-Liboire, Jos. Bazinet, maire de St-Joseph sur Yamaska, Jos. Filion, Lucien Caron et Ovila Cordeau, de Montréal, MM. les échevins Jos. Godbout, F. Boudreau, J.-L. Guillet, Jos. Larchevêque, Ernest Picard, Cyprien Amnotte, Victor Chabot, J.-B. Létourneau, Paul Richer et Louis Bergeron, de St-Hyacinthe, MM. Camille Mercure, Dr O. Desmarais, Dr Hervé Gagnon, Oscar Pothier, J.-E.-A. Gendron, Charles Baraby, Raoul Lassonde, Elias Chicoine, J.-L. Choinière, J. Mercil D'Anjou, L.-A. Hébert, maire de La Providence, François Jetté, J.-A. Archambault, Conrad Morin, C.-E. Delâge, Ulderic Hébert, le shérif Cormier, Jos. Morin, Bernard Bouchard, Emile Bouchard, Henri St-Jacques, Antonio Godbout, Henri Beauregard, Nap. Gobeil, Philippe Pothier, tous de St-Hyacinthe, et plusieurs autres.

DISCOURS DE M. L.-M. GOUIN

(Suite de la 1ère page)

mes là. Et comme moi, libéraux de St-Hyacinthe, vous vous proclamez des libéraux impénitents et fiers de l'être et comme moi vous êtes bien résolus de demeurer des bons et des vrais libéraux.

Oui, et je dis avec orgueil, je suis libéral, libéral de naissance, car personne n'a jamais douté que je sache du libéralisme de mon père Sir Lomer Gouin. Je suis né aussi d'une mère libérale et que certains d'entre vous ont certainement connue ici ; j'ai eu pour mère la fille ainée de votre concitoyen Honoré Mercier. J'ai appris mes premières leçons de libéralisme sur les genoux de ma sainte mère quand elle me racontait avec des pleurs dans la voix, le martyre et l'apothéose de mon grand père Mercier.

Depuis ma plus tendre enfance, j'ai grandi et j'ai été élevé au milieu des principes immortels du libéralisme. J'en ai imprégné mon âme pour toujours et je porte sur mon front comme une marque indélébile le sceau d'un vrai libéral. Mais mon libéralisme n'est pas une simple affaire de sentiment. J'ai voulu éprouver mes convictions libérales au creuset de l'histoire — j'ai étudié (à Oxford surtout) oui j'ai scruté les annales politiques de l'Angleterre et du Canada — j'ai étudié et passé en revue les doctrines et les systèmes économiques les plus divers ; j'ai lu la vie des grands libéraux dont les noms flamboient à tout jamais du fronton du temple du libéralisme : les Gladstone et Laurier. Et laborieusement, mais par un labeur qui était en même temps une joie, par ces efforts et ces études, j'ai acquis ou plutôt développé chez moi une foi libérale raisonnée et consciente, une foi qui n'a jamais chancelé, même aux plus mauvais jours. Et ainsi, comme vous, par sentiment tout aussi bien que par raisonnement dans mon coeur, je garde et je garderai toujours l'amour ardent et immuable des idées démocratiques qui nous sont chères et je nourris à tout jamais une passion indestructible pour la liberté. Non ! jamais je n'aiderai par mon silence ou autrement, jamais je n'aiderai, ni ne servirai les adversaires du libéralisme et les ennemis du parti libéral. Jamais, je ne prêterai mon nom doublement libéral à ceux qui combattent mes chefs et jamais je ne serai dupe de pareilles machinations. J'aime mieux, oui je préfère et de beaucoup, les insultes et les sarcasmes des opositionnistes de tous crins ! D'ailleurs, je n'en suis pas à ma première lutte ! A bon entendeur, salut !

UN FRANC LIBERAL

Les oppositionistes de toutes teintes dans le domaine provincial, et s'ils n'ont pas l'éclat de l'arc en ciel, ils ont presque (en plus pâle) la variété de ses couleurs, toutes les oppositions provinciales, loyales ou non, savent bien que je ne suis pas des leurs ! Et vous, libéraux, mes bons amis de St-Hyacinthe, vous savez que depuis près de 20 ans, je prends part à toutes les campagnes de mon parti à Ottawa comme à Québec. Je sers comme simple soldat comme vous tous et dans les rangs de la grande armée libérale, je suis heureux de me confondre avec la grande masse populaire et d'être parmi le peuple et avec le peuple pour défendre la grande cause populaire, la cause sacrée du libéralisme.

Aussi, les adversaires du parti libéral et moi, quels bons ennemis nous sommes ! Je suis sur leur chemin et j'ai l'immense tort à leurs yeux d'être un libéral sincère et convaincu, d'être un partisan désintéressé et dévoué et même d'être un honnête homme.

Aussi, tous nos oppositionnistes, bleus, faux rouges, cailles, jaunes, tous ils voudraient que je renie ou que j'abandonne mon chef, mon chef que je respecte et que je vénère avec une piété toute filiale — l'honorable Alexandre Taschereau. Les oppositionistes voudraient que je me détourne de mon chef et que je dise : "Je ne connais pas cet homme".

Eh ! bien, je refuse de trahir ! Oui, je refuse d'attaquer ou de lâcher celui qui a été choisi par mon propre père pour lui succéder à la tête de nos destinées provinciales et dont le nom restera dans l'histoire comme celui de l'un de nos plus grands premiers ministres.

Cet homme d'état consciencieux et averti, ce législateur sage, courageux et prudent, je l'ai vu à l'oeuvre depuis au delà de 15 ans. Et devant ce premier citoyen de notre province, devant ce grand travailleur et devant ce grand honnête homme, je m'incline avec infiniment de respect et saluant cette tête blanchie sous le poids des responsabilités qu'il a toujours vaillamment acceptées, devant lui je dis : chapeau bas, voilà un grand homme d'état ; en vérité, voilà un Canadien français qui nous fait honneur et qui a donné à ses compatriotes le meilleur de sa vie loyale et qui a donné aussi le meilleur de sa belle intelligence claire et lucide de jurisconsulte. Grâce à cet administrateur clairvoyant et expérimenté, notre province est en voie de sortir sans encombre de la crise effroyable qui a ébranlé les assises économiques du monde entier.

Aussi, je le dis sans hésiter, nous devons tous, les grands et les petits, les jeunes et les vieux, nous devons tous une immense dette de reconnaissance à l'honorable Alexandre Taschereau et à ses collègues, à cette pléiade de ministres intègres dont le dévouement inlassable et dont les qualités insignes sont le meilleur gage et la plus sûre garantie de notre retour à la prospérité.

Et parmi tous les ministres qui veulent bien m'honorer de leur confiance et de leur amitié, je suis heureux comme vous de saluer le héros de ce jour, le nouveau membre du cabinet provincial, votre distingué concitoyen mon ami, votre ami, notre ami à nous tous, l'honorable Damien Bouchard !

Longtemps, l'honorable M. Bouchard a été à la peine, il est juste qu'aujourd'hui, il soit à l'honneur.

Je ne saurais trop vous dire combien je suis heureux d'être des vôtres cet après-midi et de prendre part à cette inoubliable démonstration.

Aujourd'hui, vous avez mille raisons de le faire, citoyens de St-Hyacinthe, aujourd'hui vous rendez hommage à l'un des vôtres, qui a bien mérité de votre cité et qui s'est toujours dévoué aux intérêts de toute votre population.

Sorti des rangs du peuple, l'honorable Damien Bouchard n'a jamais oublié ses origines et il est toujours resté le champion des grandes revendications populaires. Pourquoi le cacher, récemment certaines rumeurs ont circulé sur le compte de notre ami. L'hon. Damien Bouchard avait réclamé du gouvernement certaines mesures. On prétendait que pour rester fidèle à ses idées, votre député allait se séparer de son parti. Que s'est-il produit ? Le parti libéral a accepté le programme de réformes que préconisait l'hon. M. Bouchard. Non seulement il a fait prévaloir ses idées mais il vient même d'avoir l'honneur d'être appelé à entrer dans le ministère. L'honorable Alexandre Taschereau en donnant cette marque de confiance à votre nouveau ministre prouvait une fois de plus qu'il est un vrai libéral, un grand libéral.

LE TRIOMPHE D'UNE IDEE

De son côté, le héros de cette belle démonstration entrait dans le cabinet sans abandonner aucun des principes politiques qui lui sont chers. L'hon. Damien Bouchard est devenu ministre non pas pour renoncer à son programme de réformes mais tout au contraire pour les faire triompher.

Et c'est ainsi que doit agir tout vrai libéral en restant dans les rangs du parti pour faire adopter par le toujours ouverts à la persuasion. Un vrai libéral sait que les libéraux sont toujours ouverts à la persuation. Un vrai libéral sait que les idées libérales n'ont aucune chance d'être agréées et mises en pratique par nos adversaires. En s'alliant à eux on ne peut éprouver que déceptions et désillusions. Le libéralisme peut servir de cri électoral aux ennemis du libéralisme. Ces faux rouges se prétendent parfois plus libéraux que nous. Mettez-les à l'épreuve et sous les coups de leur pic, l'oeuvre libérale des trente dernières années d'administration libérale, l'oeuvre des Mercier, des Marchand, des Gouin, des Taschereau, cette grande oeuvre libérale disparaitrait pour faire place à une législation rétrograde et réactionnaire.

Non ! mes amis, mes chers amis, les vrais libéraux savent qu'il n'y a rien à espérer des groupes qui nous font la lutte depuis toujours. Jamais le vrai libéralisme ne trouvera le salut en s'alliant aux certaines factions conservatrices ou oppositionnistes.

Tout au contraire, les idées qui nous sont chères prévaudront toujours dans le conseil du parti en ayant à sa tête des vrais libéraux comme l'honorable Damien Bouchard.

Et c'est pour cela que je me réjouis avec tous cet après-midi. C'est pour cela que je me réjouis en particulier avec tous ceux qui appartiennent aux classes laborieuses et avec tous ceux qui ont à coeur leur bien-être moral et physique.

L'honorable Damien Bouchard a toujours été un ami des travailleurs et un apôtre de la législation ouvrière.

Nous savons que nous pouvons compter sur lui pour mener à bonne fin la belle oeuvre qu'il a si bien commencée et si courageusement poursuivie.

Et je veux terminer par un souvenir personnel. Il y a environ deux ans, notre vaillant député m'invitait à adresser la parole lors de l'inauguration de la Terrasse Honoré Mercier. Jamais je n'ai oublié cette fête et jamais je ne l'oublierai.

J'ai été extrêmement heureux de rendre un peu aujourd'hui à votre bon ami sa politesse et de lui prouver à mon tour mon amitié. Il y a deux ans en inaugurant la Terrasse Honoré Mercier nous célébrions la fête du souvenir. Aujourd'hui c'est la fête de l'Avenir et nous libéraux, nous l'envisageons avec confiance l'avenir de notre pays et de notre province, avec des chefs comme l'hon. Damien Bouchard. Nous savons cependant que le présent est fondé sur le passé et que demain sera fait du jour présent. Nous savons aussi que nous ne faisons que continuer l'oeuvre de nos devanciers en portant aujourd'hui bien haut le flambeau du libéralsme que nous avons reçu de leurs mains et que nous voulons transmettre intact et encore ardent à nos fils et à nos petits-fils.

L'honorable Damien Bouchard a toujours été fidèle aux grandes traditions libérales et il a toujours gardé pieusement en mémoire ce héros et ce martyr qui fut Honoré Mercier. Je sais que les liens qui nous ont unis jusqu'ici, l'hon. Damien Bouchard et moi, je sais que les liens de solidarité libérale iront en se resserrant encore avec le temps. Quant à moi, humble soldat des phalanges libérales, je serai toujours fier de faire la lutte aux côtés de ce vaillant lutteur qu'est l'honorable Damien Bouchard. Ce sera toujours un honneur pour moi de défendre l'étendard du libéralisme qui a pour porte-drapeau dans le Gouvernement de l'honorable Alexandre Taschereau, des vrais, des grands libéraux comme votre éminent concitoyen, notre ami : l'honorable Damien Bouchard.

Nettoyez vos reins en ¼ d'heure

Des milliers de gens souffrant des reins évitent: besoin d'uriner fréquemment la nuit, mal aux jambes, agitation, raideur, rhumatisme, douleurs cuisantes en urinant, chatouillements, urines acides et abattement, grâce à l'ordonnance nommée "Cystex". Agit en ¼ d'heure. Elimine acides et déchets toxiques. Calme, soulage, nettoie et fortifie les reins malades. Donne santé, vitalité et vigueur nouvelles en 48 heures, et doit vous remettre sur pied en 8 jours ou votre argent est remboursé. En vente chez tous les pharmaciens; Cystex ne coûte que 3 sous la dose.

Nouvelles de Lévis

(Suite de la page 12)

de St-Isidore. Nos plus cordiales sympathies à la famille de la regrettée défunte.

Funérailles de M. Phydime Guay

Ce matin, à 9 heures, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, ont eu lieu, en l'église de Lauzon, les funérailles de M. Phydime Guay, époux de dame Zélia Brulottte, décédé vendredi dernier, à sa résidence, à Ville Guay, à l'âge de 77 ans et 9 mois. Après la cérémonie funèbre les restes mortels furent conduits au cimetière St-Joseph et inhumés dans le terrain de la famille.

OCCASIONS DE MARDI AUX GRANDS MAGASINS

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITEE

SALON DE CONFECTION POUR DAMES

DES PRIX FIN DE SAISON -- AU DEBUT DE LA SAISON

GRACE A NOTRE POUVOIR D'ACHAT

ROBES

ROBES en crêpes unis ou imprimés sur fond pâle ou foncé — Une variété de styles à nulle autre pareille—Tailles 12 à 20 — 38 à 44. UNE OFFRE COMME NOUS N'EN AVONS PAS ENCORE FAITE CETTE ANNEE . . . .

$2.99

ROBES et COSTUMES

Choix très varié de tissus, teintes et tailles. — Ce sont des valeurs jusqu'à $21.75 — légèrement défraichies mais la qualité y est quand même.

4.95 5.98 7.95 10.00

LE DERNIER CRI EN ROBES ET COSTUMES D'ETE EST ICI

En une collection incomparable. — Nous les avons pour toutes les tailles et tous les âges, dans des styles pour toutes les occasions : SPORT — TOILETTE — POUR LE VOYAGE ,etc.

ATTENTION !

Ne manquez pas de venir voir notre vaste assortiment de ROBES SPORTEX — ROBES TOILE DE SOIE — IMPRIME PURE SOIE — CHIFFONS — TAFFETAS, Etc., Etc.

QUESTION D'ESCOMPTE

Lorsque **Paquet** parle d'escomptes, vous avez la certitude qu'ils s'appliquent aux prix réguliers, et non pas sur des prix préalablement soufflés.

DONC, ESCOMPTES REELS DE **33 1-3% et 50%**

Sur un petit groupe de manteaux de printemps, en noir et en couleurs — Toutes des valeurs de haute qualité.

AUTRES SPECIAUX

Trois groupes de MANTEAUX et COSTUMES, en tissus de belle qualité, beau choix de styles, teintes et tailles . . . .

$7.95, $12.95, $15.00

BOYAU "Dunlop" pour jardin, garage ou pelouse, ½ pouce, 1 pli — le pied . . . 8c

ACCOUPLEMENTS en cuivre, la paire . . . 20c

LANCE (nozzle) en cuivre . . . 40c et 50c

Le même boyau, en longueur de 50 pieds, prêt à employer, comprenant accouplements et lance. Prix . . . $4.39

BOYAU Dunlop, rouge, ½ pc. deux plis, longueur de 50 pieds, avec accouplements et lance. Prix . . . $5.19

ARROSOIRS automatiques pour jardins, pelouse, etc. . . . 75c, $1.95, $4.50

CISEAUX à gazon . . . 85c

BECHES et déplantoirs à main, l'unité . . . 10c

— Sous-sol —

VALEURS ATTRAYANTES EN COUVRE-PLANCHERS

CARPETTES AXMINSTER

Riches couleurs, et beau choix de dessins divers. — 6'9" x 9' 9' x 9' 9' x 10'6" 9 x 12 pds

$16.95 $28.50 $29.75 $29.95

TAPIS POUR ESCALIERS AXMINSTER

Largeur 27 pouces, qualité garantie — Dessins très riches. La verge . . . $1.59

EN JUTE ANGLAIS

Dessins de fleurs ou orientaux. Environ 27 pcs. Prix . . . 89c Environ 22 pcs. Prix . . . 69c

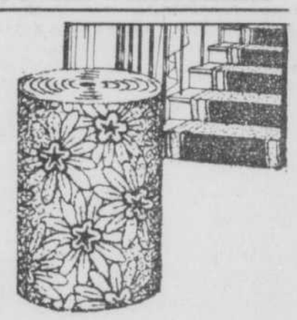

PRELARTS

Baroléum, Lancastrum ou finis sur toile. — Largeur 2 verges. — Très jolis dessins. — Un achat spécial nous permet de vous l'offrir, durant **deux jours pour**. La vg carrée 34c

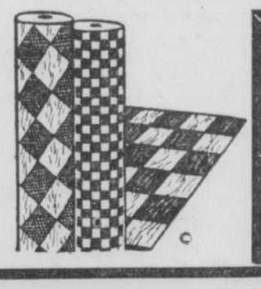

HAMACS

Teintes les plus nouvelles — le confort à la ville ou à la campagne. Prix . . . $2.90 et plus

HAMACS pour bébés, couleur kaki, pouvant s'installer dans l'auto ou sur la véranda. Prix . . . $1.90

CARRES DE PAILLE JAPONAISE

Pour Villas d'Eté — Véranda, Solarium, etc.

Beau choix de jolis dessins verts, bleus ou tan.

36 x 72 pcs. Prix . . . $1.10
4'6" x 7'6". Prix . . . $2.25
6' à 9' — Prix . . . $3.25
8' x 10' — Prix . . . $5.00
9' x 12' — Prix . . . $6.75

ST-MALACHIE

Visite d'une chorale

Le 30 mai courant à l'occasion de la grande fête de l'Ascension, nous avions le plaisir d'avoir en notre paroisse la chorale de Sainte-Claire, Dorchester, laquelle exécuta, avec brio les vêpres de circonstance. Notre population a fort goûté ce programme et a aussi beaucoup apprécié la maîtrise avec laquelle cette chorale renommée exécute le chant grégorien. M. le curé Beaudoin a de chaleureuses félicitations pour ces visiteurs. A l'orgue, M. D. Morin, tandis que M. A. Fournier, maître-chantre dirigeait le chœur.

Sincère merci.

Mariage

Mercredi le 5 juin courant, a été bénit en l'église de cette paroisse, le mariage de Mlle Loretta Marceau avec M. Elie Badeau, fils de M. J. Badeau, de Greenville, Maine. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. le curé Beaudoin.

Les nouveaux époux résideront à Magog. Nos vœux de bonheur les accompagnent.

Echos mondains

L'honorable Athanase David et madame David sont actuellement à New-York et sont descendus au Waldorf-Astoria.

— o —

Le colonel l'honorable R.-F. Stockwell est retourné samedi à Montréal après un bref séjour à Québec.

— o —

Madame Cyrille Delâge et mademoiselle Marguerite Delâge sont revenues, hier, d'un court séjour dans la métropole.

— o —

Mademoiselle Marie Papineau a offert une réception, jeudi après-midi, en l'honneur du lt-commandant et de madame G.-H. Miles, qui sont présentement les hôtes de M. et de madame W.-A. Home.

— o —

Le major et madame Raymond Garneau et leurs fillettes occupent leur villa du lac St-Joseph, et y passeront la saison estivale.

— o —

Se sont inscrits au Château Frontenac : M. Aimé Geoffrion, C.R., de Montréal; M. et madame J. Barsalou, de Montréal; M. W.-O. Bovard, de Montréal.

— o —

Madame C.-M. de R. Finniss recevait à déjeuner, samedi midi, à sa résidence d'été d'Everell, en l'honneur de mademoiselle Alice Bennett, dont le mariage avec M. John Turner aura lieu cette semaine.

— o —

Madame Lomer Hamel est retournée aux Eboulements, hier, après avoir passé quelques jours chez sa fille madame Weston Ahern.

— o —

MM. Renaud et Jean-Paul Saint-Laurent sont partis pour Compton, hier.

— o —

M. James Ross a passé la fin de semaine avec madame Ross qui est présentement l'invitée de ses parents, le major général sir Eugène Fiset et lady Fiset, à Rimouski.

— o —

M. et madame J.-P. Roy passent quelques jours les hôtes des parents de madame Roy, le docteur et madame P. Coote, rue Ste-Anne, avant de partir pour le Lac-St-Joseph où ils occuperont leur résidence d'été.

— o —

M. et madame Ernest Roy étaient à Ottawa en fin de semaine.

— o —

Mademoiselle Elizabeth McInnis est partie pour la métropole où elle sera pendant quelque temps l'hôte de mademoiselle Eva Logan.

— o —

M. et Mme Elz. Létourneau ont reçu intimement hier après-midi, en l'honneur de mademoiselle Marcelle Mercier et de M. Roger Létourneau, à l'occasion de leur prochain mariage.

— o —

M. et madame Camille Lavoie de l'avenue des Erables, annoncent pour le 2 juillet prochain, le mariage de leur fille Pauline, avec M. Henri Shehyn, chimiste, fils de l'honorable sénateur Joseph Shehyn, décédé et de madame Shehyn, d'Ottawa. Il n'y aura pas de faire-part.

— o —

Mademoiselle Betty Stephens et mademoiselle Marjorie Anderson ont reçu à l'heure du thé, hier, aux appartements de mademoiselle Stephens, le Château St-Louis, en l'honneur de mademoiselle Alice Bennett et pour mademoiselle Margaret Stevenson, dont les mariages auront lieu sous peu.

— o —

Madame E.-T. Coulombe et sa fille, mademoiselle Marguerite Coulombe, passent quelques jours à Montréal, les invitées de M. le docteur et de madame Alexandre Crepeau.

— o —

Mademoiselle Louise Saint-Jacques est retournée à Montréal après un court séjour en ville, l'invitée de M. et de madame Jean Saint-Jacques.

— o —

Madame Joseph Mercier est partie hier pour Sherbrooke, où elle visitera sa mère, madame Parson.

— o —

M. et madame Calixte Champoux ont passé la fin de semaine à Montréal, les invités du docteur et de madame Henri Brennan.

— o —

Mademoiselle Françoise Belleau est de passage à Chicoutimi, l'invitée de mademoiselle Claire Belleau.

— o —

Mademoiselle Thérèse Toupin, de Montréal, fait un bref séjour en ville, l'invitée de mademoiselle Florence Grenon.

— o —

Mademoiselle France Boutin recevra, à l'heure du thé, à la résidence de ses parents, M. et madame P.-A. Boutin, de Lévis, en l'honneur de mademoiselle Marcelle Mercier dont le mariage sera célébré le 22 juin prochain.

— o —

Mademoiselle Marguerite Hamilton est repartie pour Montréal, hier.

MARIAGE A OUTREMONT

M. ANDRE LAURENDEAU et Madame LAURENDEAU, née GHISLAINE PERRAULT, fille de M. et Mme Antonio Perrault, dont le mariage a eu lieu récemment à St-Viateur d'Outremont. — M. LAURENDEAU est le fils de M. et Mme Arthur Laurendeau, maître de chapelle à la Cathédrale de Montréal.

Mademoiselle Madeleine Amyot donnera un thé, jeudi prochain, pour mademoiselle Marcelle Mercier.

— o —

Mademoiselle Yvette Perreault est retournée à Montréal.

— o —

MM. Hugues Lapointe, François Drouin et Edouard Laliberté, étudiants en Droit, sont partis, hier, pour le lac Nicolet où ils passeront quelques semaines.

— o —

Mademoiselle Louise Mercier est retournée à Châteauguay après avoir fait un bref séjour à Québec.

— o —

M. et madame Paul Champoux sont partis hier pour Montréal.

— o —

M. Louis Lacerte, de Thetford, était de passage en ville, hier.

— o —

Mademoiselle Estelle Caron, de Cacouna, est retournée dans sa famille, après avoir passé une huitaine chez mademoiselle Réjeanne Duchesneau, de la Rivière-du-Loup.

— o —

M. et madame E.-Lucien Hardy, chemin St-Louis, font un séjour d'une quinzaine à New-York. Il ont fait le trajet en automobile.

— o —

Le 18 juin, en l'église de St-Sauveur sera béni le mariage de mademoiselle Ovilia Martel, fille de M. Joseph Martel et de madame Martel, décédée, avec M. Lucien Savard, fils de M. et de madame Cléophas Savard. Pas de faire-part.

M. René Marchand, de St-Jovite, est de passage à Québec, chez son frère, M. Jules Marchand.

M. O.-Magella Bédard et madame Bédard, (Berthe Morin), annoncent la naissance d'un fils, baptisé par M. l'abbé Clément Gagnon, d'Ottawa, sous les prénoms de Jean-Pierre, Parrain et marraine, M. Benoit Morin et mademoiselle Agathe Morin, oncle et tante de l'enfant. Madame Joseph Bédard, portait son petit-fils sur les fonts baptismaux.

— o —

M. et madame James Nadeau, née Juliette Letarte, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, à l'hôpital St-François d'Assise, née le 7 juin et baptisée le 8, en l'église St-Jean-Baptiste, sous les prénoms de Paulette-Nicole. Parrain et marraine M. et madame Paul Letarte. Par cette madame Alphée Nadeau.

— o —

Le docteur et madame Gustave Ratté (Adrienne Gignac) annoncent la naissance d'une fille, baptisée le 7 juin en l'église St-Dominique par le Rév. Père Henri Martin, curé. Parrain et marraine, M. Paul Gignac et madame Siméon Gignac, oncle et grand'mère de l'enfant. Garde Plamondon portait l'enfant.

A MONTREAL

Madame Louis Gélinas, recevra demain, à l'heure du thé, en l'honneur de sa mère, madame L.-A. Taschereau, actuellement son invitée.

— o —

Madame J.-A. Carling, a reçu intimement à l'heure du thé, samedi, pour madame L.-A. Taschereau.

— o —

Madame Aimé Geoffrion, réunira quelques invitées à déjeuner, mercredi prochain, en l'honneur de madame L.-A. Taschereau.

— o —

Le mariage de mademoiselle Cécile Bonhomme, fille de M. et de madame Joseph Bonhomme, de Montréal, avec M. Jean-P. Mercier, de Trois-Rivières, fils de l'honorable Honoré Mercier et de madame Mercier, de Châteauguay, sera béni samedi, le 22 juin prochain, en l'église de Saint-Joachim, Châteauguay, par Son Excellence Mgr A.-E. Deschamps. Mesdemoiselles Adrienne et Gilbert Bonhomme seront les demoiselles d'honneur de la mariée cependant que M. Honoré-F. Mercier agira comme garçon d'honneur de M. Mercier. Placeront les invités, MM. Wilfrid Bonhomme, Thomas Batchelor, Herbert Hamilton.

— o —

M. et madame Hubert Biermans, de Paris, sont à Montréal depuis quelques jours et sont descendus à l'hôtel Windsor.

— o —

Madame Jean Raymond est revenue de New-York où elle a passé quelques jours.

— o —

M. et madame Pierre Leduc et leur fils, René, passeront quelques jours à Saint-Félicien.

— o —

M. Jean-C. Lallemand est de retour de New-York où il a passé quelques jours inscrit au Waldorf-Astoria.

— o —

Madame E.-Persillier Benoit est actuellement en villégiature à Belle-Plage, chez sa soeur, madame J.-W. Barré.

— o —

Le docteur Paul Poirier est parti, samedi, pour Atlantic City où il assistera au congrès de la "Canadian Medical Association."

— o —

M. Adélard Charette, de Rivière-du-Loup, et sa fillette, Jeanne d'Arc, sont les hôtes de madame Léo Girard, à Montréal, pour quelques jours.

A OTTAWA

Madame W.-D. Herridge, épouse du ministre du Canada aux Etats-Unis, est présentement l'hôte de son frère, le très honorable R.-B. Bennett, au Château Laurier.

RECENT MARIAGE

M. et madame ELZEAR RICHARD (née ANITA POLIQUIN), dont le mariage a été célébré récemment en l'église du Saint-Esprit. (Studio Michel)

RECENT MARIAGE

M. et madame MAURICE GAGNON (Simone Fafard), dont le mariage a eu lieu dernièrement en l'église de St-Malo. (Studio Michel)

Fêtes du Jubilé de l'Union Notre-Dame

(Suite de la page 3)

du Juvénat, le Rév. Père Dumais, supérieur du Scholasticat, etc.

Parmi les invités d'honneur et membres honoraires de cette institution on remarquait en outre Monseigneur J.-E. Laberge, curé de la paroisse St-Jean-Baptiste, M. le commandeur C.-J. Magnan, inspecteur général des Ecoles de la province de Québec, M. Jos. Samson, M.P.P., M. l'échevin J. Poulin, l'abbé Cyrille Gagnon, du séminaire de Québec, M. le docteur P.-V. Marceau, M. le dentiste Philippe Hamel, M. F. Lachance, du "Soleil", M. Alex. Trudel, président de l'Amical des Anciens élèves, M. Théodule Roberge, président de la section des Anciens, le Rév. F. F. Painchaud, directeur de l'orchestre, plusieurs autres délégués venus de toutes les associations-soeurs de la province, et des centaines de convives, jeunes et vieux, nouveaux et anciens de Québec et d'ailleurs.

A la fin du copieux repas, soigneusement préparé, il y eut des santés. La première fut prononcée par le R. P. S. Bolduc, supérieur du Patronage Saint-Vincent de Paul; l'éminent religieux souhaita une cordiale bienvenue aux convives, leur exprima des souhaits de gratitude pour la généreuse réponse qu'ils avaient donnée à leur invitation, pour enfin décerner deux diplômes, en guise d'hommages, à deux des plus méritants de l'Union Notre-Dame: M. le commandeur C.-J. Magnan et M. T. Lamontagne, professeur de gymnastique au Patronage. Puis, M. Rosario Guay, l'actif président de l'Union Notre-Dame, de sa voix chaude et pleine d'enthousiasme, adressa la parole; corroborant celle du supérieur, il exprima des souhaits aux invités. Mgr J.-E. Laberge répondit à la santé de Sa Sainteté le Pape, et en profita pour louer l'Oeuvre de la Jeunesse. Le Rév. Frère Thibodeau, actuellement économe à Paris, et venu spécialement pour cette imposante célébration, fut ensuite invité à dire quelques mots au souvenir du T. R. Supérieur-Général, actuellement en Europe. L'ovation qu'il reçut lorsqu'il commença son allocution a bien prouvé que les jeunes du Patronage regrettaient encore vivement son absence. Les deux derniers orateurs furent M. le commandeur C.-J. Magnan, qui répondit à la santé des fondateurs et directeurs, et M. Théodule Roberge, président des Anciens, qui offrit ses félicitations aux membres actifs de l'U.N.D. Pendant tout le dîner, qui ne tarit pas de franche gaieté, l'orchestre de l'Union Notre-Dame, habilement dirigée par le R. Frère Painchaud, berça les assistants de ses flots harmonieux.

Sitôt terminé, les convives eurent quelques minutes de répit, durant lesquelles on causa joyeusement, puis ce fut le grand ralliement des gardes du Patronage Laval, du Patronage de Lévis et du Patronage de l'Union Notre-Dame. Cette fois, l'orchestre du Patronage Laval, sous la direction du professeur Dascelles, fit les frais de la musique.

Des centaines de spectateurs, massés aux abords de la vaste cour du Patronage, ont pu assister à des démonstrations gymniques exécutées avec un art et une habilité dignes de mention. Les marches fantaisistes, les formations variées, les jeux de trapèze, la voltige, l'acrobatie, tout fut exceptionnellement bien réussi. Les spectateurs ne furent pas sans le reconnaître et soulignèrent ces exercices par de fréquents applaudissements. Les séries de pyramides humaines et les jeux de trapèze surtout, ont remporté un vif succès. Le commandant A. Lamontagne avait charge des troupes. Son Honneur le maire était présent ainsi que plusieurs autres dignitaires.

Hier soir, ces fêtes imposantes se sont continuées dans la salle de réception, sous la haute et distinguée présidence de Son Eminence le cardinal Villeneuve. Il y eut séance dramatique et musicale. La célèbre tragédie "Edouard le Confesseur" fut interprétée. La salle était bondée de spectateurs et les applaudissements furent chaleureux et unanimes. Le choix de la pièce était de bon goût; l'assurance d'un succès ne dépendait plus que de la qualité des artistes; c'était chose facile à trouver au Patronage; l'interprétation d'hier l'a prouvé.

A la messe solennelle d'hier matin, c'est Mgr Laberge qui officia, assisté des Révérends Pères Laperrière et Bolduc, comme diacre et sous-diacre; le sermon de circonstance fut prononcé par M. l'abbé Henri Lockwell. Du haut de la chaire sacrée, il évoqua de pieux et émouvants souvenirs qui touchèrent tous les coeurs.

Ce matin, à 8 heures, il y a eu grand'messe pour tous les défunts : directeurs, membres, amis et bienfaiteurs; à 10 heures, il y eut promenade, à Notre-Dame des Bois, puis dîner au "chalet Calmein".

A deux heures, cet après-midi, le comité d'organisation a clos ces fêtes mémorables par une visite générale au Jardin Zoologique Provincial.

L'Union de Notre-Dame, florissante institution à laquelle la population de Québec doit un tribut de reconnaissance, entreprend donc, depuis aujourd'hui, une autre marche active vers le centenaire. Voici les noms des membres de la direction et du conseil des jeunes qui président aux destinées de cette institution :

Direction de l'Union Notre-Dame

Rév. Père S. Bolduc, supérieur; Rév. Père Georges Adam, chapelain; Rév. Frère J.-Nap. Pelchat, directeur; Rév. Frère F.-X. L'Heureux, sous-directeur; Rév. Frère Patrick Thornburry, sous-directeur; Rév. Frère Alfred Boivin, sous-directeur.

Conseil des Jeunes Gens

M. Rosario Guay, président; M. Gérard Côté, vice-président; M. Hubert Lussier, trésorier; M. Lucien Paré, secrétaire; M. Maurice Marier, conseiller; M. Maurice Poulin, conseiller; M. Armand Fiset, conseiller.

L'invasion de la pyrale du maïs a beaucoup diminué dans l'Ontario en 1934, grâce aux mesures de nettoyage qui ont été prises et aussi aux conditions de température. Il n'y a pas eu de dommages d'importance commerciale et l'on estime qu'actuellement le nombre de pyrales n'atteint pas un tiers de ce qu'il était en 1933.

RECENT MARIAGE

M. et Mme PHILIPPE-THOMAS GRENIER (Emilienne Gosselin) dont le mariage a été bénit lundi dernier, le 3 juin, en l'église paroissiale de Saint-Roch.

DE L'OBSERVATOIRE D'OTTAWA

(Suite de la page 3)

des amendements portent sur la terminologie de la loi, soit qu'ils étendent et compliquent le sens de certains mots, soit qu'ils le restreignent. L'Etat décide, par exemple, que l'acompte ou paiement partiel effectué par le souscripteur sur un titre qu'il achète s'appelle une "considération", qu'un prospectus peut aussi s'appeler une "offre faite au public"; la moitié du projet est dans ce ton.

Deux paragraphes, ajoutés à l'article 5 sur l'émission des lettres patentes, semblent borner le champ d'action des sociétés constituées à la nature même de leur entreprise. Mais laissez-nous rire. L'article 15 de la loi subsiste intégralement, qui confère aux administrateurs des pouvoirs quasi illimités quant à la formation de **holdings**. Sur la responsabilité personnelle de l'administrateur, rien; sur la capitalisation des bénéfices et l'introduction de titres fictifs dans le capital, rien; sur le déplacement des actions d'une société à une autre, rien; sur tous les points faibles de la loi, rien. C'est la proposition législative la plus cynique que le gouvernement ait déposée sur le bureau depuis un an.

LORETTEVILLE

(De notre correspondant)

Au conseil de Loretteville

A la séance régulière de juin, S. H. le maire Alfred-J. Blondeau et les conseillers élus récemment par acclamation ont été assermentés par le secrétaire du conseil. Après cette formalité remplie, S. H. le maire remercia les électeurs de l'avoir réélu avec une majorité de 126 et il promit de continuer à faire son devoir.

M. Blondeau félicita ensuite les conseillers élus et réélus.

Pro-maire

M. le conseiller Gaud. Letellier, du siège No 2 a été élu pro-maire unanimement.

Maire et conseillers

Le nouveau conseil est ainsi composé :

Maire, M. Alfred-J. Blondeau :

Pro-maire, M. Gaud. Letellier, siège No 2.

Conseillers : Siège No 1, M. Camille Parent, siège No 3; M. Raoul Pleau; siège No 4, M. Charles-Eugène Bégin; siège No 5, M. Joseph Boutet; siège No 6, M. Léopold Martel.

Nos rues

Les membres du conseil ont eu l'assurance que les travaux d'accottement que le département provincial de la voirie a promis de faire, commenceront prochainement.

Noms des rues

L'inspecteur municipal a fait part aux conseillers que le travail de confection de plaques sur lesquelles apparaîtront les noms des rues, est avancé et que ces plaques seront placées prochainement.

On les fête

A l'occasion de leur dixième anniversaire de mariage, M. et Mme Edouard Durand ont été fêtés le 2 juin. Un groupe de parents et d'amis s'étaient réunis à cette occasion à la résidence des jubilaires; une magnifique adresse fut lue par Mlle Marie-Jeanne Simard, soeur de madame Durand et une belle gerbe de fleurs fut présentée à madame Durand par la petite Louise, enfant des jubilaires. Il y eut ensuite présentation de jolis cadeaux. La plus franche gaîtée n'a cessé de régner durant toute la soirée et à minuit tous furent conviés à un splendide goûter. Les héros de la fête occupaient une place d'honneur et durant le repas il y eut discours par MM. Edouard Durand, qui remercia ses parents et amis, Léopold Martel, Wilfrid Savard, Arthur Falardeau, E.-Alex. Martel. L'intérieur de la maison des jubilaires avait été décorée avec goût.

UN ALIMENT NUTRITIF

Le miel est un aliment hautement nutritif. Il contient de la glucose, de la lévulose, de l'acide phosphorique, de la chaux, des nitrates, carbonates et sulphates et enfin du fer, autant d'éléments reconstituants et réchauffants. La valeur calorique du miel est considérable. Une livre de miel possède à peu près la valeur calorique de 30 oeufs, de 6 chopines de lait, de 8 lbs de pruneaux, de 10 lbs de pois verts, de 12 lbs de pommes et de 20 lbs de carotes. Le miel de trèfle blanc de la province de Québec, qui a une réputation considérable sur le marché britannique, est une excellente nourriture du fait qu'il ne cause aucun trouble d'estomac comme en provoquent les sucres ordinaires. Tous les plats qui exigent du sucre, les gâteaux, les tartes, les beignets, etc. y gagneraient en richesse et en digestibilité s'ils étaient sucrés au miel. Le ministère de l'Agriculture distribue gratuitement une petite brochure intitulée "Le Miel à la Cuisine" que toutes les ménagères devraient avoir.

LE RETOUR A LA TERRE

Le vaste programme de colonisation du gouvernement de Québec est aujourd'hui déclenché. Plusieurs centaines de familles ont quitté dernièrement la Métropole canadienne pour aller s'établir, avec l'aide financière du gouvernement, sur des terres neuves dans le Témiscamingue et dans certains districts de l'est du Québec. Pour le moment, ces colons sont sous la tutelle du ministère de la Colonisation. Avec les années, lorsqu'ils auront amélioré leur domaine, qu'ils en auront reculé les bornes, ils seront de vrais cultivateurs, et le ministère de l'Agriculture les prendra sous son aile, et continuera de les guider dans la voie de la réussite. Le départ de ces colons doit être un exemple non seulement pour les chômeurs et déracinés qui vivent dans les villes du secours direct ou indirect, mais aussi pour les cultivateurs déjà établis qui seraient portés à se laisser décourager par les difficultés occasionnelles inhérentes à leur profession. Quand on voit des hommes et des femmes déserter la ville pour aller se fixer sur des terres en friche, et affronter un dur labeur et des privations avec l'espoir de se procurer l'indépendance et l'existence, les cultivateurs qui ont des champs au soleil, des troupeaux au pâturage et des fils autour d'eux pour les aider ne devraient jamais songer à abandonner tout cela pour quelques centaines de dollars et aller tenter leur chance dans les cités. C'est la ténacité et la fidélité à la terre qui ont permis et permettront encore à notre classe agricole de traverser les crises.

NORTH AMERICAN LIFE

Solide comme le continent

J. CHOUINARD, C. L. U.
gérant de succursales,
126, RUE ST-PIERRE, QUE.

UNE COMPAGNIE MUTUELLE

"MARGOT est superbe!" . . . "Margot est un rêve!" Il est beau d'être admirée comme Margot, à cause de son beau teint!

Margot évite *toujours* l'altération moderne du teint si répandue! C'est simple . . . prudente, elle enlève toujours son maquillage *à fond* à la façon de Hollywood — au doux Savon de Toilette Lux!

Enlevés ainsi, les Cosmétiques sont inoffensifs

La peau la plus délicate ne souffrira pas si les cosmétiques ne bouchent pas *les pores*. Plus d'une *croit* bien enlever rouge et poudre alors qu'elle laisse des résidus de cosmétiques usés dans les pores. Rien d'étonnant qu'elles aient la Peau Cosmétiquée!

Le Savon de Toilette Lux est fait pour enlever les cosmétiques *à fond*. Sa mousse ACTIVE pénètre profondément les pores, enlevant toute trace d'impuretés et cosmétiques. Avant de vous remaquiller — TOUJOURS avant de vous coucher, prenez ce soin économique et sûr. Suivez les conseils de 846 sur 857 vedettes d'Angleterre et de Hollywood! Toutes recommandent le Savon de Toilette Lux.

Licences en droit à trente-six étudiants

(Suite de la 1ère page)

embrassant toute la matière du droit. Il a obtenu aussi la médaille Tessier décernée à l'élève qui a le plus de points dans l'ensemble des examens écrits et oraux, à l'exclusion de la licence écrite de troisième année ; de même que le prix Baillargeon pour avoir obtenu le plus grand nombre de points en procédure civile, à l'examen écrit de fin d'année.

Trois étudiants ont obtenu leur licence avec grande distinction et dix avec distinction. C'est un magnifique résultat qui augure brillamment pour la carrière professionnelle de ces futurs avocats ou notaires. Les nouveaux licenciés devront maintenant se présenter à l'examen du Barreau ou devant la Chambre des Notaires pour être admis à la pratique. Le premier aura lieu le deux juillet prochain. L'examen devant la Chambre des Notaires auront aussi lieu au cours du mois de juillet et quatre candidats s'y présenteront. Ce sont MM. Jean-Conrad Moreau, Louis-Philippe Brousseau, Alexandre Lebel et Gérard Verreault.

Voici maintenant la liste des candidats heureux :

MM. Lucien Sasseville, Renault Saint-Laurent, Paul Rousseau avec grande distinction ;

MM. Alfred Crowe, Edouard Laurent, Hugues Lapointe, Iréné Simard, Jean Langlais, Jean-Charles McGee, Roland Bergeron, Jos. Marineau, Camille Beaulieu, Douglas Johnston, avec distinction ;

MM. Louis-Philippe Rousseau, François Drouin, Henri Bouchard, Jean-Charles Bonenfant, Fernand Drouin, Maurice Lepage, Alexandre Lebel, Philippe Miller, Edouard Laliberté, Georges Hill, Stanislas Déry, Edouard Angers, M. l'abbé Aderville Bureau (professeur de droit canonique à la faculté de Théologie de l'Université), MM. Georges-Henri Dagneau, Jean-Paul Saint-Laurent, Robert Labrecque, Emile Tourigny, René Béland, Jean-Conrad Moreau, Georges Cliche, Daniel Doran, René Laflamme et Gérard Verreault. Un candidat est bachelier en droit, M. Gustave Garneau.

Le "Soleil" prie tous ces candidats heureux d'agréer ses félicitations très sincères.

Sur l'eau et dans le port

(Suite de la dernière page)

J.-E. Bernier, célèbre explorateur dont la mémoire honore tout le pays, particulièrement la région de Québec, sera perpétué, selon une décision qui vient d'être prise par le département de la Marine. En effet, dorénavant, le "Mardep", de la flotte de la Marine du gouvernement, portera le nom de "Bernier". C'est une heureuse décision que ne sera, certes pas, sans apprécier à sa juste valeur la population canadienne - française. C'est le troisième nom que l'on donne au "Bernier", depuis son existence : autrefois, il s'appelait "Labrador" et était la propriété de la Clarke Steamship Line. Le vaisseau, affecté spécialement au service des bouées, fut baptisé du nom de "Mardep" quand le gouvernement en acquit la propriété.

PAQUEBOTS A QUEBEC

Le "Letitia" et l'"Ausonia" de la Cunard-White Star Line ont tous deux accosté à Québec, le premier, hier, à 11 heures a. m., le second, ce matin, à 8 heures. Ils ont transporté respectivement une liste considérable de passagers, le "Letitia", 185, et l'"Ausonia", 126. Ils ontp ris juste le temps de décharger la partie de leur cargaison destinée à Québec, puis sont repartis immédiatement pour Montréal, où ils y resteront ancrés toute la semaine. M. le docteur S.-E. Grondin, directeur de la maison des Etudiants Canadiens, à Paris, était à bord. Il vient faire un bref séjour à Québec, avant de retourner reprendre charge de ses fonctions.

MOUVEMENT DU GRAIN

Selon les rapports publiés par le grouvernement, le port de Québec a exporté 265,000 boisseaux de blé au cours de la dernière semaine de mai. Durant la semaine correspondante de l'an dernier, il n'avait exporté que 93,617 boisseaux. Comparaison faite, la semaine de 1935 accuse donc une augmentation considérable d'exportations enregistrées depuis le début de la saison, dite saison des moissons. En effet, en l'année 1934-35, c'est-à-dire, la présente période, on a exporté jusqu'à date, 2,103,851 boisseaux tandis que l'an dernier, pour la même période, on avait exporté 10,822,493. C'est une différence appréciable et qui fait foi de la diminution d'activités dans notre port, concernant ces exportations.

JOURNALISTE DECEDE

La dépouille mortelle de Henry Acton, chroniqueur maritime du "New-York American", décédé à bord du paquebot "Ile de France", au moment où il se rendait au Havre pour s'embarquer sur le paquebot "Normandie" et y effectuer ce voyage initial, est arrivé à New-York, hier, sur le "President Roosevelt".

SUR LE "LAFAYETTE"

Quand ce vaisseau de la compagnie Générale Transatlantique française arrivera à Québec, le 24 juin prochain, il sera sous les ordres d'un nouveau commandant, le capitaine Payen de la Garanderie, ancien commandant du paquebot français "Colombie" de la route des Antilles.

Les "3 éléments vitaux" prescrits par les médecins dans le monde entier

La valeur du calcium, du phosphore et du fer (les 3 éléments vitaux) pour les personnes épuisées et les convalescents est depuis longtemps reconnue par les membres de la profession médicale. Ces trois éléments minéraux sont présents dans le Sirop Fellows' sous une forme particulièrement efficace pour aider à la reconstitution du sang, des nerfs, des tissus organiques et des os. F-21G

SIROP FELLOWS'
UN COMPOSE D'HYPOPHOSPHITES de réputation mondiale

L'ancien commandant du "Lafayette", le capitaine Cabot, vient d'être promu capitaine de "L'Ile de France". Comme les lecteurs du "Soleil" le savent déjà, le paquebot "Lafayette" fera, dans une quinzaine de jours, le premier voyage de sa carrière maritime sur le St-Laurent. Il reviendra au cours du mois d'août.

LES GOELETTES

S.S. Fleurus prendra marchandises mardi à la shed 21 pour l'Ile d'Anticosti. Départ jeudi matin. Pour informations, tél. 2-8715. — Paul Brochu, agent.

S.S. Sable I prendra marchandises mardi et mercredi à la shed 14 pour la Côte Nord, de Franklin jusqu'à Blanc-Sablon. Départ mercredi soir. Pour informations tél. bureau 2-2041, shed, 2-5231. — J.-M. Dumont, agent.

S.S. Cap Gaspé prendra marchandises mardi et mercredi à la shed 14, pour la Côte Sud, de Méchin jusqu'à Gaspé. Départ mercredi soir. Pour informations, tél. bureau 2-2041, shed, 2-5231. J.-M. Dumont, agent.

S.S. Quinnette, capt. Art. Gagnon, prendra marchandises aujourd'hui à la shed 21 pour Chicoutimi, Jonquière, Kénogami, Bagotville, Port-Alfred, Grande-Baie et Tadoussac. Départ vendredi. Pour informations, tél bureau 2-2857. — Art. Vaillancourt, agent.

A.N.E., capt. T. Harvey, prendra marchandises lundi pour Baie Saint-Paul. Départ ce soir, quai Renaud 4.

St-Michel-T., capt. V. Duchaine, prendra marchandises lundi pour St-Iréné. Départ ce soir quai Renaud 4.

Montagnaise, capt. E. Bernier, prendra marchandises lundi pour Isle-aux-Grues. Départ ce soir, quai Renaud 3.

Marie Aimable, cpt. D. Tremblay, prendra marchandises lundi pour Sault-au-Mouton, Mille-Vaches, St-Paul du Nord. Départ ce soir, quai Renaud 1.

Bergeronne T., capt. U. Bouchard, prendra marchandises lundi pour Bergeronne, Escoumain, Sault-au-Mouton et St-Paul du Nord. Départ ce soir, quai Renaud 1.

C.L. Mont Ste- A., capt. Oct. Langlois, prendra marchandises lundi pour Cap-Chat et Ste-Anne des Monts jusqu'à Madeleine. Départ ce soir, quai Renaud 1.

Légère, capt. F. Caron, prendra marchandises lundi pour Tadoussac, Portneuf ou Hamilton Cove. Départ ce soir, Cross Wall.

Speedy, capt. Chs Bernier, prendra marchandises lundi pour Méchin, Capucins et Matane, St-Luc, Ste-Félicité, Cap-Chat. Départ ce soir, shed Verret.

Ragueneau, capt. E. Tremblay, prendra marchandises lundi pour Rimouski, Bersimis, Riv.-aux-Outardes, Riv.-aux-Vases. Départ mercredi, shed 19.

J. B. Bernier, goélette Crane Island, Ren. 5.

PAS PRET

Geo. Dionne, Isle-Verte, Cacouna, Trois-Pistoles.

J.-B. Bernier, Cap-Chat, Matane, Ste-Flavie, Mont-Joli et Rimouski.

E. D. H. Jourdain, service pour la Côte Nord, de Bersimis jusqu'à Moisie.

S.S. Miron L. prendra marchandises aujourd'hui à la shed Verreault pour la côte sud, de Méchin, Ste-Anne des Monts jusqu'à Gaspé, et la Baie des Chaleurs jusqu'à Bonaventure. Pour inf. tél. bureau 2-1879.

FEU M. A.-M. DESCHENES

A St-Roch-des-Aulnaies, le 10 mai au soir, décédait pieusement à l'âge de 44 ans, dans l'antique maison ancestrale des Miville-Deschênes, Arthur, fils d'Alfred Miville-Deschênes, décédé et de dame Eugénie Pelletier. Bien qu'atteint depuis plusieurs années d'une maladie qui ne pardonne pas, sa mort causa une profonde surprise et de vifs regrets dans son entourage où il était aimé autant qu'estimé. Energique jusqu'au bout, non seulement il voulut prolonger l'illusion des siens en leur cachant ses souffrances, mais il demanda lui-même le prêtre et les derniers secours de la religion.

Avec lui disparaît un ardent patriote, un homme de devoir et un travailleur infatigable. Il fut un des premiers à s'enrôler parmi les volontaires de la grande guerre. Après différents stages en Angleterre, en Ecosse, en France, il se rendit en Allemagne, fut blessé au front et fut transporté deux fois à l'hôpital. Sa valeur fut recompensée et il revint avec des décorations et le grade de capitaine.

Dans sa délicate charge d'officier de circulation il fit preuve d'un tact qui ne lui valut que des louanges. L'inconnu jouissait auprès de lui de la même protection que l'ami. Esprit cultivé et largement ouvert, les Chevaliers de Colomb le comptaient parmi leurs membres les plus actifs. D'une générosité et d'un dévouement à toute épreuve pour les siens, il était en secret la providence des pauvres. Combien de ses bienfaits n'ont été dévoilés que sur sa tombe par la reconnaissance de ses obligés.

Pendant que sa dépouille mortelle reposait en chapelle ardente, les officiers de circulation en uniforme, sous la direction de M. J.-E. Bolduc faisaient la garde autour du cercueil, récitant pieusement le chapelet avec les visiteurs.

Le service funèbre fut à la hauteur de la considération dans laquelle on tenait le défunt. Le cortège, dirigé par M. Bolduc s'ouvrit par M. R. Renaud, officier de circulation conduisant la motocyclette du défunt, puis la fanfare "l'Harmonie de Montmagny" exécuta plusieurs marches funèbres sur le parcours, à l'arrivée et à la sortie de l'église. Le chef, M. Bolduc suivait avec un détachement de plus de vingt officiers de circulation, commandés par le capitaine L.-E. Pelletier, assisté de M. Lacombe. A la suite venait le drapeau des Chevaliers de Colomb suivi d'une délégation de Chevaliers venant de Québec, Montmagny et Ste-Anne-de-la-Pocatière. La croix était portée par M. J.-B. Anctil, Chevalier de Colomb de Ste-Anne. Les porteurs étaient six officiers de circulation: MM. Roland Levesque, Camille Tanguay, Antoine Cauchon, Elie Girard, Elzéar Noel, Odilon Cassidy. Les porteurs d'honneur étaient quatre Chevaliers de Colomb, 4e degré, en uniforme: MM. J.-A. Marquis, Montmagny; J.-A. Ste-Marie, Albert Sirois, Hospice Michaud, de Ste-Anne.

Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé Ernest Proulx, Chevalier de Colomb, 4e degré, assisté de M. l'abbé Léonce Pelletier, curé de Ste-Louise, cousin du défunt et de M. l'abbé H. Fortin, du collège de Ste-Anne comme diacre et sous-diacre. Des messes furent dites aux autels latéraux par MM. les abbés Louis Pelletier et Gérard Hudon, cousins du défunt, du collège de Ste-Anne. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Armand Proulx, curé qui présida aussi l'absoute. Une belle messe de requiem sous l'habile direction de M. Georges Lizotte réhaussa encore la cérémonie religieuse. Mme Chalifour touchait l'orgue.

Suivaient la dépouille mortelle, ses frères: MM. Charles Miville-Deschênes, de St-Roch; Alfred M.-Deschênes, de Montréal; sa mère, Mme Alfred Miville-Deschênes; ses sœurs: Mme J.-L. Daoust, de Montréal; Mlle Dulcina M.-Deschênes, de St-Roch; Mlle Albertine M.-Deschênes, de Ste-Anne; Mme Raynald Mercier, de St-André; ses beaux-frères: MM. J.-L. Daoust et Raynald Mercier; son oncle, M. Eugène Létourneau; ses cousins: le Dr J.-A. Deschênes, de Sherbrooke; MM. Armand, Arthur et Amédée Pelletier, Jos.-E. Létourneau, Adrien Létourneau; ses cousines: Mlles Eugénie Pelletier, Antoinette Létourneau, de St-Roch; Mme Diogène Beaumont, de Ste-Catherine, etc.

Il laisse encore pour pleurer sa perte, deux sœurs, Mme J.-J. Keeley de Waterbury, Conn., et Mlle Amanda M.-Deschênes, de Hartford, Conn.; quatre neveux: MM. Charles et John Kelley, de Waterbury; Pierre et René Mercier, de St-André.

Une assistance très nombreuse remplissait notre vaste église. Toutes les classes de la société depuis les membres de la législature fédérale et provinciale jusqu'à son plus humble obligé avaient tenu à rendre un dernier hommage à la mémoire du regretté défunt, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, fleurs, messages et autres témoignages de sympathies, soit par l'assistance à ses funérailles, etc.

Nos sympathies à la famille.

Des assises solennelles à Montréal

(Suite de la dernière page)

remercié en français le Lieutenant-Gouverneur d'avoir bien voulu remplacer le Comte de Bessborough, empêché à la dernière minute de venir inaugurer lui-même ces importantes assises. M. Beaubien a rendu hommage au travail qu'accomplit la National Conference, de même qu'au mérite des fédérations de charité à Montréal.

M. Patenaude présenta les regrets du Gouverneur Général et souhaita en son nom la plus cordiale bienvenue aux milliers de délégués réunis à Montréal.

Cette même expression de bienvenue fut ensuite reprise, en anglais et en français, comme l'avait fait le lieutenant-gouverneur, par le ministre de la marine, M. Duranleau, qui parla au nom du gouvernement fédéral et souligna l'apport de premier ordre que des associations de charité comme celles qui sont en ce moment réunies à Montréal fournissent au bien-être général et au soulagement de la misère dans les temps difficiles que nous traversons.

M. Houde, en recevant ensuite les congressistes, au nom de la ville, rappela de son côté que les associations auxquelles ils appartiennent représentent en période de crise, entre beaucoup d'autres avantages, celui de faciliter la tâche aux autorités civiles et de contribuer au maintien de l'ordre par leur souci d'atténuer, dans la mesure du possible, la pauvreté qui nous entoure.

Le principal événement de la journée de samedi fut le dîner de la National Public Welfare Association que présida, à l'hôtel Mount Royal, Mme Franklin-D. Roosevelt, venue spécialement de Washington à cette fin.

Deux orateurs y prirent la parole, présentés tous deux en termes fort aimables par l'épouse du président des Etats-Unis: MM. Harry-L. Hopkins, directeur, à Washington, de l'Emergency Relief Administration, et David-A. Croll, ministre des travaux publics et des affaires municipales dans le gouvernement de l'Ontario. Ils ont exposé, le premier au point de vue américain et le second au point de vue canadien, les changements sociaux et politiques qui s'imposent pour que l'on puisse escompter le retour d'une raisonnable prospérité. Mme Roosevelt ajouta quelques mots, soulignant l'importance de soulager vite la misère toujours très grande aux Etats-Unis, en dépit d'une certaine reprise des affaires.

Les ravisseurs de Weyerhaeuser seraient sous peu appréhendés

(Suite de la page 3)

justice avant cela. Il y a un an elle épousait Harmon W. Waley contre le gré de ses parents et le jeune couple partait pour Gagoma peu après le mariage.

C'est à deux policemen de Salt Lake City qu'on doit la première arrestation dans l'affaire Weyerhauser. Ces hommes sont W.-M. Rogers, un détective, et l'agent de police L.-B. Gifford. On avait découvert vendredi soir, dans les recettes de la Walker Bank and Trust Co'y, 20 billets provenant de la rançon. Aussitôt des agents furent postés dans les "chain stores" de Salt Lake City. On supposait en effet que ceux qui mettaient ces billets en circulation chercheraient à s'en débarrasser dans les magasin à bon marché.

PRIX DU PRINCE

M. JACQUES DE BILLY, du collège de Lévis, fils de M. l'avocat Valmore de Billy, de Lévis, a mérité le prix du Prince de Galles en Physique.

Or à 11 heures samedi matin une jeune blonde, portant un costume d'intérieur comme n'importe quelle ménagère, remit un billet de $5 en paiement pour une petite emplette. La vendeuse appela la "cash girl", qui porta l'argent à la caisse où, après un rapide examen, on se rendit compte que le billet portait le numéro d'un billet de la rançon.

Mme Waley fut immédiatement arrêtée par Rogers and Gifford et conduite au palais fédéral où, après un interrogatoire serré, elle fit des aveux, assure-t-on, indiquant même aux agents où ils pourraient trouver Waley. Celui-ci fut cueilli dans une maison que le couple habitait et ces aveux mirent la police sur la piste de Mahan.

Un discours de Stanley Baldwin à Himley Park

(Suite de la 1ère page)

Baldwin, en fournissant des explications plus complètes sur le changement intervenu au Foreign Office, fut moins défavorable à sir John Simon.

Dans le domaine international le premier ministre représenta l'Angleterre comme le seul grand pays démocratique jouissant de la stabilité. Il rappela que trois grands pays — l'U. R. S. S., l'Allemagne et l'Italie — étaient présentement gouvernés par une dictature ; que les Etats-Unis, tout en luttant vaillamment contre la crise, n'avaient pas encore trouvé le moyen de s'adapter aux conditions nouvelles ; que la France était en proie à une instabilité politique, cause d'alarmes pour ses amis autant que pour elle-même, puis ajouta que la stabilité anglaise était nécessaire au monde. Or cette stabilité exige un gouvernement fort un gouvernement qui ne soit pas sans cesse sous la menace d'une crise ministérielle. C'est pourquoi M. Baldwin demande au peuple anglais de maintenir son gouvernement au pouvoir avec une majorité assez forte pour lui assurer la stabilité.

Une pierre a failli causer une tragédie

(Suite de la page 3)

avait échappé par miracle.

Cette petite construction du Quebec Power devait être démolie dons quelques jours. Dissimulée à l'arrière de la grande annonce qui fait face à la rue de la Couronne, elle devait bientôt céder sa place à une autre plus neuve, situé tout près et dans laquelle M. Gamache se tenait quand l'éboulis se produisit. Les inspecteurs de la Cité de Québec sont venus enquêter sur les lieux ce matin. Il est probable que cette partie de la falaise sera soumise à une sérieuse inspection d'ici quelques jours. M. Paquet, le gardien de ce matin, est d'avis que n'eut été la solide annonce, la vie des passants aurait certes été menacée.

Appareils à incendie et incinérateur

(Suite de la page 3)

faire approuver un plan par le directeur du service provincial d'hygiène, M. le Dr Alphonse Lessard. Passée cette date, le conseil de ville devra construire un incinératuer ou s'entendre avec une compagnie pour ce faire.

Voilà donc du pain sur la planche pour quinze jours au moins et on prévoit de chaudes discussions sur ces deux questions intéressantes.

Le programme des travaux de la voirie

(Suite de la 1ère page)

ce de 14 milles.

Le département de la voirie recevra également des soumissions jeudi pour construire une route entre Saint-Grégoire et le pont, route de deux milles et demi qui passera au sud de la voie ferrée jusqu'au pont de l'île. Commençant à la sortie du village de Saint-Grégoire, elle aboutira à Beauport, à la rue Royale.

Le premier ministre a visité ces lieux samedi en compagnie de M. J.-L. Boulanger, sous-ministre de la voirie.

Enfin, entre Champigny et Saint-Augustin, des arpenteurs sont en ce moment à étudier comment il convient de redresser la route. Ils transmettront les résultats de leur travail au ministre sitôt qu'il sera terminé.

Les droits de coupe varient dans le Québec

(Suite de la 1ère page)

de 128 pieds cubes lorsque le bois n'est pas écorcé et 600 p.m.p. équivalent à une corde de 128 pieds lorsque les bois sont écorcés.

Le début de l'année fiscale pour les opérations forestières et le renouvellement des permis de coupe est fixé au premier mai de chaque année.

VOLONTE DE FER

Sassari, Sardaigne, 10. (Trad. de l'A.P.) — Arrivant par surprise en avion de Cagliari, à l'autre extrémité de l'île, Mussolini, qui avait piloté lui-même son avion, a harangué du balcon de la préfecture la foule massée sur la place publique.

"L'opinion du reste du monde sur la politique italienne n'est qu'une farce, dit-il. La bataille qui se livre pour le progrès de la nation, le bien du peuple et l'honneur du drapeau italien, va continuer. Il nous reste encore beaucoup à faire et nous allons l'accomplir, car la volonté fasciste est une volonté de fer, capable de surmonter tous les obstacles."

HORS DE DELIBERE

Quand une cause, à une enquête préliminaire, c'est-à-dire à un stage où il n'y a pas d'appel, est en délibéré pour jugement devant un juge, et que celui-ci s'aperçoit qu'un aspect juridique important et qui peut être fatal n'a pas été discuté ni soulevé devant lui par les avocats, il est de son devoir, d'après le juge Laetare Roy, de la Cour des Sessions de la Paix, de mettre la cause hors de délibéré afin de permettre aux parties de discuter cette question devant lui. La cause, dit-il, n'en sera que mieux comprise et comme nous ne sommes pas à un procès, devant le jury, personne n'en souffrira de préjudice.

Il a donc ordonné et pour cette seule raison la mise hors de délibéré d'une cause qui lui était soumise depuis longtemps, et a fixé l'argumention à jeudi matin, le 13 juin.

ST-SAUVEUR

La fête de la Pentecôte

La fête de la Pentecôte a été célébrée solennellement, dans notre paroisse. La grand'messe a été chantée par le Rév. Père Pelletier., assisté des RR. PP. Normand et Laberge, comme diacre et sous-diacre. Le Rév. Père Guérin, curé, fit le prône et le sermon fut donné par le Rév. Père ont exécuté un magnifique program-Choquette. La chorale et la maîtrise musical.

A 7 heures, hier soir, il y eut les vêpres suivies du Salut du St-Sacrement.

Le mois du Sacré-Coeur

Tous les soirs de cette semaine, se continueront les exercices du mois du Sacré-Coeur, à 7 h. 30, à l'église paroissiale. La chorale des jeunes gens, exécutera le chant.

Exposition missionnaire

L'exposition des objets confectionnés par les Dames de l'Ouvroir Missionnaire pour les missions, ainsi que les travaux manuels exécutés par les élèves du couvent, a lieu actuellement dans les salles de l'Académie Notre-Dame, Avenue des Oblats. Le public pourra se présenter pour visiter aux heures suivantes. Le matin, de 9 heures à 11 heures ; dans l'après-midi, de 1 h. à 5 heures, et le soir de 6 heures à 8 h. 30. Ce sera demain la dernière journée de l'exposition.

Aux membres de l'Adoration Diurne

Demain après-midi, à 3 heures, à l'église paroissiale, aura lieu la réunion de tous les membres de l'Adoration Diurne.

Pour l'Orphelinat

Jeudi soir, le 13 juin, aura lieu en la salle de l'Orphelinat St-Sauveur, un concert organisé au profit de cette oeuvre. Plusieurs artistes seront au programme. Le Quatuor Laurentien, composé de MM. Emile LaRochelle, J.-Oscar Paquet, Wilbrod Dubé et J.-L. Savard, avec M. Omer Létourneau, pianiste, directeur, est au programme. Ce sera un vrai régal artistique, tous les amateurs de belle musique devraient réserver leurs billets chez M. J.-W. Cantin, 446 rue St-Joseph. Les billets se vendent .50 et 25 sous.

La rente des bancs

Demain et mercredi sont les derniers jours pour percevoir la rente des bancs, de 4 h. 30 à 6 heures, à la sacristie.

La rente des bancs aura lieu dimanche prochain, immédiatement après la grand'messe.

Vente de charité

Une vente de charité, organisée au profit de l'Oeuvre Notre-Dame du Bon Conseil, aura lieu mardi, 11 juin, au Boulevard Langelier, en face de l'Ecole Technique.

Recommandés aux prières

Roméo Bilodeau, époux de Dame Marie-Louise Béland, décédé le 8 juin dans cette paroisse, à l'âge de 36 ans. Son service de sépulture, demain matin, à 8 h. 30, à l'église paroissiale.

J.-Ovide Marceau, décédé le 5 juin dans notre paroisse à l'âge de 76 ans.

Grand'messes demain

A l'église paroissiale : 6 h. 15, pour Dame Alfred Plante ; 7 heures, en l'honneur du Sacré-Coeur et de St-Joseph ; 7 h. 45, pour Gaudias Bédard.

ELECTIONS ANGLAISES

Londres, 10. (Trad. d'un câble de la C.P. par George Hambleton) — Le rassemblement des forces pour le scrutin est commencé. On prévoit généralement les élections anglaises pour octobre prochain, époque où les nouvelles listes électorales seront prêtes.

"Les élections ne sauraient être bien éloignées, dit-on dans un éditorial du "Times" aujourd'hui. Le remaniement ministériel qui vient de s'opérer nous est une garantie que la bataille se livrera sur le front national et que la politique suivie jusqu'à présent ne changera en rien, si ce n'est qu'elle sera plus énergique."

La date des élections est l'une des premières décisions importantes que M. Baldwin devra prendre. Les 56 élections complémentaires qui ont eu lieu depuis la dernière consultation en 1931 ont généralement été favorables aux travaillistes. Les deux dernières, cependant, — South Aberdeen et West Edinburgh — ont marqué un recul pour eux. La grande question est de savoir s'ils peuvent revenir aussi forts qu'en 1929, soit avec 287 sièges sur 615.

DES SOUCIS

Londres, 10. (A.P.) — La nouvelle que Mussolini avait mis une sourdine aux éclats de la campagne de presse antianglaise dans la péninsule ne dissipe guère les soucis causés à l'Angleterre par la situation anglo-éthiopienne.

On s'accorde généralement à dire que l'un des aspects les plus graves de la situation est l'effet possible sur la paix de l'Europe des sanctions que la S.D.N. pourrait prendre contre l'Italie. On fait observer aussi que la France et l'Angleterre ne sauraient rester étrangères au conflit italo-éthiopien, la première à cause du chemin de fer Djibouti-Addis Abéba et la seconde par suite du fait que tout le système hydraulique du Soudan anglo-égyptien prend sa source dans le lac Tsana, en Ethiopie.

Embouteillée à la célèbre station thermale dont elle porte le nom, l'Eau Vichy - Célestins conserve ainsi toutes ses vertus jusqu'au moment où le consommateur en fait usage.

L'embouteillage est contrôlé par l'Etat.

VICHY Célestins

Chez POLLACK

Sensationnelles! 500 Ensembles et Robes Redingotes

$7.95

Voyez nos Vitrines

Notre acheteur devrait être décoré de la "Médaille de l'Economie", pour nous permettre de vous offrir ces magnifiques valeurs à $7.95.

Comparez-les... et vous serez convaincues de leur réelle valeur.

Manteaux longs ou trois-quarts sur une élégante robe de teintes unicolores ou imprimées. Des toilettes que vous serez fières de porter aux occasions de sorties ou réunions de l'après-midi.

Styles pour dames et jeunes filles.— Teintes pastelles, rose, maïs, bleu azur, pêche, blanc, marine, noir, brun.

Tailles régulières : 14 à 20 et 38 à 48.
Tailles courtes : 16½ à 24½.

Chez Pollack — 3e Plancher

Service de Retouches et de livraison sur un système amélioré.

MAURICE POLLACK Ltée

MORT DE MONSIEUR J.-D. ROBITAILLE

Nous apprenons avec regret, la mort de M. Jules-Désiré Robitaille, décédé à Montréal, le 9 courant, après une longue maladie, âgé de 35 ans. Outre son épouse, née Stella Boivin, il laisse un frère, M. Hervé Robitaille, employé au C. P. R. à Québec. La dépouille mortelle repose en chapelle ardente chez Geo. Vandelac Ltée de la rue Rachel-Est. Les funérailles auront lieu mercredi en l'église des RR. PP. du Saint-Sacrement, et l'inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges.

Monsieur Robitaille demeurait autrefois à Québec, où il comptait de nombreux amis. A la famille éprouvée, Le "Soleil" offre ses profondes sympathies.

AGENT COMMERCIAL AU CHATEAU

M. C.-A. Harrison, agent commercial pour le ministère d'Agriculture de la province de Québec, est arrivé en notre ville, ces jours-ci, de Londres, Angleterre, et loge au Château Frontenac. M. Harrison s'est rendu ce matin, au Parlement pour discuter avec les officiers du Ministère de l'Agriculture, les conditions offertes par le marché anglais aux produits agricoles du Québec.

AUX CONGREGANISTES

Les Congréganistes de la Haute-Ville sont priés de se rendre, mardi soir, à la résidence de leur confrère défunt, M. J.-T. Lamb, au numéro quatre de la rue Artillerie pour y réciter l'Office, à sept heures et demie.

MARIAGE D'ACTEURS

Londres, 10. (P.C.) — On annonce le prochain mariage de Marta Eggerth à Jan Kiepura, avec qui elle joue actuellement dans un film très populaire. Tous deux sont à la fois chanteurs et acteurs. Mlle Eggerth est autrichienne de naissance. Kiepura est né en Pologne, mais a acquis de la notoriété à l'Opéra de Vienne.

UN INCENDIE

Un feu assez grave a causé des dommages pour environ un millier de dollars, ce matin, à l'épicerie de M. Ovide Pichette, située au numéro 143 de la deuxième Rue, à Limoilou. Le feu a originé derrière le comptoir et s'est propagé avec une grande rapidité. A l'arrivée des pompiers, les flammes courraient déjà dans toute la pièce. L'appel fut donné à 11 heures, par la boîte 654 et les hommes du poste No 10 y répondirent sous les ordres du capitaine A. Laliberté. Il fallut installer un jet d'eau et livrer une lutte opiniâtre à l'élément destructeur. Grâce au travail efficace des pompiers le second étage a pu être protégé. Les dommages cependant au premier étage sont considérables et l'eau a gâché une grande partie de la marchandise à l'étalage. M. Pichette est propriétaire de cette construction où il tient son épicerie et il habite le second étage avec sa famille.

EN PERIL

San Francisco, 10. (Trad. de l'A. P.) — Echoué sur les récifs de Point Arena, d'où aucun navire n'est encore revenu, le petit schooner à bois "Noyo" est à la merci des vagues avec les 20 hommes de son équipage aujourd'hui. Il est dans une situation très dangereuse, faisant eau par plusieurs endroits et exposé à se faire démolir par les vagues qui se brisent sur les récifs. L'équipage est prêt à l'abandonner au premier signal. On est à la recherche d'un autre navire, dans le voisinage, dont les appels de détresse ont été entendus, mais qu'on n'a pu répérer encore.

FEUX DE FORET

Matane, 10. (D. N. C.) — Les récents feux de forêt ont causé pour plus de $20,000 de dommages à M. Sam Lafontaine, marchand de bois bien connu de la région de Matane. Ce ne sont pas les seules pertes enregistrées dans le canton Langis où l'incendie a été particulièrement désastreux, ces jours derniers. Le flottage du bois était pratiquement terminé, dans cet endroit, ce qui n'a pas été sans activer considérablement l'élément destructeur.

L'OR RUSSE

Paris, 10. Spéciale) — Le directeur des mines d'or de l'U. R. S. S., Alexandre Serebrovsky, s'est embarqué sur l'"Europa", la semaine dernière, à destination des Etats-Unis, où il va placer des commandes pour des machines permettant l'extraction de l'or. En passant par Paris le directeur des mines russes a déclaré que celles-ci produisaient maintenant 15,000 kilogrammes par mois contre une moyenne de 11,000 l'an dernier (un kilogramme égale à peu près 2 livres et un cinquième). Avec les machines attendues des Etats-Unis, l'U. R. S. S. s'attend de supplanter d'ici deux ans le Transvaal comme premier producteur d'or du monde.

RELIGIEUSE DECEDEE

Montréal, 10.— (D. N. C.)—La doyenne des Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame, Soeur Saint-Didace, décédée à l'âge de 94 ans, a été inhumée ce matin à Montréal. Elle était née Mlle Gendron, de Saint-Antoine sur Richelieu. Le service fut chanté par M. l'abbé Dupeigne, P. S. S.

SOULAGEZ vos DOULEURS PERIODIQUES

SI vous souffrez de douleurs et malaises périodiques, essayez les tablettes de Lydia E. Pinkham. Elles soulagent dans la plupart des cas. Comme dit Mme Caroline Newman, "Elles calment la douleur." Mme Raymond Chaput, route 4, Tilbury, Ont., dit: "Je souffrais terriblement. Les maux de dos et de tête m'avaient épuisée. Vos tablettes m'ont soulagée." Elles vous soulageront aussi. Demandez à votre pharmacien.

Lydia E. Pinkham's TABLETS

L'ACTIVITE FAIT DEFAUT SUR TOUS LES PRINCIPAUX MARCHES D'AMERIQUE.---LES ARGENTIFERES MONTENT

HAUSSE EN DEPIT DU PEU D'INTERET PORTE A LA LISTE

Montréal, 10. (P. C.) — Bien que les spéculateurs se soient plutôt désintéressés du marché, les cours se sont assez bien maintenus à la Bourse de Montréal cet avant-midi.

Canadian Industrial Alcohol "B" s'éleva de 1-2 point pour toucher 7 1-4, alors que Dominion Steel & Coal "B" accusait 1-8 de point de hausse à 4 1-2. C. P. R. s'apprécia également de 1-8 de point en touchant 10 1-2 et Southern Canada Power du même montant à 12.

Consolidated Smelters ne changea de mains qu'en petits lots à 172, comparé à 173 1-2 samedi. Canadian Celanese recula de 1-4 de point à 24.

Brazilian Traction à 9 1-4, National Steel Car à 15, Montreal Power à 29, National Breweries à 35 7-8, Bathurst à 4 3-4, Imperial Tobacco à 13 1-8, Steel of Canada à 48 1-4 et quelques autres n'accusaient ce midi aucun changement avec samedi.

Sur le Curb quelques valeurs seulement firent leur apparition au tableau et la plupart subirent des pertes.

Ford "A" chuta à 24 1-2 avec 1-2 point de baisse, tandis qu'Imperial Oil reculait de 1-8 de point à 20 3-4. Consolidated Paper ne broncha pas non plus qu'une ou deux autres valeurs qui furent négociées au cours de la matinée.

Dans le groupe des mines Eldorado s'éleva .08 plus haut à $2.10 et Brazil Gold de .01 à .32. Noranda recula de .50 à $39.50.

MARCHE DU BETAIL

Montréal, 10. (P.C.) — Arrivages de bêtes à cornes sur les deux marchés locaux ce matin: 653.

Les prix se sont apparemment juste maintenus et moins de 100 bêtes avaient changé de mains vers 11 heures. Cotations: bouvillons $5 à $6.25. Vaches de belle qualité $5; moins belle qualité $3.25 à $4.25.

Arrivages de veaux: 1,401. On estime que les prix sont ce matin inférieurs de 25 à 50c à ceux de la semaine dernière. Cotations: belle qualité et choix $5.50 à $6; qualité moyenne et commune $2.75 à $5.25.

Arrivages de moutons: 459. Cotations: brebis $2 à $3.25. Agneaux de belle qualité $9; de qualité commune $7 à $8.

Arrivages de porcs: 1,351. Le marché des porcs se raffermit. Pour le bacon, on paya ce matin de $9.75 à $9.90 (nourris et abreuvés), avec $1 de prime sur les plus beaux. Pour les pesants, la boucherie et les légers on paya de $9.25 à $9.40 et pour les extra pesants de $8.75 à $8.90. On cote de $6 à $7 sur les truies.

L'ARGENT EN BARRE

New-York, 10 (P.A.) — L'argent en barre accuse 7-8c de hausse à 73 3-8c l'once.

COMMENTAIRES SUR WALL STREET

LEGER FLECHISSEMENT

Le fléchissement de la plupart des éléments économiques a eu pour résultat la baisse de l'indice général. Le maximum des derniers deux ans et demi avait été atteint la semaine du 25 mai où l'indice ressortait à 105.6. Il a baissé à 99.3 la semaine du 1er juin contre 96.0 la semaine correspondante de 1934; dans cette comparaison, le gain est de 3.4%.

WAGONS CHARGES

Les chargements de wagons ont été le seul élément accusant un redressement par rapport à la semaine précédente. L'indice en était de 73.2 la 21e semaine de l'année au lieu de 71.2 la semaine précédente, soit une augmentation de près de 3% que se partagent les deux secteurs (Est et Ouest). Les chargements de houille, bois à pâte, produits forestiers et divers sont en augmentation notable pour les 21 semaines.

Par rapport à la semaine correspondante de 1934, le gain a été de 4%.

PRIX DE GROS

Les prix de gros ont baissé au cours de la semaine terminée le 30 mai. Les céréales ont été en baisse accentuée à Winnipeg le blé No 1 Northern étant coté en moy moyenne à 82.2 cents le boisseau contre 85.4 la semaine précédente. Suivant la hausse marquée des semaines précédentes, les métaux autres que le fer se sont mis à baisser rapidement. L'indice général est de 71.9 au lieu de 72.4 la semaine précédente et 71.7 la semaine correspondante de 1934.

MOYENNES (Montréal):

Le 10 juin.	10 Util.	20 Ind.	30 Total
Samedi	58.1	59.5	59.4
Lundi passé			
Mois passé	56.8	59.6	58.7
1934	66.3	59.7	61.9
Max. 1935	63.4	63.1	63.0
Min. 1935	56.1	56.0	56.3

(1926 égale 100).

RECETTES MOINDRES

Montréal, 10 (P.C.) — Union Gas Company of Canada a gagné durant l'année finissant le 31 mars 1935 des recettes nettes de $954,311 sur ses opérations, au lieu de $1,112,696 l'année précédente. Après avoir déduit les frais, les profits de la compagnie ont été de $253,367 ou de 36 cents par action, alors qu'ils avaient été de $401,127 ou de 57 cents par actions l'année précédente. Le fonds de roulement a diminué de $528,465 à $406,329.

QUELQUES TITRES ICI ET LA ONT EU ASSEZ DE VOGUE

New-York, 10 (P.A.) — Les spéculateurs ont agi avec beaucoup de prudence au cours de l'avant-midi, dans leurs opérations, à la bourse de New York. Si l'on excepte quelques rares valeurs, les changements de prix furent à peu près nuls et dépourvus de signification.

Parmi les titres qui accusèrent d'une fraction à environ 1 point de hausse se trouvent American Crystal Sugar privilégié et ordinaire, International Business Machines, Columbian Carbon, U. S. Gypsum, Sears Roebuck, American Can et Air Reduction.

La plupart des ferroviaires, des aciers et des autos restèrent stationnaires ou ne fléchirent que très peu. Les métaux perdirent du terrain: U. S. Smelting, Cerro de Pasco et American Smelting baissèrent d'environ 1 point chacun.

Le taux de renouvellement des prêts à vue fut 1-4 de 1%.

Après 11 heures le marché continua à fluctuer sans but apparent. De temps à autre une valeur isolée parvint à enregistrer un gain sur quelques transactions, mais la plus forte partie de la liste se contenta de marquer le pas. Des gains furent enregistrés par Fairbanks-Morse et Western Union, cependant que National Biscuit et Woolworth perdaient du terrain.

BOURSE DE NEW-YORK

Le 10 juin.	Ferm. samedi	Ce matin Ouv.	12.30
A. M. Byers	14¼	—	—
Am. Tel. & Tel.	128¼	128¼	127¼
Am. Waterworks	13	12¾	12½
Atchison Ry	41⅜	41⅞	41½
Auburn Auto	19	19½	20
Bethlehem Steel	25¾	25½	25¼
Cerro de Pasco	58½	57¾	58½
Chrysler	45¼	45⅛	44⅞
Columbia Gas	7	7	6¾
Cons. Gas	24¼	24¼	23¾
Gen. Electric	25½	25⅝	25⅜
Gen. Motors	31	30⅝	30⅝
Hudson Motors	7⅛	7¼	7⅛
Int'l Harvester	39¾	39¾	39¾
Int'l Paper Priv	8	—	—
Kennecott Copper	19⅛	19	18¾
Loew's	40	39⅞	40
N.-Y. Central	16¼	16⅛	16
Radio Corp	5¼	5⅛	5¼
Radio Corp. B	4⅞	4⅞	4⅞
St. Joseph Lead	18	—	—
South. Porto Rico	25⅞	25¾	25¾
Stone & Webster	5⅜	5¼	5⅛
Union Carbide	58¾	53⅝	59⅜
Union Pacific	99⅞	99	99
United Aircraft	12⅜	12⅛	12¼
U. S. C. I. Pipe	18⅜	—	—
U. S. Ind. Alcohol	41½	42¾	42¼
U. S. Smelting	111	111	110¼
U. S. Steel	32⅞	32¾	32¼
Vanadium	12¾	—	—
Warner Bros	4½	4½	4⅜
Westinghouse El.	48⅛	48⅛	47⅝
Woolworth	60	59⅛	59½

Ventes à midi: 230,000 actions.

L.-G. BEAUBIEN & CIE AGRANDIT SES BUREAUX

Toujours soucieuse de donner à sa clientèle grandissante un service de plus en plus prompt et complet, la maison L.-G. Beaubien & Cie, Limitée, filiale de la maison de courtage L.-G. Beaubien & Cie, vient de faire subir à son immeuble de la rue St-Pierre d'importantes transformations.

Eneffet, le département des obligations, qui se trouvait installé dans le même bureau que le département des actions, vient d'être séparé de ce dernier et installé au second étage de l'immeuble où il sera sous la direction de M. Francis Verge, jusqu'à ces derniers temps comptable du bureau. En même temps, M. Lucien Côté, qui était l'assistant de M. Verge, devient comptable du département de la Bourse. La gérance générale de toute la succursale locale reste aux mains de M. Léon-T. DesRivières, qui est en même temps directeurs de la firme L.-G. Beaubien & Cie.

Cette importante maison existe depuis 1902, mais son département des obligations n'a été fondé qu'en 1919. Depuis cette date, il a pris sans cesse de l'expansion, grâce à la politique judicieuse adoptée par le fondateur de la maison et ses compétents associés. Aujourd'hui, la maison compte, en plus de son bureau principal de Montréal, des succursales à Québec, Ottawa, Trois-Rivières et Paris (France).

Depuis un mois, la maison Beaubien a eu à lancer dans le public deux vastes émissions se totalisant à $3,000,000: l'une de $1,500,000 pour l'Archidiocèse de Toronto; l'autre de $1,500,000 également pour la communauté des Soeurs Grises de Montréal. Ces deux émissions ont reçu un accueil empressé du public.

M. Léon-T. des Rivières, le gérant de la succursale de Québec, avec qui nous nous entretenions en fin de semaine, nous a appris qu'actuellement deux vendeurs seulement étaient en permanence dans le bureau des obligations, mais qu'il a l'intention de porter ce nombre à cinq et même davantage, selon que le justifieront les besoins. M. des Rivières et M. Verge veulent s'entourer de vendeurs compétents et actifs. Avis donc aux intéressés.

Du fait que son bureau local est relié par fil direct à Montréal et tous les grands centres financiers du continent, la maison Beaubien est en mesure de fournir le service le plus complet qui soit pour toutes les opérations de Bourse, de change ou de placement. D'importantes transformations ont également été effectuées au bureau de Montréal dans le département des obligations de sorte qu'étant depuis longtemps parmi les plus importantes maisons de courtage du pays, la firme L.-G. Beaubien est en voie de devenir l'une des premières maisons de placement, ce dont nous nous réjouissons tous.

Nous félicitons M. Verge de sa nomination et M. Lucien Côté de sa promotion. D'avance nous sommes assurés que la maison Beaubien continuera à briller parmi les courtiers en obligations canadiens-français.

Dividendes

Calgary Power Company Ltd: 1 1-2 pour cent, payable le 2 juillet aux actionnaires inscrits le 15 juin.

International Power Co. Ltd: $1.00 par action privilégiée, payabe le 15 juillet aux actionnaires inscrits le 29 juin.

COMMENTAIRES SUR WALL STREET

Samedi, les valeurs inscrites à la Bourse de New-York ont clôturé la séance avec des gains, mais l'activité de cette journée a été la moins forte que l'on eut enregistrée depuis le 30 mars dernier. Le mouvement de hausse a été dirigé par les actions minières à la suite des efforts qui sont tentés devant le congrès américain pour faire porter à $1.29 l'once le prix de l'argent en barres. 341,954 actions changèrent de mains entre 10 heures et midi. En fermeture, le cours moyen de 60 valeurs représentatives accusait une avance de .2 point à 42.5. Sur le marché des denrées, le blé ferma avec des gains de 3-4 à 1c, par boisseau et le maïs avec 1-4c de baisse en certains et 7-8c de hausse en d'autres. Le coton comptait des appréciations de 85c à $1.30 le ballot.

Ce matin, les spéculateurs essaient de sonder l'avenir afin de discerner quelle orientation la liste va prendre. La revue "Steel" rapporte que les consommateurs d'acier se montrent plus confiants et hésitent moins à faire des achats. Chez les banquiers, on approuve généralement la décision de l'International Chamber of Commerce qui réclame la stabilisation monétaire pour restaurer la confiance et ramener l'activité aux manufactures, mais on s'accorde à dire que l'on ne saurait attendre avant un certain temps encore pareille mesure.

MOYENNES:
(Compilées par l'Associated Press)

Le 10 juin.	30 Ind.	15 Ferr.	15 Util.	60 Total
Aujourd'hui (1 p.m.)	58.4	22.2	30.4	42.3
Samedi	58.5	22.3	30.7	42.5
Mois passé	58.4	21.8	28.6	41.8
1934	53.3	33.7	32.5	43.2
Max. 1935	59.6	27.6	30.7	42.6
Min. 1935	49.5	18.5	21.6	34.8
Max. 1934	61.4	43.0	40.6	51.4
Min. 1934	45.3	22.8	24.2	34.9
Min. 1932	17.5	8.7	23.9	16.9
Max. 1929	146.9	153.9	184.3	157.7
Min. 1927	51.6	95.3	61.8	61.8

OBLIGATIONS

FONDS D'ETATS ETRANGERS A N.-Y.

(LE 8 JUIN 1935)

	Off.	Dem.
Arg. Ext. 6's, 1961	95	94⅝
2,000 Australie 5's, 1955	101½	101⅞
Belgique 6½'s, 1949	106⅛	107¼
1,000 Do 6's, 1955	105	106⅛
Bolivie 7's, 1958	4¾	5½
5,000 Brésil 6½'s, 1957	22¾	23
Do 7's, 1952	23	25
Brisbane 5's, 1958	92	93¼
10,000 Bue. Ayres 6's, 1961	61¼	61½
1,000 Chili 6's, 1961	12½	12¾
Colombie 6's, 1961	24	24¼
Cund'ca 6½'s, 1959	10⅛	10⅝
1,000 Canada 5's, 1952	113¾	114½
21,000 France 7½'s, 1941	177½	170¾
5,000 Do 7's, 1949	176⅜	
2,000 Hieu 5½'s, 1965	25½	26
Haiti 6's, 1952	90⅜	95
5.00 Italie 7's, 1951	84½	86
10,000 Japon 5½'s, 1965	87½	88½
Medellin 6½'s, 1954	7	8
Milan 6½'s, 1952	73	74½
N S W 5's, 1957	99½	99⅞
Parana 7's, 1958	13	14
27,000 Pérou 6's, 1960	10½	10⅝
Pologne 6's, 1940	79⅝	79⅞
1,000 Do 7's, 1947	111¾	112
Rio Jan. 6½'s, 1959	13	14
1,000 Do 6½'s, 1953	13¼	14
Rio G. ce S. 6's, 1969	13¾	14½
Rome 6½'s, 1952	74	74½
San Paulo 7's, 1940	80½	81
Serbie 7's, 1962	27⅞	31
Roy-Uni 5½'s, 1937	112¾	113½

LE BLE ACCUSE UN PEU DE PROGRES A CHICAGO

Winipeg, 10. (P. C.) — Les grains ont fluctué au cours d'une séance très terne à Winnipeg cet avant-midi. Le congé qui paralyse le marché de Liverpool et l'absence de ventes aux exportateurs depuis samedi ont contribué à restreindre le nombre des transactions.

Vers le milieu de la séance, le blé sur juillet accusait 1-8c de baisse à 83 3-8.

Chicago, 10. (P. A.) — Pendant que les spéculateurs se préparent à recevoir l'estimé officiel de la récolte que doit publier le gouvernement américain après la fermeture des Bourses cet après-midi, le marché fait montre d'une certaine vigueur à Chicago.

Ayant ouvert à des prix oscillant entre 1-8c de baisse et 1-8c de de hausse, juillet cotant 83 5-8c, le blé à terme enregistra bientôt des gains sur toute la ligne. Le maïs ouvrit avec des gains de 0 à 3-4c pour s'élever sur toute la ligne ensuite.

PEAUX VERTES

(Cours fournis par Ovide Godin, 143 rue Grant, Québec).

Ces prix sont F. à B. Québec et pour des peaux bien enlevées. Peaux avec dommages ou séchées sans sel payées suivant leur valeur.

Peaux de boeufs, salées 5½c la lb.

Peaux de boeufs, fraîches 5½c la lb. 15 à 50 livres, moins 2 livres chaque peau. Toutes les peaux de 52 livres et plus sont acceptées pour des peaux de 50 livres, net, sans queue ni corne.

Peaux de veaux engraissés, enlevées par des bouchers, à la pièce, 70c chacune.

Peaux de Veaux, Deacons de campagne à 55c chacune.

Peaux de cheveaux de bonne qualité $1.75; sans crin ni queue, 15c de moins.

Crin de cheval, queue à 22c la livre.
Crin de cheval, crinière, à 6c la lb.
Crin de vache à 6c la livre.
Peaux de Moutons de juin, 10c à 50c.
Peaux de moutons sans laine, 5c chacune.
(Prix garantis du 10 au 22 juin 1935).

NEW-YORK CURB

Le 10 juin.	Ouv.	12.30
Am. Cyanam B.	19½	19⅜
Am. Gas & Elec	27⅝	27
Am. Superpower	1¾	1¾
Cities Service	1⅜	1⅞
Cons. Gas of Balt	73¾	73¾
Cord	3	3
Dist. C. & S. Co. Ltd	16¾	16¾
Elec. Bonds & Share	8¼	7⅞
Ford of Can. "A"	24¾	24½
Ford Motors	8⅝	8⅝
Gulf Oil	87	87
Hiram-Walker	23¾	23¾
Imperial Oil	21	21
Int. Mining	12⅜	13
Niagara & Hudson	5⅝	5⅝
Pennroad	2¼	2
St. Regis Paper	1⅜	1⅜
United L. & P.	1⅛	1⅛
Mitrès	0850	0850

LES ARGENTIFERES MONOPOLISENT LE GROS DES ACHATS

Toronto, 10.—(P. C.)— La semaine a commencé activement dans la section minière de la Bourse de Toronto, surtout dans le compartiment des mines d'argent où, toutefois, les prix furent un peu réduits vers la fin de la matinée par les prises de profit.

Durant la première vague d'achats, Eldorado s'éleva .13 plus haut à $2.23, poursuivant ainsi hausse de samedi. On prévoit que le prix de l'argent pourrait encore être porté à $1.29 l'once à Washington. Bear se hissa à .58 et Castle à $1.13. Par la suite, Eldorado recula à $2.08, subissant de ce fait .02 de perte, et Bear descendit en bas de sa cote finale de samedi ainsi que Castle. Après 11 heures Eldorado parvint à compter un gain de .05.

Bralorne et Dome s'apprécièrent de .05 chacune et Teck Hughes perdit .02. Siscoe, San Antonio et Gods Lake s'améliorèrent un peu, mais Macassa et McWatters perdirent .02 chacune.

Dans le groupe des métaux communs Big Missouri, Mining Corp. et Pend Oreille firent de légers gains, cependant que Norando reculait de .25 à $39.60. Parmi les titres à très bon marché qui subirent des pertes se trouvaient Gunnar, Greene Stabell et Morris Kirkland.

Les pétroles furent délaissés et Chemical Research perdit .20 à $1.15 avant de pouvoir offrir une certaine résistance aux ventes.

BOURSE DES MINES

(LE 8 JUIN 1935)

Ventes	Valeurs	Max.	Min.	Ferm.
5,200	Acme Oil	.23	.22	.22
15,500	Afton	.48	.46	.47
1,200	Ajax Oil	.78	.78	.78
2,000	Alex	.01¼	.01¼	.01¼
1,000	Algold	.49	.49	.49
2,200	Algoma	.06¼	.06½	.06¾
1,500	Astoria	.03¼	.03¾	.03¾
500	Baganac	.05	.05	.05
2,300	Base Metals	.70	.70	.70
69,400	B. E. A. R.	.56	.50	.56
50	Beattie	1.40	1.40	1.40
3,901	Big Miss	.72	.71	.72
2,600	Bobjo	.22	.22	.22
1,340	Bradian	1.90	1.85	1.90
7,070	Bralorne	4.85	4.45	4.75
500	Buff. Ank	.05	.05	.05
175	Cam. Mal	.57	.57	.57
550	Cariboo	1.20	1.20	1.20
25,675	Castle T	1.12	1.02	1.10
3,900	Cen. Pat	1.62	1.59	1.60
1,200	Chem. Res	1.35	1.25	1.35
3,200	Chibou	.22½	.22	.22
4,500	Clericy	.05½	.04½	.04½
9,700	Columbio	.05	.05	.05
75	D. Mines	42.95	42.95	42.95
1,500	D. Expl	.07	.06	.06
26,195	Eldorado	2.15	1.88	2.10
150	Falconb	3.73	3.73	3.73
100	Gabrielle	.32	.32	.32
3,401	God's Lake	1.54	1.51	1.53
2,000	Golconda	.26	.26	.26
1,500	Goodfish	.05½	.05	.05
1,268	Granada	.31	.30	.31
5,250	Greene	.29	.28	.28½
500	Grull Wihk	.05¾	.05¾	.05¾
10,550	Gunnar	.86	.82	.86
1,000	Harker	.04½	.04¾	.04½
1,020	Hollinger	15.20	14.95	15.00
700	Howey	.80½	.80½	.80½
1,100	J.M. Cons	.16½	.16½	.16½
1,000	Kirk. Cons	.04	.04	.04
4,700	Kirk. Lake	.41	.40½	.40½
25	Lak. Sho	53.00	53.00	53.00
200	Little L.L	5.30	5.30	5.30
415	Macassa	1.94	1.94	1.94
1,000	Man. & E	.05	.05	.05
2,800	Maple L	.07	.07	.07
600	Mck. R.L	1.21	1.20	1.20
1,200	McMillan	.19	.19	.19
500	McVittie	.15½	.15½	.15½
1,050	McWatters	1.35	1.32	1.33
600	Min. Corp	1.40	1.38	1.40
3,500	Moff. Hall	.02	.02	.02
500	Moneta	.11	.11	.11
500	Mor. Kir	.71	.71	.71
1,000	Newbec	.02	.02	.02
2,100	Nipissing	2.56	2.45	2.56
1,270	Noranda	39.85	39.75	39.85
8,700	O'Brien	.39	.39	.39
000	Olga Oil	.04⅝	.04½	.04½
15,300	Paymaster	.27	.25¾	.27
14,000	Pet. Co. M	.07½	.06¾	.07½
3,200	Perron	.80	.79	.80
960	Pick. Cro	2.60	2.56	2.57
400	Pioneer	10.60	10.50	10.60
1,400	Premier	1.70	1.64	1.70
100	Pros. Air	1.65	1.65	1.65
500	Quemont	.08	.08	.08
300	Read Aut	.70	.70	.70
5,200	Red L.G.S	.33	.32	.32
400	Reno Gold	1.46	1.45	1.46
2,800	Roche L.L	.07	.07	.07
1,300	San. Ant	3.45	3.40	3.40
3,000	Sarnia	.08	.06	.06½
2,346	Sherritt	.70	.68	.70
550	Siscoe	2.78	2.76	2.78
5,000	Stadacona	.22	.21	.22
125	Sud. Bas	1.45	1.45	1.45
700	Sullivan	.60	.60	.60
610	Sylvanite	2.30	2.25	2.25
3,800	Tashota	.53	.51	.51
505	Teck. H	4.12	4.12	4.12
1,500	Tex. Can	.75	.75	.75
250	Toburn	1.20	1.20	1.20
500	Vacuum	.01	.01	.01
300	Ventures	.84	.82	.82
600	Wayside	.15½	.15½	.15½
10,000	White Eag	.03	.02½	.03
200	Wright H.	8.75	8.65	8.65
100	Ynir W.G	.43	.43	.43

Argent: 72½ cents.
Total des ventes: 413,000 actions.

CURB

500	Brett Tr	.02	.02	.02
1,000	Brownlee	.01½	.01½	.01½
3,500	Can. Kirk	.01¾	.01¾	.01½
36,400	Cobalt	.03¾	.03	.03¾
600	Home Oil	.58	.58	.58
50	Hud. Bay	15.25	15.25	15.25
1,000	Kate Mar	.04¼	.04¼	.04¼
2,000	Lebel Oro	.04¾	.03¾	.04¼
3,000	Malrobic	.01¾	.01¾	.01¾
1,000	Oil Sel	.04¼	.04½	.04½
3,300	Pend. Ore	.65	.60	.65
6,500	Porc. Cro	.03½	.03½	.03½
500	Pros. E.D	.01⅝	.01⅝	.01⅝
215	Sud. Min	.06¼	.05½	.06
50	Wood K	.04½	.04½	.04½

UNITED FUEL INVEST.

Montréal, 10 (P.C.) — La United Fuel Investments Limited a réalisé, durant l'année finissant le 31 mars 1935, des recettes nettes de $261,779, à rapprocher de recettes de $296,861 l'année précédente. Le fonds de roulement est passé de $778,965 à $1,086,301. La dette consolidée de la compagnie a été réduite de $158,200 durant l'année sous revue. La diminution dans les recettes est attribuée au coût plus élevé du charbon importé des Etats-Unis.

ABITIBI POWER & P.

Toronto, Ont., 10. (P.C.) — Les obligataires de l'Abitibi Power & Paper Company Limited ont tenu une réunion vendredi dernier pour nommer un comité qui verra à défendre leurs intérêts en rapport avec toute décision judiciaire qui pourrait être rendue. La réunion fut présidée par A.-J. Thomson, de Toronto, et ordon-H. Harkness, de Toronto, agissait comme secrétaire. Le comité qui a été choisi se compose des personnes suivantes: Joseph-P. Ripley, de New-York, Stanton Griffis, de Montréal, Milton-C. Cross, de New-York, W.-H. Sommerville, de Waterloo, Ont., Edward-E. Reid, de London, Ont., Andrew Fleming, de Montréal, et W.-A. Arbuckle, de Montréal.

Les profits nets de First National Stores Inc. durant l'année finissant le 31 mars 1935 ont équivalu à $3.89 par action, au lieu de $4.97 l'année précédente.

NOTRE DOLLAR A 99 29-32

New-York, 10.—(P.C.)—Les principales devises ont avancé d'une fraction sur le marché local des changes étrangers au cours de la matinée.

La livre anglaise s'apprécia de 1-2c à $4.92 3-4, le franc de 1-8 de 1% à 6.62 3-8c et le dollar canadien de 1-32 de centin à 99 29-32c.

Voici quelle était la situation ce midi sur le marché des changes:

A MONTREAL :
Livre anglaise $4.93.
Franc français 6.62 3-4 cts.
Dollar américain 1.00 3-32.

A NEW-YORK :
Dollar canadien .99 29-32.
Livre anglaise 4.92 3-4.
Franc français 6.62 3-8 cts.

A PARIS : Congé aujourd'hui.

VALEUR-OR : le marché de Londres étant fermé, la valeur-or des monnaies américaines n'a pu être établie.

DES SOUMISSIONS

Interrogé, ce matin, par le reporter du "Soleil" au sujet des travaux annoncés le printemps dernier, un officier du port a répondu que le département de la Marine doit bientôt demander des soumissions relativement aux travaux à exécuter et que les octrois seront probablement envoyés dès que le ministère aura pris une décision quant à ces soumissions. On prévoit que les travaux commenceront à la fin du présent mois ou au début de l'autre mois.

JUGES DE LA COUR D'APPEL EN VILLE

Sis Mathis Tellier, juge-en-chef de la Cour d'Appel, ainsi que les juges Bond et St-Jacques sont présentement à Québec et ont pris leurs appartements au Château-Frontenac.

NOUVELLE DEMENTIE

Addis Abéba, 10. — Le gouvernement éthiopien dément aujourd'hui la nouvelle, publiée par un journal italien, que 2,000 hommes de la tribu des Sancali auraient tenté de faire dérailler le train sur lequel l'empereur Hailé Sélassié voyageait près d'Afden. D'après le récit paru dans le Corriere della sera, de Milan, les assaillants auraient été finalement dispersés par le feu des mitrailleuses.

DOUBLE AGRESSION

East Windsor, 10. (P.C.) — Arrêté après une bataille avec trois agents de police, Joe Peculia est accusé de meurtre tandis que sa femme et sa fille sont à l'hôpital, grièvement blessées. Les deux femmes auraient à la tête des contusions causées par un couteau de boucher. Les deux femmes ont été conduites à l'hôpital pendant que la police pourchassait leur agresseur.

LES PATATES ONT ETE REDUITES DE 2 ET 3c. LE SAC

Montréal, 10. — En fin de semaine, les patates et le beurre ont fléchi un peu sur le marché local des produits agricoles.

Les patates ont été réduites de 2 et 3c le sac en moyenne, mais pas dans tous les cas.

Sur le marché du beurre, le prix de fermeture a été 20 1-4—20 1-2c la livre en gros, comparé à 20 1-2c uniformément la veille.

Voici quels ont été les arrivages de la semaine: 24,237 boites de beurre; 13,014 boites de fromage et 14,303 caisses d'oeufs.

PRIX DE GROS A MONTREAL

Blé Nord No 1	.91
Blé Nord No 2	.87
Avoine Ouest No 3	.46
Avoine d'engrais No 1	.44
Orge Ouest No 3	.49
Farine de blé du printemps :	
Première patente	$2.45 à $2.55
Deuxième patente	$2.25 à $2.35
PPatente à boulanger	$2.20 à $2.30
(Prix au sac, livré aux points de la campagne moins 5c pour du comptant)	
Farine de blé d'hiver :	
Qualité de choix au wagon par baril ex-magasin	$3.70 à $3.80
Qualité de choix irrégulière par baril ex-magasin	$4.00 à $4.10
Farine de maïs blanc par baril en sacs de chanvre livrée	$5.50 à $5.60
Farine d'engrais:	
Son	$25.25 à $27.25
Gru rouge	26.25 à 27.25
Gru blanc	28.25 à 29.25
(Par tonne comprenant les sacs ex-voie ferrée moins 25 centins par tonne pour du comptant)	
Grain séché de brasserie	$24.00
Au détail	$26.00
Gruau (avoine roulée) sacs de 90 livres au détail	3.05
Foin pressé:	
Extra No 2	$12.50
Mill No 2	11.50
Mil No 3	$ 9.00
Mélasse d'engrais :	
Blackstrap des Indes occidentales (au baril f. à b. Montréal, baril de 45 gallons comprise) le gallon	.13
Au wagon-citerne, le gallon	.10
Patates:	
Québec No 1	$0.35-.41
N.-Brunswick No 1	0.42-.45
Ile du Prince-Edouard	.45-.48

Oeufs:	Cartons-Libres
A-gros	.24 .23
A-médium	.22 .21
B	.21 .20
C	.20 .19
Beurre :	
No 1	$0.20¼ à 0.20½
Fromage:	
Ontarin No 1	$0.09¾ à .10
Volailles :	
Dindons	22-23
Poulets nourris au lait	24-27
Poulets de choix	21-24
Volaille vivantes	15-19
Volailles pour bouillir	24-28
Oies	13-16
Cannetons domestiques	17-20

CONVENTION DE LA C. G. A. AU CHATEAU FRONTENAC

Ce matin, en la salle Jacques-Cartier du Château Frontenac, a eu lieu la première assemblée de la convention du "Canadian Gas Association", sous la présidence de M. J.-C. Dawson, de la Quebec Power. A 7 heures 30, ce soir, les conventionnistes se réuniront à un grand banquet. Cette convention sera clôturée, demain soir.

COMMIS ET EMPLOYES DE BUREAUX

Tous les commis et employés des bureaux sont invités à assister à une grande assemblée qui aura lieu ce soir, à 8 heures, à 19 rue Caron. Des questions fort importantes seront discutées.

IL SUCCOMBE

Lac-Noir, Mégantic, 8. (Spéciale au "Soleil").—Le jeune fils de M. Edmond Lessard, âgé de 2½ ans, est mort des blessures qu'il reçut dans l'explosion d'un réservoir à gazoline, il y a deux jours, malgré les bons soins qui lui furent prodigués à l'hôpital de Thetford.

EN COUR DU RECORDER

Il y avait onze prisonniers ce matin devant Son Honneur le recorder DesRivières, soit 4 pour désordre dans les rues et sept pour ivresse. Les 4 premiers ont été condamnés à $15, d'amende et les frais et les autres à $10, et aux frais de leur cause. Quelques-uns ont payé et d'autres ont préféré prendre le chemin de la prison de Québec.

BRITISH COLUMBIA POWER CORPORATION, LIMITED

DIVIDENDE No 28

AVIS est par les présentes donné qu'un dividende de trente-sept cents (37c) par action de la classe "A" a été déclaré pour les trois mois se terminant le 30 juin 1935. Ce dividende est payable le 15 juillet 1935 (moins la taxe fédérale de 5% dans le cas des non-résidents au Canada), aux actionnaires enregistrés à la fermeture des livres le 29 juin 1935. Les chèques seront expédiés par le Montreal Trust Company, Montréal.

Par ordre du conseil d'administration,
ERNEST ROGERS,
Secrétaire.
Vancouver, C.B.,
8 juin 1935.

NORANDA MINES, LIMITED

AVIS DE DIVIDENDE

Avis est par ces présentes donné qu'un dividende intérimaire de $1.00 l'action, payable en fonds canadiens, a été déclaré par des administrateurs de la compagnie Noranda Mines, Limited, et que ce dividende sera payé le 29 juin 1935 aux actionnaires enregistrés à la clôture de l'

David, Godbout, Arcand et Bouchard célèbrent le libéralisme...

A RIVIERE-DU-LOUP

(Suite de la 1ère page)

de la Rivière-du-Loup; et M. A. Lévesque, président de la Jeunesse Libérale de Kamouraska; Rosaire Guénette, président de la Jeunesse Libérale de Témiscouata, et nombre d'autres.

M. Jean-François Pouliot, député du comté aux Communes, se fit excuser de ne pouvoir participer à cette fête libérale dans une lettre qui fut lue à l'assistance par M. Blaise Fournier, avocat. M. Pouliot disait dans sa lettre combien il est pris par ses travaux sessionnels et surtout par la surveillance étroite qu'il doit exercer sur l'honorable Arthur Sauvé, ministre des Postes. La foule, qui pensait évidemment à la petite île achetée $100 par M. Sauvé, puis rafistolée par le gouvernement Bennett grâce à $32,000 environ des deniers du peuple, accueillit la lecture de cette lettre par des applaudissements sympathiques qui en disent long sur les chances de réélection de M. Pouliot.

Dans son discours, dont on trouvera un résumé substantiel plus loin, le ministre de l'Agriculture passa en revue l'oeuvre accomplie par le gouvernement provincial envers trois classes de la société qui l'intéressent d'une façon toute particulière, les cultivateurs, les colons et les ouvriers. Les conservateurs ont dit que le gouvernement Taschereau a négligé ces trois classes intéressantes de citoyens. Il n'est pas besoin d'être grand clerc pour constater la malice de ces reproches faits dans un but purement électoral. Le gouvernement Taschereau, le premier à le faire en Amérique, a donné aux travailleurs la loi des Accidents du Travail qui a mis fin au trust des compagnies d'assistance, il leur a donné un ministère du Travail, la loi de l'extension juridique des contrats collectifs qui protège l'ouvrier contre les patrons qui voudraient les exploiter et contre ceux des travailleurs qui offrent leur service à des prix dérisoires, causant ainsi un tort considérable à leurs compagnons de travail. Cette loi, qui fonctionne depuis un an, a remporté un tel succès que les autres provinces, même les Etats-Unis et l'Angleterre sont en train ou de l'étudier ou en passe de la calquer. Pour les colons, il a voté $10,000,000 au cours de la dernière session, sans compter les autres lois de nature à l'aider; il a de plus passé une loi qui empêche les entrepreneurs forestiers et surtout les sous-entrepreneurs, d'exploiter les colons ou les fils de cultivateurs qui vont besogner dans les chantiers pendant l'hiver.

Enfin, pour les cultivateurs, le gouvernement a une loi qui permet à un père d'établir son fils sur la terre avec l'aide financière du gouvernement, jusqu'à concurrence de $100 en espèces sonnantes par année, pendant trois ans, sans compter les octrois et les primes de toute nature que les jeunes fils de cultivateurs recevront dès qu'ils seront établis.

Le gouvernement de Québec est en outre celui qui fait la part de son budget la plus large pour les cultivateurs. Onze pour cent des estimés budgétaires vont à la classe agricole tandis que la province qui nous suit de plus près ne donne pas la moitié de ce pourcentage. Le gouvernement donne environ $16 par ferme, par année, tandis que la province qui est la plus rapprochée de nous sous ce rapport ne donne pas $8.

M. Godbout dit ensuite ce que le gouvernement a fait pour encourager la production et la classification des produits et la coopération chez les cultivateurs. Toutefois, les efforts du gouvernement provincial sont entravés par les barrières tarifaires élevées par le gouvernement Bennett et tant que ces barrières subsisteront, tant qu'un gouvernement plus libéral ne les aura pas fait disparaitre, les cultivateurs auront peine à regagner la prospérité perdue depuis 1930, après les belles promesses de M. Bennett. Les produits agricoles que le cultivateur pouvait vendre $106 en 1929, sous le gouvernement King ne lui rapportent plus que $48 sous le gouvernement Bennett.

Voici maintenant un résumé substantiel des discours prononcés par l'hon. M. Godbout, l'hon. M. Bouchard, M. Léon Mercier-Gouin, le Dr Provencher, M. L.-P. Lizotte, maire de la Rivière-du-Loup, M. Edouard Rinfret, M. Léon Casgrain et M. Pierre Gagnon.

L'HON. M. ADELARD GODBOUT

Le sympathique ministre de l'Agriculture dit combien il est heureux de se retrouver dans son comté natal, à l'occasion d'une réunion convoquée par la Jeunesse Libérale des trois comtés, qui a une si belle oeuvre à accomplir pour les années qui viendront.

Il n'y a pas de divergences d'opinion au sein du parti libéral, toutes les expressions d'idées sont libres et la jeunesse a une place d'honneur dans les rangs du parti. M. Godbout félicite les jeunes, puis il fait un bel éloge de M. Léon Casgrain, député du comté à l'Assemblée et de M. Jean-Françcois Pouliot, député à Ottawa. "Tous deux, dit-il, défendent la cause libérale qui est indivisible". Le parti veut l'unité et il l'aura. Il y a peut-être quelques grognards dans le comté, mais ils seront les premiers à voter pour le parti libéral aux prochaines élections.

M. Godbout fait l'éloge de M. Bouchard et de M. Léon Mercier-Gouin, puis il passe à l'étude de certaines questions politiques, en particulier de celles qui intéressent particulièrement trois classes de la société : les ouvriers, les colons et les cultivateurs. Les conservateurs ont laissé courir le bruit que le gouvernement Taschereau est un gouvernement qui a négligé ces trois classes susnommés. Il n'y a pas un gouvernement au monde qui ait plus fait pour ces trois classes de notre société québecoise et M. Léon Casgrain et M. Pierre Gagnon l'ont bien démontré dans leur discours.

Le gouvernement Taschereau a été le premier dans toute l'Amérique à créer une loi des accidents du travail. On ne dira pas sûrement que M. Taschereau a passé cette loi pour plaire aux compagnies et aux entrepreneurs ! Une autre loi qui a été passée par le gouvernement, c'est celle des contrats collectifs de travail qui donne aux ouvriers de toutes les régions une protection et contre eux-mêmes et contre la concurrence des patrons. La loi passée par Québec est maintenant calquée par toutes les autres provinces.

Pour aider la classe agricole, le gouvernement vient de passer des lois de colonisation qui permettront à ceux qui chôment dans les villes de revenir à la terre qu'ils n'auraient jamais dû quitter. Le grand problème, pour le cultivateur lui-même, jusqu'à ces dernières années, c'était celui de l'établissement des fils de Même si le gouvernement Taschereau a passé une législation qui aide le père à placer son fils, qui lui procure même les fonds nécessaires pour le faire, à raison de $100 par an. MMême si le gouvernement Taschereau n'avait que cette oeuvre à son crédit, elle serait suffisante pour inciter tous les cultivateurs, libéraux comme conservateurs, à voter pour le gouvernement de M. Taschereau.

Une autre loi, qui est tout au bénéfice des colons, est celle que le gouvernement à passé pour protéger le colon ou le fils du cultivateur qui va travailler dans les chantiers. Le bûcheron, grâce à cette loi, n'est plus exploité par les sous-entrepreneurs des compagnies, comme il l'était non seulement ici, mais ailleurs, dans les autres provinces.

LA CLASSE AGRICOLE

Le jeune ministre dit ensuite ce que le gouvernement a fait pour la classe agricole. Le gouvernement de Québec donne plus de 11 pour cent de son budget aux cultivateurs tandis que pas une seule ne donne même la moitié de cela. Chaque ferme reçoit du gouvernement $16 par an, tandis que celle dans les autres provinces qui donne le plus, ne donne que $8.

On a reproché au département de l'Agriculture de dépenser $11 pour aller porter $2 au cultivateur. "Je n'ai aucune hésitation à dire que cela est archi-faux, dit M. Godbout, qui ajoute : "Je défie n'importe qui de dire que le gouvernement de Québec n'est pas celui qui encourage le plus le cultivateur, qui donne des octrois pour chacune des productions ou des activités agricoles.

Le ministre encourage aussi l'Association chez les cultivateurs. Il sait que l'Association fera la prospérité de Québec. Le ministère encourage les cercles d'agriculture, il "couvre" la somme consentie au cercle agricole par le cultivateur, il subventionne les sociétés coopératives de paroisse, celle de comté, le ministère va au devant des cultivateurs avec ses octrois car il sait que le cultivateur qui s'unit à d'autres cultivateurs est une force inébranlable tandis que le cultivateur divisé est à la merci de tous.

Le gouvernement fédéral, en 1930, devait ouvrir des marchés nouveaux aux cultivateurs, pour leur faire vendre le beurre à 60 sous. Le gouvernement de Québec a attendu qu'il le fasse. Quand il a vu que rien ne viendrait, il a agi de lui-même. Il a nommé des agents commerciaux et ouvert des marchés en Angleterre et ailleurs. Aujourd'hui, nos cultivateurs vendent sur le marché anglais. Le gouvernement provincial a non seulement encouragé la production, ce qu'il devait faire, mais organisé la distribution sur des marchés, ce qu'Ottawa aurait dû faire. Il faut donc que le cultivateur s'organise, s'associe, pour que le gouvernement puisse lui aider.

Les cultivateurs se demandent peut-être pourquoi ils ne font pas d'argent ? Ils n'en font pas parce que le gouvernement fédéral n'a rien fait, qu'il a passé des traités de commerce qui nous étouffent. A cause de cette barrière tarifaire, ce que le cultivateur vendait pour $106, il est maintenant obligé de le vendre pour $48. Avant 1930, en 1929, nous faisions du commerce avec 100 pays, tandis que nous n'en faisons plus qu'avec quelques pays. Du cinquième rang parmi les nations commerciales du monde nous sommes passés au neuvième, parce que le gouvernement fédéral a étranglé le commerce, comme il a étranglé l'industrie. C'est pour cela que les ouvriers de chemins de fer de la Rivière-du-Loup sont sur le pavé. Tout est paralysé par les tarifs élevés de M. Bennett que les cultivateurs sauront comment recevoir lorsqu'il se présentera devant eux aux élections prochaines.

"Je ne sais pas si nous aurons une élection provinciale en août, en septembre ou en octobre, mais je sais que la phalange libérale sera unie. Tous les bons libéraux suivront M. Taschereau si c'est une élection provinciale, ou M. Lapointe, si c'est une élection fédérale. Il n'y aura pas parmi vous de libéraux qui se disent libéraux mais se vendent aux bleus (rires). L'heure est grave. Il nous faut lutter commercialement avec plusieurs pays pour nous emparer du marché anglais. Nous ne pouvons attendre, l'heure est grave, et nous voulons quelqu'un qui nous ouvrira des barrières tarifaires le plus tôt possible pour que nous reprenions notre marche vers la prospérité, marche interrompue depuis 1930.

L'ASSEMBLEE

M. Léon Casgrain, député de la Rivière-du-Loup, propose comme président de l'assemblée, le Dr Provencher, le nouveau président de la Jeunesse Libérale de la Rivière-du-Loup. Le Dr Provencher fait un bel éloge de l'hon. M. Taschereau qui gouverne la province depuis 38 ans, à la grande admiration de toutes les provinces du pays.

M. L.-P. LIZOTTE

M. L.-P. Lizotte, C.R., maire de la Rivière-du-Loup, souhaite la bienvenue aux honorables ministres présents. Il fait un éloge délicat de l'hon. J.-A. Godbout, ministre de l'Agriculture, enfant de Témiscouata; à l'hon. T.-D. Bouchard, ministre des Affaires Municipales, du Commerce et de l'Industrie, et aux députés qui honorent cette belle manifestation libérale. Il a des mots de particulière bienvenue pour M. Léon Mercier-Gouin, "fils d'un père éminent qui a illustré les annales de notre province" et pour les présidents de la Jeunesse Libérale.

M. BLAISE FOURNIER

M. Fournier, avocat, lit à l'assemblée une lettre de M. J.-F. Pouliot, député du comté aux Communes, qui, pris par ses devoirs à Ottawa, s'excuse de ne pouvoir être présent.

M. EDOUARD RINFRET

Le président général de l'Association de la Jeunesse Libérale fait un bel éloge de M. T.-D. Bouchard et le félicite de sa belle ténacité. C'est grâce à cette ténacité qu'il a obtenu pour Québec des réformes très importantes.

M. Rinfret fait un résumé de la politique depuis cinq ans. En 1930, M. Bennett a pris le pouvoir. Il a fait des promesses qu'il n'a pas tenues. En 1931, M. Alex. Taschereau a été élu à son tour, il n'avait pas fait de promesses, mais il a donné au peuple une législation sociale avancée, telle la loi de l'électricité, l'abolition des rentes seigneuriales, etc.

M. Bennett a considérablement augmenté la dette. Chaque personne est responsable, au pays, maintenant, $63 de dette de plus.

Quant à M. Taschereau, il pourrait nous dire que la dette de Québec n'est que de $83 millions, et la dette per capita de $37 par personne, une des taxes per capita les plus basses du Dominion. Pour répondre à certaines accusations lancées par MM. Duplessis, M. Rinfret prouve que les municipalités de Québec sont moins endettées que celles de l'Ontario.

Le peuple se doit donc à lui-même de réélire M. Taschereau et de renvoyer M. Bennett à ses affaires.

M. LEON CASGRAIN

Le député de la Rivière-du-Loup, un des organisateurs de cette belle assemblée souhaite la bienvenue à l'hon. M. Godbout, à l'hon M. Bouchard, à M. Mercier-Gouin et à ses collègues de l'Assemblée Législative.

M. Casgrain, en parlant de M. M.-Gouin le remercie de garder intact la politique de son père, l'hon. Sir Lomer Gouin et de l'hon. Honoré Mercier. En entendant votre voix à la radio, hier, dit-il, il nous semblait entendre les grandes voix de votre père et de votre aïeul. On reproche au gouvernement Taschereau d'être un gouvernement de "trustards", mais pense-t-on que c'est le gouvernement Taschereau qui a fait cesser le trust des Liqueurs, le trust des assurances en rapport avec la loi des accidents du travail, le trust de l'électricité ? N'est-ce pas lui qui a imposé des taxes aux grosses corporations et aux institutions financières en évitant soigneusement de taxer les cultivateurs et les classes pauvres.

On reproche au gouvernement Taschereau d'être un vieux gouvernement. La bonté n'a pas d'âge et les conservateurs le savent bien.

Je n'aurai aucune crainte lorsque je reviendrai devant vous pour vous demander d'appuyer les oeuvres d'un tel gouvernement, dit M. Casgrain. Comme dans l'armée de Napoléon, gronards libéraux comme les grognards de l'Empereur seront les premiers à se battre.

M. PIERRE GAGNON

Le député de Kamouraska félicite à son tour tous les promoteurs de cette belle réunion et les distingués ministres et députés visiteurs. M. Gagnon se dit certain que la création du nouveau ministère de l'Industrie et du commerce servira bien les fins de l'agriculture.

Avec la nomination de l'hon. M. Bouchard, on pourra pousser plus rapidement l'électrification de nos campagnes.

Les électeurs ont maintenant hâte de dire à M. Bennett de céder le pouvoir à un autre pour laisser le champ libre à toutes ces réformes, car c'est la faute à M. Bennett si le pays est dans un tel marasme, à cause de l'élévation des barrières tarifaires. L'agriculture est dans un pitoyable état à cause de ces embargos tarifaires sur nos produits agricoles.

Rien ne sert en effet de produire et de surproduire lorsque l'on ne peut vendre parce que les marchés ont été fermés par M. Bennett. Heureusement, d'ici quelques mois, le gouvernement conservateur aura été démis de ses fonctions et Québec, sous M. Taschereau, pourra continuer sa route vers la prospérité.

L'hon. Adélard Godbout parle ensuite, puis le président invite M. Léon Mercier-Gouin.

M. LEON MERCIER-GOUIN

M. Gouin, qui est chaudement accueilli, félicite M. Godbout "notre incomparable ministre de l'Agriculture", puis il dit pourquoi il est libéral, pourquoi il sert dans les phalanges du parti libéral depuis 20 ans. C'est, avec des variantes, l'essence du discours qu'il avait prononcé la veille à Saint-Hyacinthe, aux côtés de l'hon. M. Bouchard.

"Je suis heureux, dit M. Gouin, de me dire l'ami de vos ministres, de vos députés, et je voulais saisir la première occasion de dire ceci pour faire taire les oppositionnistes qui voulaient faire croire que mon allégeance au parti libéral aurait pu faiblir".

M. Gouin fait ensuite un bel éloge de "son chef vénéré, M. Taschereau" et de ses collègues du Cabinet.

L'HON. T.-D. BOUCHARD

Le nouveau ministre des Affaires municipales, du Commerce et de l'Industrie dit que c'est avec plaisir qu'il a accepté de tenir sa première assemblée en dehors de Saint-Hyacinthe à la Rivière-du-Loup. "Et cela, dit-il pour plusieurs raisons, parce que je connais bien vos conseillers municipaux, vos députés, et aussi parce que j'y suis venus déjà à un congrès de l'Union des Municipalités.

M. Bouchard fait un bel éloge des maires qui se sont succédés à la direction des Affaires Municipales de la Rivière-du-Loup et qui en ont fait une si jolie ville. Une autre raison qui le rendait fier de venir à la Rivière-du-Loup, c'est encore parce qu'il y compte un de ses meilleurs amis, l'hon. Ernest Lapointe, le principal lieutenant de M. King. "Et, il y a encore une autre raison, dit-il, c'est à la Rivière-du-Loup que j'ai fait la première conférence d'une campagne qui devait se terminer au cours de la dernière session, pour l'abolition des rentes seigneuriales; ce régime qui nous vient d'un autre siècle.

"Comme Canadien-Français, dit-il, j'ai cru que le temps étaient arrivé de faire cesser ce régime qui constituait un boulet attaché à ceux qui voulaient prospérer.

ALBANEL

Incendie

Le 25 mai ont été détruits par le feu la résidence, les écuries et granges ainsi que plusieurs cordes de bois, ainsi que le mobilier et instruments de ferme de M. Adrien Théberge, secrétaire-trésorier de notre municipalité. Les documents et archives de la municipalité ont été sauvés.

M. Théberge subit des pertes de plusieurs milliers de dollars qui ne sont que partiellement couvertes par les assurances.

Soirée

Le 24 mai a eu lieu une intéressante soirée dramatique et musicale donnée par les élèves du couvent.

DISCOURS DE M. BOUCHARD

(Suite de la 1ère page)

et un certain groupe, recruté plutôt dans les rangs avoués des ennemis du parti libéral et parmi les mécontents qu'un parti au pouvoir pendant quarante années ne peut manquer de faire. Dans ses luttes il a eu à d'assez fréquentes reprises des entrevues avec les divers groupes qui s'occupent dans la province de politique active et qui préconisaient des changements dans notre politique provinciale. Ces rencontres, dit-il, lui remettent en mémoire un certain incident de la guerre de l'indépendance américaine alors que Paine, le philosophe patriote, déclarait en réponse aux critiques, que la guerre était dirigée moins contre des hommes que contre un système et qu'on se battait en définitive pour une idée.

POUR UNE IDEE

Ceux, dit-il, qui m'ont sollicité maintes fois de rompre avec les chefs de mon parti se souviendront invariablement que je leur ai répondu que mes activités n'étaient dirigées ni contre le ministère de Québec, ni contre aucun de ses chefs en particulier et qu'elles n'avaient qu'un but: la réalisation d'une réforme dans le système de régie de nos ressources hydro-électriques, réforme que je croyais essentielle au bien-être des citoyens de ma province. Je ne combattais pas des hommes mais je luttais pour la réalisation d'une idée. Je suis allé plus loin. J'ai déclaré que j'étais prêt à servir, dans mon parti, dans n'importe quel grade et sous n'importe quel chef pourvu que l'on inscrive dans nos lois les mesures que je jugeais et que je juge encore essentielles à la défense des consommateurs d'électricité de ma province et au développement par le peuple et pour le peuple des immenses ressources électriques qui nous restent dans le domaine public.

Ces réformes pour lesquelles il a combattu de toutes ses forces et pris si souvent des positions dangereuses, le gouvernement les lui a accordées, et tous ceux qui combattaient à ses côtés, non pas dans un but de partisannerie politique, mais parce qu'ils avaient foi dans les idées et principes qu'il préconisait, continueront à l'appuyer et donnerons leur entier concours au gouvernement pour que les lois réclamées et qui sont aujourd'hui inscrites dans les statuts donnent tout le bien qu'on en attend pour la protection et le progrès du peuple de cette province. Quant à ceux qui applaudissaient sa campagne parce qu'elle était de nature à favoriser le parti conservateur et le groupe de ceux qui voulaient tout simplement remplacer les chefs du gouvernement, l'orateur se dit certain qu'il a cessé d'être pour eux le grand politique qu'il était lorsque son attitude paraissait devoir servir leurs fins. Ces gens savaient que rien ne saurait le détourner de l'idée bien arrêtée qu'il avait si souvent exprimée publiquement de continuer sa campagne envers et contre qui que ce soit jusqu'au triomphe final. Malheureusement pour eux et heureusement pour le peuple de cette province qui est plus intéressé à obtenir de bonnes lois qu'à voir changer les hommes à la tête du gouvernement, le premier ministre et ses collègues du cabinet libéral ont montré que leur intelligence et leur patriotisme étaient, en 1935, à la hauteur de n'importe quelle situation critique qui pouvait se présenter comme ils l'avaient été à de si fréquentes reprises chez nos chefs qui se sont succédés à Québec depuis les 38 années que les libéraux sont au pouvoir.

A ceux, dit-il, qui blâmeront mon attitude actuelle je me contente de leur rappeler qu'elle est en tout point conforme à la ligne de conduite que je me suis tracée sur la question de l'électricité et que je continuerai à suivre tant et aussi longtemps que je détiendrai des électeurs de mon comté le mandat de servir l'intérêt public envers et contre tous et avec le concours de toutes les institutions et de tous les hommes de bonne volonté. Le gouvernement de ma province m'a donné le concours le plus puissant que je pouvais avoir à ma disposition; je l'ai accepté et personne n'est plus heureux que moi, que ce soit les chefs de mon parti qui soient venus m'offrir l'aide et les pouvoirs nécessaires à faire triompher une réforme de nature à rendre des services incalculables à tous les citoyens de ma province.

L'objectif essentiel du parti libéral, continue M. Bouchard, a toujours été et restera toujours le relèvement des classes moyennes et des classes populaires. Quelques rares mais très verbeux personnages de notre adolescence intellectuelle accusent nos chefs de s'être éloignés de ce grand objectif, la base essentielle du programme qui a été tracé par les pionniers de notre parti. Mais ceux qui écriront l'histoire politique de ce dernier quart de siècle et qui l'auront comprise admettront que les chefs du parti libéral, les uns après les autres, n'ont jamais craint, pour améliorer le sort de la masse du peuple, d'adopter des mesures considérées comme ultra-radicales par les classes privilégiées qui bénéficient du vieil ordre de choses. M. Bouchard dit qu'il n'a pas le temps d'entrer dans les détails de toutes les réformes accomplies par le parti libéral depuis 1897, mais qu'une comparaison du code de nos lois économiques et sociales de 1935 avec celui que le parti conservateur nous avait laissé en 1897 établira que l'ensemble de nos lois actuelles auraient été à cette époque considérées comme révolutionnaires. Ce progrès formidable s'est accompli avec une prudente lenteur.

L'espace ne permet pas de discuter au long ces réformes, mais M. Bouchard dit qu'il prouvera ses avancés en en mentionnant quelques-unes qui sont les phares lumineux qui ont guidé constamment le régime libéral depuis 1897. Ce sont : sous Marchand et sous Parent, réforme radical de nos finances ; sous Gouin, création de la politique des bons chemins, des hautes études commerciales, des écoles techniques, l'abolition des ponts et des chemins de péage, première loi des accidents du travail au Canada, nationalisation des bassins de réglementation des eaux, abolition de la vente libre des liqueurs ; sous Taschereau, nationalisation du commerce des liqueurs, nationalisation de l'entretien de la voirie à la charge complète du gouvernement, nationalisation de la compensation des accidents du travail, lois du salaire minimum des femmes et de l'extension juridique des contrats collectifs de travail, abolition des rentes seigneuriales et nationalisation des ressources hydro-électriques du domaine public.

FELICITATIONS A MONSIEUR TASCHEREAU

Ceux qui ne connaissent notre histoire politique contemporaine que par ce qu'ils en entendent dire sur les hustings et à la radio seront, sans doute, étonnés d'apprendre qu'un gouvernement aussi rétrograde que serait le nôtre a accompli dans un quart de siècle autant et de si utiles réformes que celles qu'il vient de mentionner.

D'après nos contradicteurs, continue-t-il, ce serait sous le régime Taschereau que les barons de la finance auraient surtout été rois et maîtres de l'administration provinciale. Alors, comment se fait-il que c'est sous ce même régime que le commerce des liqueurs a été complètement enlevé des mains des commerçants de gros qui s'enrichissaient à millions et des vendeurs autorisés qui faisaient fortune? Comment se fait-il que les financiers qui arrondissaient leur pécule en contrôlant les compagnies d'assurances contre les accidents du travail se sont vu enlever ce champ si fertile de leurs activités par l'étatisation de ces assurances au profit des ouvriers et des employeurs de la province ? Comment se fait-il que c'est à l'encontre des intérêts des avocats que s'est réalisée cette réforme ouvrière de l'étatisation de ces assurances ?

Si ce sont les gros intérêts qui ont contrôlé et qui contrôlent le gouvernement actuel, comment se fait-il que les manufacturiers et les grands commerçants n'ont pas réussi à empêché la législation du salaire minimum des femmes et celle des contrats collectifs de travail dont l'objectif est d'assurer un salaire raisonnable aux ouvriers, d'être inscrites dans nos codes de lois ? Si le premier ministre ne s'occupe que des intérêts des riches et des puissants, comment se fait-il qu'il s'est fait le parrain de la loi de l'abolition des rentes seigneuriales. Si ce sont les magnats des utilités publiques qui contrôlent le gouvernement Taschereau, comment se fait-il qu'au cours de la dernière session ils n'ont pas réussi à empêcher ce même gouvernement d'adopter une loi de municipalisation donnant les pouvoirs les plus étendus aux municipalités pour produire et vendre l'électricité à leurs contribuables en concurrence avec les grandes compagnies ? Comment se fait-il qu'ils n'ont pas même réussi à empêcher le gouvernement de mettre à la disposition des municipalités rurales qui veulent municipaliser l'électricité des octrois généreux pour les aider ? Comment se fait-il qu'ils n'ont pas empêché le gouvernement de créer la commission de contrôle de leurs activités et de décréter qu'à l'avenir aucun pouvoir d'eau tant soit peu important ne pourrait être exploité que par les municipalités et la province ? Comment se fait-il qu'ils n'ont pas réussi à empêcher ce même gouvernement de faire jouir la Commission des eaux Courantes de la statuts de la commission Hydro-Electrique d'Ontario en lui donnant les pouvoirs de produire, d'acheter et de vendre de l'électricité sous le régime de la nationalisation dans la province?

Voilà des questions auxquelles les libéraux qui sont restés fidèles à leurs chefs parce qu'ils en ont suivi les activités et le public même qui place l'intérêt de la province avant l'intérêt des clans et des factions politiques, aimeraient à avoir une réponse de ceux qui prétendent que le régime Taschereau a été un régime rétrograde qui ne nous a fait bénéficier d'aucune réforme dans l'intérêt de la masse populaire.

Laissant de côté les mesures progressives qu'il vient de mentionner pour détruire cette fausse accusation d'inertie portée par les adversaires des chefs libéraux de la province, M. Bouchard ajoute qu'il se bornera à dire quelques mots de l'ensemble des lois nouvelles sur l'électricité et à faire quelques remarques sur l'abolition des rentes seigneuriales, pour montrer qu'on a raison de se réjouir de la réalisation de ces réformes. L'orateur fait ensuite l'exposé de la loi qui abolit les rentes seigneuriales, loi qu'il a préconisée depuis sa première élection comme député de St-Hyacinthe, en 1912, et qui intéresse tout particulièrement l'élément rural de notre province.

La rente seigneuriale, dit-il, est l'intérêt à six pour cent du capital qui a été décrété en 1854 comme compensation légitime due par le censitaire pour l'abolition des droits de cens et rentes. L'acte seigneurial a déclaré que le censitaire pouvait payer ce capital à un jour fixe de l'année. Les municipalités sous la garantie du gouvernement peuvent aujourd'hui emprunter des capitaux à trois pour cent d'intérêt tout probablement. Pourquoi ne pas rembourser aux seigneurs leur capital en les faisant payer par la municipalité qui continuera à percevoir le six pour cent qui créditera au censitaire, chaque fois qu'il viendra payer sa rente, cinquante pour cent du montant qu'il versera pour l'appliquer au paiement de son capital ? Dans quelques années la taxe municipale qui aura remplacée la rente perpétuelle sera complètement éteinte.

Cette loi qui a été proposée par l'Hon. Premier Ministre prévoit la formation d'un immense syndicat composé des municipalités de comtés, de villes et de cités dans lesquelles existent des rentes seigneuriales. Ce syndicat, administré par une commission de trois personnes empruntera sous la garantie du gouvernement les argents nécessaires au paiement des capitaux dus aux seigneurs et les municipalités rembourseront au syndicat les taxes qui leur auront été versées. Le 11 novembre 1936 le syndicat paiera aux seigneurs les sommes qu'ils auront prouvé leur être légalement dues et les terres seront libérées à tout jamais des rentes seigneuriales.

L'abolition des rentes seigneuriales restera comme une des plus belles oeuvres du premier ministre actuel; il y a dans la province au delà de 60,000 petits propriétaires se recrutant chez nos cultivateurs, ouvriers et commerçants qui bénéficieront de cette loi bienfaisante. Ces rentes existent dans 53 de nos comtés français et le capital dû par les censitaires s'élève à au delà de $3,500,000. Les débiteurs payent chaque année au delà de $200,000 et comme le gouvernement, par le feu de la loi nouvelle, leur économisera 50% de leur paiement cette loi sauvera aux intéressés au delà de $100,000 par année.

L'ELECTRICITE

L'orateur discute ensuite la nouvelle politique du gouvernement sur l'électricité. Il résume d'abord ce qui a été fait à St-Hyacinthe où dès 1910 le conseil municipalisait la production de l'électricité pour les services publics. Plus récemment, en 1933, la population décrétait par un vote de 3 contre 1 la municipalisation complète. C'est ce vote qui a déclanché la grande campagne de revendications populaires contre les abus des trusts qui ont pratiquement monopolisé jusqu'ici la production et la vente de l'énergie. Il signale rapidement certains points importants de la pénible situation qui nous a été faite parce que nos gouvernements et nous-mêmes nous avons eu le tort de faire confiance à ceux à qui nous avons remis l'exploitation de nos riches ressources naturelles puis continue :

"La première des trois lois, dit-il, est celle créant la nouvelle commission d'électricité, composée de 3 membres dont l'indépendance est assurée en leur donnant des salaires des plus rémunérateurs et, par une nomination à vie. Cette commission a tous les pouvoirs de réglementation que la Commission des Services Publics avait sur les compagnies d'électricité et elle a, en outre, ceux de faire toute enquête qu'elle peut juger nécessaire sur la constitution, la capitalisation et les opérations des compagnies privées produisant, distribuant ou vendant de l'électricité. Elle a les pouvoirs les plus amples de fixer les taux qu'elle juge raisonnables, de rendre une ordonnance désapprouvant ou modifiant les termes et conditions de tout contrat existant même avant l'entrée en vigueur de la nouvelle loi et concernant la distribution ou la vente de l'électricité pour l'éclairage, le chauffage, l'énergie ou la force motrice. Elle a de plus même le droit de reviser, changer ou annuler un ordre ou une ordonnance qu'elle aurait donné ou rendu elle-même.

Pour protéger les municipalités contre les contrats à long terme la loi décrète que nul contrat pour approvisionnement d'énergie requise pour l'éclairage ou pouvoir municipaux ne peut être fait pour une période de temps excédant cinq ans. La loi est allée plus loin car nous avons obtenu que les anciens contrats d'une durée de plus que cinq ans qui n'ont pas été ratifiés par le vote des propriétaires ou par un acte de la législature puissent être annulés si le conseil municipal vote un règlement de municipalisation qui est ratifié par les électeurs-propriétaires. Le gouvernement a donc établi complètement la liberté de municipalisation en faveur de toutes les municipalités grandes et petites.

De manière à protéger jusqu'à l'extrême limite le principe de la municipalisation l'article 52 de la loi place hors du contrôle de la commission tous les services municipaux d'électricité en décrétant qu'aucune obligation imposée à aucun service public ne s'applique à un service public étant ou devant être exploité par une corporation municipale ou gouvernementale. Les seules obligations qui restent envers les municipalités ce sont celles ayant trait à la sécurité du public et à l'autonomie des municipalités étrangères.

La deuxième loi touchant l'électricité regarde la municipalisation elle-même. Elle donne à toutes les municipalités, y compris Montréal et Québec, les droits les plus absolus de municipalisation. La commission d'électricité est ici l'aviseur des municipalités qui n'ont pas besoin de son consentement pour décréter la municipalisation. Le conseil municipal est celui qui décide et le rôle de la commission se borne à le conseiller. Les municipalités ont aussi le droit de se syndiquer pour la production et la transmission de l'énergie et toute municipalité exploitant un système est autorisée à vendre de l'électricité même en dehors de ses limites, dans toute municipalité étrangère située dans un rayon de 30 milles. Advenant le cas où une compagnie privée ne veut pas vendre d'électricité à une municipalité qui exploite un réseau de distribution ou que cette compagnie exige des taux que la municipalité trouve exorbitants cette municipalité peut s'adresser à la commission d'électricité et la commission peut ordonner à cette compagnie privée de lui fournir l'électricité aux termes et conditions que la commission juge raisonnables.

Pour aider au développement de l'électrification rurale le gouvernement s'est engagé à payer aux municipalités des octrois jusqu'à concurrence de 50% du coût capital de la construction et de l'établissement d'un service électrique. Cette disposition de la loi aidera considérablement les municipalités rurales.

La troisième loi complétant la législation de 1935 sur l'électricité est celle ayant trait à l'exploitation future de nos ressources hydro-électriques et autorisant l'établissement d'un système provincial de production et de vente d'électricité. Elle décrète que notre immense richesse qui fait encore partie du domaine national ne pourra être exploitée que par les corps publics, le gouvernement et les municipalités, au profit du peuple de la province. A l'exception des pouvoirs infime aucune chute et aucun privilège d'eau ne pourra être ni vendue, ni concédée par le gouvernement à une compagnie privée. Quant aux pouvoirs d'eau actuellement concédés ils continueront à être exploités sous le régime de la propriété privée mais sous la surveillance et le contrôle de la commission d'électricité. Cette loi opère donc un changement radical dans le régime de nos ressources hydro-électriques. En établissant une concurrence possible par le gouvernement aux compagnies privées elle constitue pour le peuple une sauvegarde contre une erreur possible de la commission d'électricité si par collusion avec ces compagnies ou par une aberration de jugement les taux continuaient à être plus élevés qu'ils ne doivent l'être dans notre province. Le nouveau service a le droit d'acheter du courant des compagnies actuellement existantes pour le revendre en gros aux municipalités. Il peut aussi établir les lignes de transmission qui pourront être utilisées moyennant une rénumération convenable pour le transport à longue distance de l'énergie produite par les compagnies privées ou les usines municipales.

UNE LEGISLATION AVANCEE

Telle est, continue M. Bouchard, la législation avancée que le gouvernement nous a donnée pour régler la question de l'électricité, législation qu'il appuie et accueille avec enthousiasme. Il avoue bien franchement que si elle ne dépassait pas ce qu'il en désirait, elle est allée au delà et de beaucoup de ce qu'il espérait obtenir dès la première année. M. Bouchard remarque ici qu'il n'a pas changé d'opinion sur aucun des points essentiels soulevés durant sa campagne. Et quant à ce qui concerne son attitude vis à vis le gouvernement, il ne l'a pas plus blâmé au cours de cette campagne d'être l'auteur principal des maux dont nous avons souffert et dont nous souffrons encore qu'il ne l'a fait au cours de la présente allocution. La grande erreur, dit-il, qui a été la cause de l'exploitation dont nous avons été l'objet a été pour ainsi dire une erreur nationale, suite de notre apathie proverbiale pour les choses du grand commerce et de la grande industrie. Croyant à la bonne foi de tout le monde, nous nous sommes laissés exploiter sans même soupçonner que nous pouvions l'être, ce qui nous aurait portés à examiner les choses de plus près, à réaliser la triste situation dans laquelle nous étions depuis des années et nous aurait empêché de perdre ces millions qu'on nous a extorqués et qui sont allés pour la plupart dans le gousset des étrangers. En affirmant que nous sommes tous un peu responsables de ce qui nous est arrivé sur la question de l'électricité, l'orateur n'affirme donc que ce qu'il disait hier, et quand il n'a pas voulu abandonner les chefs de son parti parce qu'ils différaient d'avec lui sur une question importante il n'a pas eu tort. Il se disait alors, connaissant sa province, que ce ne serait pas chez les adversaires du parti libéral qu'il trouverait les hommes qui auraient le courage et le patriotisme d'affronter les intérêts privés les plus formidables pour servir les intérêts de la masse. Ce qui prouve qu'il n'a pas eu tort de croire que seul le parti libéral pourrait nous donner une réforme réelle dans la province de Québec c'est le fait que l'opposition officielle a voté contre les trois mesures qui nous libéreront de l'emprise des grandes compagnies d'électricité en déclarant qu'elle ne voyait pas le moindre vestige de progrès dans aucune de ces lois.

Le gouvernement de la province, résume M. Bouchard, n'a en somme décidé que de faire sur une échelle plus vaste ce que nous avons accompli dans une moindre proportion dans notre petite ville de St-Hyacinthe. De même que le règlement voté par notre conseil a été ratifié par le vote de nos propriétaires, ainsi la loi approuvée par le conseil des ministres a été ratifiée par le vote des deux chambres de la législature et elle ne restera pas plus lettres mortes dans nos statuts que notre règlement est resté inopérant dans nos registres municipaux. Comme nous avons eu une baisse de taux dans notre ville, ainsi nous les verrons diminuer généralement dans la province et si cette diminution n'est pas suffisante le gouvernement de la province pourrait établir des usines géantes comme il en existe dans la province-soeur pour que nos ouv

Canadien et Buanderie Lévis se rallient en 9e manche et gagnent

La brillante performance de Lucien Labrecque et le magnifique ralliement de ses co-équipiers, en plus de l'erreur de jugement du gérant des gilets argentés, en neuvième manche, sont favorables au Canadien qui l'emporte sur le Silver Granite par 7-6 — Sur la rive sud, le club Buanderie Lévis enregistre deux points en neuvième manche, et s'assure la victoire sur le Lauzon par 4-3 — Eddy Bergeron en vedette.

La magnifique performance de Lucien Labrecque qui remplaça "Happy" Kasnoff sur le monticule du Canadien, en cinquième manche, alors que le Silver Granite menait le bal par 4-0, et la malencontreuse erreur de jugement du gérant Marcel Pouliot en neuvième manche, lorsqu'il retira Eloi Viau pour le remplacer par John Leclair, dans la boite du Silver Granite, permit aux équipiers de Bernard, de réaliser un sensationnel ralliement, pour enfin remporter les honneurs de la rencontre au pointage de 7-6, hier après-midi, au terrain de la rue St-Ambroise.

Eloi Viau s'était distingué en n'allouant que quatre coups sûrs au Canadien jusque dans la neuvième manche, et nous croyons que le Silver Granite se serait assuré une belle victoire en maintenant ce lanceur sur le monticule, toute la durée de la partie. Gabriel Bernard cogna un "fly" au premier but, où il fut facilement retiré, dans cette même manche, puis Lucien Cabana fut attrapé par la balle et gagna le premier but pour ensuite voler le second. Carpentier y alla ensuite d'un simple, ce qui permit à Cabana de traverser le marbre, après que ce dernier eût volé le second but. Carpentier vola le deuxième but à son tour, et scora sur le simple de Lepage. Viau fut alors retiré de la boite du Silver Granite et remplacé par Leclair. Marsan cogna un 2-buts qui permit à Lepage de compter, et il égalisa le score lorsque Labrecque cogna un double. A Jos. Beaupré revient l'honneur de mettre le point final à la partie en frappant un dur coup dans le champ droit, pour faire entrer Labrecque.

Lucien Labrecque n'alloua que trois "hits" et, concourut à la victoire du Canadien en cognant le deux-buts qui égalisa le score en neuvième manche.

Léo Bourgault n'était pas sur l'alignement du Silver Granite, ayant été appelé au chevet de sa mère gravement malade, à Sturgeon Falls.

S. Granite	A.b.	R.	H.	P.o.	A.	E.
Rousseau, ac	5	0	1	1	1	1
Parent, r	5	2	2	4	1	0
Power, 1b	4	1	1	11	0	2
C. Paquet, 2b	4	0	2	3	3	1
Guay, cd	3	0	0	3	0	0
Desjardins, cc	4	1	0	1	0	0
Viau, l	4	1	2	1	1	0
Leclair, l	0	0	0	0	0	0
Cloutier, 3b	2	0	0	1	1	0
Drolet, 3b	2	0	1	0	0	0
Dufour, cg	4	1	1	0	0	0
	37	6	10	25x	7	4

Canadien	A.b.	R.	H.	P.o.	A.	E.
J. Beaupré, cg	5	0	1	1	0	0
E. Bernard, 3b	4	0	0	2	1	0
E. Beaupré, 2b	4	0	1	2	1	0
G. Bernard, cd	3	1	1	2	0	0
L. Cabana, r	3	2	1	6	2	1
Carpentier, 1b	3	1	1	8	0	0
Lepage, ac	4	1	1	4	4	1
Graham, ac	1	0	0	2	0	1
Marsan, cc	2	1	2	0	0	0
Kanoff, l	1	0	0	0	0	0
Labrecque, l	2	1	1	0	0	0
	32	7	9	27	8	3

(x) Un homme hors-jeu lorsque le point gagnant fut scoré.

	R.	H.	E.
S. Granite	120 011 000—	6	10	4
Canadien	000 000 25—	7	9	3

SOMMAIRE : — Coups de deux-buts : Viau, Dufour, Rousseau, Drolet, Parent, Labrecque et Marsan. Coups sûrs : contre Kasnoff, 7 en 4 2-3 ; Labrecque, 3 en 4 1-3. Contre Viau, 6 en 8 1-3 ; Leclair, 3. Buts volés : Power, R. Beaupré, E. Bernard, G. Bernard, Marsan, Cabana, Carpentier et Lepage. Double-jeux : Power (sans aide), Lepage à R. Beaupré, Viau à Paquet. Buts sur balles : de Viau, 2 ; de Kasnoff, 1. Retirés au bâton : Viau, 2 ; Kasnoff, 2 ; Labrecque, 5. Balles passées: Cabana. Frappés par le lanceur : Graham, Cabana (Viau). Laissés sur les buts : Silver Granite, 5 ; Canadien, 5. Arbitres : A. Racine au marbre, E. Labrecque sur les buts. Durée de la partie : 1 heure 55 min. Marqueur : Alb.-F. Racette.

A LEVIS

Le ralliement du club Buanderie Lévis en neuvième manche, alors qu'il enregistrait deux points, lui permit de remporter la victoire sur le Lauzon par 4 à 3, hier après-midi.

Eddy Bergeron, lanceur de la Buanderie Lévis, fit excellente figure contre Fisk, du Lauzon; il retira 9 hommes au bâton et fut de beaucoup plus solide dans les moments critiques. Ces deux lanceurs rivalisèrent à un tel point dans les cinq premières manches, qu'ils n'allouèrent aucun point. Ils enregistrèrent un total de 1 coup sûr, mais aucun ne fut pour plus qu'un but. Bergeron, qui en est à sa seconde victoire de la saison, a créé une excellente impression auprès des nombreux amateurs qui assistaient à la rencontre.

B. Lévis	A.b.	R.	H.	P.o.	A.	E.
A. Larochelle, 1b	4	1	2	6	0	0
A. Carpentier, cd	4	1	0	2	1	0
R. Bernard, ac	4	0	2	1	1	1
L. Viger, r	4	0	1	10	0	0
F. Martineau, 2b	3	0	0	1	0	2
J. Guay, cc	3	0	0	2	0	0
Hétu, 3b	3	0	0	4	1	0
J. Dubeau, cg	4	1	2	1	1	0
E. Bergeron, l	4	0	0	0	2	1
J.-P. Ouellet, cc	1	0	0	0	0	0
A. Paquet, 2b	1	0	0	0	1	0
L. Jobin, 3b	0	1	0	0	0	0
	35	4	7	27	7	4

Lauzon	A.b.	R.	H.	P.o.	A.	E.
H. Simoneau, cg	5	0	0	0	0	0
A. Boucher, 1b	4	0	2	8	1	0
G. Drouin, 3b	4	0	0	1	0	2
J.-A. Degagné, 2b	4	0	1	2	6	0
J. Langlois, cd	4	0	1	2	0	0
C. Paradis, cc	1	0	0	0	0	0
A. Lessard, ac	4	1	2	1	3	1
B. Fisk, l	4	0	0	0	2	1
J.-P. Nadeau, r	4	0	0	13	0	1
J. Plourde, cc	3	1	2	0	0	0
	37	3	10	27	12	5

	R.	H.	E.
B. Lévis	000 001 102—	4	7	4
Lauzon	000 001 200—	3	10	5

SOMMAIRE : — Buts volés : Larochelle, Degagné, Langlois, Nadeau. Sacrifice : Larochelle, Carpentier. Buts sur balles : Bergeron, 0 ; Fisk, 1. Retirés au bâton : Bergeron, 9 ; Fisk, 13. Laissés sur les buts : Buanderie Lévis, 7 ; Lauzon, 7. Arbitres : Albert Cróthy, au marbre, et Ronaldo Ruel, sur les buts. Durée de la partie : 2 heures, 15 minutes. Marqueur: Alphonse Robitaille.

JEUX DE TRAPEZE ET LA VOLTIGE AU PATRONAGE

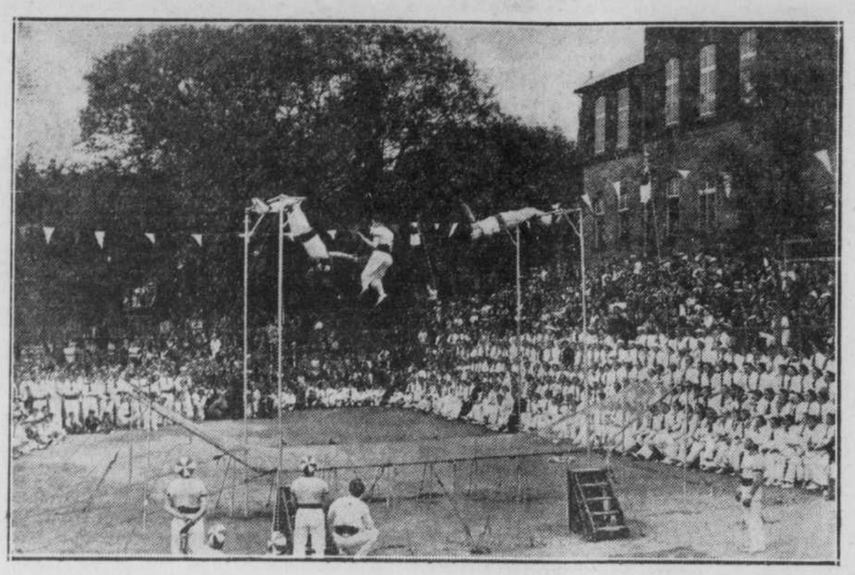

Les corps de cadets du Patronage Saint-Vincent de Paul n'excellent pas seulement dans les marches fantaisistes, comme on peut le constater par cette photo de l'artiste du "Soleil", au moment de la grande démonstration d'hier après-midi, dans la cour du Patronage. Voici quelques gymnastes jouant dans les trapèzes avec une habileté étonnante. On remarquera que le jeune cadet du milieu n'a plus rien pour se tenir dans le vide mais qu'il n'en semble pas plus mal à l'aise par cette position.

(Cliché du "Soleil")

BAER EST LE FAVORI SUR BRADDOCK 4-1

New-York, 10. — L'un des plus grands revers dans l'histoire de l'arène sera enregistré au Madison Square Garden Bowl, Long Island City, jeudi soir prochain, advenant la défaite de Max Baer, de Livermore, Californie, champion poids-lourd du monde, aux mains de Jimmy Braddock, l'aspirant du New-Jersey.

Si la température était défavorable, la rencontre sera remise au lendemain soir.

On s'attend à une assistance de 30,000 spectateurs qui verseront $250,000.00 comme recettes brutes. A date, la vente des billets se chiffre à environ $100,000.00, leurs prix étant de $20, taxe comprise, $10, $5 et $2, en plus de la taxe.

Parmi l'assistance se trouveront Jack Dempsey et Gene Tunney, en plus d'un grand nombre de personnages attirés par cette rencontre entre deux des plus brillants pugilistes américains. Baer est appelé à défendres pour la première fois le titre qu'il ravit, il y a un an, à Primo Carnera, le géant italien. Max Baer est le favori par 4-1. Voici comment les deux rivaux peuvent être comparés :

BAER		BRADDOCK
26	Age	29
210	pesanteur	196
6.02½	taille	6.03
81	portée	78
42	poitrine(normale)	39
46	poitrine (gonflée)	42
17	cou	17
15	Bicepts	14
32	ceinture	32
8	poignet	8
13	avant-bras	12¾
12	poing	12
23	cuisse	22
15	mollet	12
9½	cheville	9½

LE NATIONAL DE ST-F. D'ASSISE REMPORTE SA 5IEME VICTOIRE

La ligue de balle-molle de St-François d'Assise a présenté l'un de ses meilleurs programmes de la saison, hier après-midi, un programme double, devant une assistance de plus de 2,000 personnes.

Dans la première partie, le Cercle d'Assise, champion de l'an dernier qui portait les couleur du DeLottinville, a subi une défaite aux mains du Courrier de Limoilou qui remportait sa première victoire de la saison. Gilbert, du Courrier de Limoilou, une nouvelle recrue, a frappé un circuit avec un homme sur les buts et fut la cause de la défaite du Cercle d'Assise. Batterie du Cercle d'Assise: Charest, Durand, Bergeron; batterie du Courrier de Limoilou: Emond, Auclair, Bédard.

	R.	H.	E.
Courrier de L.	100 313 02x—10	10	12
Cercle d'As.	200 120 130— 9	5	8

Arbitres: J. Laflamme aumarbre et Jos. Paquet sur les buts. Marqueur: Jos. Labrecque.

Dans la deuxième partie, le National a affiché, de nouveau sa supériorité sur le Verdonnet de "Phil" Gailloux, en remportant sa cinquième victoire consécutive. Le National, quoique privé de leur lanceur Aurèle Métivier, a joué une partie de maitre avec Desrochers son remplaçant, et scoré 8 points dans les cinq première manches. Le Verdonnet fit une brillant ralliement en 7e et 9e manches, mais n'enregistrait que 6 points.

	R.	H.	E.
National . .	102 230 000—	8	9	6
Verdonnet .	110 0 0 202—	6	5	8

Batterie du National: Desrochers et Vallée; batterie du Verdonnet: Matte, Thivierge et Doyon. Arbitre au marbre: Jos. Paquet; sur les buts: J. Laflamme. Marqueur: Jos. Labrecque.

Ce soir, une autre partie sera jouée, quand le Courrier de Limoilou tentera de renouveler son exploit d'hier, lorsqu'il fera face au Verdonnet. Gilbert, la nouvelle recrue du Courrier de Limoilou, sera encore sur l'alignement et tout laisse prévoir que le Verdonnet devra se dépenser s'il ne veut pas subir une seconde défaite en deux jours.

Le Mot de Passe pour Sûreté

VEEDOL

HUILE A MOTEUR

100% PENNSYLVANIE A SON MEILLEUR

TIDE WATER OIL CO. OF CANADA, LTD., MONTREAL, TORONTO, REGINA

Distributeur RAYMOND LEMIEUX

126 rue St-Pierre Québec Télép. : 2-4562

NELSON CEDE SON TITRE A L. GOSSELIN

Plus de 300 amateurs ont été témoins d'une séance de lutte qui a été sans contredit la meilleure que nous ayons eue au club de raquetteurs "Le Loretteville". Le promoteur Lantier a été félicité nombre d'amateurs et ses lutteurs ont été longuement applaudis au cours de cette soirée. Tel qu'on le verra plus bas, ces rencontres ont été très contestées.

Bob Nelson, 134 lbs et Lionel Gosselin, 136 lbs, firent les frais de la finale, un deux dans trois limité à une heure et demie. Nelson qui avait mis au jeu son titre de champion du district de Chicoutimi et Lac-St-Jean de même qu'une magnifique coupe, emblème de son championnat, dut concéder la victoire à Gosselin après 5.45, sur une torsion de bras, dans le troisième engagement. Gosselin s'était emparé de la première chute en 28.33, et Bob de la deuxième, en 13.30. Cette rencontre a été très rapide et ces deux brillants athlètes se sont battus en vrais champions.

En semi-finale, un deux dans trois limité à une heure, Paul Savary, 151 lbs, fit une dure lutte à Lucien Sanfaçon, 149 lbs. Savary surprit même ses admirateurs en menant le bal pratiquement du commencement à la fin. Sanfaçon ne doit sa victoire qu'à sa longue expérience. Savary prit la première chute en 20 minutes, tandis que Sanfaçon s'emparait des deux autres en 9.31 et 9.29.

En préliminaire, Jack Labric, 210 lbs, et Armand Laporte, 212 lbs, se livrèrent une rude bataille à laquelle l'arbitre dut mettre fin. Après une série de durs coups de Jack, Laporte perdit la tête et fut déqualifié après 15 minutes et 45 secondes.

LIGUE BALLE-MOLLE COTE DE BEAUPRE

Les quatre parties à l'affiche de la ligue de balle-molle Côte de Beaupré, hier après-midi, se sont terminées aux pointages suivants: Courville, 3; Bouchard, 4 (10 manches); Courville, 5; Bouchard, 9; J. A. M., 6; Unis, 4 (10 manches); J. A. M., 5; Unis, 4.

A SILLERY

Hier, le Sillery jouant un "doubleheader" contre Bergeron, en présence d'une nombreuse assistance, a fait partie nulle dans la première et remportait la victoire dans la deuxième, à 8-8 et 6-2.

LA COUPE DAVIS

Paris, 10.—Jack Crawford, Australie, a défait André Merlin, France, 6-4, 4-6, 6-3, 6-3, samedi. Christian Boussus a défait Vivian McGrath, 6-4, 8-6, 6-4. Dans les doubles, demain, Crawford et Quist joueront contre Borotra et Bernard.

— o —

Berlin, 10—Giorgio de Stefani, Italie, a battu Heiner Henkel, 6-1, 6-3, 6-4, samedi. Gottfreid Von Cramm, Allemagne, a gagné sur Mangold par 6-0, 6-4, 6-4. Le vainqueur de cette série jouera contre la France ou l'Australie, dans le semi-finale.

— o —

Praha, 10 — Josef Saska a battu Nishimura, 6-2, 6-3, 6-8, 6-3, samedi. Jiro Yamagishi a défait Ladislaus Heeht, substitué à Menzel, 6-4, 6-1, 6-3.

L'INTERPAROISSIALE

Les clubs St-Roch et Notre-Dame du Chemin, de la ligue de balle-molle Interparoissiale, seront aux prises ce soir, à 7 heures 15, au parc Victoria. On est prié de communiquer au marqueur officiel, l'alignement de chaque club, cinq minutes avant la joute.

SUNOCO VICTORIEUX

Le club de balle-molle Sunoco a remporté deux belles victoires hier après-midi en disposant du Notre-Dame du Chemin par 9 à 8 et 8 à 7. Comem ces scores l'indiquent bien, les parties furent très contestées et intéressantes.

T. Lamonde et R. ..... rent chacun un 3-buts.

Le Sunoco jouera vendredi centre le Baker.

BASEBALL

LIGUE NATIONALE

Première partie:

Cincinnati	000 301 040—	8	14	2
Pittsburgh	400 002 44x—14	13	1

Batteries: Hollingsworth, Brennan, Frey, Schott et Campbell; Swift, Bush et Padden.

Deuxième partie:

Arrêtée à la deuxième manche à cause de la pluie. Pittsburgh menait par 1 à 0.

Brooklyn	010 20—	3	6	1
Phillies	100 01—	2	5	0

Batteries: Mungo et Lopez; Euel Moore et Todd.

Partie arrêtée à la 5e manche, à cause de la pluie.

Chicago	000 020 020—	4	10	3
St-Louis	000 202 001—	5	10	2

Batteries: Warneke, Carleton et Hartnett; P. Dean, Collins et Delancy, Davis.

New-York — Boston, pluie.

LIGUE AMERICAINE

New-York	050 020 500—12	14	2
Boston	200 103 00x— 6	11	2

Batteries: Allen, Brown, Malone et Dickey; Ferrell, Hockett, Vanderberg, et Rick Ferrell, Berg.

New-York	000 101 0—		
Boston	100 020 1—		

Batteries: Gomez, Jorgens et Dickey; Ostermueller et Ferrell.

Phil.	001 000 003—	4	11	3
Washington	020 000 001—	3	9	1

Batteries: MaHaffey, Benton et Berry, Richards; Hadley, Pettit et Barton.

Philadelphie-Washington, pluie.

Détroit	010 000 010—	2	5	0
Chicago	030 000 00x—	3	9	1

Batteries: Auker, Rowe et Cochrane; Kennedy et Sewell.

Owen, Sewell et Radcliffe frappèrent pour le circuit.

St-Louis	000 002 000—	2	7	0
Cleveland	101 100 00x—	3	8	1

Batteries: Cain, Walkup, Vanatta et Hemsley; Harder et Pytlak.

LIGUE INTERNATIONALE

Rochester	001 110 212—	8	17	1
Syracuse	000 120 000—	3	8	0

Batteries: Kaufman, Michaels et Healy; Grobowski, Fisher, Day et Savino.

Montréal à Baltimore, partie remise, pluie

Toronto à Newark, 2 parties, remises, pluie.

Buffalo-Albany, 2 parties, remises, pluie.

Deuxième partie:

Rochester	000 001 0—	1	6	1
Syracuse	003 000 x—	3	2	0

Batteries, Ward, Krausmann et West; Wilson, Fussell et Leggett.

ASS. AMERICAINE

Kansas City	8
St-Paul	4
Columbus	2
Indianapolis	11
Toledo à Louisville, remise, pluie.	

DIMANCHE

LIGUE NATIONALE

Chicago	000 011 00—	2	6	4
St-Louis	111 212 23x—13	21	1

Root, Bryant, Kowlik et Hartnett, Stephenson; J. Dean et Delancey.

Boston	300 000 010—	4	8	1
New-York	300 101 00x—	5	9	1

Smith et Hogan; Schumacher et Mancuso.

Cincinnati	020 200 000—	4	5	3
Pittsburgh	001 501 00x—	7	9	1

Johnson, Freitas, Hermann et Lombard; Blanton et Grace.

Brooklyn à Philadelphie, remise, pluie.

LIGUE AMERICAINE

Détroit	200 020 000—	4	4	0
Chicago	000 010 000—	1	5	1

Bridges et Cochrane; Whitehead et Sewell.

St-Louis	000 200 000—	2	6	0
Cleveland	000 100 000—	1	5	0

Thomas and Hemsley; Hildebrand, L. Brown et Pytlo.

Philadelphie	010 000 012 0—4	7	1
Washington	000 030 001 1—5	10	3

(10 manches)

Wilshere, Dietrich et Berry; Richards, Russell, Coppola, Linke et Bolton.

New-York à Boston, remise, pluie.

L'INTERNATIONALE

Montréal	000 030 303—	9	14	1

(Suite à la page 11, 5e col.)

BALLE-MOLLE A L'A. S. DES EMP. CIVILS

Vu l'énorme succès remporté avec sa ligue interdépartementale de balle-molle, l'an dernier, l'Association Sportive des Employés Civils a décidé de s'occuper encore de ce sport durant la prochaine saison. A cette fin, les directeurs suivants ont été choisis pour diriger les activités de ce circuit :

MM. Lucien Bédard, président, Terres et Forêts; Thomas Charland, vice-président, Revenu; Paul Morin, secrétaire, Agriculture; Lionel Fleury, directeur, Travaux Publics.

Les mêmes équipes de l'année dernière font encore partie de la ligue: Le Terres & Forêts, le Revenu, l'Agriculture et le Travaux Publics, champion de 1934. On s'attend à ce que ces quatre clubs soient très bien balancés et il n'y a pas de doute qu'ils fourniront de bonnes parties.

L'ouverture de la ligue se fera le lundi 17 juin et mettra en présence les deux finalistes de la dernière saison: l'Agriculture et le Travaux Publics. L'alignement des différents clubs sera fourni à nos lecteurs d'ici à quelques jours.

L'INTERMEDIAIRE

Un nouveau club vient de faire son inscription dans la ligue Intermésous la direction du Silver Granite de la ligue de la Cité. Ce club portera les couleurs du "Service de livraison de Québec", dont M. Alex. Gauvin est le propriétaire. On a l'intention d'organiseh une forte équipe dans l'intermédiaire.

TOMMY LOUGHRAN VS RAY IMPELETIERE

Philadelphie, 10. — Tommy Loughran, de Philadelphe, se battra le 19 juin prochain contre le géant Ray Impelletière dans une bataille de 10 rondes au parc de baseball des Phillies. La bataille a été bâclée hier après une entrevue entre leurs gérants et les promoteurs Taylor et Gunnis.

CASTOR VAINQUEUR

Samedi matin, le Castor rencontra les "Cadets" de la Garde Champlain. Le Castor triompha au pointage de 15 à 3. Ces deux clubs se rencontreront de nouveau mardi soir, à 7 heures, au parc Victoria. Voici le sommaire:

Champlain	100000020—	3
Castor	14122410x—	15

COURSE EN BICYCLE

Pour l'information des coureurs qui prendront part à l'épreuve de 25 milles que l'Association Sportive est à organisée, nous publions le parcours que suivront les cyclistes. Le départ se fera de l'Association Sportive de Québec, rue St-Vallier, et l'arrivée au terrain du C. N. R. A. La distance est de 25 milles, exactement.

Voici cet itinéraire : départ de l'A. S. Q., rue Montmagny, côte Frankiin, (Pente Douce), Chemin Ste-Foye, La Suète, côte à Poitras, route Nationale, route de l'Ormière, village de Loretteville, village des Hurons, Charlesbourg, Gros Pins, 1ère Avenue, Pont Drouin, rue de la Couronne, rue St-Joseph, rue St-Vallier, rue Marie de l'Incarnation, rue Ste-Thérèse jupsqu'au terrain du C. N. R. A., à St-Mali.

Cette course aura lieu dimanche le 16 juin et le départ se fera à 12.30 hres et, au cas de mauvais temps, elle sera remise au 30 juin.

Les organisateurs ont décidé de charger un prix d'entrée, pour aider à défrayer les dépenses de cette course. On peut s'enrégistrer en s'adressant au local de l'Association Sportive de Québec, 1090 rue St-Vallier, tél. : 2-0215.

LIGUE DE LIMOILOU

Plusieurs centaines d'amateurs ont assisté aux deux joutes à l'affiche de la ligue de balle-molle Limoilou, hier après-midi, au parc Fontaine.

Dans la première, le Cercle Paroissiale de Limoilou a défait les Chevaliers de Colomb, 7-1 et dans la seconde, la Buanderie Lévis eut raison de l'International Fertilizer, 5-1.

GRATIS $3,324.00 de RADIOS "Globe Trotter" RCA VICTOR

Chaque radio valant $138.50

En plus 48 rasoirs ARISTOCRAT

Gillette en une seule pièce valant $4.00 donnés gratis.

R.C.A. VICTOR "Globe Trotter" Modèle 224 avec antenne de Luxe Victor valeur $138.50. Reçoit les émissions domestiques et étrangères, les appels de la police, des camps d'aviation, etc.

DONNEZ un NOM au CHIEN de MAX BAER

GAGNEZ l'un de ces superbes radios de $138.50, qui apportera à votre foyer les divertissements provenant du monde entier. Voici une occasion merveilleuse de posséder un appareil "Globe Trotter", toutes-ondes RCA Victor—le radio au "cerveau magique". Magnifique modèle console en placage noyer lustré, poli à la main. Le cadran entièrement visible rend facile la syntonisation des ondes courtes. Et songez-y, pour gagner un de ces appareils tout ce qu'il faut faire c'est soumettre un nom pour le chien de Max Baer—le joli petit cabot dont le portrait parait ici—qui soit primé. 24 de ces radios superhétérodyne (12 aux consommateurs et 12 aux marchands) seront donnés pour les meilleurs noms soumis, tel qu'expliqué ci-dessus. Et ce n'est pas tout! 48 rasoirs "Aristocrat" Gillette, en une seule pièce, valant $4.00, seront donnés comme prix additionnels. Hâtez-vous! Ce concours sensationnel se clôra bientôt. Lisez-en les règles faciles et prenez-y part TOUT-DE-SUITE.

UN CONCOURS CANADIEN POUR LES CANADIENS

★ Règlements du Concours ★

1. Suggérez un nom pour le chien de Max Baer. Chaque nom doit être accompagné d'un paquet vide de Lames Bleues GILLETTE et du nom et de l'adresse du marchand qui vous a vendu les lames.
2. Les juges choisiront 12 des meilleurs noms soumis et un Radio Globe Trotter RCA Victor avec antenne de luxe spéciale valant au détail $138.50 complet, sera donné à chacun des douze signataires. En plus, ceux qui suggéreront les 48 noms subséquents choisis, recevront chacun un rasoir Aristocrat Gillette, d'une seule pièce, valant $4.00.
3. Les noms seront choisis d'après leur originalité et leur à-propos. La décision des juges sera finale. Aucune entrée ne sera retournée à l'envoyeur. En cas d'égalité les prix seront donnés en double.
4. Toutes les entrées doivent être reçues avant midi le 20 juillet 1935. Les gagnants seront avisés aussitôt que possible après cette date et leurs noms seront publiés.
5. Le concours est ouvert à tous sauf les employés de la Gillette Safety Razor Compagnie Limitée et leurs familles.
6. Hâtez-vous. Soumettez autant d'entrées que vous le désirez, mais ne marquez pas d'inclure une boîte vide de lames Bleues GILLETTE avec chaque nom soumis. Adressez vos entrées à La Gillette Safety Razor Co. of Canada Limitée, Dépt. B., Montréal, Qué.

LAMES BLEUES Gillette

GARÇONS! Voici comment vous pouvez gagner une C·C·M en quelques semaines

LE nombre de marchands, d'usines ou de bureaux qui font livrer des colis ou des messages à bicyclette s'accroit sans cesse. Dans la seule ville de Toronto, on estime que plus de 10,000 bicyclettes servent à cet usage. Il y a donc de continuelles ouvertures pour de jeunes garçons actifs et désireux de se créer des ressources de cette façon. Un tel service de livraison est très rémunérateur, et un jeune garçon peut vite se gagner ainsi le prix que lui a coûté sa bicyclette.

Peut-être y a-t-il dans votre voisinage un marchand qui ne demanderait pas mieux que d'employer un messager à bicyclette, ou peut-être y en a-t-il un autre qui, s'il n'est pas encore gagné à l'idée, pourrait aisément être convaincu que l'usage de la bicyclette pour fins de livraison est beaucoup moins coûteux que celui d'un camion ou d'un cheval. Renseignez-vous donc! La plupart des marchands de C.C.M. se feront un plaisir de vous céder une bicyclette payable par mensualités faciles.

Tout modèle C.C.M., pour garçon ou homme, peut, avec l'addition d'un panier-porteur, faire un excellent véhicule de livraison. Vu la vogue sans cesse croissante de la bicyclette pour service de livraison, les fourches et moyeux avant des modèles C.C.M. réguliers ont été sensiblement renforcés.

Une C.C.M. bien chargée se conduit aisément, roule confortablement et rapidement. L'excellent émaillage C.C.M. et le placage chrome sur nickel bon pour 20 ans résistent bien aux intempéries. Mentionnons encore parmi les nombreuses caractéristiques C.C.M.: le roulement en ligne droite le pédalier Triplex, le puissant frein à roue libre Hercules, les cadres en tubage d'acier sans joint, les jantes Endrick, les rayons d'acier inoxydable et les pneus Dunlop "Fort" et "Imperial".

Modèles de Garçonnets et Fillettes....$29.95
Modèle Crescent pour Hommes..... 32.50
Modèles de Dames.....$34.00 et 38.50
Boy Scout ou Routière Standard.....35.00
Modèles Road Racers..... 37.50 et 43.50
Modèles Motorbike..... 38.50 et 47.50
Routière Légère..... 42.50
De Livraison (sans panier)..... 52.50

Paiement par versements consenti moyennant léger supplément. Demandez la catalogue chez votre marchand.

CANADA CYCLE & MOTOR CO. LIMITED C·C·M WESTON CANADA MADE IN CANADA

QUAND VOUS ACHÈTEREZ UNE BICYCLETTE VOYEZ À CE QU'ELLE PORTE LA MARQUE

C·C·M

La bicyclette de qualité supérieure

Les droits sur cette annonce sont réservés par la Canada Cycle & Motor Co. Limited, en 1935. F6IH

Nous gardons la ligne complète des bicyclettes C. C. M.

LA COMPAGNIE PAQUET

155 - 173 rue Saint-Joseph

Autre entrée sur le Boul. Charest

Québec Sportif Enrg.

108 St-Jean - - - - - Tél. 2-4472

Bicycles - Tricycles C. C. M. et Accessoires

Achetez votre Bicycle *chez* GENDRON & FRERE

19 rue PREVOST — Québec.

leur réputation n'est plus à faire.

BATTLING HENAIRE ET AL ROULEAU SE LIVRERONT UNE GRANDE BATAILLE CE SOIR A STE-MARIE, BEAUCE

RITCHIE ET GALE VAINQUEURS DANS LA LIGUE DES M. DE CHAUSSURES

Le programme double de la ligue de balle-molle des Manufactures de Chaussures, s'est terminé par la victoire du John Ritchie sur le Duchaine, au pointage de 24 à 14, en première partie, et par la victoire du Gale Brothers sur le Laliberté au pointage de 13 à 9, en deuxième partie, samedi après-midi. La première rencontre dura une heure et 50 minutes.

Roger Chatelle, lanceur du Ritchie, retira 10 hommes au bâton, tandis que ses co-équipiers Albert Jobin enregistrait un circuit et Roméo Bolduc, un trois buts. Jean-Paul Blondeau, cogna un 2-buts, Lavigueur deux 3-buts, et Brousseau 3 3-buts.

	R.	H.	E.
Ritchie . . . 150 1050 021	24	19	6
Duchaine . . . 220 017 200	14	14	16

Chatelle et Sleeth ; Brousseau et Lavigueur.

Le Gale Brothers eut raison du Laliberté au score de 13 à 9, bien qu'ils eurent commis un plus grand nombre d'erreurs; ils surent cependant frapper plus de fois en lieu sûr.

L. Soulard, du Gale, frappa un circuit, tandis que Marsan et Labbé y allaient de chacun un 3-buts. Verret et Gagnon, du Laliberté, frappèrent aussi chacun un 3-buts.

	R.	H.	E.
Gale . . . 003 123 4	13	18	9
Laliberté . . . 000 122 4	9	6	3

Grenier et Labbé ; Bédard et Gagnon.

Arbitres : Gagné et Tremblay.
Marqueur : Robitaille.

GRANDS COMBATS DE LA SEMAINE

Voici la liste des combats de cette semaine et le plus important sera certes celui qui mettra aux prises James-J. Braddock contre Max Baer.

10 JUIN

TONY CANZONERI vs FRANKIE KLICK, 10 rondes à Washington, Canzoneri est légèrement favori pour gagner.

LOU AMBERS vs FRITZIE ZIVIC à New-York, 10 rondes. Ambers gagnera facilement.

EDDIE ZIVIC vs CHARLEY BADAMI à New-York, 10 rondes. Zivic est léger favori.

TAIT LITTMAN vs GEORGE BLACK, à Milwaukee, 10 rondes. Littman a battu Martinez récemment et devrait encore gagner.

HARRY DUBLINSKY vs EDDIE KID WOLFE à la Nouvelle-Orléans, 10 rondes. En dépit de sa défaite aux mains de George Salvadore cette semaine, Dublinsky devrait donner une leçon de boxe à Wolfe.

PABLO DANO vs LOU SALICA à Los Angeles, 10 rondes. Salica est léger favori.

12 JUIN

FREDDIE MILLER vs NEL TARLETON à Liverpool, 15 rondes. Miller devrait gagner son championnat.

13 JUIN

MAX BAER vs JAMES-J. BRADDOCK, à New-York, 15 rondes. Braddock est considéré le plus faible aspirant à un championnat poids lourd. Ce combat ne sera qu'une question de rondes et Braddock sera mis hors de combat selon le bon plaisir de Baer. Ce sera ensuite la disparition finale de Braddock dans la boxe. Telle est l'opinion générale à New-York.

WESLEY RAMEY vs LEO RODAK à Chicago, 12 rondes. Ramey battra Rodak.

14 JUIN

AL McCOY vs AL GAINOR à Boston, 10 rondes. Bien que le nègre ait déjà battu McCoy, ce dernier est le favori et aura ensuite probablement la chance de se battre pour le championnat poids mi-lourd du monde.

JUAN ZURITZA vs MIDGET WOLGAST à Hollywood, 10 rondes. Zuriza est favori.

AU LEGARE

C'est ce soir, à 9 heures, qu'aura lieu au club de tennis Légaré l'assemblée générale des membres. Ceux qui sont intéressés à faire partie du club, cette saison-ci, sont priés d'être présents ou de communiquer avec M. J.-Cyrille Légaré.

A STONEHAM

Le club Taverne de la Couronne s'est rendu à Stoneham, hier, et a battu le club de l'endroit au score de 9 à 8 pour perdre ensuite par 6 à 5. Dimanche prochain, le club de la Teinturerie Dorchester ira jouer contre le Stoneham.

AU DON BOSCO

Le Don Bosco a défait le Bouboule par 4 à 2 dans une joute de balle-molle, et par 26 à 12 dans une partie de baseball.

Le Frère François et Lacerte cognèrent chacun un circuit et Falardeau un 3-buts.

Le Don Bosco lane un défi à tout club. Inf. Frère François, tél.: 7973.

LA BOXE

Syracuse, N. Y. — Terry Mitchell, 185 1-2, New-York, décision sur Salvatore Ruggerrillo, 205 (10) Patsy severo, 133, Cleveland, défait Eddie Dempsey, 138, Syracuse (3).

Davenport, Pa. — King Levinsky, Chicago, knockoute Jack Slade (2); Kid Leonard, East Moline, Ill., décision sur Al Diamond, Paterson, N. J. (6).

LES ANNEAUX

TOURNOI INDIVIDUEL

Les parties suivantes sont cédulées pour ce soir dans la deuxième ronde du tournoi d'anneaux pour le championnat de Québec et district.

A 8 heures: L. Grondin, B. Nationale vs E. Lamontagne, Notaire Hamel.

A 8 heures 30: J.-P. Labrecque, Cl.-Fontaine vs P. Blouin, St-Germain.

A 9 heures: Alf. Moisan, Notaire Hamel vs A. Tapin, Indépendant.

Voici quelques rapports des parties jouées récemment:

26 MAI

Gérard Gagnon s'assure la victoire sur Ovila Dorval par la majorité de 158 pts.

L. Grondin totalisant 1220 s'assure la victoire sur E. Marcoux par la majorité de 98 points.

Emile Carrier, paorte-couleur de Alph. Darveau réussit à vaincre V. Bédard par 59 points.

E. Bernard se vit éliminer du tournoi par J. Fortin qui prit une majorité de 81 points.

L'arbitre de ce programme était Odilon Labrecque.

27 MAI

Ant. Paquet gagne par défaut sur P. Gauvreau.

A. Moisan élimine M. Ferland par majorité de 125 points.

Omer Labrecque prend un majorité de 86 pts et s'assure la victoire sur G. Simard.

Arbitre: Chs.-A. Bussières.

J. Fortin dut baisser pavillon devant Luc. Langlois qui triompha par la majorité de 108 points.

L'ami Jos. Fontaine se vit éliminer du tournoi par Jos. Gagnon qui s'assura la faible majorité de 24 points.

Jean Huot infligea une défaite à A. Paquet par une majorité de 410 points.

Arbitre: M. Roussel. sr.

La meilleure partie à date est détenue par N. Fitzback avec 1334 et le meilleur total en six anneaux par A. Janvier et Jean Huot avec chacun 80 points.

ROSAIRE.

BAER VS SCHMELING

Londres, 10. (P. A.) — Le "London Daily Mail" a annoncé, samedi, que Max Baer, champion mondial, et Max Schmeling, ex-champion allemand, se rencontreraient au stade Olympique d'Amsterdam, Hollande. Le promoteur Rothenburg prétendrait que si ce match avait lieu au stade de Wembley, le 17 août, ce serait un insuccès retentissant. Le stade Olympique peut accommoder 60,000 spectateurs.

A STE-MARIE

AL ROULEAU, de Ste-Marie de Beauce, figurera avec Battling Henaire, de Drummondville, dans la finale de 10 rondes au programme du promoteur Ludger Lamontagne, ce soir.

On anticipe une nombreuse assistance ce soir, à Ste-Marie, pour la rencontre dans laquelle figureront l'idole de la Beauce, Al Rouleau, et l'orgueil de Drummondville, Battling Henaire. — L'ex-champion poids-mouche canadien, Aurélien Lamothe, aux prises avec Kid Mitchell, en semi-finale — Deux bonnes préliminaires — Un fort contingent d'amateurs québecois assisteront à cette séance du promoteur Ludger Lamontagne.

C'est enfin ce soir que Al Rouleau et Battling Hénaire se rencontreront, à Ste-Marie de Beauce. Jamais dans la Beauce il eut, croit-on, autant d'ambition et d'enthousiasme autour d'un combat de boxe. On nous assure de partout que le petit théâtre de Ste-Marie sera rempli à pleine capacité.

La rencontre Rouleau-Hénaire devait se faire ici, l'an dernier; depuis, les amateurs réclament cette bataille et c'est à Ste-Marie que les amateurs auront l'avantage d'en être témoins.

Cette bataille suscite un vif intérêt partout dans la province; aussi, c'est de Beauce, Dorchester, Mégantic, Drummondville et Québec que viendront les amateurs pour assister au programme organisé à Ste-Marie.

Il serait bien difficile de dire qui gagnera ce soir; les deux hommes sont de la même valeur et celui qui l'emportera, ce soir, aura sûrement remporté une victoire bien méritée.

La semi-finale n'en cèdera pas au point de vue intérêt à la rencontre principale puisqu'elle fera rencontrer l'ex-champion poids-mouche du Canada Aurélien Lamothe contre son plus acharné rival Kid Mitchell qui s'en promet au détriment de Lamothe.

Deux intéressantes préliminaires ouvriront la soirée qui commencera précisément à 9 heures, heure avancée.

Deux autobus, pour les amateurs de Québec, partiront au coin de la rue de la Couronne et du boulevard des Fossés, à 7 heures 30.

Comme on anticipe une nombreuse assitance, il serait plus sage d'arriver de bonne heure, si l'on tient à avoir un billet, car le théâtre n'est pas très grand et les premiers arrivés seront les mieux servis.

UN MATCH LACASSE VS G. GREGGERSON

Gene Létourneau, de retour de Montréal, nous a déclaré que la Fédération avait envoyé une lettre enregistrée à Sam Gibbs, l'obligeant à défendre le titre détenu par Greggerson, à 30 jours d'avis, ou bien le titre lui serait enlevé.

M. Jos. Dion avait déjà écrit à la Commission locale à ce sujet ; il veut à tout prix organiser une rencontre pour le titre entre le champion poids-mouche canadien et Raoul "Kid" Lacasse, l'aspirant, de Drummondville.

BALLE-MOLLE

T. SIMARD JUNIOR

Le club de balle-molle Télesphore Simard Junior a défait le St-Georges, hier après-midi au score de 7 à 1. J.-P. Pichette se distingua en cognant deux magnifiques circuits.

Le DELISLE

Le club de balle-molle Delisle a défait le Leduc, hier après-midi, au score de 12 à 6.

DEFI DU ZOUAVE

Le club Zouave de la Ligue Interparoissiale de balle-molle lance un défi à tout club de la ville pour jouer un soir de cette semaine. Inf. Antonio Barbeau.

A L'ACADEMIE

Hier après-midi, le club de balle-molle Canadien a joué en double contre le Télesphore Simard. Il gagna la première partie par un score de 9 à 5 tandis que le Simard gagnait la deuxième par 5 à 4.

DEFI DU GARNEAU

Le club Garneau lance un défi au Courville pour jouer une partie double dimanche, le 23 courant. Inf.: E. Tremblay, tél.: 4-5532.

LE JEUNE ETOILE

Le Jeune Etoile jouera ce soir contre le T. Simard Jr., demain contre le Giffard Jr., mercredi contre le St-Georges, jeudi contre les Produits Avon. Il lance un défi à tout club de 10 à 14 ans pour jouer samedi. Inf. M. Bourret, tél.: 2-6833.

LE H.-E. SCOTT

Le H.-E. Scott a battu les Hibernians par 6 à 5, hier, mais perdirent ensuite par 10 à 3. Duval cogna un circuit.

Le Scott lance un défi au Stoneham pour jouer dimanche prochain. Inf. E.Normandeau, tél.: 3-4267.

LE ST-CYRILLE

Le club de balle molle St-Cyrille lance un défi à tout club pour jouer ce soir. Inf.: Roger Watters, tél. : 3-2424.

SILVER GRANITE JR

Le Silver Granite Junior lance un défi au Jeune St-Gabriel pour jouer mardi soir sur les Plaines. Inf.: P. Morissette ,tél.: 9437.

A CABANO

Cabano, 5. (D. N. C.) — Le club de Fort Kent, Maine, est venu rencontrer le nôtre, dimanche dernier,le résultat a été le suivant : Cabano 7 ; Fort Kent 2. La partie fut des plus intéressante. Le club adverse, composé d'une équipe de joueurs expérimentés, a joué avec entrain et un brio remarquable ; aussi, les nôtres ont dû déployer tout leur savoir pour vaincre leurs adversaires. Il nous a fait plaisir de constater que les joueurs du club étranger étaient de vrais sportsmen et se sont comportés admirablement bien.

Notre club s'est assuré, cette année, le concours du lanceur L.-M. Blais, lequel joue avec une maitrise digne d'un professionnel ; nous ne doutons pas qu'avec une équipe composée d'hommes de valeur la période de balle-au-camp sera très intéressante.

(Suite à la page 13, 7e col.)

BASEBALL

(Suite de la page 10)

Baltimore . . 100 200 002— 5 7 1
Smythe et Tate ; Blake, Darrow, Moore et Spencer.
Montréal . . 000 000 200— 2 9 0
Baltimore . . 000 100 100— 2 6 0
(arrêtée à cause de l'obscurité).
Myllykangas, Kimsey et Lewis ; Gumbert et Spencer.
Rochester . . 100 230 103—10 14 1
Syracuse . . 100 200 000— 3 9 1
Berry et Healy ; Mulligan, Fisher, Day, Grabowski et Savino.
Rochester . . . . 100 100 0— 2 5 2
Syracuse . . . . 100 000 2— 3 3 0
Cross, Michaels et West ; Coombs, et Savino.
Buffalo . . . . 000 001 100— 2 10 0
Albany . . . . 000 100 002— 3 4 0
Carroll, Jacobs, Pomorski et Wasem ; Filley, Hansen et Hayes.
Buffalo . . 020 000 100 11— 5 11 2
Albany . . 201 000 000 10— 4 8 1
Kline, Holley, Jacobs et Wasem ; Weaver, Lieber et Phillips.
Toronto . . . . 015 011 000— 8 12 1
Newark . . . . 010 000 040— 5 11 1
Davis, Pattison, Vance, Barnes et Crouch ; Melton, Makosky, Spiter et Baker.
Toronto . . . . . 001 000 1— 2 7 2
Newark . . . . . 000 001 0— 1 4 0
Starr et Crouch ; Kleinhans et Hersberger.

LES CIRCUITS

HIER : Lombardi, Reds, 2 ; Moore, Giants ; Greenberg, Tigers ; P. Waner, Pirates ; Gelbert, Cardinals ; Trosky, Indians ; Coleman, Browns ; Hopkins, White Sox.

LES MENEURS : Johnson, Athletics, 14 ; Greenberg, Tigers, 13; Foxx, Athelics, 10 ; Ott, Giants, 10 ; Bonura, White Sox, 10 ; Moore, Giants, 10.

TOTAUX : Américaine, 200 ; Nationale, 194. Total : 394.

LE "BIG SIX"

	G.	A.b.	R.	H.	P.c.
Vaughan, Pirates	48	175	47	69	.395
Johnson, Athletics	42	173	42	68	.393
Medwick, Cardinals	45	189	35	68	.360
Moses, Athletics	34	136	24	48	.353
Martin, Cardinals	39	174	38	61	.351
Foxx, Athletics	42	147	30	51	.347

LES POSITIONS

INTERNATIONALE

	G.	P.	P.c.
Buffalo	29	18	.617
Toronto	29	23	.558
Montréal	27	23	.540
Baltimore	27	23	.540
Newark	25	25	.500
Syracuse	26	26	.500
Rochester	20	30	.400
Albany	18	33	.353

NATIONALE

	G.	P.	P.c.
New-York	29	11	.725
St-Louis	27	18	.600
Pittsburgh	28	20	.583
Brooklyn	23	20	.535
Chicago	21	20	.512
Cincinnati	17	25	.405
Philadelphie	14	26	.350
Boston	11	30	.268

AMERICAINE

	G.	P.	P.c.
New-York	28	12	.699
Chicago	24	18	.571
Cleveland	24	19	.558
Détroit	24	20	.545
Boston	23	22	.511
Washington	21	24	.467
Philadelphie	17	25	.405
St-Louis	13	28	.317

A STE-MARIE

BATTLING HENAIRE, de Drummondville, sera l'adversaire d'Al Rouleau, dans la finale de 10 rondes au programme du promoteur Ludger Lamontagne ce soir, à Ste-Marie de Beauce.

AU ROYAL QUEBEC

Un groupe de golfeurs du Royal Quebec se sont disputé la ronde de qualification pour le tournoi Hamilton samedi après-midi, pour se classer dans l'ordre suivant : 1. — J.-E. Rattray 68 ; 2. — A.-E.-P. Scott 71 ; 3. — Adrien Royer 72 ; 4. — Carl Whyte 73 ; 4;. — H. Hatch 73 ; 4. — A. Provost 73 ; P.-R.Gilbert 74.

Fernando Ouellette et R. Hatch devront détailler pour la huitième position, maintenant qu'ils se sont classés sur un pied d'égalité avec 75 .Seuls les huit premiers pourront prendre part à la finale, dans le "match-play" handicap, du tournoi Hamilton.

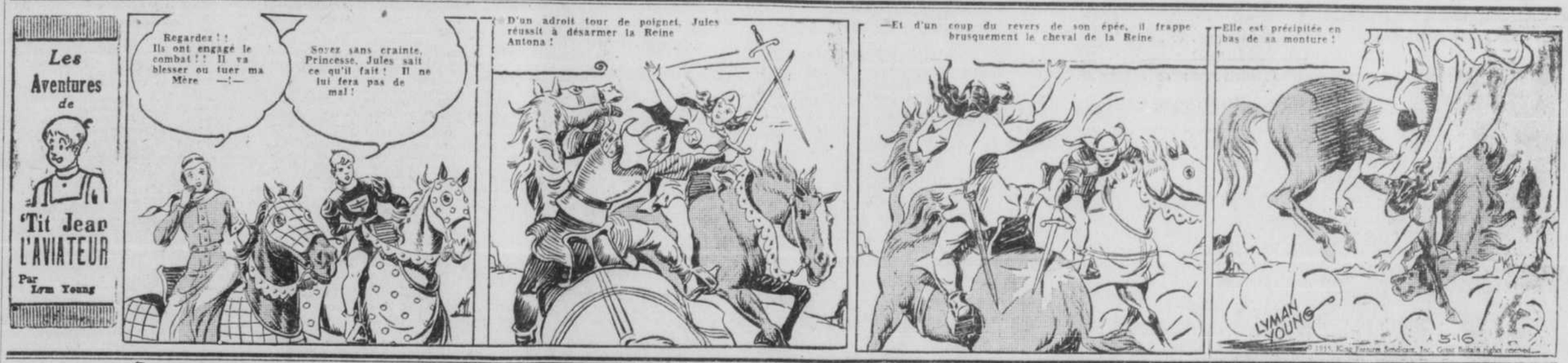

Une annonce classée dans "Le Soleil" le deuxième des grands quotidiens français d'Amérique

"Le Soleil" est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier, par "LE SOLEIL" Ltée — Henri Gagnon, président et directeur-gérant.

Téléphone le jour: 7131

Téléphones des chefs de service le soir

NOUVELLES,
M. Irénée Masson 4-0657
ANNONCES,
M. P.-L. DeHaitre 3-1442
PETITES ANNONCES,
M. Alfred Morissette . . . 6719
IMPRESSIONS,
M. Ferdinand Lachance . . 4-3968

NOUS N'ACCEPTONS aucun avis de naissance, fiançailles ou mariage, communiqué par malle ou téléphone. Il en est de même pour les avis "non responsable".

TARIF
DES ANNONCES CLASSIFIEES DU
"SOLEIL"

UN CENTIN OU MOI, pas moins de 25 centins par insertion.

NAISSANCES, FIANCAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRANDS MESSES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES 50 centins par insertion suivant la formule ordinaire, chaque mot additionnel 2 centins

Les avis de NAISSANCES, FIANCAILLES, MARIAGES, devant paraître dans la Vie Sociale sont chargés au coût de $1.50 l'insertion.

LES ANNONCES devant paraître LE JOUR MEME, seront reçues jusqu'à 9 h. 30 a.m POUR LE SAMEDI, jusqu'à 8 h. 30, vendredi soir. Nous ne pouvons garantir l'insertion des annonces reçues après les heures mentionnées.

Les annonces ayant un titre en caractères plus gras, seront chargées 25c l'insertion en plus de l'annonce.

Agents

AGENTS DEMANDES pour la ville de Québec et Comté de Montmorency. Adressez vos lettres à Casier 734, "Le Soleil". 2B

10 BONS AGENTS demandés pour la vente d'huile à automobile, bonne commission, salaire à homme qualifié. Ecrire à Union Pennsylvania Oil, Lachevrotière, Co, Portneuf. 6juin-6fs-2B

AGENTS sérieux et responsables pour vendre nos lignes de thé, café, cocoa, épices, essences, remèdes et parfumeries à domicile Faites $4.00 à $8.00 par jour pour huit heures travail. Territoire exclusif pour agent compétent. Village ou campagne, M. Poisson, inspecteur provincial, Casier 25, Trois-Rivières. 7juin-6fs-2B

Animaux domestiques

2 GROS CHIENS noirs de course à vendre avec sleigh et attelage. S'adresser 200 Ave Bergemont 4B

SERINS A VENDRE extra bons chanteurs, bon marché, cause de départ. S'adresser 48 Crémazie, tél.: 9695. 8juin-2fs-4B

Appartements à louer

LINCOLN APPARTEMENTS, flats 3 chambres, plus chambre de bain, meublés, réfrigérateur, service de concierge. S'adresser sur les lieux au concierge, tél.: 2-5075. 8juin-26fs-5B

APPARTEMENTS 41 DES REMPARTS, magnifique vue, véranda, etc., 28 St-Flavien et 39 Ste-Angèle. Aussi soubasement de 3 chambres. Références exigées. S'adresser 41 des Remparts, tél.: 2-3381. 4-6-8-11-13-15-18-20-22-25-27-29juin-12fs-5B

APPARTEMENT à louer, 4 chambres, eau chaude à l'année, plancher bois dur, améliorations modernes. S'adresser J.-A. Gauvin, 2981½ St-Joseph, tél.: 9818. 8juin-3fs-5G

APPARTEMENT à louer, 3 pièces, meublé, chauffé, éclairé. S'adresser tél.: 3-2130 ou 6448. 7juin-6fs-5B

APPARTEMENT A LOUER au Turnbull, De Salaberry, Rita, meublé ou non meublé des plus modernes à partir de $30.00 par mois S'adresser aux concierge. 14mai-26fs-5B

A LOUER.—Appartements McMahon, 10 rue McMahon, suite d'appartements modernes à louer, service de frigidaire, concierge, ascenseur, interphone. S'adresser au concierge, tél.: 4-0208. 20mai-26fs-5B

Argent à prêter

ARGENT A PRETER sur première hypothèque, mentionner l'endroit et évaluation municipale, pas de commission. Ecrire Casier 735, "Le Soleil". 10juin-4fs-7B

ARGENT A PRETER sur première hypothèque. Maisons à vendre à Québec et en dehors. Aussi beaux logements à louer: Courville et Québec. S'adresser L.-E. Fortier, N. P., 87 de l'Eglise, tél.: 9540; rés.: 4-5312. 17mai-26fs-7T

ARGENT A PRETER sur hypothèque et autres garanties en ville et à la campagne. Ed. Boisseau Pitcher, notaire, 540 rue St-Jean, Québec, tél.: 3-1161. 17mai-26fs-7R

ARGENT A PRETER sur hypothèque en ville, remboursable mensuellement ou autrement J.-C. Picher, notaire, No 473 rue St-Jean, tél.: bureau 4-2918; rés. 3-3409 16mai-26fs-7R

PAUL GRENIER, notaire, argent à prêter, première hypothèque, cité de Québec. Aussi bureau à louer, usage téléphone et sténographie. S'adresser 328 Boulevard Charest, tél.: bureau: 5-1311. 24mai-26fs-7T

DIVERS MONTANTS à prêter sur lères hypothèques en ville. S'adresser de la Bruère Portier, notaire, 37 de la couronne, tél.: 3-0755, le soir, tél.: 3-2580 mar-jeu-sam-au16juillet-7T

Argent demandé

PREMIERE HYPOTHEQUE $6,000.00 demandée sur une propriété très bonne condition, meilleur centre de la ville, évaluée $20,000.00 Pas de commission à payer. Ecrire Casier 723, "Le Soleil". 7juin-3fs-8B

Articles de ménage

GREEMENT DE PECHE au complet à vendre bon marché. S'adresser 141, rue Boisseau. 27mai-24fs-9B

SET A DEJEUNER moderne 2 mois d'usure. Occasion pour nouveaux mariés. S'adresser 1¾ Sherbrooke, tél.: 7240. 9B

POELES A VENDRE, fournaise Légaré Spécial, poêle à l'huile "Légare", 2 feux avec fourneau, les deux sont très propres. S'adresser 290, Prince-Edouard. 7juin-6fs-9B

A VENDRE — Machine à coudre "Singer" parfaite condition, comme neuve. Aussi moulin à pièces pour cordonnier. Aucune offre raisonnable refusée. Poêle à gaz à feux. S'adresser 17 rue Victoria. 6juin-4fs-9B

LAVEUSE ELECTRIQUE Beatty, modèle 1933, ayant fait que 2 lavages seulement. 2 Sunny-Suds cuve en cuivre. Bon marché. Venez les voir ou écrivez M. Langlois, 87 Dorchester, Québec. 6juin-3fs-9G

ACHETONS domicile, à vendre buffet combiné, moteur électrique, 1-6, table acajou, brûleurs à l'huile, bureau, divanette, cartrosses, poêles, sets salle à diner, boudoir, poêle gaz émaillé blanc. A. Bouchard, 32 St-Nicolas, tél.: 5636. 6juin-26fs-9R

POELES usagés, charbon, bois, gaz, huile, moulin à pièces, pour cordonnier. Achat et vente de meubles seconde main. Allons à domicile. S'adresser 22, rue Richelieu, L. Barbeau, marchand seconde main, tél.: 4-1558. 15mai-26fs-9G

Attention Attention

FAMEUX PIANO concert Hienstman, poêle fournaise, poêle à gaz, effets mobiliers de feu Alfred Gosselin, à vendre. S'adresser 546 St-François. 7juin-6fs-9T

AVEZ-VOUS DU MENAGE A VENDRE ? — ACHETONS ménage de tout genre meubles, poêles, laveuse, moulin à coudre ainsi que vêtements hommes, femmes. Allons à domicile. A. Langlois, 56 Richardson, 138 du Pont, tél.: 4-3975. 6juin-26fs-9G

ACHETONS, vendons, échangeons meubles, lingeries. A vendre set salon, carosse, poêle à l'huile, balances, machine Remington, commodes, set de rotin, bureaux, habits et robes, set à déjeuner, etc. V. Drapeau, 44 Ste-Thérèse, tél.: 4-0194. 7juin-2fs-9T

Achetez les marchandises annoncées. Comparez et choisissez.

Articles de ménage

AURELE DENIS, 178 Blvd Charest, tél.: 2-8563. Commodes, bureaux, table toilette, piano automatique, violons, gramophone, moulin à coudre, glacières, radios, outils, matelas, habillements. Bon marché. Allons à domicile. 8am-mer-9T

POELES USAGES. — Assortiment de poêles charbon bois, gaz, brûleurs huile, etc. Réparations et pièces de rechange. Ouvrage ici ou domicile. Achetons, échangeons poêles ou tous articles de ménage. Le Poêle Enrg., 56½ St-François. 8juin-26fs-9G

COFFRES-FORTS, pupitre, glacières, Rario, pianos, Electroliers, chesterfields, Miroirs, et tout un assortiment considérable de meubles de ménage de toutes sortes à très bas prix. L.-J.-A. Demers & Cie, Encanteurs et Marchands de Meubles, 183 de la Couronne. 29mai-12fs-9B

Automobiles à louer

TAXI PRIVE, 6 cts du mille, voyage en dehors ville, d'au moins 25 milles, Hôpital Laval, Beauport, Charlesbourg 75cts, Cap-Rouge, Lorettville $1.25, Lac Beauport $1.75 Compérage, mariage, enterrement à prix très spéciaux. S'adresser 4-0153—3-0903. 24mai-26fs-11T

Automobiles demandées

ON DEMANDE à acheter un auto, modèle pas antérieur 1930; Informations téléphoner 8301. 13B

PETIT CHAR demandé 1930-31, modèle cabriolet Roadster ou Coupé, bon marché. S'adresser J.-E. Richard, 74, St-Joseph, Appt 10. 7juin-2fs-13B

ON DEMANDE à acheter une automobile, 6 cylindres, cabriolet. Paiera comptant. Donner l'année et le prix en écrivant à Casier 722, "Le Soleil". 7juin-6fs-13B

AUTO DEMANDE — Désire acheter petite auto usagé, 5 passagers, propre et en bon ordre, modèle 1932 à 1934, avec licence. Doit être bon marché. Paiera comptant. Faites votre offre à Casier No 709 Le Soleil, Québec. 4juin-6fs-13B

Auto demandé

ON DEMANDE à acheter petit char modèle 1930-31. Dire prix, millage, etc. Paiera comptant. Ecrire Casier 718 "Le Soleil". 6juin-3fs-13B

A vendre ou à échanger

MACHINE A VUE portative, neuve avec 35 mm. avec programme valeur $350.00, vendrais bon marché ou échangerais pour automobile. Information Hôtel Queen's, Ste-Anne-de-Beaupré. 14B

Bois de construction

MERISIER EMBOUVETE à planchers, bardeaux, pin B. C. Fir embouveté et moulures. Aussi épinette de toutes dimensions. Demandez nos prix, ils vous intéresseront. Bilodeau & Doré, Enrg., 280 St-Paul, tél. 2-5035 20mai-26fsB.cons-R

Bureaux à louer

BUREAU avec ou sans manufacture, situé 1er plancher, édifice Marsh, rue St-Vallier. S'adresser à Jos Bastien, chez Holt, Renfrew & Co., 33 rue Buade. 25mai-26fs-18T

Bureaux à louer

GRANDS et petits bureaux et magnifiques salles d'échantillons très bien éclairées avec toutes les commodités modernes. Situés à l'étage supérieur de l'édifice du "Soleil". S'adresser au Service d'Informations, bureau de l'Administration, le "Soleil" 3mrs-j.n.o.

Camps à louer

CAMP A LOUER, Lac Bergent, 2 camps, meublés, eau dans le camp, usage de canots, belle vue sur le lac et confortable. S'adresser Chas. Mignault, 14½, 11ème Rue, tél.: 4-0765. 4juin-6fs-20B

Camps à vendre

A VENDRE ce Part de Club Les Laurentides, avec camp tout organisé. Cette aubaine exceptionnelle, tél.: 4-1361. 3juin-6fs-21G

Chalets à vendre

LAC TROIS SAUMONS. Chalet meublé à vendre ou à louer, $40.00 pour la saison, endroit de pêche. S'adresser D. Lord, L'Islet, St. 5juin-4fs-24B

CHALET A VENDRE, près d'un lac à 5 milles de St-Raymond, grand terrain, chemin d'auto jusqu'au chalet Endroit idéal pour fins de semaine Prix d'occasion S'adresser G. Parent, Giffard, tél.: 3-4707 29mai-6fs-24B

Chambres et pensions

MONSIEUR TROUVERA bonne pension ainsi que petite chambre avec balcon ; place idéale pour l'été prix $6.00 par semaine S'adresser 146 Lockwell, tél.: 2-1444. 7juin-3fs-26B

BELLE GRANDE chambre donnant sur la rue, dans famille privée sans enfant, usage du bain, téléphone, pension si désirée. Convenable pour deux personnes. S'adresser 216 St-Olivier. 3juin-2fs-26R

BELLE GRANDE CHAMBRE meublée, avec eau dans la chambre, usage du bain, téléphone, bonne pension, convenable pour monsieur employé au Parlement. S'adresser 23 Scott, tél.: 4-2339. 8juin-3fs-26R

PAROISSE SAINT-DOMINIQUE, belle chambre boudoir, pension de 1ère classe, bain, eau chaude à l'année, usage du téléphone. S'adresser 112 Avenue Cartier, tél.: 5735. 7juin-4fs-26R

GRANDE ET PETITE CHAMBRE réparées à neuf, excellente pension, usage bain, téléphone, eau chaude, famille sans enfants. Pour personne respectable. Aussi pension à la semaine, $3.50, 45½ d'Aiguillon. 10-12juin-26B

GRANDES CHAMBRES doubles ou simples, avec pension si désirée. 3 fenêtres sur 2 grands garde-robes, bon chez-soi, très ensoleillé, usage bain, téléphone. S'adresser 317½, St-Joseph, coin Caron. 6-8-10juin-3fs-26T

CHAMBRE ET PENSION, belle grande chambre, tout le confort, bain, téléphone, accès au boudoir, bibliothèque, occasion sans pareille. Homme d'âge mûr de préférence. Adresse 29 Avenue des Bernières, Québec, vis-à-vis des Champs de Bataille. 10juin-2fs-26B

Chambres à louer

GRANDE CHAMBRE boudoir à louer, 35 rue Ste-Angèle. 7juin-6fs-27B

A LOUER grande et petite chambre. Informations. S'adresser 38 St-Jean. 27B

CHAMBRE A LOUER, 410 St-Joseph, pour personne distinguées. Usage bain, téléphone. Tél.: 4-1463. 7juin-3fs-27B

GRANDE CHAMBRE double à louer avec eau dans la chambre, bien claires. S'adresser tél.: 3-4740, 90 Crémazie. 6juin-6fs-27B

FLAT A LOUER, 3 pièces meuble si désiré, $3.00 par semaine, bien propre au commencement Jacques-Cartier, tél. Argenteuil. 27B

CHAMBRE A LOUER, 76 Garneau, améliorations modernes, réparée à neuf. Tél.: 2-8781 5juin-6fs-27B

CHAMBRE A LOUER, bien éclairée, très belle vue, usage du téléphone, tél.: 2-4463, eau chaude à l'année, pension si désirée, 81 Cartier. 5juin-3fs-27B

CHAMBRES SIMPLE et double, usage du bain, téléphone, fenêtres donnant sur rue St-Joseph. Endroit central. S'adresser 383 St-Joseph, tél.: 3-0707. 6juin-6fs-27T

CHAMBRE A LOUER avec lit Murphy, usage poêle à gaz, eau chaude à l'année, s'adresser 14 St-Denis, au concierge tél.: 2-5075. 8juin-26fs-27R

6 RUE DE BREBOEUF, près Château, chambre bien éclairée, eau chaude et froide. Aussi gaz installé dans chambre. Aussi garage. S'adresser tél.: 2-6071. 6juin-4fs-27B

CHAMBRE SIMPLE ET DOUBLE avec garde-robes, fenêtres sur la rue, propre, étage du bain $2.00 et $2.25 par semaine, 43 St-Joseph. 6juin-3fs-27T

A LOUER CHEZ COUPLE anglais, en haut Banque Royale, 110 rue Saint-Pierre, très grande chambre meublée, téléphone, balcgnoire, convenable pour deux personnes, pas d'autres chambreurs. $3.00 par semaine. S'adresser conciergе, étage supérieur. 7juin-3fs-27R

GRANDES ET PETITES CHAMBRES bien meublées, eau chaude, gaz, usage bain, téléphone, confort du chez-soi, maison tranquille, prix modérés. S'adresser Appt. Montmartre 47 des Remparts et 2 Ferland. 6juin-3fs-27B

Chambres à louer

GRANDE CHAMBRE boudoir à louer, 35 rue Ste-Angèle. 7juin-6fs-27B

A LOUER grande et petite chambre. Informations. S'adresser 38 St-Jean. 27B

CHAMBRE A LOUER, 410 St-Joseph, pour personne distinguées. Usage bain, téléphone. Tél.: 4-1463. 7juin-3fs-27B

GRANDE CHAMBRE double à louer avec eau dans la chambre, bien claires. S'adresser tél.: 3-4740, 90 Crémazie. 6juin-6fs-27B

FLAT A LOUER, 3 pièces meuble si désiré, $3.00 par semaine, bien propre au commencement Jacques-Cartier, tél. Argenteuil. 27B

CHAMBRE A LOUER, 76 Garneau, améliorations modernes, réparée à neuf. Tél.: 2-8781 5juin-6fs-27B

CHAMBRE A LOUER, bien éclairée, très belle vue, usage du téléphone, tél.: 2-4463, eau chaude à l'année, pension si désirée, 81 Cartier. 5juin-3fs-27B

CHAMBRES SIMPLE et double, usage du bain, téléphone, fenêtres donnant sur rue St-Joseph. Endroit central. S'adresser 383 St-Joseph, tél.: 3-0707. 6juin-6fs-27T

CHAMBRE A LOUER avec lit Murphy, usage poêle à gaz, eau chaude à l'année, s'adresser 14 St-Denis, au concierge tél.: 2-5075. 8juin-26fs-27R

6 RUE DE BREBOEUF, près Château, chambre bien éclairée, eau chaude et froide. Aussi gaz installé dans chambre. Aussi garage. S'adresser tél.: 2-6071. 6juin-4fs-27B

CHAMBRE SIMPLE ET DOUBLE avec garde-robes, fenêtres sur la rue, propre, étage du bain $2.00 et $2.25 par semaine, 43 St-Joseph. 6juin-3fs-27T

A LOUER CHEZ COUPLE anglais, en haut Banque Royale, 110 rue Saint-Pierre, très grande chambre meublée, téléphone, balcgnoire, convenable pour deux personnes, pas d'autres chambreurs. $3.00 par semaine. S'adresser conciergе, étage supérieur. 7juin-3fs-27R

GRANDES ET PETITES CHAMBRES bien meublées, eau chaude, gaz, usage bain, téléphone, confort du chez-soi, maison tranquille, prix modérés. S'adresser Appt. Montmartre 47 des Remparts et 2 Ferland. 6juin-3fs-27B

Chambres à louer

CHAMBRE A LOUER, bien aérée, usage du téléphone, dans une famille anglaise. S'adresser 5½ rue Bagot, tél.: 2-1814. 8juin-2fs-27B

519 ST-JEAN, 2 chambres, claires, propres, aussi pension à la campagne et logement d'été à louer, 6 pièces, à Montmagny, près rivière. Informations tél.: 3-4972. 8-10-15juin-27B

APPARTEMENTS avec cuisinette, grande chambre avec gaz, téléphone, bain, eau chaude à l'année, maison tranquille. S'adresser 7 Artillerie, tél.: 2-8392, après 5 hrs. p.m. 3juin-6fs-27B

GRANDE CHAMBRE à louer avec divanette, poêle à gaz et eau dans la chambre, chauffée, eau chaude, usage du bain. S'adresser 158 Ste-Hélène, tél.: 3-2165. 18mai-26fs-27T

BELLE CHAMBRE, richement meublée, avec lavabo, eau chaude, poêle à gaz, armoire pour vaisselles, garde-robes, 2 châssis sur rue. Pour personne distinguée, tél.: 2-4529. 6juin-2fs-27B

CHAMBRE MEUBLEE dans famille privée sans enfants, eau dans la chambre, usage du bain, téléphone, améliorations modernes. S'adresser 24, du Palais, tél.: 2-1008. 8juin-2fs-27B

A LOUER.—Belle grande chambre richement meublée avec matelas Marshall, eau chaude à l'année, gens distingués seulement. S'adresser à 40, Côte Ste-Geneviève. 5juin-j.n.o.-27B

FLAT de deux appartements bien éclairés, gaz, eau courante, étage bain, $4.50 par semaine, aussi petite chambre $2.25 par semaine. S'adresser 14 St-Ursule. 7-10juin-27B

GRANDE ET PETITE chambres meublées, pour messieurs seulement. Usage du bain et téléphone. Confort du chez soi, maison tranquille. S'adresser tél.: 2-3327. 4juin-6fs-27B

BELLE GRANDE CHAMBRE à louer pour une ou deux personnes dans une famille privée sans enfant, usage du bain et téléphone, bon chez-soi pension si désirée. S'adresser par téléphone 9711. j.n.o.-27B

CHAMBRE CLAIRE, CONFORTABLE pour messieurs, dans famille privée, toutes améliorations modernes, déjeuner si désiré. Près du Parlement. $2.00 par semaine. S'adresser 54 Artillerie, téléphone: 2-6911. 10juin-2fs-27B

GRANDES ET PETITES CHAMBRES bien meublées, eau chaude, gaz, usage bain, téléphone, confort du chez-soi, maison tranquille, prix modérés. S'adresser Appt. Montmartre 47 des Remparts et 2 Ferland. 10juin-3fs-27B

FETITE ET GRANDE CHAMBRE $2.00 par semaine et plus. Améliorations modernes, bain, eau chaude, téléphone, etc. Nous louons aussi à la journée, prix très modéré. Maison tranquille. S'adresser 375, St-Joseph, tél.: 3-1037. 1juin-26fs-27T

Chevaux, voitures, harnais

A VENDRE Harnais d'ouvrage et de boghei. Aussi 1 boghei, 1 dog-cart. S'adresser Cour de Louage, 99 Blvd Langelier. 8juin-2fs-31T

CHEVAL A VENDRE, pesanteur 1550 à 1600 lbs, garanti sans défaut, prix modique, S'adresser J.-L.-P. Breton, 211 Hermine, tél.: 7776. 8juin-3fs-31B

3 BONS CHEVAUX, habitués à tous ouvrages, à vendre à bon marché. S'adresser à Jos. Bédard, 12 rue St-Anselme. 8juin-2fs-31T

J'AI RECU un char de beaux chevaux, 1,100 à 1,400 lbs, d'Ontario, à vendre bon marché. Aussi cheval de selle. S'adresser Auclair et Dubault, 40 St-Bernard. 4juin-5fs-31b

CHEVAUX, harnais à vendre, aussi pour vos réparations de harnais à bon marché. Adressez-vous chez Jean Beaupré, marchand bois, 152, Bayard, tél.: 3-2381. 5juin-4fs-31T

CHEVAUX, 5 bons chevaux d'ouvrage, pesant 1200 à 1300 lbs, 2 belles juments, poil rouge Tous ces chevaux sont bien dompté et garantis sans défaut. Cyrille Bussières, épicier, commerçant bois de chauffage, 49 St-Bernard, tél.: 6627. 10mai-26fs-31T

Chauffage, bois, charbon

COUR IDEALE, bois voyage $2.00, croûtes de bois franc, $2.25, 2 pds $5.00, bois mou, $1.75, charbon toute sorte, à la poche ou à la tonne. Bureau 9829, rés. 9001. 6juin-4fs-34B

5,000 CORDES DE BOIS FRANC. Prix spéciaux pour provision. Aussi bois d'été $2.00, 2.25 et 2.50 livré. Bois allume très vite 5 grosses poches pour $1.00. Cyrille Bussières, bois et charbon, gros et détail, 49, St-Bernard, tél.: 6627. 8juin-26fs-34T

A.-B. FORTIN, de St-Côme, Beauce, maintenant à Québec. Bon bois de la Beauce, érable et merisier, 12 pcs $2.65, 2 pds $4.50, scié $3.00 livré, 3½ pds $5.50. Slabs d'épinette, prix spéciaux pour provisions. Résidence 851½ St-Mathias. Cour, 59 St-Benoit, tél.: 9481 20mai-26fs-24T

ATTENTION, bois sec à l'abri, sapin et épinette 12 pcs $1.85 voyage, 3 pds $2.25 demi-corde, Croûtes bois mou, 12 pcs $1.90 voyage, Slabs bouleau 12 pcs $2.25 voyage. Toujours bons jeunes chevaux divers prix. J.-P. Bordeleau, Enrg., 22½ St-Bernard, 1087 St-Vallier, tél.: 5887. 3juin-26fs-34T

ATTENTION bois mêlé, $1.00 le gros voyage. S'adresser Lucien Bedard, Kirouac et St-Luc, tél.: 4-3917. 23mai-26fs-34T

ERABLE ET MERISIER de 10 pouces, scié et fendu $2.25 la corde; à la poche, 10 pcs pour $1.00, scié fendu, bois au voyage $1.75. Livré à domicile. Adjutor Noel, 155 Carillon, tél.: 7614 29mai-26fs-34T

Bouchard & Claveau

ATTENTION BOIS MOU le voyage $1.50 slabs bois mou $1.75, slabs bouleau $2.25, bois franc, $2.50. Demandez nos prix pour provisions. Livraison partout en ville. Bouchard & Claveau Enrg. 112, 3ème Rue, tél.: 3-1978. 6juin-6fs-34G

BON MARCHE, voyage bois $1.50, croûtes $2.00, Slabs bouleau $2.25. Croûtes bois franc $2.50, 6 poches bois $1.00. Aussi glace à vendre. Jos. Racine 299 la Canardière, tél.: 4-4026. mer-ven-lun-au21juin-34b

J.-ALD. LATULIPPE, No 14, 3e Avenue, près pont Dorchester, tél.: 4-2112. Bois franc débité 12 pcs, $3.00. Bois de chauffage toutes sortes. Charbon de 1ère qualité, Coke 3 sacs pour $1.60. Livraison dans toute la ville. 12avril-ven-lun-merc-26fs-34G

Commerce à vendre

OUTILLAGE DE BOULANGERIE et pâtisserie à vendre. Four portatif Rubbard connu de tous les boulangers et pâtissers, installations religieuses, etc. Chauffage bois et charbon. Economique à chauffer. Pétrin mécanique avec moteur. Casserolles à pain de toutes grandeurs. Cake machine avec moteur. Machine à faire les beignes avec accessoires. Différentes ustensiles à pâtisserie et rack galvanisé à pain sur roulettes. Conditions faciles. Ecrire Boite postale 134, St-Roch, Québec. 7juin-3fs-43B

A VENDRE bon marché, restaurant avec ameublement faisant bonnes affaires, sur rue très passante. S'adresser 7 Avenue Cartier. 8juin-2fs-36B

SALON DE BARBIER à vendre, 2 chaises. Bon poste rue principale. Loyer bas, conditions avantageuses pour acheteur sérieux, H. Noreau, 8 St-Joseph, tél.: 4-4094. 5juin-6fs-38G

POSTE D'EPICIER, restaurant et propriété incluse à vendre, 6 pièces, plus chambre bain, système de chauffage. Possession immédiate. S'adresser Rosaire Drolet, 194 Des Erables, tél.: 3-4217 18mai-26fs-36R

BOUTIQUE de boulangerie à vendre four, neuf en brique solide avec dépendances, vendra à prix de sacrifice, grand terrain. S'adresser à M. Léon Hardy, Donnacona, Co Portneuf, P.Q. 7juin-4fs-36B

BOULANGERIE A VENDRE, bonne boulangerie en campagne, bien équipée, bonne clientèle, à vendre pour cause de maladie. Ecrire à Casier 731 "Le Soleil". 8juin-4fs-36B

STATION DE GAZOLINE, en opération, chemin Ste-Foy, près limites ville, outillage complet, compresseur, graisseur, etc., vendra $1,200.00. Charge du bail pour location du terrain. S'adresser Alphonse Morency, N.P., 235 St-Joseph, tél.: 8805—5680. 18mai-26fs-36T

Cottage à louer

Cottages à louer

COTTAGES meublés à louer au quai de la Rivière Ouelle. S'adresser A.-C. Taschereau, tél.: 2-1892 ou 2-8790. j.n.o.-38B

Avez-vous besoin d'une servante, un domestique, etc., etc., prenez le moyen le plus rapide et le plus certain; publiez une annonce classée dans le "SOLEIL".

Cottage à vendre

ANSE DE BERTHIER (en bas). Joli cottage près de la mer à vendre. S'adresser à Philippe Rousseau, avocat, Montmagny, ou L. Têtu, syndic, 81 rue St-Pierre, Qué., tél.: 2-7561. 17mai-26fs-39B

Divers à louer

SALON DE COIFFURE à louer à une coiffeuse d'expérience, à bon marché. S'adresser à 110 rue Artillerie. 10juin-3fs-42B

CLAVIGRAPHES UNDERWOOD et Remington à louer prix spécial S'adresser M. Gérald Martineau, 78 rue St-Pierre, tél.: 2-2890. 18mai-26fs-42R

PRES QUEBEC, ROUTE NATIONALE. — A louer, restaurant, salle à manger meublés, pompe à gazoline, garage, site magnifique, plage très achalandée, S'adresser 50 d'Aiguillon, tél.: 2-4261. 4juin-6fs-42R

Divers à vendre

ARMOIRES VITREES à vendre, pour pharmacie, magasin, etc. En bon état, à prix raisonnable, tél.: 4-2961. 8juin-4fs-43B

VIEUX JOURNAUX à vendre, à la livre, occasion pour bouchers et épiciers. S'adresser au "Soleil". j.n.o-43B

LINGERIE pour hommes à vendre, grandeur 38. S'adresser 1 Ste-Marie, tél.: 2-8029. 10juin-2fs-43B

"CRUISER" 37 PIEDS, complètement équipé, 4 cabines, toilettes, coûte $6,000 sacrifiera $2,500, $1,500 comptant. Autre coûte $19,500 sacrifiera $7,500. Ecrivez, venez 96 Sherbrooke-Ouest, Montréal. 6-7-9-11-13-15-17-19juin-8fs-43B

AMEUBLEMENT de magasin, comptoir lunch en marbre, cash, vitrine de tout genre, balance, etc. S'adresser Rosaire Drolet, 194 des Erables, tél.: 3-4217. 15mai-26fs-43R

MACHINE A COUDRE pour hemstitch, machine de cordonnier et machine de manufactures de toutes sortes, à vendre, à bas prix, S'adresser W. Bessette, 803, St-Vallier. 5juin-4fs-43T

SHOW-CASES de toutes sortes, comptoir, vitrine, ameublement de magasin et restaurant, neufs et usagés, vrais bargains. Art Show-Case, Reg'd, 259 St-Joseph, tél.: 3-2920. 14mai-26fs-43T

AVIS AUX COLLECTIONNEURS d'oiseaux empaillés, à vendre à bon marché. Collection 27 sujets et vitrine, le tout pour $25.00. S'adresser Damase Blais, 174 Ste-Thérèse, tél.: 3-2535. 43B

AVEZ-VOUS déjà acheté à 31 St-Joseph c'est la place la plus achalandée et plus bas prix. Robes usagées 31c, assortiment de lingerie, habits, etc. Prix spéciaux en gros Malle gratis, Ontario Jobbing, 31 St-Joseph, 3juin-26fs-43T

FOURNAISES et PLOMBERIE, 2 fournaises Dalsy, une No. 2; l'autre No. 7 avec grille pour Buckwheat en parfait ordre. Aussi plomberie usagées. Brousseau Frères Ent., plombier, quincaillier, 324 St-Paul, tél.: 2-1541. 8juin-3fs-43B

Peinture

ACHETEZ la peinture "Rock Paint", employée avec satisfaction depuis 10 ans par une nombreuse clientèle. Satisfaction ou argent remis, $2.10 gallon. Agence Electrique, 609 St-Vallier, tél.: 3-2454. 15mai-26fs-43B

BALANCES DAYTON neuves et usagées, vente, réparation, échange, moulin à café, hache-viande tranche-jambon, nouveau modèle de balance de comptoir Dayton, Style 1935, Louis-J Plamondon, représentant, tél.: 3-5404 168 Côte d'Abraham, près de St-Vallier, Québec. 10mai-26fs-43R

VERITABLES OCCASIONS DANS LES CHARS USAGES

Pourquoi ne pas profiter des aubaines qui vous sont offertes chaque jour dans la colonne des chars usagés. Si vous voulez un petit char économique pour vos courses en campagne, prenez avantage de nos annonces ; vous sauverez de l'argent.

AVEZ-VOUS UNE AUTOMOBILE A VENDRE ? PUBLIEZ UNE ANNONCE CLASSEE

Divers à vendre

TYPEWRITER Underwood, Royal. Avons en main 50 machines à écrire presque neuf, portatif Underwood, Remington, aucune offre raisonnable refusée S'adresser 123, 4ième Rue Limoilou, tél.: 4-1869. 11mai-26fs-43B

BALANCES TOLEDO, sans ressorts, pesée honnête, neuves ou usagées, tranchesuse à jambon, hache-viande, bloc de boucher, pousse-saucisse, balance plate-forme, comptoir réfrigéré, moulin à café, caisse enregistreuse. Termes faciles, pièces de rechange, vente et service. Victor Butchers' Supply, 197, Côte d'Abraham, Québec. 15mai-26fs-43R

Elèves demandés

INSTITUT J. THOMAS, 25 St-Stanislas, à l'angle de la rue St-Jean, tél.: 2-7490, anglais, français, sténographie, comptabilité, cours commercial anglais ou bilingue, baccalauréat, brevet et tous les examens de la province. Cours d'été. 8juin-26fs-46R

INSTITUTRICE ANGLAISE, très bonnes références, années d'expérience sera prête à donner leçons d'été. Elèves à Beauport, Giffard préféré. Ecrire Institutrice Anglaise, Monument, Poste Restante, Montmorency. 8juin-10fs-46B

Guitares gratis

HAWAIENNNES OU ESPAGNOLES. Ecrivez ou venez pour informations sur cette offre extraordinaire, ainsi que pour les cours et méthodes professionnels. Aussi nouvelle méthode pour accorder la guitare hawaienne. Adressez-vous à T.-W Gagnon, membre de l'orchestre du Château Frontenac, Studio, 49, avenue Parent, Québec, tél.: 4-2802. 5juin-12fs-46T

COURS PRIVE, CLASSIQUE ET COMMERCIAL complet, Français, Anglais, Sténographie, Latin, Grec, etc., par professeurs d'expérience. Aussi cours de vacances. Préparation à tous les collèges, séminaires, couvents, etc. Les cours d'ensemble chez les Pères. Conditions faciles. S'adresser M. J.-G.-P. Cuay, 130 rue Artillerie, (coin Scott), tél.: 3-1914. 4juin-26fs-46B

ECOLE DAUVERSIERRE, professeurs diplômés de l'Ecole Normale Laval et de l'Institut sténographique Perrault-Duployé, anglais, français, arithmétique comptabilité, sténographie anglaise et française dactylographie. Cours d'été Préparation au Séminaire, français et éléments latin. Victor Côté, principal, 251 St-Joseph, tél.: 4-4934. lun-mer-sam-au6juillet-46T

Emploi demandé, homme

POSITION demandée, étudiant en médecine désirerait position le soir. S'adresser 2-3242, chambre 11. 47B

TRES BON BARBIER, 12 ans d'expérience, bilingue, sobre, honnête, bonne apparence, demande position permanente. Adressez à M. Henri Dubois, rue Maine, Waterville, Qué. 7juin-6fs-47B

"Extermination-Vermine"

PUNAISES, COQUERELLES, VERMINES et autres insectes domestique complètement exterminés en six heures au moyen de "Gas" par fumigateurs experts autorisés. Garantie écrite. Estimation gratuite. Travail exécuté aussi en dehors de la ville. M. Lefebvre, 251 St-Joseph, Québec, suite 508, tél.: 3-2622. 5juin-26fs-Extez Verrain, T

COQUERELLES exterminées au moyen de la Poudre Mystérieuse, reconnue depuis 1917, aucun paiement avant satisfaction. Punaises exterminées par méthode scientifique approuvée par Gouvernement Fédéral. Toutes désinfections garanties par exterminateurs d'expérience. Estimés gratuits. Maheu & Maheu, Cie, 145 du Pont, tél.: 8380. 11mai-26fs-H-ville-73O

Ne restez pas sans espoir si vous perdez un objet précieux, ou un animal auquel vous tenez beaucoup; une petite annonce dans le "SOLEIL" vous aidera à le retracer.

Entrepôt à louer

RUE D'ARGENSON 7 et 9, près Blvd. Langelier, entrepôt pouvant servir de poste de commerce, planchers en béton, électricité, 50 x 60, pouvant être divisé en 2 sections, au goût du locataire. Pour informations, La Cie Commerciale de Québec, tél.: 2-7972 ou 2-6403. 13mai-26fs49R

Femmes et filles demandées

FEMMES OU FILLES demandées pour département de ventes et sollicitation. Position payante et permanente pour personne qualifié. S'adresser ch. 306, Edifice "Le Soleil". 10juin-2fs-53B

Fermes à vendre

FERME STE-HELENE à vendre, la plus belle ferme du comté de Lévis. Bon marché. S'adresser Nap. Bélanger, Breakerville, Lévis. 7juin-3fs-55B

Filles demandées

CUISINIERE demandée pour passer l'été à Pointe-à-Pic. Bons gages. S'adresser 7-9 heures p.m., 49 d'Auteuil. 7juin-6fs-57B

DEMANDEE une bonne cuisinière pour la saison d'été à l'Hôtel Wilfred, Références exigées. Frs. L. Cullen, Carleton sur Mer. 10juin-6fs-57B

Fourrures

Eudore Poliqu

VOULEZ-VOUS DEVENIR PROPRIETAIRES
SURVEILLEZ CES ANNONCES

H.-P. Cimon

IMMEUBLE ET ASSURANCES
5 COTE D'ABRAHAM — TEL. : 5169
COMMERCES comprenant : Epiceries, boucheries, boulangeries, hôtels, salle à manger, Salons de barbier, etc.
PARTS DE CLUBS sur lacs, chalet d'été, terrains, etc.
RESIDENCES D'ETE ou autres propriétés situées dans la ville et la banlieue.
SILLERY : Terrains très bien situés à des prix très bas.
4juin-6fs-114R

Rosaire Drolet

EXPERT DANS L'ACHAT, la vente et location, l'échange de postes d'épicerie licenciés boulangeries, maison de pension, restaurant, étal de boucher, station de gazoline avec ou sans loyer. Confiez-moi vos transactions Rosaire Drolet, 194 Des Erables, téléphone: 3-4217 29mai-26fs-1'4R

Emile Brousseau

IMMEUBLES-ASSURANCES
355 ST-JEAN TEL. : 2-5768
A SACRIFICE. — Rue Ste-Ursule, Bloc Chauveau, maison seule, 9 chambres, plus bain, système chauffage, libre immédiatement si nécessaire.
COIN NAPOLEON-ET DUROCHER. — Maison 4 logements plus magasin établi depuis plusieurs années, hangar, garage, cour.
3juin-6fs-114R

OCCASIONS EN PROPRIETES : Belvedere, Sillery, St-Jean-Baptiste, Limoilou, etc., à vendre à bon marché et conditions faciles. S'adresser à de la Bruère Portier, notaire, 17 de la Couronne, tél.: 3-0785, le soir, tél.: 3-2580. mar-jeu-sam-23juil-Imm-T

Geo. Paquet

IMMEUBLE EN GENERAL
351 BLVD CHAREST
A VENDRE.—Dans le village de St-Romuald, emplacement et maison pour $800.00.
OCCASIONS des plus intéressantes en propriétés de rapports, commerciales, maisons seules, de campagne, terres, terrains, aussi plusieurs commerces et magasins. Pour plus d'informations, tél.: 4-4221.
8juin-6fs-Immeuble-T

Saint-Sauveur

RUE ST-VALLIER. 636, 638, 644. logements chauffés, variant 5-7 pièces, parfait ordre. Robert Labrie, La Cie Commerciale de Québec, tél.: 2-6403, 2-7972 Soir: 3-1345.
18mai-26fs-73R

100 RUE ST-BENOIT, logement de 6 chambres, très propre, cour et cave. S'adresser Art. Frenette, 260 rue St-Cyrille, tél.: 5676.
17mai-26fs-73F

Coquerelles, Punaises

INSECTES DOMESTIQUES, débarrasser en 2 heures par L. Campagna, 177 de Beaujeu, Limoilou. Depuis 20 ans au service du public. Entreprenons du gros édifice au plus petit. Vendons, livrons à domicile nos produits. Tél.: 4-3669.
12fs-sam-au10août-73G

Limoilou

LOGEMENT de 4 chambres, avec bain, et un garage, Limoilou sur 4e Rue, près de l'église, des grands moulins de papier. S'adresser 154, 4e Rue, Limoilou, tél.: 2-3039.
28mai-26fs-73G

164 à 170½ DE LA RONDE, (St-Pascal Baylon), logements 4-5-6 chambres plus bain, 1er, 2e, 3e étages. S'adresser Succession A. Plamondon, tél.: 2-8352—3-3826—2-2977.
24mai-26fs-73R

26 ROBERVAL, logement 5 pièces, plus chambre bain, moderne, propre, planchers bois franc, galerie. Rue résidentielle. S'adresser Omer Turgeon, tél.: 3-3684.
1juin-6fs-73B

No 7, 8e RUE, 1er et 3e étage, 6 chambres, plus chambre bain, plancher bois dur, installation gaz, eau chaude, près église et chars, aussi appart. pour 1 et 2 personnes. S'adresser à F. Julien, 424, 1ère Ave. Tél. : 4-4814. 23-25-27-29-31mai-1-3-5-7-8 10-13-15juin-12fs-73B

Machineries à vendre

MACHINE A VENDRE: Un tracteur de fermier, $150: une machine à glace 1½ tonne, $75; un élévateur électrique, $125; moteurs électriques de 2 à 20 H.P. tél.: 4-1361.
7juin-6fs-75G

Machineries à vendre

Pont d'acier

A VENDRE: Pont d'acier, 117 pds long, structure dernier modèle; aussi machinerie de moulin à scie. S'adresser J.-A. Gauthier, St-Alban, Co. Portneuf, Qué. 7juin-3fs-75B

Magasins à louer

MAGASIN, étal de boucher, avec tout l'outillage, hache-viande, etc., 137 rue St-Paul. Magasin rue Sous-le-Fort. S'adresser Roy, Baillargeon & Turgeon, N. P., 71 rue St-Pierre, tél.: 2-1390 7juin-4fs-76R

Maison à vendre

MAGNIFIQUE PROPRIETE à vendre, 64 avenue de Salaberry, spacieuse, ensoleillée, moderne, parfait ordre. S'adresser sur les lieux 17sept-1 n o -80B

DOSQUET, Co. Lotbinière, 40 minutes de Québec, grande maison brique près église, gare, conviendrait médecin, hôtel. $1500.00, termes. Notaire Samson, 166 St-Cyrille, Québec. 10juin-6fs-80R

MAISON A VENDRE.—Un logement, un étage en pierre, deux étages en brique solide, très bien bâtie, garage, jardin, tramway en face S'adresser A. Paradis, 250 Marguerite-Bourgeoys. Samedis-au27juillet-80R

215 RUE BOUGAINVILLE, maison cottage, 12 pièces, dans la plus belle partie résidentielle, près des plaines d'Abraham, terrain 110 x 90 garage chauffé. Belle occasion pour prompt acheteur. S'adresser 243 St-Joseph, tél.: 8434. 14mai-26fs-80T

Giffard

MAISON A VENDRE ou à louer, 8 chambres. Prix raisonnable pour saison d'été ou à l'année. S'adresser au Notaire Henri Delâge, Beauport, téléphones: 4-5355 ou 4-5293. Visible en tout temps, clef chez Théodore, fils de Pierre Parent, Giffard. 7juin-12fs-80T

Maison de campagne

MAISON D'ETE à la Petite Rivière, à proximité de Québec, bocage, grand terrain. S'adresser Roy, Baillargeon & Turgeon, 71 St-Pierre, tél.: 2-1390. 8juin-3fs-82R

L'ANSE A GILLES, maison à louer, meublée, électricité, garage sur le bord du fleuve, service d'autobus. Information 78 du Roi, tél.: 4-3940. 10juin-4fs-82B

A LOUER A L'ANCIENNE LORETTE, résidence d'été. Pour toutes informations. S'adresser 23 Claire-Fontaine, tél.: 4-0785.
7juin-3fs-82B

LAC ST-JOSEPH. —Chalet à vendre ou à louer, 9 pièces, lectricité, eau courante, situé à 30 pieds de la plage, garage, tennis, etc. S'adresser à 3-1702. 7juin-2fs-82B

SAINT-LAURENT, I.-O., maison à louer, 11 appartements, meublés et nouvellement remis à neuf. Améliorations modernes, parterre et grève. S'adresser à tél.: 3-3135.
7juin-2fs-82R

A STE-PETRONILLE, I.-O., trois maisons partiellement meublées à louer ou à vendre. S'adresser à Mme Vve J.-V Gourdeau, 51 Ave Cartier, Québec. tél.: 2-8763.
15mai-26fs-82B

MAISON A LA CAMPAGNE à louer, située au village près de l'Anse à Berthier en Bas, meublée et améliorations modernes. S'adresser O. Bélanger, Berthier en Bas, Co., Montmagny. 5juin-4fs-82B

MAISON DE CAMPAGNE bungalow à louer à Champigny près rivière, installation électrique, eau courante, beau site avantageux. S'adresser W. Delisle, Champigny, Québec, tél.: 4-6906. 82B

MAISON de campagne pour saison d'été, la Pointe Rivière-du-Loup, 18 chambres, 3 chambres de bain, garage, tennis. Maison Pointe Rivière-du-Loup, 18 chambres, 3 bre de bain. S'adresser Roy, Baillargeon & Turgeon, N. P., 71 St-Pierre, tél.: 2-1390. 7juin-4fs-82R

BUNGALOW à vendre situé rang St-Jacques, Loretteville, 5 minutes du village, chars, autobus. Maison 26½ x 34 pds, véranda 4 côtés, intérieur fini pin de Colombie vernis. 5 pièces en bas, grand 2ème étage non divisé, cave ciment, eau et cabinets, tout meublé, garage 12 x 24 pds, magnifique panorama. Le tout en très bon état de construction. Ce qu'il faut pour famille nombreuse, aimant la tranquillité un arpent de terrain clôturé. Bon marché pour comptant. Visible sur entente, tél.: 3-4655. 25mai-26fs-82B

Maternité

MATERNITE LICENCIEE, honnête et tranquille, repas servis dans les chambres, prix spécial pour place retenue à l'avance. S'adresser 10 rue d'Artigny, tél.: 2-1966.
21mai-26fs-44R

AUTOMOBILES

PIECES de RECHANGE
ACCESSOIRES
de tous genres

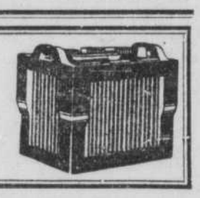

Automobiles à vendre

CHEVROLET Sedan 32, $375.00, Plymouth Sedan 32, $475.00, Ford 33, $490.00, Dodge, 7 passagers, 34, $775.00, De Soto, 7 passagers 32 passagers, 34, $775.00, De Soto, 7 passagers 32 $275.00, Rockne Sedan 32, $420.00, Plymouth, Chrysler Sedan, 1934, avec radio 130 autres chars. Universal Auto, 25-27-33 de la Couronne, tél.: 5112 20mai-26fs-12T

$35.00 ET PLUS — Dodge, Studebaker, Oakland, Pontiac, Nash, Chevrolet, Aussi Auburn Sedan 1931, Dodge Sedan 1930, Ford Roadster 1931, Studebaker Sedan 1932, Dodge Coupé 1929, Camion Réo et Studebaker, 2 tonnes, avec licence 1935. Ouvert le soir. Motors Limited, 15, Couronne.
1juin-26fs-12T

CHRYSLER ROADSTER avec rumble seat, à vendre très bon marché. S'adresser 121 Côte d'Abraham. 8juin-2fs-12B

ESSEX SEDAN 1929, en bon ordre, avec pneus et licence 1935. Raison de vente, avons acheté plus gros. Bon marché pour comptant seulement. S'adresser entre 6 et 7 heures par téléphone : 3-4655.
10juin-6fs-12B

PIERCE ARROW Sedan 6 cylindres en parfaite condition, économique, licence, aubaine pour prompt acheteur. S'adresser à Arthur Paquet, 371 rue St-Paul, le jour.
8juin-3fs-12B

STUDEBAKER 8 cyl. 1933, 7 passagers, mille-age 3000 mille garanti parfait ordre, pouvant servir pour famille privée ou taxi, aussi Hupmobile en parfait ordre. S'adresser à 378 Boulevard Charest, Québec.
7juin-6fs-12B

AUTO NASH, 1929-30, sedan, moteur et pneus en parfait ordre, peinturé en neuf. Sacrifice $100.00. Tél.: 2-5383. 7juin-12fs-12B

CHEVROLET Coach 1927 à vendre, en parfait ordre, bon marché. S'adresser à 81 du Roi. 8juin-2fs-12B

FORD, V-8, 1932, COACH, en parfait ordre, peinture neuve, licence 1935, Nash Sedan, 1928, parfait ordre. Prix d'occasion, comptant seulement. Roadster Ford V-8, 1933, 6000 milles ,avec licence. S'adresser 77, B. Charest, tél.: 9368 — rés. 4-4016.
25mai-6fs-12T

TRUCK CHEVROLET 1929 1½ tonne, moteur, peinture, pneus en bon ordre, Dodge Sedan 8 cylindres récent modèle. Pièces de reche pour toutes marques de chars. Chevrolet Coupé, 5 passagers 1930. General Auto Supply Reg'd, 133, du Pont, tél.: 4-2262.
5juin-26fs-12G

Automobiles Inc.

Visitez notre nouveau département de chars usagés, situé à 336 Prince-Edouard, angle rue Caron.
50 chars de premier choix vous sont offerts à très bas prix et de toutes marques.
Nous ne vendons que des chars en parfaite condition de marche et à des prix variant de $150.00 à $750.00. Termes faciles.
AUTOMOBILES INC.
466 St-Vallier Tél.: 2-1208
336 Prince-Edouard Tél.: 4-4023
31mai-26fs-12T

AUTO STEELCOTE rubber enamel. Nous donnerons à votre char usagé un très beau fini, longue durée, à très bas prix. Spécialité finissage Steelcote. Consultez-nous avant de faire peinturer votre char. Léo Caron, 77 Bld Charest. 9mai-26fs-12T

AUTOMOBILE Studebaker Président, huit cylindres, parfaite condition de marche, pneus neufs et deux de rechange, à vendre ou à échanger pour petit char coupé. S'adresser Lauréat Cantin, 125, 11ème Rue, Limoilou, Québec. 20mai-18fs-12B

FORD, V-8, 1932, COACH, en parfait ordre, peinture neuve, licence 1935, Nash Sedan, 1928, parfait ordre Prix d'occasion. Roadster Ford V-8, 1933, 6000 milles, avec licences. S'adresser 77, B. Charest, tél.: 9368 — rés. 4-4016. 3juin-6fs-12T

Quebec Nash-Lafayette

PIERCE-ARROW Sedan 7 pass., 31. Chevrolet Sedan 32, $325.00, Ford 33, Sedan, licence 1935, $550.00. 15 autres chars à bon marché. Service Nash-Lafayette et réparations générales. Quebec Nash-Lafayette, Enrg., 541 St-Vallier, tél.: 3-4306.
16mai-26fs-12T

OLDSMOBILE ROADSTER à vendre équipé avec radio, top neuf, peinture très propre, moteur en parfait ordre. S'adresser 140 Caron. 5juin-4fs-12B

CHRYSLER, 4 portes, 6 cilyndres, No 65, modèle 29-30, très propre, parfaite condition, à vendre bon marché. S'adresser, 188 du Pont. 6juin-4fs-12G

Frontenac Sedan 1932; Chevrolet Sedan 1932; DeSoto Sedan 1931; Chevrolet Sedan 1931; Durant Sedan 1930 Ford Cabriolet 1930; Buick Sedan, 1929; Chevrolet Cabriolet 1929
Morisette & Frère, 337 Prince-Edouard, Angle Caron, tél.: 7158-7159
8juin-26fs-12G

TRUCK FORD, double 1931 et 1929, Chevrolet Panel 1933, Ford Panel 1931. Plusieurs Sedan et Coach Ford 1930-31 avec licence, Dodge Coupé, convertible, Buick Coupé. Studebaker Sedan, Nash Sedan, Cadillac Sport. Une remorqueuse en bon ordre Parties neuves et usagées tous genres. Beauport-Est, Motors Sales, tél.: 4-1246.
4juin-26fs-12B

RADIATEURS D'AUTOMOBILES. Spécialité, réparation, reconstruction, nettoyage, débloquage, etc., aussi radiateurs usagés à vendre. Soudure de tous les métaux. J.-P. Alarie, succ. de Alarie & Tessier, 226 de la Reine (coin de la Couronne), tél.: 9466.
8juin-26fs-12G

EXCELLENTE OCCASION $275.00, Graham Paige 1930-31, 5 passagers à l'état de neuf. Toujours conduit par le propriétaire. S'adresser 79 d'Artigny en tout temps. Raison de vente changement de pays.
10juin-2fs-12B

GRAHAM PAIGE, six, 1929, 7 passagers, 4 vitesses, en parfait ordre, bons caoutchoucs, cause de vente maladie. S'adresser 9 St-Anselme. 8juin-6fs-12T

A VENDRE un Chevrolet Coach 1932 en bon ordre, 14,000 milles. Bon marché pour prompt acheteur, 162 Côte d'Abraham, téléphone: 3-1301—3-1062. 7juin-3fs-12R

AUTOMOBILISTES : N'achetez pas avant d'avoir visité nos chars usagés. Nous avons en main le plus bel assortiment de petits chars Sedan et Coach $50.00 et plus. Quebec Used Cars, Ltd., 230 Couronne, tél.: 3-1915.
3juin-26fs-12G

CAMION FORD 2 tonnes 1933, en parfaite condition, empattement 158 pcs. Vendra à prix modéré. S'adresser 85½ St-Mathias, tél.: le soir: 9481. 8juin-12fs-12T

PIECES DE RECHANGE usagées, pour toute marque de chars à bas prix, garage, réparations générales remorquage Auto à louer, service conduisez vous-même Auto Parts Sales, 65, 1ère Avenue, tél.: 4-2200.
17mai-26fs-12G

BEAU MAGASIN à vendre, pièces d'automobiles neuves et usagées, bon poste, bonne clientele pouvant montrer chiffre d'affaires. Faut vendre vite à prix de débarras, ayant autre occupation. S'adresser Auto Service Reg'd, tél.: 3-2692. 1971½ de la Couronne.
18mai-26fs-12G

PIECES NEUVES, usagées pour toutes marques de chars à bas prix. Pneus, batteries, tubes. Réparations générales. Spécialité : posage et réparations ressorts. Satisfaction garantie. Achetons chars usagés: brûlés, accidentés, etc. Abattoir d'Autos St-Roch. Enr., 14 St-Roch, tél.: 6451.
23mai-26fs-Acc-Autos-R

PNEUS USAGES de toutes les grandeurs, vulcanisés à vendre. Vulcanisation à bas prix. Spécialité réparation de la broche cassée qui est dans le cordon du pneu. Ouvrage garanti. Service de Pneus Parent, 183, 9e Rue, Rés., 249, 4ème Avenue, tél.: 9658.
26mai-26fs-12G

Maternité

HOPITAL DE LA MISERICORDE—A l'épreuve du feu, site salubre, confort moderne, maternité, 3 catégories, salle commune, chambres semi-privées, chambre privée. Internes en permanence, médecin au choix pour malades privés et semi-privés. Sécurité d'hôpital, réactions sérologiques et traitements de toutes affections. Avantages religieux, aumônier, chapelle, sacrements édification. Vu rareté des places, demander admission à l'avance. Discrétion assurée. Mère Directrice, 582 Chemin Ste-Foy, Québec
27mai-26fs-Matre -4sR

On demande à acheter

ON DEMANDE à acheter poêle à l'huile en très bon ordre, 2 feux. S'adresser tél. : 3-4960. 86B

ON DEMANDE un garde-soleil environ 20" à vendre voiture de livraison, un train express. S'adresser H. Blondeau, 807 St-Vallier. 86B

ON DEMANDE A ACHETER une ronde de lait. S'adresser téléphone 4-3817.
7juin-2fs-86B

CHALOUPE (verchère) demandée, moyenne grandeur, devra être bon marché et en bonne condition. Ecrire Casier 739, "Le Soleil".
10juin-6fs-86B

ON DEMANDE à acheter une filière à correspondance, usagée en bon ordre, en acier de préférence et une machine à additionner. Donnez prix et détails à Casier 106 "Le Soleil" 3juin-6fs-86B

VIEIL OR — VIEIL OR, Bijoux, payons plus haut prix. Pesée contrôlée 18 garats $21.00 l'once. Allouance accordée sur vieilles montres où vieilles bagues sur l'achat d'une bague ou montre neuve. Catalogue gratis. Omer Rousseau, bijoutier-horloger, 44½ St-Joseph, Québec. 23mai-26fs-86G

ON DEMANDE A ACHETER des bouilloires de seconde main de 20 à 100 C. V., bonnes pour 90 à 150 lbs. de pression et portant un certificat d'Inspection du Gouvernement. Adresse : La Fonderie St-Anselme Ltée., St-Anselme-Station, Dorchester, Qué. 9-11-18-23-25-29mai-1-6-8juin-86B

VIEIL OR, VIEUX BIJOUX.—Achetons vieux bijoux, montres, chaines, bracelets dents or Evaluation gratis, vous pouvez vendre ailleurs, mais pour obtenir plus haut prix, $26.40 pour 22 karats, etc. Raffinerie de l'Est, 74 St-Joseph, Ch 10. Edifice St-Cyr, tél.: 3-4087. 15mai-26fs-86G

Objets perdus

PAIRE CISEAUX perdue mercredi, 5 juin, partir 76 St-Augustin, passant église St-Mathieu, rue St-Jean, coin d'Youville au tramway rue de la Couronne, correspondance St-Joseph jusqu'à 1305 St-Vallier, tél.: 9745. 87B

Habit perdu

HABIT DRAP pour homme (blouse), perdue vendredi soir entre les rues coin Salaberry et St-Cyrille; jusqu'à Côte d'Abraham. Si retrouvée appeler 4-2997. Récompense promise. 87B

CHALOUPE PERDUE entre St-Irénée et la lumière Cap aux Oies, portant le nom de Antoine Vézina, Ile aux Grues. Elle appartenait au Capt. Jos. Lavoie, Elzéar de la Petite Rivière St-François. Si retrouvée, remettre au propriétaire, Capt. Jos. Lavoie, Elzéar. 8juin-3fs-87B

Somme d'argent

GROSSE SOMME d'argent perdue dimanche soir avec une ordre payable Luma Bouchard, soit dans taxis, à l'Hôtel Victoria ou Mountain Hill. Remettre au Canadian Oil, 16 rue Trudel. Récompense promise.
10juin-6fs-87B

Pension d'été

A BERTHIER EN BAS, Villa Beauséjour, accommodation de 9 bonnes chambres, à proximité de la plage. Endroit gai, très achalandé, prix modérés. T. Lachance, propriétaire. 1juin-sam-6fs-6juil-89B

PENSION D'ETE — Toute personne désirant prendre un repos dans une maison tranquille près de la ville S'adresser par téléphone: 4-5575. 10juin-12fs-89B

Propriétés à vendre

MAGNIFIQUE RESIDENCE, 92 Chemin St-Louis, coin Bougainville, face Parc Champs de Bataille, 14 appartements, chauffage automatique, l'huile, garage, tennis, parterre, grande réduction, bonnes conditions ou échanger pour maison revenu, F. Guilmette, tél.: 5113 21mai-26fs-97T

PROPRIETE A VENDRE, à deux milles de Québec, sur la grande route, 11 chambres, toutes commodités modernes; aussi garage, étables et poulaillers, grand jardin et arbres fruitiers. Excellent pour hôtel de campagne ou auberge de touristes. Aucune offre raisonnable refusée. S'adresser Mrs S. T. Sleeth, Ste-Foy, Québec. 8juin-3fs-97B

Servantes demandées

SERVANTE demandée. S'adresser 55 Avenue Moncton. 104B

SERVANTE générale demandée, références exigées. S'adresser 252 Fraser. 104B

SERVANTE demandée pour la campagne. S'adresser tél.: 3-0638. 104B

SERVANTE demandée ayant références. S'adresser 70 Ave Moncton. 104B

ON DEMANDE une fille générale avec bonne expérience. S'adresser 275 St-Cyrille. 10juin-2fs-104B

ON DEMANDE une fille générale sachant faire la cuisine. S'adresser 191 Ave des Erables. 6juin-6fs-104B

ON DEMANDE immédiatement une fille pour ouvrage facile. S'adresser 15, 5e Rue. 104B

SERVANTE générale demandée dans petite famille, références exigées. S'adresser à 60 Latourelle. 104B

SERVANTE demandée pour famille privée, emploi immédiate. S'adresser 59½ Canardière. 104B

SERVANTE DEMANDEE pour ouvrage général, famille 3 enfants. Références exigées. S'adresser 11 de Gaspé, St-Francois d'Assise. 104B

SERVANTE demandée, sachant faire la cuisine, famille de 4 personnes, devra coucher en dehors. Références exigées. S'adresser 98 Ave Cartier. 104B

SERVANTE parlant les 2 langues pour ouvrage général dans un hôtel de campagne. Références exigées. S'adresser Mme Oscar Côté, Ville Guay, Lévis. 6juin-4fs104R

SERVANTE pour service général de deux personnes, position immédiate, sérieuses références, Dr Léonide Reid, 137 rue St-François. 10juin-6fs-104B

ON DEMANDE une servante âgée de 25 ans, pour petite famille, 2 enfants, lavage en dehors, salaire $8.00 par mois. S'adresser 745 St-Cyrille, tél.: 2-2118. 8juin-3fs-104B

Terrains à vendre

MAGNIFIQUES TERRAINS situés sur le bord du lac St-Augustin. Conditions faciles. S'adresser J.-A. Beaupré, Cap Rouge, tél.: 4-5281. 8-10-15-17juin-4fs-106B

TERRAIN rue des Bernières, Stadacona, coin de rues, aussi pouvoir d'eau à St-Raymond, Portneuf, bras nord de la rivière Ste-Anne, 7 milles de la Station. S'adresser 24, du Palais, tél.: 2-1008. 8juin-2fs-106R

TERRAINS A VENDRE, situé sur chemin Lac Beauport, superbe rivière, bel endroit. Aussi petit camp au Lac Beauport même, pour petite famille, bon marché. S'adresser par lettre à 413 rue St-Cyrille, E. C. Québec. 8juin-3fs-106B

Terrains et Iles

A VENDRE, terrains, service d'aqueduc, près rivière Montmorency, Laval, place santé. — Aussi île boisée, longueur 1 mille, site enchanteur pour résidence ou sanatorium. Convertie en lots, rapporterait gros revenus. Plan chez J.-W. Maloun, 38, Victoria, Québec. 11mai-26fs-106T.

Terres à vendre

DEUX TERRES A VENDRE très fertiles, bien bâties, à 3 milles de l'église, 15 arpents de l'école, route Nationale. Conditions faciles. S'adresser Adalbert Boisvert, Ste-Croix, Co. Lotbinière. 8-10-12-15juin-108B

TERRES A VENDRE St-Raymond, près station Bourg Louis 4x30 arpents, sucrerie, bois, culture, roulant ou non. St-Basile, 5 x 17 arpents, culture, bois, semences comprises, conditions faciles. S'adresser H. M. Casier 106, St-Raymond, Co. Portneuf. 108B

A LOUER St-Ulric de Matane, terre 6 acres x 28, toute en culture, bois seulement pour besoin de la terre, plusieurs instruments aratoires, 15 minutes d'une station chemin de fer, 1 mille l'église. Pour détails, s'adresser Bégin & Frères, 142 St-Vallier. 11mai-26fs-108B

Avez-vous besoin d'une servante, un domestique, etc., etc., prenez le moyen le plus rapide et le plus certain: publiez une annonce classée dans le "SOLEIL".

Volailles

A VENDRE. Poussins d'un jour provenant de pondeuse P.R.B., sélectionnées, éprouvées contre la diarrhée blanche et approuvées par le gouvernement. Cochets de quinze jours à trois semaines, très vigoureux. S'adresser à Ferme Avicole Moderne, St-Maxime, Co. Dorchester. 6-10juin-2fs-112B

POULES WYANDOTTES blanches d'un an, à vendre, excellentes pondeuses, ainsi que poulets de tout âge. Occasions exceptionnelles de se procurer des sujets de haute qualité. Ferme Gaulin, Cap Rouge, P.-O. Bureau, 387 St-Joseph ,tél.: 9387.
8juin-3fs-112T

Annonces non classifiées

Voies urinaires

ET MALADIES VENERIENNES. Traitement classique, reconnu sérieux. Circoncision sous anesthésie locale; retour au travail le même jour. Traitement très spécial des varices et hémorroïdes. Dr Perrin, 24, du Pont, Québec. lun-vend-au26juil-115T

Restaurant Peking Oriental

99, RUE ST-JEAN. L'endroit idéal pour vos repas. Déjeuner club à partir de 20c et plus. Repas régulier 40c et plus. Table d'hôte 75c. Service spécial de thé après-midi. Service à la carte de luxe. Bières et vins.
lun-merc--vend-au22juillet-115T

DEMANDE d'échange de propriété pour terre, une maison de 6 logements ayant tous les commodités les plus modernes située dans le quartier de St-François d'Assise a être échangé pour une terre dans les environs de la ville. Toute offre raisonnable serait considéré. Maison à bon rendement, cette échange se ferait pour cause de santé. Ecrire à Casier No 738, "Le Soleil". 10juin-3fs-115B

SERVICES FUNERAIRES

MONUMENT. — Seul vendeur pour Québec et les environs. Des granits "Saguenay", "Ste-Anne" et "Chicoutimi". Installons monuments dans toute la province. Prix défiant toute compétition. Avons aussi tous les granits européen et américain. Lettrage fait au cimetière. E. Labrecque, 1345 St-Vallier, Québec, tél.: 3-4390.
16mai-26fs-Se-Fun-B

Corbillards à Vendre

LES PERSONNES intéressées à acheter corbillard, trouveront chez J. Bouchard & Fils, 5e Rue, Québec, tél.: 4-1113, 7 jolis corbillards noirs et blancs, munis de pôles pour atteler (2) deux chevaux et aussi mènoires pour attelage 1 cheval. Les roues sont sur caoutchouc, parfaite condition, prêts à utiliser. Prix très raisonnable. Aussi plusieurs voitures différents patrons et plusieurs beaux attelages, harnais doubles, boucles argent, ainsi que plusieurs accessoires pour décorations chambre mortuaire. Cette vente n'affecte pas notre ligne d'entrepreneur de pompes funèbres, c'est un commerce additionnel que nous faisons depuis plusieurs années. 11mai-26fs-Serv.Fun

Cinq blessés dans un accident à Beaumont

(Suite de la 1ère page)

épouse avait la clavicule et plusieurs côtes fracturées. Le plus jeune des enfants, un bébé de six mois, était inconscient et les deux autres souffraient de blessures plus ou moins graves.

Tous les blessés furent transportés à l'Hôtel-Dieu de Lévis et les médecins de l'institution désespéraient hier soir de sauver le bébé. L'automobile de M. Boucher a été réduite en morceaux et on l'a remorquée au garage Labrie, à Beaumont.

A Québec, le jeune Claude Verville, fils du constable Verville, domicilié à 265 Maufils, St-Pascal Baylon, a été frappé par une automobile hier après-midi, à 1 h. 15, et gravement blessé. L'enfant voulut traverser la rue mais il fut happé au passage par une voiture qui le lança sur le pavé avant que le conducteur ait pu faire quoi que ce soit pour éviter l'accident. Claude Verville souffre de fractures à une jambe et à un bras et de contusions générales. Le blessé a été transporté à l'hôpital de l'Enfant-Jésus.

Un camion appartenant à la Cie Highway Transportation, de Montréal et conduit par M. Arthur Fiset, a été frappé par un convoi du Pacifique Canadien samedi matin, vers 8 h. 15, à la traverse à niveau de Champigny. Le conducteur ne vit pas venir le train et il n'entendit pas la sonnerie d'alarme de la traverse à niveau. Il venait à peine d'y engager sa voiture qu'il s'aperçut de l'arrivée du rapide et il fit machine en arrière mais la voiture fut happée à l'avant et endommagée. Le conducteur n'a pas été blessé, grâce à sa présence d'esprit mais l'accident aurait pu avoir des suites plus graves.

Deux employés de l'International Paper, à Dalhousie, N. B., ont vu la mort de près en fin de semaine en travaillant dans la cour à bois des moulins, L'un d'eux, Daisy Robichaud, a été enseveli sous une avalanche de billots et a été assez gravement blessé pour que le médecin ordonne son transport à l'hôpital de Campbelton. L'autre employé de l'International, M. Arthur Boucher, a été blessé à la tête et les médecins ont dû lui réduire une fracture de la mâchoire.

L'auto du Dr Valmont Martin, directeur du service municipal d'hygiène, a été volée durant la nuit de samedi à dimanche et vers une heure, en passant sur le boulevard Charest, venait en collision avec un taxi qui quittait la rue du Pont. Le taxi a été endommagé et le chauffeur blessé. Le conducteur de l'auto du Dr Martin a pris la fuite sans laisser d'adresse et la police le recherche activement.

Une tragique fin de semaine à Montréal

(Suite de la page 3)

midi dans un accident d'automobile survenu près de St-Emile, P. Q.

A SHAWINIGAN

Trois-Rivières, 10 (D.N.C.)—Alfred Caron, un homme de 37 ans, est mort de façon aussi tragique qu'inattendue, hier soir, quand il s'assomma en dégringolant du haut de l'escalier jusque sur le plancher de ciment de la cave du magasin local Beatty Bros, à Shawinigan Falls. Il se fracturа le crâne et expira, environ une heure plus tard, sans avoir repris conscience. Le défunt était affecté à un service des ventes de la compagnie. Il se trouvait alors avec le gérant du magasin, M. Filiatrault, et un autre employé. Vers 8 heures et 20, il voulut descendre à la cave, haute de 9 pieds, d'un plancher à l'autre. Pour une raison non encore déterminée le malheureux culbuta et s'assomma sur le plancher. Le chef de police Longval se rendit sur les lieux ainsi que le Dr J. Trudel. On fit transporter le blessé à l'hôpital Ste-Thérèse dans l'ambulance Péloquin, mais il mourut un peu plus tard. Le Dr Chandonnet, coroner, tiendra une enquête aujourd'hui. Le défunt était marié mais sans enfant.

MARIAGE

DUCHESNEAU-BUTEAU—Le 17 juin, sera célébré à St-Cyrille, Co. L'Islet, le mariage de Mlle Blanche Duchesneau, résidant à Québec, fille de M. Théophile Duchesneau, de St-Cyrille, Co. L'Islet, avec M. Stanislas Buteau, résidant à Québec, fils de Mme Jacques Buteau, de Québec. Pas de faire-part.

NAISSANCES

BILODEAU — M. et Mme Paul-E. Bilodeau, née Rachel Ménard, font part à leurs parents et amis de la naissance de deux jumelles, nées le 29 mai et baptisées le 30 mai, l'une sous les prénoms de Marie-Délina-Monique.
Parrain et marraine, M. et Mme Onésime Boissonneault, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Honoré Parent.
L'autre sous les prénoms de Marie Rachel-Annette.
Parrain, M. Eudore Bilodeau, oncle de l'enfant; marraine, Mlle Annette Lafleur Porteuse, Mme J.-E. Bilodeau, grand'mère de l'enfant. -b

BOIVIN — M. Raoul Boivin et Mme Boivin, née Marie-Jeanne Chamberland, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née le 7 juin et baptisée le même jour, sous les prénoms de Marie-Jeanne-Louise-Thérèse.
Parrain et marraine, M. et Mme Charles Chamberland, fils, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Marcotte, Amie de la famille. -b

GAGNON — M. et Mme Onésime Gagnon, née Adélaide Gignac, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 5 juin et baptisé le même jour, sous les prénoms de Joseph-Louis-Jules.
Parrain, M. Louis Gignac; marraine, Mme Vve Ernest Robert, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Madame Joseph Cimon, amie de la famille. -b

LAFOREST — M. et Mme Albert Laforest, née Marie-Anna Piuze, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née le 3 juin et baptisée le même jour, sous les prénoms de Marie-Estelle-Rolande.
Parrain, M. Ulric Bouchard; marraine, Mlle Rolande Piuze, cousin et cousine de l'enfant. -b

LECLERC — M. Ernst Leclerc et Mme Leclerc, née Jeanne Cormier, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né à l'Hôpital St-François d'Assise et baptisé sous les prénoms de Joseph-Wilfrid-Jean-Claude.
Parrain et marraine, M. et Mme Wilfrid Cormier, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mme Alfred Nolet, cousine de l'enfant. -b

NADEAU — M. et Mme Paul-Emile Nadeau, née Simonne Vandal, font part à leur parents et amis de la naissance d'une fille, née le 31 mai à l'Hôpital de l'Enfant-Jésus et baptisée le 1er juin, dans l'église de Giffard, sous les prénoms de Marie-Virginée-Jeannine.
Parrain et marraine, M. et Mme Wilfrid Nadeau, grands-parents Porteuse, Mme Alfred Vandal-Moisan, grand'mère. -b

PELLETIER — M. J.-E. Pelletier et Mme Pelletier, née Marguerite Roy, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née le 4 mai et baptisée le lendemain sous les prénoms de Marie-Adèle-Laura-Lise.
Parrain et marraine, M. et Mme Donat Roy, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mlle Jeanne Paradis, cousine de l'enfant

DECES

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

ALLEN — A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 9 juin, à l'âge de 87 ans, est décédé Joseph Allen, de Breakeyville, époux de Alice Blanchet.
Son corps repose à l'Hôtel-Dieu et sera transporté en l'église de Breakeyville pour les funérailles qui auront lieu mercredi, le 12 juin, à 9 heures (heure solaire. Départ de l'Hôtel-Dieu à 8 heures. 10juin-2fs

BERNARD — A l'Hôtel-Dieu du Sacré-Coeur, le 8 juin 1935, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Alphonse Bernard, célibataire.
Les funérailles auront lieu mardi, à 6 heures 20 (heure solaire), à la chapelle de l'Hôtel-Dieu du S.-Coeur. -b

BILODEAU — A St-Sauveur, le 8 juin 1935, à l'âge de 36 ans, est décédé Roméo Bilodeau, employé à l'Imperial Oil Co., époux de Dame Marie-Louise Béland.
Les funérailles auront lieu mardi matin, à 8 heures 30.
Départ de la maison mortuaire, No 9 rue Ste-Thérèse, à 8 heures 15, pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles. -b

COTE — A Bergerville, le 8 juin 1935, à l'âge de 59 ans et 6 mois, est décédé M. Stanislas Côté

CONGRES DE L'A. C. J. C. A CHICOUTIMI

Le congrès général annuel de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française se tiendra cette année à Chicoutimi les 22, 23 et 24 juin ; Son Ex. Mgr Chs Lamarche présidera la première séance.

Le congrès général annuel de l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française se tiendra cette année à Chicoutimi les 22, 23 et 24 juin. Toutes les routes conduiront donc à la capitale du Saguenay à la fin du mois et les jeunes Acadiens fraterniseront avec les jeunes Québecois, les jeunes Ontariens, les jeunes Manitobains, etc.

Son Excellence Monseigneur Charles Lamarche, évêque de Chicoutimi, présidera la première séance publique et adressera la parole aux délégués. M. J.-E.-A. Dubuc, maire de la ville, leur souhaitera la bienvenue.

"L'action catholique des jeunes dans la famille", tel est le sujet d'étude choisi. Il sera examiné sous ses divers aspects par de nombreux conférenciers. Ce sont : M. Châteauguay Perrault, avocat, membre du Comité central, M. Paul Leblanc, avocat et vice-président général de l'A. C. J. C., M. Augustin Fortin, membre du comité régional de Chicoutimi, M. le docteur Georges Dumont, présient du Comité régional de Chatham, M. Jean-Gérard Lamontagne, président du Comité régional de Chicoutimi, M. Rodolphe Godin, vice-président général de l'A. C. J. C., M. Adrien Gratton, président du Comité régional de Montréal, M. Hector Bailey, président du Comité régional de Sherbrooke.

Des soirées publiques auront lieu samedi, le 22 juin, et dimanche le 23 juin. Les conférenciers seront : M. l'abbé Georges-Etienne Côté, directeur des oeuvres de la paroisse de Chicoutimi, et M. Thomas-Louis Bergeron, avocat de Roberval et l'un des membres-fondateurs de l'A. C. J. C. au Saguenay.

Comme le congrès coïncide avec la Fête-Dieu, et avec la Saint-Jean-Baptiste, les congressistes prendront part aux deux processions. Cette participation est prévue au programme.

Comme président général de l'A. C. J. C., M. Jean-Paul Verschelden, avocat, dirigera la plupart des séances et répondra aux souhaits de bienvenus des autorités de Chicoutimi. Au cours du congrès, seront remises des récompenses aux cercles les plus méritants de l'A. C. J. C. Les trophées Vanier et Dansereau iront aux cercles qui auront le plus efficacement contribué à l'éducation du sens national ; les prix Trahan seront décernés aux membres qui auront soumis les meilleurs travaux sur l'établissement des jeunes. La proclamation des vainqueurs sera faite par M. Rodolphe Godin et par M. Paul Allard, membres tous deux du Comité central.

Le congrès général se terminera le lundi midi par un banquet. Plusieurs personnages de marque prendront la parole à cette occasion.

Tous les membres de l'A. C. J. C., tous ses bienfaiteurs et amis, tous les jeunes sont invités à prendre part à ces importantes assises. L'occasion est d'ailleurs excellente de visiter les régions de Chicoutimi et du Lac Saint-Jean.

A STE-ANNE DE BEAUPRE

Le pèlerinage annuel de la paroisse St-Alphonse, de Montréal, a Ste-Anne de Beaupré, a eu lieu hier. Quatre mille personnes y assistaient et Son Excellence Mgr Alfred Langlois, évêque de Valleyfield, voulut bien célébrer la messe du pèlerinage. Après la messe il y eut chemin de croix dans la montagne, sous la direction du R. P. Oscar Gravel, C.SS.R., et à 10 heures 30, le R. P. Pintal présidait le grand exercice du pèlerinage.

DES PLAINTES

Des citoyens des rues d'Iberville et Carillon se plaignent que des jeunes gens mal éduqués passent leurs soirées au coin de ces rues à crier et à insulter les gens qui passent, au grand dam de ceux qui veulent dormir. C'est surtout après dix heures du soir qu'ils ont à se plaindre de la conduite de ces jeunes et, samedi dernier, les fauteurs de désordre n'ont quitté le coin de la rue qu'à minuit et demi. Une plainte a ét portée à la police et l'endroit sera spécialement surveillé par les constables.

UN CADAVRE EN FACE DE LOUISEVILLE

Deux citoyens trouvent un corps qui flottait à la dérive sur le lac St-Pierre, à neuf milles de la rive. — La mort remontait à plusieurs mois.

Trois-Rivières, 10. (D.N.C.) — Un noyé vient d'être découvert sur le lac St-Pierre, en face de Louiseville par MM. Alcide Dupuis et Walter Vallières, gardiens du phare qui se trouve en cet endroit. Le corps flottait à la dérive en plein milieu du lac, soit à neuf milles de la rive nord.

Le cadavre a été vu vendredi, mais il a été impossible à cause du vent et de l'éloignement du rivage de le transporter avant samedi midi. Dans l'après-midi de ce même jour, M. le docteur Louis-Thomas Caron, de Maskinongé, coroner du district, a passé une enquête avec le jury. Il a rendu le verdict d'asphyxie par submersion.

Le noyé est un homme d'environ cinquante ans, mesurant cinq pieds et sept pouces. Il portait une chemise de travail, ceinture et bretelle soutenant un pantalon de travail, des bas de laine et des souliers. Sa tête était en partie chauve. Il portait à l'avant-bras une indication tatouée. Le plan du haut du tatouage consistait dans un coeur entre deux initiales: T. et J. Le plan du bas laisse voir deux chiffres reliés par un trait d'union, à savoir 18-87.

Le cadavre était dans un état de décomposition très avancée ce qui prouve que la noyade n'est pas très récente et qu'elle remonte même à quelques mois.

C'est le deuxième cadavre de noyé découvert en l'espace de trois jours sur le lac St-Pierre, en face de Louiseville. Le premier, un cadavre de femme, a été découvert mardi dernier par MM. Alcide Dupuis et Walter Vallières; ces deux hommes ont été les premiers à voir ces deux cadavres.

BRAY VS MACDONALD

Montréal, 10. (Spécial) — Allan Bray, représentant de St-Henri au conseil municipal de la métropole, a perdu la première manche dans le procès qu'il soutient contre Napoléon Macdonald qui lui réclame des dommages pour un prétendu assaut qu'il aurait commis lors des dernières élections municipales. On sait qu'en Cour des Sessions de la Paix, M. Allan Bray fut acquitté de cette accusation. L'avocat de M. Bray avait cité en défense cet acquittement, mais le juge Alfred Forest, à qui la poursuite a soumis une inscription en droit à ce propos, fit rayer cet argument. La cause se plaidera donc au mérite.

FEU J.-J. ALLEN

Montréal, 8. (P.C.) — L'ancien maire d'Ottawa, M. John-J. Allen, est mort subitement dans un restaurant de la rue Sainte-Catherine, hier soir. Après un examen par un interne de l'hôpital Victoria, il fut déclare que M. Allen, qui avait 63 ans, avait succombé à une faiblesse du coeur.

Le défunt fut identifié à la morgue par des papiers qu'il avait dans ses goussets et une inscription gravée sous le couvercle de sa montre.

GROS INCENDIE

Trois-Rivières, Qué., 10. (D. N. C.) La maison de M. Ovide Prince, cultivateur du rang St-Charles, dans la paroisse de St-Grégoire de Nicolet, a été détruite par les flammes dans le cours de l'avant-midi d'hier.

Le feu éclata à 8 heures et 25 pendant l'absence de M. Prince qui était allé à la messe.

C'est un voisin, M. Onil Gaudet, qui donna l'alarme et avertit Mme Prince et ses deux enfants que les flammes sortaient par le haut de la maison.

Les pompiers de St-Grégoire et de Ste-Monique, appelés par téléphone constatèrent à leur arrivée que l'incendie avait fait de tels progrès qu'ils durent se contenter de protéger les bâtiments environnants. Ils ne purent cependant empêcher un hangar de brûler.

On parvint à sauver le ménage du bas de la maison et un peu de linge qui était dans le haut. On attribue le feu à un tuyau défectueux. Les pertes sont d'environ $2,500 couvertes en partie par une assurance de paroisse.

BESSON REELU

Le Puy, France, 10. (P. A.) — Philibert Hippolyte Marcellin Besson, ce député français qui évinça tous les policiers de France depuis quelques mois, après avoir perdu son immunité parlementaire, vient de jouer encore un bon tour à la Sûreté française en se faisant élire de nouveau représentant de son ancienne circonscription par procuration. William Archer, ingénieur et ami intime de cet homme politique, posa sa candidature en disant : "Un vote pour moi, c'est un vote pour Besson" et il fut élu. La police passa la journée du 2 juin à rechercher Besson qui fut accusé par un avocat en 1932 d'avoir volé un reçu pour un montant de 5,644 francs après avoir payé au dit avocat la somme de 2,300 francs. En mars dernier, la Chambre des Députés lui enleva son immunité. Il se sauva d'abord dans un cimetière militaire et ensuite ailleurs. On n'a pas encore réussi à le capturer.

DES SCENES DE VIOLENCE SONT APPREHENDEES EN FRANCE

La nouvelle que le gouvernement français devrait combler un déficit de $658,000,000 ou 10 billions de francs, a causé le retrait de l'or des voûtes du gouvernement, et a sérieusement menacé le franc français, qui est pour ainsi dire la pierre angulaire du bloc de l'or européen. Ces photos ont été prises quand Marianne tremblait sous la menace de la dévaluation. Le papier-monnaie a été converti en or. Des foules attendaient aux banques pour s'en retourner avec un peu d'or dans des sacs, tandis que plusieurs lisaient un peu partout la cote du franc. Puis, la devise française s'est raffermie, et finalement Pierre Laval a formé un cabinet.

LA BOLIVIE EN PAIX AVEC LE PARAGUAY

Des médiateurs neutres proposent une formule de paix que le Paraguay accepte sans tarder, et que la Bolivie acceptera sans doute d'un moment à l'autre — Les hostilités prendraient fin avant samedi.

Buenos Ayres, 10. (Trad. de l'A.P.) — On entrevoit enfin le terme de la guerre entre le Paraguay et la Bolivie. Des médiateurs neutres ont proposé aux belligérants hier une formule de paix que le Paraguay a acceptée tout de suite. L'acceptation de la Bolivie est attendue d'un moment à l'autre.

Les capitales des deux républiques sud-américaines ont accueilli avec joie cette nouvelle. Dans les milieux où l'on suit de près la situation on est d'avis que les hostilités pourraient bien prendre fin avant samedi prochain par la proclamation d'un armistice . Durant cette suspension d'hostilités les deux belligérants traiteront de la paix, démobiliseront et procéderont à la demilitarisation de la vaste étendue de territoire désertique où s'est poursuivie la guerre.

Si les négaciations directes n'aboutissent pas à un règlement du litige d'où la guerre est sortie, ce litige sera soumis au tribunal d'arbitrage de La Haye. Ces conditions ont été arrêtées au cours de conférences entre les représentants des deux pays belligérants et ceux des puissances neutres qui offraient leur médiation : Etats-Unis, Argentine, Brésil, Pérou et Chili.

La guerre du Gran Chaco dure depuis plus de trois ans. On estime qu'elle a coûté la vie à cent mille hommes.

GRAVES MENACES

Calgary, 10. (Traduit de la C. P.) — Le Dr George D. Stanley, député d'East Calgary aux Communes, est aujourd'hui en route pour Ottawa, où il va demander au gouvernement fédéral d'agir pour empêcher la marche des chômeurs en grève sur Ottawa de prendre des proportions révolutionnaires. Témoin de la manifestation des grévistes ici, où les fonctionnaires de la commission des secours d'Alberta ne purent quitter leurs bureaux, empêchés qu'ils en étaient par des piquets de grévistes, le Dr Stanley est parti pour la capitale. On croit qu'il a conféré avec les autorités municipales et la Direction des secours de Calgary avant son départ.

Des deuils affligent vivement nos familles

En fin de semaine, sont décédés le R. P. Emilien Rheault, des Pères du St-Sacrement ; M. Thomas Lamb, ancien fonctionnaire ; Mme Cléophas Blouin, veuve de l'ancien shérif ; M. Stanislas Côté, agent d'assuarnces ; Mme Alexis Parent et M. H. Duperé.

Plusieurs deuils, survenus en fin de semaine, affligeront la population de Québec en général, et des familles bien connues et très estimées en particulier. La communauté des RR. PP. du St-Sacrement, pour sa part, déplore la mort du R. P. Emilien Rheault, s.s.s., assistant-maître des novices à la maison du chemin Ste-Foy, à Québec. Le R. P. Rheault est mort hier soir après une courte maladie, à l'âge de 32 ans, dans la quatrième année de sa vie religieuse.

La mort du R. P. Rheault prive sa communauté d'un religieux très capable. Encore jeune, il s'était fait remarquer par sa piété, sa science et son amour du sacrifice. Le R. P. Rheault était né le 5 janvier 1903, à St-Sylvère de Nicolet, du mariage de M. et Mme Omer Rheault. Il avait fait ses études à la maison de Terrebonne, et son scolasticat à Montréal. Ordonné prêtre en 1931, il fut ensuite nommé professeur au scolasticat et depuis deux ans il remplissait les fonctions d'assistant maître des novices. Il laisse, outre son père et sa mère, M. et Mme Omer Rheault, de St-Sylvère, plusieurs frères et soeurs. Son service funèbre sera célébré mercredi matin, à 8 h. 30, en l'église du St-Sacrement. Les restes mortels du défunt, après ses funérailles, seront transportés au cimetière Belmont, où aura lieu l'inhumation. A la famille et à la communauté en deuil, le "Soleil" offre ses sympathies sincères.

FEU M. LAMB

M. John-Thomas Lamb, ancien fonctionnaire au ministère de l'Agriculture, est décédé hier à l'âge de 87 ans et 7 mois. Il était le beau-frère du sénateur David-Ovide L'Espérance, et sa mort est vivement regrettée au ministère de l'Agriculture, où il s'était dévoué pendant trente-huit ans. M. Lamb laisse trois enfants: M. Joseph-Ernest Lamb, la Révde Mère Marie du St-Esprit (Anna), et Mlle Alice Lamb. Il était en outre le beau-frère de Mmes Lawrence Lamb, J.-M. Grégoire, Emile Carrier, Georges Guénette et Elzéar L'Espérance. Les funérailles de M. Lamb auront lieu mercredi matin à 9 heures à la Basilique.

MME C. BLOUIN

Les citoyens de Lévis ont appris hier avec regret la mort de Mme Blouin, épouse de feu M. Cléophas Blouin, ci-devant shérif de Québec, ancien député et ancien maire de Lévis. Mme Blouin est décédée samedi à l'âge de 72 ans, après quelques semaines de maladie.

Mme Blouin laisse un fils, le Dr Eugène Blouin, chirurgien-dentiste, de notre ville; quatre filles, madame Arthur Dorval (Yvonne), de Lévis; madame Georges Côté (Géraldine), de Québec; madame Ferdinand Bélanger (Jeanne) de Lévis; madame Charles Cauchy (Germaine), de Lévis; ses beaux-fils, M. Arthur Dorval, employé civil, M. Georges, Côté, surintendant des Arpentages; M. Ferdinand Bélanger, journaliste; M. Charles Cauchy, conducteur du C.N.R.; une belle-fille, Mme Eugène Blouin, ainsi que de nombreux petits-enfants.

C'est mercredi, à 9 heures, en l'église de Notre-Dame de Lévis, qu'auront lieu les funérailles.

M. S. Côté

Un agent d'assurance en vue, de cette ville, M. Stanislas Côté, est décédé samedi après-midi à sa résiden-

(Suite à la page 13, 6e col.)

SUR L'EAU ET DANS LE PORT

COLLISION ENTRE LE "BEAVERHILL" ET LE "NUBIAN"

Deux fréteurs, bien connus dans le port de Québec, pour y faire de nombreuses apparitions, durant la saison de navigation, le "Beaverhill" du Pacifique-Canadien et le "SS. Nubian" sont venus en collision, en fin de semaine, dans le détroit de Cabot. Un brouillard épais et des mauvaises conditions de navigation sont la cause de ce contretemps qui n'a cependant pas donné lieu à d'avaries bien sérieuses. Le "Beaverhill" est entré dans le port de Québec, hier après-midi ; il est reparti pour le port de la Métropole, où il sera réparé. Son tirant d'eau est la partie la plus endommagée. L'autre fréteur, le "SS. Nubian" n'a pas été aussi favorisé et les dommages qu'il a subis sont plus sérieux. Il a été conduit, avec difficultés, aux chantiers maritimes de Sydney, où il devra être incessamment réparé avant de reprendre la mer.

Malgré les dommages subis à la suite de la collision survenue au "Beaverhill" en fin de semaine, dans le détroit de Cabot, le puissant fréteur a pu atteindre le port de Québec sans trop de difficultés, et repartir un peu plus tard pour Montréal où il est attendu au cours de la journée.

Après la nouvelle de cette collision, on fut un peu surpris, dans les cercles maritimes, de voir apparaître le "Beaverhill", hier après-midi. Les premiers rapports étaient à l'effet que le cargo du Pacifique Canadien s'en était tiré avec des avaries sérieuses, mais il appert que c'était l'autre vaiseau, le "SS. Nubian", parti de notre port quelques jours auparavant à destination d'Avonmouth, qui est le plus endommagné. Ne pouvant continuer sa route, le "SS. Nubian" dut être dirigé en toute hâte vers le port de Sydney, N. E. ; la distance de 100 milles qui le séparait des lieux de l'accident au port en question fut couverte en plus de 18 heures, ce qui prouve bien que le navire était dans l'obligation de naviguer à vitesse très réduite. L'accident eut lieu sur les côtes du Cap-Breton. Commandé par le capitaine T.-L. Blair, le "Beaverhill", bien que naviguant avec beaucoup de prudence n'a pas eu recours à d'autre aide qu'à sa propre propulsion pour atteindre notre port. C'est le capitaine Stuart qui était à la comande du "SS. Nubian", gros cargo de 8,000 tonnes, faisant le transport régulier entre les ports de Québec et Montréal et ceux de l'Angleterre. Le "SS. Nubian" avait quitté Québec jeudi avec un chargement d'amiante et de bois.

HONNEUR AU REGRETTE CAPITAINE J.-E. BERNIER

Le souvenir du regretté capitaine

(Suite à la page 7, 1ère col.)

DES ASSISES SOLENNELLES A MONTREAL

Au Forum, le lieutenant-gouverneur de la province préside l'ouverture des grandes assises de la National Conference of Social Workers qui se continueront pendant toute cette semaine.

Montréal, 10.—(D.N.C.)—La National Conference of Social Work a commencé officiellement hier soir, au Forum, le congrès qu'elle tiendra ici durant toute la semaine.

Les délégués au nombre de près de 6,000, s'étaient rendus dans la vaste enceinte du Forum pour entendre les représentants des autorités fédérales, provinciales et municipales leur souhaiter la bienvenue, et la présidente de la National Conference leur donner lecture de son message annuel. La fanfare des Grenadiers Canadiens fit les frais de la musique, pendant qu'une garde d'honneur était au port d'armes au pied de la tribune où se trouvait au premier rang des personnalités officielles, le Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec. Le Sénateur C.-P. Beaubien présidait, ayant à sa droite, l'hon. E.-L. Patenaude, Miss K.-F. Lenroot, présidente de la National Conference et le T. R. Dean, Arthur Carlisle, à sa gauche, MM. Alfred Duranleau, ministre de la Marine, Mgr Chaumont, représentant de l'Archevêque, et S. H. le maire Camillien Houde. Un grand nombre de notabilités, américaines et canadiennes, occupaient également des sièges réservés à la tribune des officiels.

M. le sénateur C.-P. Beaubien, président du comité Canadien de la National Conference, a souhaité la bienvenue aux congressistes en anglais et

(Suite à la page 7, 3e col.)

DEUX MEURTRES

New-York, 10. (P. A.). — Une querelle qui commença quand un enfant lança de l'eau sur la nouvelle robe de sa petite amie hier s'est terminée par la mort de Giuseppe Fontano, 42 ans, tailleur de Brooklyn, et de sa femme, Anna, 38 ans. Dominique Cosentino, 38 ans, repasseur, s'est ensuite livré à la police. Antoine Fontano, 9 ans, le plus jeune des enfants de Fontano, lança de l'eau sur la robe de Joséphine Consentino, 6 ans. Celle-ci courut chez elle se plaindre à sa mère qui vint aussitôt parler de l'incident à madame Fontano. La conversation dégénéra bientôt en chicane et les deux femmes se tirèrent les cheveux.

Fontano sortit de chez lui et voulut séparer les deux femmes. Il n'obtenait aucun résultat quand il enfonça ses dents dans le bras de madame Cosentino qui appela aussitôt son mari à la rescousse. C'est alors que Dominique Cosentino, brandissant un pistolet, survint et tua les époux Fontano.

DELICATE OPERATION

Winnipeg, 10. (P. C.) — Olga Schenger, 15 ans, repose paisiblement à l'hôpital aujourd'hui après avoir subi une délicate opération qui avait pour but d'enlever de son estomac une brosse à dent qu'elle avait avalée il y a une semaine en nettoyant ses dents. Elle ne parla pas de cette affaire à personne jusqu'à ce qu'elle donnât des signes d'une grave indisposition.

EN LIBERTE

La Havane, 10. (Trad. de l'A. P.) — On a retrouvé hier, sur un camion de laitier, le millionnaire San Miguel et deux des serviteurs séquestrés avec lui. Tous trois étaient baillonnés et avaient un bandeau sur les yeux. Le camion se trouvait à trois blocs seulement de la demeure du millionnaire cubain. La rançon de $286,000 exigée par ses ravisseurs n'avait pas été payée. Douze suspects sont déjà arrêtés. L'enlèvement de San Miguel fut opéré mercredi dernier par huit hommes. Le millionnaire se plaint d'avoir été passablement maltraité par ses ravisseurs, très jeunes, qui le menaçaient même de mort si la rançon n'était pas payée.

ELECTRICIENS LICENCIES

C'est ce soir qu'aura lieu l'assemblée de propagande des électriciens licenciés de Québec, aux quartiers généraux des unions internationales, 356 Boulevard Charest. Cette assemblée sera suivie d'une réunion régulière de ce local. On y discutera la loi du contrat collectif et on préparera la délégation qui ira rencontrer l'honorable C.-J. Arcand, ministre du travail, mercredi prochain. Tous les électriciens, unionistes ou non, devraient être présents.

UN PROJET MILITAIRE AMERICAIN

Les Etats-Unis se proposeraient de construire une base aérienne sur une île du lac Champlain, d'après une information communiquée par un membre du comité militaire de la Chambre des représentants.

Washington, 10 (P.A.) — La construction par les Etats-Unis d'une base aérienne considérable sur une île du lac Champlain est actuellement envisagée par le département de la guerre, d'après une information communiquée par un membre du comité militaire de la Chambre des représentants. Ce représentant et un officier de l'armée ont survolé récemment le lac Champlain et une partie de la région adjacente, le Maine, le New Hampshire et le nord de l'état de New-York, et les deux observateurs ont été fort impressionnés par une île non boisée, ayant 2 milles 1-2 de largeur et 14 milles de longueur où une base aérienne pourrait facilement être construite en vertu des dispositions du bill Wilcox passé en Chambre la semaine dernière.

Le représentant a montré aux journalistes une lettre d'un officier anglais retiré au Canada et qui disait que l'idée d'une base aérienne sur le lac Champlain lui paraissait tout à fait bonne et que rien ne s'opposait à sa réalisation car un grand nombre de canadiens considéreront cette initiative comme une tentative de mieux protéger le Canada en même temps que les Etats-Unis.

"Les intérêts des deux pays sont maintenant si intimement liés qu'il faudra, un jour ou l'autre, prendre des moyens de défense conjointe et les bases canadiennes et américaines seront considérées comme faisant partie d'un vaste système unifié." Le Canada a cinq bases aériennes à moins de 100 milles du territoire américain, dont l'une à Vancouver, une à Winnipeg et trois dans la province d'Ontario.

PRIX DELAGE

MM. Adrien Plante, de Physique-A, et Georges-Henri Hébert, de Physique-B, au Petit Séminaire de Québec, ont mérité les médailles généreusement offertes par l'honorable Cyrille-F. Delâge, Surintendant de l'Instruction publique. Ces superbes médailles vivement convoitées par tous les élèves des classes de Physique sont attribués à ceux qui se classent au premier rang par leurs résultats de l'année. Les deux gagnants sont donc des élèves particulièrement brillants et ils méritent de très chaleureuses félicitations.

DES FELICITATIONS

Montréal, 1er. (D.N.C.) — Au cours de son assemblée régulière tenue vendredi soir le conseil municipal de Longueuil a adopté une résolution de félicitations à l'adresse de l'hon. T.-D. Bouchard, député de St-Hyacinthe, à la suite de sa nomination comme ministre des Affaires Municipales, de l'Industrie et du Commerce dans le cabinet provincial.

ON SE MOQUE DES BLEUS A BONAVENTURE

Une assemblée tenue hier à Bonaventure par les conservateurs tourne au fiasco — Des discours sans suite et contradictoires.

New-Carlisle, 10. — (D. N. C.) — L'impopularité des conservateurs s'est affirmée une fois de plus hier à Bonaventure, quand une assemblée régionale convoquée par M. Bona Arsenault, ex-candidat et directeur du Journal, a fait un fiasco des plus complet. On avait pourtant lancé des invitations, non seulement par la radio et les journaux, mais par des lettres. Environ 350 curieux s'étaient rendus là et eurent un plaisir fou à entendre M. Bona Arsenault dire aux auditeurs qu'il croyait à la radio que l'assemblée réunissait deux mille personnes. L'auditoire sourit quand M. Ross Drouin déclara avec emphase que le sénateur Biondin avait dit en 1931 que Bona Arsenault serait bientôt premier ministre de la province.

L'avocat Garon, de Rimouski, s'empressa de contredire cette affirmation, disant que M. Arsenault serait peut-être ministre, mais plus tard. Ces deux déclarations contradictoires amusèrent grandement les quelques personnes qui se trouvaient là. M. Pierre Bertrand, député de Saint-Sauveur, affirma que le parti libéral, en 1931, avait promis les pensions de vieillesse. Contrairement à M. Arsenault, il prétendit qu'aucune misère ne sévissait en Gaspésie. Il s'éleva contre les monopoles qui, dit-il, ne payent pas les primes à la Commission des Accidents du Travail. Le député de Saint-Sauveur termina par une sortie contre les honorables Lapointe et Bouchard.

M. Bona Arsenault parla ensuite. Il fit l'éloge de M. Maurice Duplessis sans rappeler qu'il lui fit une lutte violente lors du congrès conservateur de Sherbrooke. Il s'attaqua ensuite au député du comté.

C'est le deuxième fiasco que provoque M. Bona Arsenault dans cette partie de la province. On se souvient en effet qu'en septembre dernier— il n'y a pas encore un an, par conséquent à New-Carlisle, il organisait une grande assemblée en faveur de ce chef qu'il poignardait à Sherbrooke et ne réussissait pas à réunir cent cinquante personnes pour l'écouter.

On conçoit qu'après cela les conservateurs n'aient guère d'enthousiasme et que les libéraux de Bonaventure et des deux divisions de Gaspé soient enchantés.

LE JAPON DICTE SA VOLONTE A LA CHINE

Tokio, 10. (Trad. de l'Ass'd Press ; copyright) — Des dépêches de source japonaise annoncent que les troupes chinoises, obtempérant à l'ultimatum des chefs militaires japonais, ont commencé l'évacuation du nord de la Chine. Il a suffi d'une menace d'occupation par le général Jiro Minami pour que le gouvernement de Nankin captitule et déblaye le terrain pour l'instauration d'un nouveau régime en Chine septentrionale. C'est pourquoi annonce la presse japonaise, les troupes inppones concentrées dans la province d'Hopei, bien qu'elles soient prêtes à marcher, ne s'ébranleront pas vers le sud, pour l'instant du moins. Au dire de ces journaux un précédent vient d'être établi qui permet à l'armée japonaise de dicter à Nankin quelle administration régira le nord de la Chine et quelles troupes l'occuperont.

A QUEBEC-OUEST

La Ligue des Propriétaires de Québec-Ouest tiendra une importante assemblée ce soir, à 8 heures, au lieu ordinaire. Avis aux intéressés.

"Globe Trotter" RCA Victor

la réception sur ONDES-COURTES est merveilleuse en été

PARIS... ...la SUISSE ...l'ITALIE captés tous les jours par un

VICTOR

Modèle 224

(3 bandes toutes ondes)

(ci-contre)

$129

Pianos Radios Laveuses — G. ROBITAILLE ENR. — LA MAISON DU SERVICE ET DE LA QUALITÉ — Meubles Poêles Réfrigérateurs

Chez POLLACK

Désirez-vous savoir ce que vaut réellement votre DOLLAR?

Ne manquez pas de lire notre grande annonce dans le Soleil de Demain

Nous vous donnerons des détails précis

Voyez nos 10 spéciaux annoncés samedi, en vente aujourd'hui dans différents départements.

M. POLLACK LTEE.